HESPÉRIS

TOME XIII

Année 1931. *Fascicule I.*

SOMMAIRE

Pages

J. Herber. — *Contribution à l'étude des poteries Zaër. (Poteries à la tournelle. Poteries au moule)* (4 pl.) 1

Ph. de Cossé Brissac. — *Les rapports de la France et du Maroc pendant la conquête de l'Algérie (1830-1847)* (2 pl. hors texte) 35

***

BIBLIOGRAPHIE :

A. Gomes da Rocha Madahil. *Tratado da vida e martirio dos cinco mártires de Marrocos* (P. de Cenival), p. 117. — J. A. des Rotours. *Le Père Pierre d'Alençon (1587-1629)* (P. de Cenival), p. 119. — G. Esquer. *Les commencements d'un empire. La prise d'Alger* (P. de Cenival), p. 119. — A. Kammerer. *La Mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité* (Ed. Pauty), p. 120.

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES POTERIES ZAËR

(Poteries à la Tournette. Poteries au Moule)

Les auteurs ne se sont guère occupés des poteries Zaër ; ils ne nous fournissent aucun document à leur sujet. La *Mission scientifique du Maroc* se borne à signaler les gisements d'argile que l'on trouve dans la tribu ; elle dit simplement : « Il y a de la terre à poterie à Daïdiar (Oulàd Raho), à Sidi 'Ali ben M'hammed (Ghoualem) et à 'Aïn Faradj (Oulàd 'Ali) (1) ». J'insiste sur la pauvreté de cette documentation livresque pour mieux rendre hommage à l'obligeance si remarquablement éclairée de M. Marcy, contrôleur civil, qui m'a permis d'observer les potiers Zaër dont je vais parler ici. Il m'a mis en rapport avec MM. Bouzar et Arnaud, interprètes, et aussi avec M. Mettour, contrôleur civil ; à eux aussi va toute ma gratitude.

Les documents que j'ai recueillis m'ont été fournis par un informateur Zaër que j'ai interrogé, à Rabat, et aussi par deux enquêtes en tribu ; ils ne concordent pas toujours, mais je ne les tiens pas pour contradictoires : le pays Zaër est fort étendu et je n'ai pas visité les mêmes fractions que l'informateur.

En intitulant cette étude *Contribution à l'étude des poteries Zaër* et en lui donnant comme sous-titre *Poteries à la tournette, Poteries au moule*, j'ai d'ailleurs voulu spécifier que je n'allais point dire tout ce que l'on pouvait voir chez les Zaër, mais seulement ce que j'avais vu.

(1) Mission Scientifique du Maroc. *Rabat et sa région*, Paris, Editions E. Leroux, t. III, p. 132.

I. La poterie zaër d'après un informateur

Les *ma'allem gueddar* réputés se trouvent surtout chez les Oulad Khalifa et, plus particulièrement, dans la fraction des Oulad Saïd. Mais il y a aussi de bons gueddar chez les Oulad Yahia.

Quels que soient d'ailleurs leur habileté et leur mérite, ils forment une catégorie de gens méprisés, ainsi que dans les autres régions du Maroc. Leurs familles se marient entre elles. S'il en est, parmi eux, qui cherchent femme hors de leur profession, ils ne peuvent prétendre qu'à des filles de basse condition ou à des filles tarées, physiquement ou moralement.

On n'aime guère leur société et j'ai eu personnellement la preuve du peu d'égard qu'on leur témoigne en toute tribu, un jour où j'allais voir un potier de la région de Fès. Quelqu'un offrit le thé. Le qaïd était auprès de moi ; on lui remplit son verre mais, contrairement à l'usage, il n'y porta pas ses lèvres, il s'excusa, il n'avait pas soif. Aurait-il fait pareille offense à quelqu'autre qu'un potier ?

Bien mieux, on redoute leur rencontre. Si l'on en trouve un le matin, sur le chemin du souk, on doit s'empresser de dire : « *C'est Dieu que je vois de bon matin* » pour éviter un événement fâcheux.

Aussi, le potier vit-il souvent à l'écart, comme un paria. Dans les villes, son atelier est hors les murs et nos écoles recrutent difficilement des jeunes gens qui veuillent apprendre à faire les poteries de luxe, pourtant recherchées par les touristes et de vente rémunératrice (1).

On sait qu'il est des pays où l'on ne peut prononcer certains mots devant un four, sans nuire à la cuisson des poteries. L'informateur affirme n'en pas connaître. « Comment pourrait-il y en avoir ? » dit-il, et la raison qu'il en donne est suggestive : « On ne va jamais chez un potier si l'on n'a pas besoin de lui... Et, dans le cas contraire, on passe à l'écart ».

Cependant, il ajoute que les enfants connaissent certaines phrases que le potier redoute ; ils savent qu'en disant : « *Ya khali* » (*ô mon oncle maternel*), ils lui feront cesser son travail. La raison ? Je l'ignore. On comprendra mieux pourquoi le potier craint de leur entendre crier : « *Teherres* » (*il s'est cassé* !). Ce mot qui éveille une redoutable association d'idées, ne peut

(1) Je dois à M. Brunot cette remarque si topique sur la pensée des indigènes à l'égard du potier.

manquer de nous rappeler le mauvais génie des fourneaux, le « Brise-tout », du poème homérique dont l'intervention « apporte des maux infinis ».

Mais qu'on ne voie pas dans le potier une éternelle victime, désarmée contre la malignité des enfants. Il sait conjurer leurs maléfices. Et, pour cela, il invoque en ces termes, celui qui l'a initié : « ***Puisse sa main devancer la mienne et sa baraka me protéger.*** »

Le potier n'aurait pas un type particulier ; ce ne serait pas un saharien. « On le reconnaît seulement à ses mains calleuses », dit l'informateur ; généralement, il est originaire de la tribu. Il n'y aurait pas de potières, mais les vieilles femmes aident leur mari ou leur fils ; elles peuvent même les remplacer. On verra plus loin que ce renseignement n'est pas rigoureusement exact. Il y a des potières chez les Zaër, mais à vrai dire, celles que j'ai connues étaient originaires d'autres tribus.

La poterie au point de vue commercial. — Le potier ne se met pas au travail la veille du marché ; il confectionne des pots durant toute la semaine. Les grands froids arrêtent seuls son industrie. Il porte ses produits au souk où il les vend ; mais dans son douar, il les échange.

Il arriverait que des étrangers, des gens de douars lointains vinssent acheter des poteries en vrac, de sorte que les potiers ne suffiraient pas toujours à la commande.

La terre. — L'informateur connaît tout particulièrement les gisements des Oulad Omrane (Mkhalif) et des Chorfa El-Qadriyn (Oulad ʿAli). En général, la terre n'est pas vendue ; si le propriétaire fait quelques difficultés, on le paie, à la fin de l'année, en pains de sucre.

Cette terre est pulvérisée au moyen d'un instrument appelé *el-mehacha* (1) ; c'est une sorte de faucille dont la lame n'est guère plus recourbée que celle d'un sabre et qui est munie d'un manche de bois.

Chaque potier a, sous sa tente (ou auprès de sa tente, comme on le verra), une fosse peu profonde et tout à fait rudimentaire. Il ne faut pas en être surpris. La mobilité des douars suffirait à expliquer cette particularité.

Le potier arrose d'eau la terre dont il a rempli la fosse. Le lendemain, elle est en état d'être modelée, après avoir d'ailleurs été triturée avec *el-mehacha*.

(1) En arabe classique *mehachcha* = petite faucille et aussi pique-feu.

Le support. — Le potier Zaër ne connaîtrait pas le tour et il modèlerait sa poterie sur un support que l'informateur appelle *el-mellassa* (1) ; ce mot existe dans le vocabulaire du maçon où il désigne l'instrument qui sert à lisser le mortier ; mais *el-mellassa* des potiers est rond.

Il y a des supports de deux dimensions qui sont évidemment en rapport avec le diamètre du fond des poteries. Sur les petits, le potier modèlerait tout particulièrement les *borma*, récipients où l'on met le beurre et le lait.

L'informateur ne connaît pas le mot *l'qaleb*, tout au moins dans le sens de support que lui donnent les Algériens (2). Il désigne, sous ce nom, un compas fait d'une baguette flexible que l'on infléchit et dont les bouts sont reliés par une cordelette. C'est un instrument dont se servent les potiers inhabiles, pour délimiter la base des pots qu'ils ont à confectionner. Les potiers plus expérimentés y ont recours lorsqu'ils ont reçu commande d'une poterie de dimension donnée.

Modelage. — Le potier Zaër modèlerait la poterie sur un support mais pas, comme on pourrait le croire, à la manière des potiers d'Algérie ou du Zerhoun. Il mouillerait le support, grâce à quoi la poterie ne serait pas adhérente et il travaillerait non point en faisant tourner le plateau, mais en faisant tourner la poterie devant lui. Il lui arriverait même de tourner autour de la poterie. Je n'aurais eu garde d'enregistrer ce renseignement inattendu si l'informateur ne m'avait paru doué d'un sens d'observation peu commun et surtout si ses affirmations ne m'avaient été confirmées par M. Arnaud, interprète, qui m'a dit avoir vu un indigène travailler ainsi, en 1912, à proximité du poste de N'khreila.

Cette technique si primitive pourrait expliquer la facture très grossière de poteries qu'H. Basset m'avait montrées en 1918.

Décoration. — Elle est faite après séchage sur une flambée de paille (?) Cette décoration est assez rudimentaire. J'ai vu, à la foire de Rabat, en 1917, des poteries rouge brique, non lissées, mal modelées qui portaient un décor incisé, plus compliqué qu'on ne le trouve, à l'ordinaire, sur des

(1) *Mellâssa.* Dozy (*Supplément aux dict. arabes*) donne le sens « truelle » (d'après Dombay, *Grammatica linguae Mauro Arabicae*).

(2) D'après A. Van Gennep, *Etudes d'ethnographie algérienne.* Paris, E. Leroux, 1911, p. 28, Au sens classique, *qaleb* = moule.

poteries mieux travaillées. L'une était ornée d'une rangée de croix de Saint-André alternant avec un couple de traits verticaux ; l'autre, qui avait la forme d'une bouilloire européenne, avait la panse cerclée de quatre lignes parallèles reliées par des V horizontaux ; ces lignes seraient tracées au moyen d'un petit instrument appelé *mecherda* (1) et qui a la forme d'un couteau.

Four. — Sur le sol, un cercle de pierres très espacées ; pas d'excavation même légère. Pour combustible, de la paille en été, en hiver du liège dont on recouvre les pots.

Corrections après cuisson. — Ce rachevage mériterait d'être appelé truquage : on corrige les imperfections de la poterie (par exemple les trous dûs à l'inclusion de petites pierres) au moyen de la terre qui sert à effacer les versets du Livre saint tracés sur les planchettes des écoliers.

Diverses sortes de poteries. — Il y a, chez les Zaër, deux sortes de poteries :

Les *poteries boudjebar* ;

Les *poteries qellal.*

Poteries boudjebar. — *Boudjebar* est le nom d'une argile que l'on trouve en terre *remel.* Ses gisements sont à 1 mètre, 1 m. 50 sous le sol. La poterie *boudjebar* se reconnaît à ce qu'elle présente des paillettes brillantes. Très grossière, elle va au feu de bois. Sa faveur vient de sa résistance, mais elle n'a pas l'élégance des poteries citadines. Parmi ces poteries, les plus communes sont :

La *zlafa*, plat creux comme une gamelle, dit l'informateur, sans anse, à bords évasés ;

L'*halab*, cuvette dont le fond a environ 0 m. 40 ; elle serait destinée aux mosquées et aux écoles coraniques, pour les ablutions ;

La *khabia*, petite jarre pour l'eau ou le lait.

Poteries qellal. — Elles sont faites d'une terre très fine, qui est extraite de gisements en terres *tirs* et plus spécialement *hamri.* Lorsque le gisement, ajoute l'informateur, est dans une plaine ou sur un plateau, il faut aller chercher le *qellal* assez profondément ; mais, sur les mamelons (*koudial*) il affleure.

(1) Arabe classique : *machrifa* = scarificateur.

Avec cette terre, le potier fabrique :

Le *fekhar*, couscoussier ;

Le *tajine*, pour cuire les mets : on place le tajine sur un plat *boudjebar* afin qu'il n'ait pas le goût de fumée ;

La *guessa'a*, plat à rouler le couscous ;

Le *tahhan*, sorte de guessaa trouée au milieu, où l'on met le moulin à bras ; il sert à recueillir la farine (1).

Le *baguiâ*, bol enduit de goudron qui sert à puiser l'eau.

Il existe enfin une poterie appelée *khebbaz*. Je ne saurais dire si elle est *boudjebar* ou *qellal*, mais elle est intéressante à un autre point de vue. Son nom a un sens péjoratif ; il n'est pas convenable de le prononcer devant quelqu'un.

Celui qui entend le mot *khebbaz*, le matin, au moment de se rendre au souk, doit renoncer à son projet ; s'il l'entend au moment de s'endormir, il doit rester éveillé, sinon il lui arrivera malheur.

Pour ne pas froisser quelqu'un, ni lui nuire, il ne faut pas dire *khebbaz* mais *ferrah*.

Et l'informateur ajoutait : « Quand on t'aura confirmé ce que je viens de te dire, n'en conclus pas que je suis de basse condition parce que j'ai prononcé devant toi le mot *khebbaz*, qui est impoli et de mauvais augure ; je l'ai employé parce que je voulais te renseigner ».

II. Poterie a la tournette

Le potier que j'ai observé, a 65 ans environ. Il travaille chez les Oulad Khalifa. Son père, originaire de la fraction, lui a appris le métier ; il prétend cependant que les potiers Zaër viennent généralement des Beni Mousa (Tadla). Il est tous les jours à la tâche et n'abandonne son travail que les jours de pluie et les jours de souk où il va vendre ses poteries.

Atelier. — Son atelier est tout à fait rudimentaire. Pouvait-il en être autrement dans un douar ? Il comporte, hors la tente, un petit trou de 0 m. 80 de diamètre et de 0 m. 10 de profondeur destiné à recevoir le *boudjebar* ; sous la tente, près du bord, une tournette. Et c'est tout.

Il travaille, assis sur un petit sac de paille ; à sa droite, est un petit

(1) Je n'ai pas eu l'occasion de voir le *tahhan*.

récipient rempli d'eau ; à sa gauche, un peu de cendre, quelques supports, un caillou roulé qui sert d'estèque.

La tournette. — La tournette comprend deux parties : un plateau rond, véritable girelle et un axe (pl. I, fig. 1 et 2 et pl. II, fig. 1).

Le plateau, fait en thuya, a 0 m. 48 de diamètre ; à son centre, il est percé d'un trou que traverse une tige de fer plantée dans un pivot.

Le pivot, gros comme le bras, est en thuya également. Il est terminé par une surface horizontale plan-convexe qui s'emboîte dans une surface plan-concave, creusée dans la surface inférieure du plateau. La tige de fer, est-il besoin de le dire, se dresse au centre de la surface plan-convexe et traverse le plateau au centre de la surface plan-concave qui correspond avec le centre du plateau ; elle dépasse le plateau de quelques centimètres, de sorte qu'on peut dire qu'elle fonctionne comme un axe. La véritable articulation est constituée par l'emboitement des surfaces plan-convexe et plan-concave qui sont absolument polies (1).

Le pivot est fiché en terre de telle sorte que le plateau-girelle est à 0 m. 15 au-dessus du sol.

Cette tournette diffère donc totalement de la tournette du Bas-Congo, figurée dans la *Céramique primitive*, de Franchet, d'après les Annales du Musée de Tervueren (2) ; la surface inférieure de la girelle congolaise repose sur un plancher fixé sur le sol ; elle a un pivot assez semblable à celui de la machine marocaine, mais il n'y a pas d'axe qui traverse le plateau.

Le support. — Le support du potier des Oulad Khalifa a la forme d'un disque ; son diamètre est de 0 m. 33 environ ; il est fait d'un morceau de liège et porte le nom du liège lui-même, *ferchia* (pl. IV, fig. 4). Il est, d'ailleurs, commun que le support soit désigné par le nom de la matière dont il est fait ; les potiers braber l'appellent *louḥa*, parce qu'ils le font avec une planche (*louḥ*) et le support en pierre du potier de Karia (Cheraga) porte le nom d'*hajra* (pierre). Nous avons vu, cependant, que l'informateur Zaër appelle le support *el-mellâssa* et l'assimile ainsi au lissoir des maçons parce qu'il est lisse comme lui ; à Fès, le support est appelé *ṭbâk* (3), pla-

(1) L'articulation est graissée avec du beurre.

(2) L. Franchet, *Céramique primitive*. Paris, P. Geuthne, 1911, p. 54.

(3) A. Bel, *Les industries de la céramique à Fès*. Alger, J. Carbonel ; Paris, E. Leroux, 1918, p. 75.

teau. C'est dire que le support ne porte jamais un nom qui nous renseigne sur son usage primitif.

Le rôle technique du support est double :

1° Il permet un tournage rudimentaire et c'est à ce titre qu'on le tient pour l'ancêtre du tour ;

2° Il facilite le transport des poteries avant leur cuisson.

Mais fut-il primitivement un tour ou un appareil de transport ? Je ne connais, au Maroc, aucune technique qui permette de répondre à cette question. Il n'en est pas de même dans la région de Tombouctou. Là, les femmes font leur poterie sur un morceau de natte (1). Pratique, très primitive qui nous révèle ce que fut le support à ses début : un *isolateur* qui empêcha l'adhérence de la glaise au sol et permit à celui qui l'imagina de faire tourner la poterie devant lui, au lieu de tourner autour d'elle.

Le support eût donc une bien humble origine et le souvenir en persiste dans les appellations actuelles qui le désignent : aucun n'évoque sa fonction actuelle. Il fut, sans doute, appelé « natte » (ou « feuille », ou « chiffon »), tout simplement ; et, pour la même raison, les ouvriers d'aujourd'hui l'appellent « liège », « bois » ou « pierre », sans préjuger de son rôle.

La terre. — Elle vient de Loqsaïma ; on la trouve en terrain sablonneux dit *remel*. C'est du *boudjebar*. Le potier l'emploie mélangée à du *tadekka*, qui est de l'argile mouillée. Quelle différence y a-t-il entre le *tadekka* et le *boudjebar* ? Je ne saurais le dire. Faute d'avoir pris des échantillons des deux terres, je ne déciderai pas laquelle des deux hypothèses suivantes est la vraie : ou le *tadekka* et le *boudjebar* constituent deux terres différentes, ou le *tadekka* est du *boudjebar* pourri que le potier mélange à du *boudjebar* qui n'a pas subi la même préparation, pour le rendre plastique. Je crois, pourtant, à l'exactitude de cette dernière hypothèse.

Confection de la poterie. — Le potier s'asseoit sur un petit sac de paille, les deux cuisses fléchies sur le tronc, les pieds tangents aux bords de la tournette. Son premier souci est de fixer la *ferchia* sur la tournette et, pour cela, il dispose sur cette dernière, trois petits pains de terre, cylindro-coniques de 0 m. 10 environ. Ces pains paraissent bien hauts, mais le *ferchia* ne peut manquer de les effondrer ; ils doivent cependant avoir assez de

(1) Dupuis Yacouba, *Industrie et principales professions des habitants de la région de Tombouctou*. Paris, E. Larose, 1921, p. 80.

résistance pour qu'il reste un certain espace entre la face inférieure de la *ferchia* et la face supérieure du plateau ; car, on se le rappelle, l'axe de la tournette dépasse le plateau.

1° *Tournette = support.* — Le potier commence le modelage en façonnant une boule de terre ; il l'aplatit ensuite (elle prend alors, nous a dit l'informateur, le nom de *khobza*) (1) et la pose sur la *ferchia* qu'il a saupoudrée de cendres (pl. II, fig. 1). Il y pratique une cavité avec le poing, puis il l'évase et l'élargit avec le bord cubital de la main. Ce premier travail est très grossier et le fond de la poterie conserve la marque des doigts qui ont laissé des sillons profonds (pl. II, fig. 2).

Le potier creuse une gorge sur la face interne des rebords de cette coupelle massive, qu'il a faite, on peut le dire, à coups de poing ; il arrive à confectionner ainsi un récipient très grossier, dont les bords sont retournés en dedans (pl. II, fig. 3). C'est en redressant cette courbure qu'il élève la paroi du vase ; puis, il façonne un colombin qu'il aplatit en ruban et fait adhérer à la poterie, en posant une main à plat sur la face externe du vase, l'autre main les doigts fléchis sur la face interne. Il fait une nouvelle gorge, pratique un nouveau redressement, toujours avec ses deux mains, la gauche soutenant la poterie à l'extérieur, la droite, les doigts fléchis, faisant pression et donnant à la paroi la forme et l'épaisseur désirées (2).

Arrivé à ce point du modelage, le potier double le fond de la poterie d'une galette de terre ; on verra plus tard pourquoi.

Puis, il reprend son travail d'exhaussement de la paroi ; il fabrique de nouveaux colombins, de nouveaux rubans et les applique comme précédemment (pl. II, fig. 3).

Au cours de ce travail, le potier se sert de la tournette comme d'un support ; il travaille comme l'ouvrière rifaine du Zerhoun, dont j'ai décrit, ailleurs, la technique (2). Comme elle, tantôt il consacre ses deux mains au modelage, tantôt il se sert d'une main pour mouvoir le plateau et, de l'autre, il façonne la glaise. Mais, n'oublions pas que la tournette est beaucoup plus mobile que le plateau ; elle ne se prêterait guère à ce travail si elle n'était maintenue par un frein. Ce frein est réalisé par les pieds du potier qui

(1) Littéralement : « pain ».

(2) Pour ne pas compliquer la description du modelage, je n'ai jamais parlé que du lissage à la main, mais le potier se sert également d'un caillou roulé.

(3) J. Herber, *Technique des poteries rifaines du Zerhoun*, Hespéris, 1922, pp. 241-254.

sont, comme je l'ai dit, tangents à la tournette. Il arrive même que l'un des deux pieds devienne moteur ; il pousse la tournette à petits coups, avec son gros orteil, lorsque les deux mains sont occupées au modelage.

2° *Tournette = tour.* — Jusqu'à ce moment, la mobilité de la tournette autour de son axe, était sans avantage pour le potier ; elle lui était même plus nuisible qu'utile. Il va cesser d'en être ainsi parce que le lissage a d'autres nécessités que le modelage : la tournette doit fonctionner désormais comme un véritable tour.

Alors se pose la question du moteur : le potier a ses deux mains occupées par le lissage ; la façon dont il est assis ne peut laisser à ses pieds une liberté suffisante pour actionner rapidement la tournette et on sait que cette dernière n'a ni le diamètre ni l'épaisseur d'un volant.

Il lui faudra donc un aide. C'est généralement à sa femme qu'il a recours. Elle s'asseoit devant lui, à même le sol, la tournette entre ses jambes allongées. De ses mains elle saisit le disque de bois (et non point la poterie, comme l'avait fait précédemment le potier) et le fait tourner avec une grande rapidité. Qu'on ne croie pas que le potier va instantanément changer de technique et qu'on ne s'attende pas à voir la silhouette de la poterie onduler entre ses doigts, comme il advient avec la terre éminemment plastique employée sur le tour à volant ; la consistance de la terre *boudjebar* ne permet ni d'aussi rapides, ni d'aussi complètes transformations. Le vase avait une forme sensiblement cylindro-conique : le potier va se borner, grâce au galet mouillé (à l'intérieur) et à l'estèque de roseau (à l'extérieur) à en évaser le bord ; il va surtout lisser sa paroi. Ce travail n'est pas sans danger ; le lissage qui s'aide du mouillage, diminue encore la résistance de la poterie en amincissant ses parois. Il lui faut un soutien : une corde de *doum*, nouée autour de la panse, en jouera le rôle (pl. II, fig. 5). Grâce à quoi, le potier rachèvera la base de la poterie et fera disparaître les grossières bavures qui l'entourent.

3° *Tournette = plateau.* — Mais il s'en faut que la poterie soit achevée. Jamais ces potiers primitifs n'arrivent d'un coup à la fin de leur travail. On ne saurait parler à leur sujet de tâtonnements car ils utilisent avec une adresse remarquable leur technique complexe et maladroite. Il semble qu'ils règlent la confection de leur poterie comme au scénario, ils la font en plusieurs actes.

Nous avons vu la tournette utilisée comme un plateau, premier acte ; puis comme un tour, deuxième acte. Elle va redevenir plateau. Après quoi, elle sera tour, une deuxième et dernière fois.

Suivons en effet le travail du potier : comme la tournette cesse de fonctionner comme un tour, il n'a plus besoin de l'aide de sa femme. Elle se retire ; lui, se remet à faire des rubans de glaise qu'il applique sur le bord supérieur du vase, en faisant tourner la tournette à petits coups. A nouveau son pied est parfois moteur ; souvent aussi il est frein. A ce moment, le pot présente un aspect bizarre, avec sa panse bien lisse et son bord supérieur informe et grossier. C'est que ce bord doit être épais : il va servir à l'exhaussement de la paroi (Pl. II, fig. 5).

Le potier d'ailleurs, a toujours recours au même tour de main : création d'une gorge à concavité interne, mouillage au chiffon, redressement de la gorge, modelage avec les deux mains, mobilisation de la tournette avec le pied. A noter que la tournette au cours de cet acte ne tourne pas toujours dans le même sens : le potier la fait aller de gauche à droite ou de droite à gauche selon les nécessités du modelage : elle est utilisée à ce moment et comme un plateau, et comme le tour primitif des Braber.

4° *Tournette = tour.* — Un dernier lissage est, on le comprend, indispensable. Après avoir fait reprendre à sa femme son rôle de moteur, le potier commence par régulariser le bord supérieur de la poterie en le coupant au couteau et en le passant au chiffon mouillé ; puis il lisse la partie de la paroi qu'il a exhaussée en s'efforçant d'effacer toute trace de démarcation entre cette paroi et la panse de la poterie.

Ornementation. — Reste l'ornementation de la poterie. Elle est très rudimentaire. Tantôt le potier fixe sur la poterie une cordelette de terre où il fait des encoches : tantôt il trace quelques lignes sinueuses avec un morceau de bois pointu ; tantôt il trace deux lignes parallèles dont il orne l'intervalle de petits traits verticaux (Pl. II, fig. 7).

Séchage et confection du fond de la poterie. — La poterie, malgré l'ornementation dont elle vient d'être parée n'est pourtant pas terminée : le potier s'est préoccupé de la panse, du bord, de l'orifice, mais il en a négligé le fond. Il l'a simplement doublé d'une épaisse galette de terre qu'il n'a ni modelée, ni lissée... On va voir comment il lui donnera sa forme définitive.

Lorsque la poterie, qui a été portée en plein air (Pl. I, fig. 1), commence de sécher, elle se détache spontanément du support. Alors le potier la prend entre ses mains ; il introduit son poing fermé dans la concavité et en exerçant une pression prudente sur le fond, il arrive à le bomber et à lui donner la forme arrondie (1).

Dernier lissage portant sur le fond. Cette fois, la poterie (la *borma*) est prête pour la cuisson. Elle ne sera mise au feu, est-il besoin de le dire, qu'après une nouvelle dessication.

Four. — Il n'y a pas grand chose à dire du four Zaër. C'est le four de la Rifaine, du Beni Mtir, du Beni Mgild. Le Zaër cuit sa poterie en plein air, à même le sol. Pas la moindre excavation. Un petit bourrelet de terre de quelques centimètres de haut autour du foyer. Quelques pierres éparses. Pour combustible, du bois, de la paille, du doum, la paille dessous, le bois dessus.

Variétés de poteries — Est-ce défaut d'habileté, est-ce l'effet d'une spécialisation dont la cause est loin d'être évidente, le potier des Oulad Khalifa ne fait pas toutes les sortes de poteries utilisées par sa fraction : il ne modèle que la *borma* (Pl. I, fig. 1 et Pl. IV, fig. 7) et le *ferrah*, grand plat à rebords peu élevés et inclinés à 45°.

III. — Poteries au moule

J'ai observé la fabrication de cette poterie au douar Mouajeb, chez les Oulad Zid.

L'Artisan. — Elle est l'œuvre d'une femme, originaire de Sidi Raḥḥal, qui habite la région depuis un an et demi. Cette femme en réalité, ne travaille pas seule ; elle est aidée par sa fille, aide capitale, on le verra, étant donné les particularités de sa technique.

Elle est à sa tâche tous les jours, sauf les jours de pluie. Elle cuit ses poteries la veille du souk où elle les vend ; dans son douar, elle les échange contre des denrées.

(1) Les poteries portent toujours la trace de cette façon de modeler les fonds. Elles présentent un angle plus ou moins marqué à la jonction de la panse et du fond qui est comme la marque de cette fabrication : l'existence de cet angle sur une poterie d'origine inconnue pourrait en révéler la technique tant elle est spéciale.

D'ores et déjà, l'industrie de cette potière nous apparaît avec des caractères très particuliers : elle ne travaille pas par occasion, selon les besoins familiaux, ainsi que les potières Kabyles ou les potières du Zerhoun ; la poterie est son gagne pain ; elle est potière de profession, c'est-à-dire qu'elle exerce son métier dans des conditions qui sont habituellement réservées aux hommes. Son « cas » infirme donc tout ce que nous savons de la poterie féminine dans l'Afrique du Nord.

Notons qu'elle est étrangère à la tribu et que son métier ne doit pas être lucratif ; elle paraît misérable.

Atelier. — Son atelier est aussi rudimentaire que celui du potier des Oulad Khalifa. Comme lui, elle travaille sous la tente, tente de pauvre, petite, en loques.

Son outillage est limité. Que lui faut-il?

Un moule? Ce moule est constitué par un pot.

Un réchaud? C'est le modeste mejmar de la famille.

Un lissoir? C'est un morceau de bois. Elle l'appelle *mellassa*, lui donnant ainsi le nom que l'informateur attribuait au support (Pl. IV, fig. 6). Nouvelle incertitude de l'onomastique dans les techniques de la poterie. Elle a bien un succédané du support ; mais il est constitué par un plat, assez creux, rempli de cendres et, lui non plus, ne porte pas de nom.

Quant à la poterie qui sert de moule, elle l'appelle à juste titre *l'qaleb*, Il n'y a donc rien de commun entre *l'qaleb* des Algériens (1) et celui de notre potière.

Devant la tente est une petite fosse de 0 m. 60 de diamètre environ et de 0 m. 20 de profondeur. C'est là qu'elle met sa terre. Elle ne l'y laisse que peu de temps.

La terre. — La terre, *boudjebar*, vient de Daïdia (2). E le l'emploie seule, sans mélange, par conséquent sans dégraissant. Ce n'est pas la première fois que je signale cette absence au Maroc (3).

(1) A. Van Gennep, *op. cit.*, p. 28. La potière emploie ici le mot *l'qaleb* dans son sens classique.

(2) Je ne saurais dire si ce Daïdia et le Daïdiar, cité par la *Mission scientifique du Maroc*, ne sont qu'un même lieu.

(3) J. Herber, *Technique des potiers Beni Mtir et Beni Mgild*, in *Memorial H. Basset*. Paris, P. Geuthner, 1928, vol. I, pp. 317-18.

Confection de la poterie. — Chez les Hausa de la Nigérie septentrionale, nous dit A. J. N. Tremearne, la poterie au moule est ainsi faite : l'artisan moule d'abord une calotte de glaise, puis la met à sécher, et « quatre heures plus tard environ » y ajoute des boudins (1).

Les potières du douar Mouajeb visent le même but, mais elles l'atteignent d'une autre façon. Tandis que la poterie Hausa est faite en deux temps, séparés comme on vient de le voir par un long intervalle, la poterie Zaër est l'objet d'un séchage tout différent : on peut dire qu'il est *activé* et *fragmenté*, activé grâce à l'action du feu, fragmenté parce qu'il est réalisé au cours d'une série d'entr'actes échelonnés le long du modelage. Les potières en effet, *mènent de pair la fabrication de deux pots* ; l'une se charge principalement du modelage, l'autre du séchage et elles échangent au moment opportun, l'ébauche de poteries qu'elles ont chacune en main.

M. de Zeltner (2) a décrit une technique qu'il a observée à Nioro et qui est tout à fait comparable à la technique Zaër, mais elle en diffère par ce fait que la potière soudanaise ne modèle pas deux pots simultanément. Peut-être la sécheresse de l'atmosphère au Soudan lui permet-elle de travailler ainsi ; d'ailleurs elle n'a recours, pour sécher l'argile et assurer la solidité de la poterie, à aucune des précautions dont je vais parler (3).

Il est à peu près impossible de consigner tous les détails de la technique de la potière des Oulad Zid, puisqu'on a peine à en suivre les phases lorsqu'on en est le témoin oculaire. Aussi ai-je volontairement simplifié la description. On voudra bien admettre que chaque ligne de points indique que l'ouvrière modeleuse a passé à sa compagne « la sécheuse », la poterie qu'elle avait en mains et a reçu d'elle en échange une nouvelle poterie qu'elle modèlera jusqu'au moment où elle pourra reprendre la première poterie, maintenue pendant ce temps auprès du feu.

A mon arrivée au douar Mouajeb, les deux potières sont à l'ouvrage. La « modeleuse » fait chauffer un pot usagé sur une mejmar où brûle de la racine de doum ; avec minutie, elle l'expose à la petite flamme de ce modeste foyer.

(1) A. J. N. Tremearne, *Pottery in Northern Nigeria*, Mars, 1910, n° 57, p. 103, cité par A. Van Gennep, *op. cit.*, p. 21.

(2) Fr. de Zeltner, *Notes sur quelques industries du Soudan français* (L'Anthropologie, t. XXVI, 1915, pp. 229 et sq.).

(3) Je dois signaler que le temps était très humide le jour où j'ai vu travailler la poterie des O. Zid et qu'il est même tombé plusieurs ondées.

Devant la tente, la « sécheuse » bat la terre avec le dos d'une faucille et la pétrit avec soin.

Bientôt, la « modeleuse » va s'asseoir au jour, près du bord de la tente ; elle place devant elle, debout, mais le fond en l'air, le pot qu'elle vient de chauffer : c'est le moule, elle le revêt d'un linge humide « pour que l'argile (dont elle va le recouvrir) ne se fendille point ». (1). Alors elle prend un bloc de glaise et l'étale sur le moule qu'elle fait tourner sur son axe pour s'assurer que la couche est uniforme. Elle le lisse d'abord à la main, puis au lissoir, *el-mellassa*. Elle réalise de la sorte une calotte de terre, semblable à une chéchia, mais dont les bords sont irréguliers (Pl. III, fig. 8).

Ce travail achevé, elle sépare la calotte du moule en retournant le pot et elle la pose dans un plat rempli de cendres qui va servir de support ; elle la laissera d'ailleurs quelques minutes dans cette position afin que l'argile acquière quelque solidité en séchant (Pl. III, fig. 9).

. . . . . .

Un moment plus tard, elle reprend calotte et plat-support, et recommence le lissage de la calotte, mais cette fois à l'intérieur comme à l'extérieur. Pour faire ce travail, elle manœuvre le plat de cendre comme le support des potières du Zerhoun : sa main gauche, main de soutènement, est à l'intérieur, tandis que la droite manœuvre à l'extérieur le lissoir humecté d'eau. Mais elle a dû prendre une autre précaution : sa collaboratrice lui a fait passer de la braise sur un petit tesson qu'elle a placé au fond de la calotte afin de combattre l'humidité de la glaise...

. . . . . .

Elle entreprend ensuite de régulariser les bords du vase avec de petites pincées de terre ; puis, elle se préoccupera de modeler la partie supérieure de ce vase et le goulot. Pour cela, il lui faut transformer la calotte en un ovoïde. Elle prend des pincées de terre qu'elle applique sur les bords de la poterie dont elle veut exhausser et retrécir simultanément la paroi. Ce travail est d'une lenteur extrême. Il faut l'avoir vu pour comprendre combien il paraît inhabile et combien il est adroit ; la plus minuscule des maladresses amènerait l'effondrement de la poterie.

La « modeleuse » prend donc une pincée de terre, l'applique sur la poterie, l'y incorpore, la passe au lissoir, puis fait tourner d'un petit

(1) Le moule doit être très chaud, car on voit se dégager du linge une abondante vapeur.

angle le support, ajoute une nouvelle pincée de terre, refait les mêmes gestes, inlassablement, et ne les interrompt que pour réaliser un lissage plus étendu avec les deux mains. Avec quel soin elle met deux ou trois doigts de sa main gauche à l'intérieur du vase pour soutenir la pression de la droite qui s'efforce et de lisser la glaise et de réaliser un goulot !

. . . . . .

Lorsque la poterie a, sous l'action de l'air, ou grâce au voisinage du feu, acquis la consistance voulue, la potière entreprend d'ajouter un rebord au goulot. La chose paraît facile, elle comporte néanmoins deux temps. Au cours du premier, elle fixe un ruban d'argile bien humecté, bien travaillé ; elle l'applique verticalement, employant pour cela les deux mains qui sont tour à tour actives ; puis après une courte pause, elle prend ce rebord entre ses doigts, l'éverse à petits coups, le lisse (1). A ce moment la poterie est achevée ou du moins, il ne restera qu'à fixer sur sa panse des anses ou des oreilles si le vase en comporte. La dessication définitive se fera sous la tente ; elle se prolongera jusqu'au jour de la cuisson.

J'ai simplifié, je le répète, pour la commodité de la description, les avatars de cette poterie qui passe constamment des mains de l'une des ouvrières à celles de l'autre. Peut-être ai-je réussi à donner une idée de la lenteur du travail et de l'application de l'ouvrière pour transformer cette calotte moulée en un récipient à goulot. J'ai noté quelques entr'actes qu'imposait le souci du séchage au cours de la confection de la poterie, mais j'ai renoncé à spécifier toutes les demandes de braise incandescente, adressées par la potière à son aide. Elles auraient trop souvent interrompu ma description et leur notation cependant aurait seule pu faire saisir les difficultés inhérentes à la technique de la poterie au moule, telle que la conçoit l'ouvrière des Zaër. Elle est la plus difficile, la plus complexe de toutes celles que j'ai vues.

Cuisson. Four. — La cuisson, je l'ai dit, a lieu la veille du souk. Elle a lieu en plein air devant la tente, sur le sol. Pas de trou ; quelques pierres. Un four semblable à celui des Oulad Khalifa.

Diverses sortes de poterie. — La potière du douar Mouajeb ne se borne pas, comme le potier des Oulad Khalifa, à confectionner deux modèles de poterie. Sa fabrication est plus variée.

(1) Pendant cette période de son travail, elle déplace également le support à petits coups.

On trouve dans son atelier :

La *goulla* (Pl. IV, fig. 8), grande cruche, à anse, sans bec, haute de 0 m. 45 environ, qui semble avoir été polie avec un épillet de maïs ;

La *qallouch* (Pl. IV, fig. 3), petite cruche à une anse comme la précédente, sans bec également, mais avec un col mieux formé ;

La *borma*, simple pot, plus haut que large, haut de 0 m. 35, dont la panse à 0 m. 97 de tour et le goulot 0 m. 66 ;

La *brima*, petite borma, mais d'une forme légèrement différente ; elle servait de moule à la poterie faite devant moi ;

La *djebania* (Pl. IV, fig. 5), petit vase plat à bords légèrement évasés ; 0, m 06 de hauteur ; 0 m. 165 de diamètre supérieur ; 0 m. 110 de diamètre inférieur.

Le *hallab*, pot à lait de 0 m. 26 de haut sur 0 m. 155 de diamètre ;

Le *hallab el oudou*, halab pour ablutions. Ils sont de deux formes : l'un d'eux à la forme d'une calotte hémisphérique (Pl. IV, fig. 1) ; à l'une des extrémités du diamètre, elle porte un bec large, grossièrement surajouté, à l'autre extrémité, un tubercule implanté à un ou deux doigts du bord supérieur ; aux extrémités du diamètre perpendiculaire sont des oreilles, très grandes, de la forme du bec et aussi grand que lui. Au point de leur implantation, le paroi n'a pas été évidée, mais elle porte deux trous destinés au passage d'une corde (Pl. III, fig. 10 et 11). Je ne connais pas de dispositions semblables sur d'autres poteries du Maroc. Il est évident que ces oreilles, à concavité tournée vers le ciel, empêchent le liquide qui passe par les trous de se répandre au dehors. Mais sont-elles une invention de la potière? sont-elles en usage dans un autre pays où la potière les aurait connues? Je suis dans l'impossibilité de répondre à ces questions.

Quoi qu'il en soit, ce *hallab*, si curieux par ses appendices, a été manifestement fait au moule. L'autre *hallab* (Pl. IV, fig. 2) est tout différent et laisse à penser que la potière des Oulad Zid possède plusieurs techniques. C'est une marmite à bords droits (0 m. 20 de diamètre sur 0 m. 155 de haut). A l'extrémité d'un diamètre est un bec large et grossier ; aux extrémités du diamètre perpendiculaire sont deux petites anses verticales. Il ressemble aux poteries faites sur le plateau ou à la tournette.

J'ai également acheté à la potière un *mejmar*, fait comme beaucoup de mejmar en deux parties : la supérieure, destinée à recevoir la braise, sen-

siblement ovalaire, percée de trous, avec un tubercule aux extrémités de son grand diamètre ; l'inférieur assez semblable à un pied tourné, plus large à sa base qu'à son sommet. Ce mejmar est orné de deux lignes de demi-cercles imprimés sur la partie supérieure et d'une ligne ondulée sur le pied. Cette ligne ondulée me paraît avoir été tracée à la tournette ou sur le tour. Je ne serais pas surpris que la potière se soit attribuée un ouvrage qui n'était pas le sien.

Considérations sur la poterie au moule au Maroc. — Les poteries au moule du Maroc n'ont fait encore l'objet d'aucune communication, mais on ne peut dire qu'elles y étaient inconnues. M. Laoust qui en a appris l'existence par un informateur, leur consacre deux lignes : « Le travail de la poterie, également féminin s'exécute... (ainsi) : la potière monte l'objet sur un semblable qui sert de moule ». Cette potière travaille dans « les oasis sahariennes du Tidikelt » (1). Retenons cette indication.

Quant à M. P. Ricard, il a vu faire des poteries au moule à Ouzoud. Je transcris ici la note que je dois à son amitié :

« C'est à Ouzoud, sur l'oued du même nom, qui tombe en formant une magnifique cascade, à quelques kilomètres de son confluent avec l'oued El Abid, que j'ai remarqué l'existence d'un atelier de poteries où l'on moule la partie inférieure des grandes amphores dont les femmes se servent pour aller chercher l'eau. Le moule est lui-même une poterie à profil semi-elliptique sur lequel l'artisan applique à la main, aussi régulièrement que possible, une certaine couche d'argile. Lorsque cette forme, par un commencement de séchage, a pris une consistance suffisante, il la reporte sur le tour et la complète par les procédés habituels du tournage. ».

Cette note est brève mais suggestive : elle nous apprend qu'à Ouzoud, la poterie au moule est faite par un homme, et qu'elle est achevée sur le tour. Cette technique est toute différente de ce que nous avons vu chez les Zaër ; ce n'est pas surprenant. Le potier d'Ouzoud et la potière du douar Mouajeb commencent leur poterie de la même façon mais ils l'achèvent d'une manière différente, ayant chacun recours à une technique que nos connaissances sur la céramique dans l'Afrique du Nord auraient pu nous faire prévoir : l'homme se sert du tour et la femme du support.

L'indication géographique que nous donne M. P. Ricard est précieuse.

(1) E. Laoust, *Mots et choses berbères*. Paris, A. Challamel, 1920, pp. 66, n. 2.

Zaër, Sidi Raḥḥal, Ouzoud, Tidikelt, ne faut-il pas en conclure que la poterie au moule, à peine signalée jusqu'à ce jour, est très répandue dans une région du Maroc peu explorée au point de vue ethnographique? Et ne peut on joindre les quatre ateliers connus par une ligne qui se prolongerait très loin, jusque chez les Hausa de la Nigérie septentrionale, où la poterie au moule a été signalée?

On sait qu'il y a trois procédés de moulage à la main : le moulage à la balle, le moulage à la croûte et le moulage à la housse. Les techniques des Zaër, d'Ouzoud et du Tidikelt sont des variétés du moulage à la croûte. On trouverait dans le Rif, le moulage à la balle. M. Bouzar a vu, lors de sa mission auprès d'Abd-el-Krim, des potiers enduire de terre, une cavité pratiquée dans un bloc de pierre ou d'argile. Les circonstances ne lui permirent pas de faire une enquête. Je crois néanmoins devoir publier son observation, à titre de renseignement.

IV. — Commentaires et Conclusions

1° *L'origine des potiers marocains de tribu*

A l'encontre des femmes, pour qui la confection de la poterie est généralement un travail ménager, les potiers marocains exercent une industrie. Leur nombre n'est pas illimité comme celui des potières ; il est en rapport avec l'importance et les besoins de la clientèle.

Bien souvent ces potiers n'appartiennent pas à la tribu ; aussi leur art n'a-t-il pas (comme celui des potières) un caractère tribal. Le potier des Oulad Khalifa, on l'a vu, vient du Tadla ; celui d'El Hajeb (Beni Mtir) (1) est originaire de Tadighoust ; de même celui de Bahlil (2). Le potiers de la région de Meknès ont souvent un type ethnique qui rappelle leur origine méridionale ; beaucoup d'entre eux disent qu'ils viennent de loin, du Sahara. Mais le Sahara de leur pensée n'est pas une entité géographique ; c'est un pays assez vague, de limites indéterminées, qui est au delà de l'Atlas. Et comme personne ne nous a appris qu'il y ait des centres de fabrication au Drââ, soit au Tafilalelt, soit même au Sahara qui puissent

(1) J. Herber, *Technique des potiers Beni Mtir*, etc., cf. supra.

(2) Je parlerai de la poterie à Bahlil, dans une étude qui sera publiée ultérieurement.

constituer une école de potiers, leur imprécision nous laissent penser qu'ils n'étaient pas des autochtones dans le pays qu'ils nous indiquent, que leurs aïeux avaient fait leur apprentissage plus loin, et que leur Sahara n'est que l'avant-dernière étape de leur exode.

La plupart des potiers du bled ont recours à des techniques très primitives ; elles sont d'une grande diversité. On exagérerait à peine en disant qu'ils ont chacun leur technique. S'ensuit-il qu'ils soient tous des inventeurs? Ma pensée est que si leur type ethnique révèle qu'ils viennent de loin, la variété de leurs procédés témoigne qu'ils viennent de pays divers.

Les enquêtes sur la céramique masculine que l'on commence au Maroc, doivent toujours être continuées vers le Sud si l'on veut aborder le problème de son origine : la tournette, hier encore inconnue dans l'Afrique du Nord, a été décrite au Congo ; la poterie au moule (faite en pays Zaër par des femmes, mais industrie d'hommes en d'autres tribus), a été signalée à Ouzoud, dans les Oasis sahariennes du Tidikelt et on la retrouve à Nioro et chez les Hausa.

C'est encore vers le Sud qu'il faut diriger son regard pour comprendre la situation sociale des potiers. Chez les Zaër, on l'a vu, ils sont tenus en marge de la société. Il en est de même dans les autres tribus. Ils vivent à part ; leurs familles se marient entre elles. En fait, ils constituent une caste dont on ne saisit bien la signification que si on la compare aux castes strictement individualisées des société soudaniennes.

La réprobation dont ils souffrent nous apparaît donc comme le souvenir de leur situation sociale dans les civilisations négro-africaines.

Sans doute la Berbérie tourne le dos au Soudan, dont elle est séparée par le désert, et les historiens ont surtout recherché l'empreinte qu'ont laissé les invasions venues du Nord ou de l'Est, mais il faut se garder de méconnaître l'influence qu'à pu exercer sur l'industrie populaire, l'arrivée d'isolés, qui faisant partie des castes honnies du Soudan et des régions voisines, sont montés vers le Nord pour y gagner leur vie et ont porté avec eux leurs techniques. Ces migrations d'individus expliquent la répartition sporadique des procédés céramiques.

Il s'en faut d'ailleurs que cette explication de la dispersion des techniques soit particulière aux potiers, il est bien vraisemblable que l'éloigne

ment des ateliers où se fabrique le batik berbère (1) (Tripolitaine, Gabès, Beni Ouaraïn, Jbala) n'a pas d'autre raison.

***

2° *Le problème des fonds ronds ou arrondis*

Les potiers campagnards qui se servent d'argiles peu plastiques, modèlent sur le moule des poteries à fond rond, et sur le plateau ou la tournette, des poteries à fond plat qu'ils s'efforcent d'arrondir. Ils en arrivent ainsi à faire tous des poteries à fond plus ou moins hémisphérique.

Pourquoi recherchent-ils cette forme spéciale? Est-ce pour satisfaire aux préférences de la clientèle? Je ne le crois pas.

Certes, les populations dont la tente ou la hutte est dressée sur le sol meuble, ne souffrent guère de l'instabilité de ces poteries; elles y ont d'ailleurs paré, soit en les posant dans un creux du sol, soit en les calant avec des pierres, (2) mais elles eussent eu tout à gagner à se servir de poteries à fond plat.

Les poteries à fond rond n'ont d'avantages que pour la cuisson des aliments : la flamme lèche mieux leurs parois. Il ne faut pas conclure que les inventeurs de ces poteries (qui remontent aux tout premiers temps de la céramique) ont été guidés par une pensée aussi utilitaire ; ils subirent tout simplement les nécessités de la technique. *La poterie à fond rond supporte bien mieux la cuisson que la poterie à fond plat; elle a une tendance beaucoup moins marquée à se fendre* (3), de sorte qu'on peut tenir l'invention des fonds ronds pour une des découvertes fondamentales de l'histoire de la céramique. Mais il faut se garder de conclure que le premier potier fut un expérimentateur de génie ; il est vraisemblable qu'il modela un récipient hémisphérique sans connaître les avantages qu'il présentait à la cuisson ; le hasard le servit.

Pour certains auteurs, la poterie à pour origine l'imitation des récipients naturels (3). Leur thèse est soutenable. Si ces récipients étaient

(1) P. Ricard, *Le batik berbère*, Hespéris, 1925, pp. 411-426.

(2) L'invention des pieds a été le complément indispensable de la confection des poteries à fonds ronds ; elle n'aurait pas de raison d'être si les poteries avaient eu le fond plat (à moins qu'elle ne fût inspirée par une pensée artistique).

(3) La correspondance que j'ai eue avec M. Haumont, le savant conservateur du Musée Céramique de Sèvres, m'a confirmé dans cette opinion ; je ne saurais l'oublier et je tiens à lui exprimer ici mes remerciements.

en usage (et qui en doute?) avant l'invention de la poterie, il est tout naturel que les potiers les aient imités. Mais comme la nature n'offre que très exceptionnellement des modèles à fond plat, tandis que les modèles à fond hémisphérique abondent, on n'hésitera pas à en déduire que la théorie dont il vient d'être parlé n'explique pas seulement l'origine de la poterie, mais aussi celle des fonds ronds ; elle nous révèle ainsi les circonstances qui apprirent fortuitement au premier potier, la forme de vase plus apte à supporter la cuisson.

Il n'est pas téméraire d'ajouter que les poteries à fonds arrondis n'ont pas été réalisées tout uniment pour copier la silhouette des poteries à fond rond ; leur forme a été imposée aux potiers par les déboires que leur donna la cuisson des poteries à fond plat.

Si l'on voulait pousser plus loin les hypothèses, on pourrait peut-être dire encore que le récipient végétal n'a pas seulement fourni un modèle au potier, mais qu'il lui a servi de moule. Et par suite, pourquoi certains potiers primitifs n'auraient ils pas imaginé une sorte de poterie « à moule perdu » comparable à ces poteries de l'Uellé qui sont modelées autour d'un bourrelet de fibres végétales combustibles ? (2)

Mais revenons aux poteries marocaines : les potiers ne connaissent qu'un moulage rudimentaire, ils ignorent le moulage en plusieurs pièces. Ils ne savent faire qu'une calotte de glaise et ils sont obligés d'achever leur poterie selon la technique propre à leur sexe : les hommes se servent du tour, les femmes du plateau. Seul le moulage de la calotte échappe donc à la loi de la division sexuelle du travail qui régit les diverses techniques céramiques : il n'en serait pas autrement si cette technique était assez ancienne pour avoir précédé l'instauration des règles qu'imposa par la suite, l'évolution sociale.

***

3° *Vue d'ensemble sur les techniques céramiques campagnardes du Maroc.*

Je n'ai décrit que deux des techniques utilisées chez les Zaër pour la fabrication des poteries *boudjebar* ; je n'ai rien dit de la technique des

(2) L'absence de bec des poteries primitives à laquelle A. Van Gennep attache tant d'importance apporte un appui sérieux à cette thèse sur l'origine de la poterie (*op. cit.*, p. 34).

(2) *Notes analytiques sur les collections ethnographiques du Musée du Congo*, t. II, fasc. I. La Céramique, Bruxelles, 1907, p. 37, cité par A. Van Gennep, *op. cit.*, p. 21.

poteries *qellal* qu'il ne m'a pas été donné d'observer. Cette constatation seule peut nous donner une idée de la variété et de la complexité des techniques céramiques marocaines. Nous voilà bien loin des deux classes de poteries qui seules étaient connues dans l'Afrique du Nord, au moment où A. van Gennep publia son étude — dont l'importance est fondamentale, sur les poteries kabyles. Ces deux classes, je le rappelle, comprenaient :

Les poteries faites par les femmes, modelées sur le plateau et cuites en plein air ;

Et les poteries faites par les hommes, modelées au tour, cuites dans un four.

Je n'essaierai pas de chercher pourquoi les conditions de la fabrication céramique sont aussi différentes en deux pays contigus et je me bornerai à dresser un tableau d'ensemble des techniques marocaines campagnardes *actuellement* connues, (en ne tenant compte que de celles qui ont été décrites et de celles que j'ai observées).

A) *Poteries faites par les femmes.*

a) Modelage sur le plateau, cuites en plein air : sans engobe (Rifaines de Zerhoun, Ghiatha (1)) ; avec engobe (Tsoul, Slès) (2).

b) moulage à la croûte (poteries achevées sur le plateau) (Zaër, Tidikelt).

B) *Poteries faites par les hommes* :

a) Façonnage :

Modelage sur le sol (?) (Zaër) ;
Moulage à la balle (Rif) ;
Moulage à la croûte (achevées sur le tour) (Ouzoud) ;
Tournage sur la tournette (Cheraga, Od. Jema, Zaër ;
Tournage sur le tour : sur le tour rudimentaire des potiers de Bahlil, Braber ; Ntifa : sur le tour plus rapide du potier de Mazagan.

b) Décoration :

Décor imprimé (Rif, Zaïan) ;
Décor incisé (Bahlil, Braber, Cheraga, Od. Jema, etc.) ;

(1) H. Basset, *Les troglodytes de Taza*, Hespéris, 1925, p. 439.

(2) H. Basset, *Cours d'ethnographie marocaine*, professé à l'Ecole supérieure de langue arabe et de dialectes berbères à Rabat, les 7 et 14-2-1919.

Décor en relief, cordelettes, etc. (décoration très répandue mais généralement discrète) ;

Décor peint et fixé par la cuisson (B. Snassen, Rifains du Zerhoun, Slès, Tsoul) ;

Décor peint après cuisson : peinture sur une poterie ne portant pas un autre décor (Cheraga, Od. Jema, Mogador, etc...) ; peinture sur une poterie ornée d'un décor incisé (Cheraga, Od. Jema) ;

Poteries vernissées (Itzer).

c) Cuisson :

Sur le sol avec ou sans entourage de pierres (Bahlil, Beni Mgild, Beni Mtir, Zaër) ;

Dans un creux du sol (Cheraga) ;

Dans un four rudimentaire (Mazagan ;

Dans un four cylindro-conique (Ntifa).

Ce tableau ne tient pas compte des combinaisons qui peuvent se produire entre les divers procédés de modelage, de décoration et de cuisson. Il ne saurait donner une idée adéquate de la complexité des techniques céramiques campagnardes surtout après la lecture d'une étude qui n'est rien de plus que l'exposé d'une enquête d'un jour en pays Zaër.

Il confirme ce que nous avons dit sur la diversité d'origine des potiers marocains. La plupart des invasions dont l'histoire a conservé le souvenir, ont laissé au Maroc, moins de traces que l'arrivée solitaire d'humbles artisans qui ont porté avec eux leurs techniques et ont fait lignée — lignée familiale et lignée industrielle, — dans le pays.

J. HERBER.

الخزانة العامة بالرباط
Bibliothèque Générale

PLANCHES ET LÉGENDES

Pl. I. — *Le potier des Oulad Khalifa*

Fig. 1. — Au premier plan, deux *borma* sèchent en plein air. Au second plan, une tente dont on a relevé le bord pour laisser voir le potier qui modèle une *borma* sur la tournette. Son pied droit appuie sur le rebord de la tournette ; il servira, selon les circonstances, de moteur ou de frein.

Fig. 2. — Le potier modèle la même *borma*. Mais, comme il va se servir de la tournette non plus comme d'un support mais comme d'un tour, il a eu recours à l'aide de sa femme. Elle est assise devant lui, la tournette entre les jambes ; elle s'apprête à faire tourner rapidement la tournette lorsque son mari décidera de parachever le lissage déjà commencé avec les mains et avec l'estèque.

Bibliothèque générale

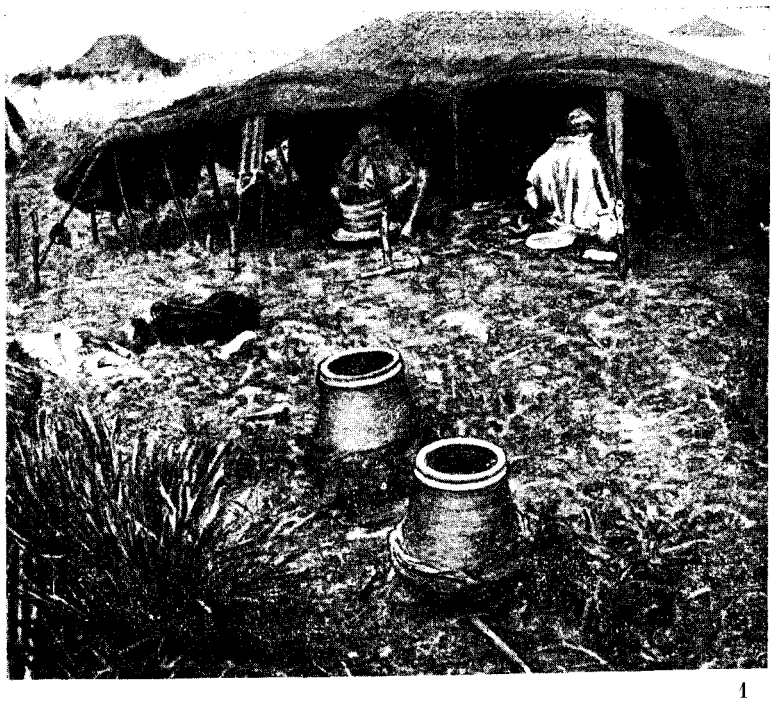

1

2

Pl. II. — *Le modelage des poteries Zaër*

(figures demi-schématiques)

A. *Modelage à la tournette*

1. La tournette Zaër : elle porte le plateau sur lequel est la galette de terre qui est, à proprement parler, le fondement de la poterie.

2. La galette creusée à coups de poing porte la marque des doigts ; les rebords de la poterie commencent à apparaître.

3. Exhaussement de la paroi, préparé par le creusement d'une gorge sur la face interne de la paroi, précédemment ébauchée.

4. Vase cylindro-conique obtenu par l'adjonction successive de boudins et de rubans de glaise. Des bavures de terre entourent la base de ce vase.

5. Une corde de *doum* encercle la partie moyenne du vase pour qu'il ne s'effondre point et le potier a ajouté au bord supérieur du vase une bande de terre dont la surface irrégulière contraste avec le reste de la paroi qui est parfaitement lissé.

6. La bande de terre a été lissée et toute la poterie a un aspect homogène.

7. La poterie, lissée, décorée au moyen de cordelettes de terre ou de traits en creux, n'est pas encore achevée ; le potier doit en bomber le fond, lorsqu'il sera séparé du plateau de liège.

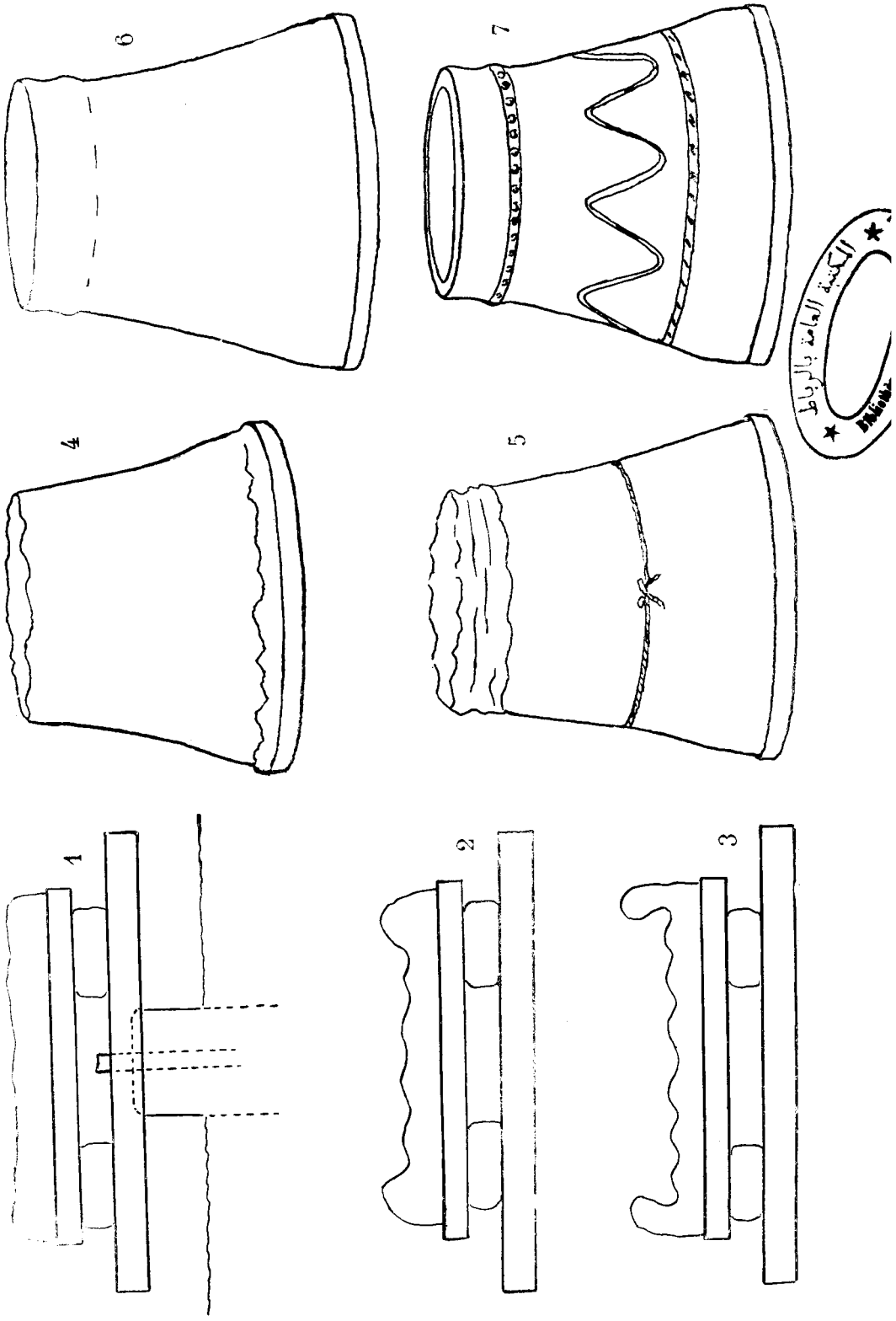

المكتبة العامة بالرباط

Pl. III. — *Le modelage des poteries Zaër* (suite)

B. *Modelage au moule*

8. Une couche de terre (*a*) qui forme une calotte, est appliquée sur le moule (*c*) ; elle en est séparée par un morceau de toile mouillée (*b*).

9. La calotte de terre (qui a été retirée du moule) repose par sa convexité dans un plat rempli de cendres qui sert de support.

10 et 11. Dessins schématiques représentant les oreilles qui empêchent les liquides, transportés dans un *hallab el-oudou*, de se répandre par les trous où passe la corde de suspension.

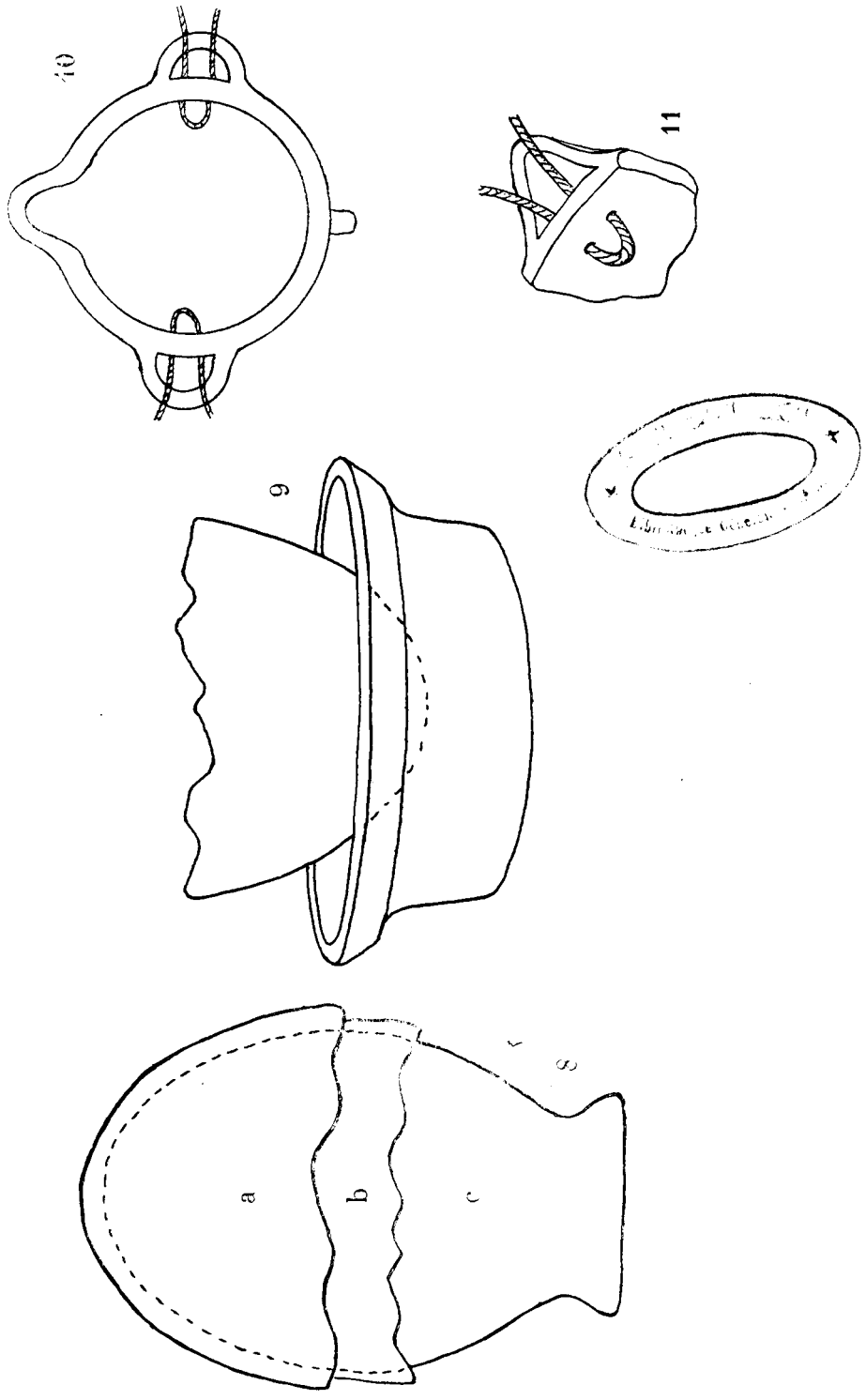
10
11
9
a
b
c

Pl. IV. — *Poteries Zaër* (1)

1. *Hallab el oudou* (poterie des Oulad Zid).
2. *Hallab el oudou* (même origine).
3. *Qallouch* (même origine).
4. Support en liège (*ferchia*) des Oulad Khalifa.
5. *Djebania* (poterie des Oulad Zid).
6. Estèque de la potière des Oulad Zid.
7. *Borma* (poterie des Oulad Khalifa).
8. *Goulla* (cruche des Oulad Zid).

(1) Ces pièces, qui ont été photographiées par les soins de la Direction de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, sont déposées au Musée Henri Basset, à Rabat.

1

2

3

4

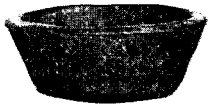

5

6

7

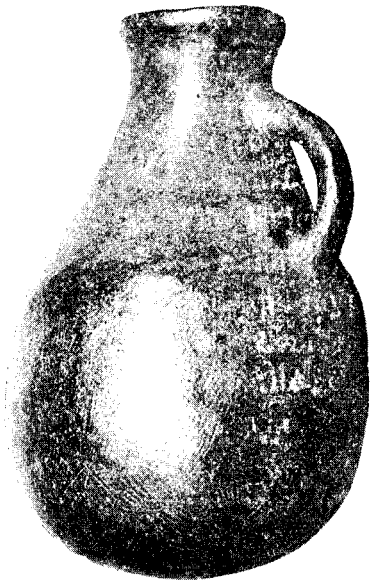

8

LES RAPPORTS DE LA FRANCE ET DU MAROC

PENDANT LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

(1830-1847)

INTRODUCTION

Les rapports du Maroc avec la régence d'Alger et avec la France avant 1830.

Il serait difficile de concevoir les sentiments du gouvernement marocain à l'annonce du différend qui mit aux prises Charles X et le dey Houseïn et de bien comprendre la situation toute nouvelle que la prise d'Alger créa pour la France en Afrique, si l'on ne donnait pas, auparavant, un rapide aperçu des relations qui existèrent pendant les siècles précédents entre le Maroc et les deux puissances appelées à se succéder à l'est de ses frontières.

La communauté de religion et la lutte contre l'Espagnol établi sur le littoral africain auraient pu être des causes de rapprochement entre les souverains du Maroc et les Turcs d'Alger ; mais un antagonisme d'intérêts plus puissant que les liens religieux les opposait les uns aux autres, à tel point que l'histoire de leurs rapports entre 1516 et 1830 pourrait se borner à l'énumération des incursions faites par chacun d'eux sur le territoire du voisin. La domination des Barberousse venait de s'étendre sur l'Algérie au moment où les chérifs saadiens, supplantant la dynastie mérinide, s'établissaient à Marrakech en 1525, à Fez en 1550. La présence des Turcs à Alger interdisait aux nouveaux maîtres du Maroc de suivre la tradition des dynasties précédentes qui, toutes, à leurs époques de puissance, avaient étendu plus ou moins loin vers l'est la limite de leur empire. D'autre part, les lieutenants de la Porte sont, pour les Chérifs,

d'indiscrets voisins. Pendant tout le XVIe siècle au moins, ils songent à former à leur profit l'unité de l'Afrique du Nord pour en chasser plus sûrement l'Infidèle. L'ancien royaume de Tlemcen sera donc le théâtre des luttes qu'entreprendront les deux rivaux pour y asseoir leur domination.

Usant d'une tactique qui avait si bien réussi à Aroudj et à Kheir-ed-Din, leurs successeurs, les beglierbeys, cherchent à plusieurs reprises à s'immiscer dans les querelles intérieures du Maroc pour y faire prévaloir leur influence. Grâce aux Turcs, les prétendants Abou Hassoun, en 1554, et Abd el-Malek, en 1576, entrent en vainqueurs à Fez ; mais, leurs règnes sont trop éphémères pour procurer à leurs alliés les avantages escomptés. En 1580, l'amiral Euldj Ali, à la tête d'une grande expédition, s'apprêtait à combattre le chérif Moulay Ahmed el-Mansour, lorsqu'au dernier moment un contre-ordre de son maître, le sultan de Constantinople, l'empêcha de réaliser le grand rêve de sa vie.

Gouvernée ensuite par des pachas triennaux, puis devenue indépendante de la Turquie avec les aghas et les deys, la régence d'Alger entra dans une période de décadence et dut abandonner tout projet d'extension. Livrée aux factions des raïs et des janissaires, fréquemment bouleversée par l'émeute, elle devint, pour le Maroc, un adversaire moins dangereux. Vers 1647, Moulay Mahammed, venant de Sidjilmassa, s'empare d'Oudjda et de cette base d'opérations organise de fructueuses razzias dans le beylik d'Oran. Impuissant à atteindre et à châtier les troupes chérifiennes, le pacha d'Alger se contente d'obtenir de l'ennemi l'engagement de ne plus franchir la limite de la Tafna. Cette convention défectueuse, qui reconnaissait aux Marocains la possession de la rive droite de la Moulouya, multipliera les occasions de conflit en leur abandonnant la police difficile des tribus frontières. Héritiers politiques des Turcs, nous aurons, plus tard, à supporter les conséquences de cette erreur.

Quand il eut réussi à asseoir solidement son autorité sur toutes les parties de son empire, Moulay Ismaïl songea à reprendre la politique d'expansion vers l'est. A diverses reprises, en 1678, en 1682, en 1692, on le voit chercher querelle aux Algériens. Quatre ans de suite, de 1694 à 1697, il envoie chaque été ses troupes « brûler les blés » des Beni Amer et des autres tribus coupables de relations avec les Espagnols d'Oran. Le Dey n'accepte pas ces empiètements du Chérif. Une suite d'échecs humiliants engagea, après 1701, Moulay Ismaïl à écouter les conseils du

sultan de Contantinople qui l'engageait à « laisser les Algériens en repos » et à « avoir avec eux une bonne et sincère amitié » (1).

En 1795, une expédition de Moulay Sliman sur Oudjda et l'abandon sans combat de cette ville par les Turcs consacre définitivement les droits du Maroc sur cette région.

De 1800 à 1830, les maîtres de l'Algérie continuèrent à être en butte à l'hostilité de leurs voisins, mais celle-ci s'exerça sous une forme beaucoup moins apparente. L'affaiblissement du pouvoir des deys et la haine qu'ils avaient suscitée par leurs exactions provoquèrent dans toute la Régence des révoltes indigènes de caractère xénophobe et religieux; ces séditions furent presque toutes l'œuvre de ces grandes confréries si influentes dans l'Afrique du Nord et particulièrement au Maroc où elles trouvaient de nombreux appuis. De là venaient, en majeure partie, les marabouts agitateurs qui soulevaient les provinces contre l'étranger, quittes à y rentrer en cas de danger. L'insurrection des Derkaoua, en 1806, comme celle des Tidjania, en 1827, fut secrètement encouragée à Fez. Au cours de ces années de troubles, où la domination turque est en péril, il est curieux de signaler deux faits où se révèle la bienveillance du Chérif à l'égard des rebelles et que nous verrons se reproduire, peu d'années après, quand nous entreprendrons, à notre tour, l'occupation de la province d'Oran. En 1808, la ville de Tiemcen, lasse de l'anarchie où elle était plongée, implore et obtient la protection de l'Empereur Moulay Sliman; c'est également en territoire marocain, où il fut poursuivi et battu par le bey Khachan, que se réfugia, en 1827, le cheikh révolté des Mehaya, Ahmed. Par sa situation toute proche de la frontière, Oudjda, où résidait un agent actif et intelligent, était un foyer d'intrigues contre les Turcs et un refuge tout indiqué pour ceux qui se sentaient l'objet de leurs soupçons. Pendant la conquête de l'Algérie, nous pourrons constater, à nos dépens, que cette place ne se départira pas de ce rôle (2).

***

(1) La Martinière et Lacroix, *Documents pour servir à l'histoire du nord-ouest africain*, 1894, t. I, pp. 14-16 et mémoire du consul J. B. Estelle, 29 juillet 1697, *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, 2e série, France, t. IV.

(2) Pour l'histoire des guerres qui eurent lieu entre les Turcs d'Alger et leurs voisins marocains, voir H.-D. de Grammont, *Histoire d'Alger sous la domination turque* (1515-1830), Paris, 1887; La Martinière et Lacroix, *Documents pour servir à l'histoire du Nord-Ouest africain*, 1894, t. I, chap. I, et Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, t. III, Paris, 1891.

La France, avant 1830, n'avait jamais eu, avec les royaumes de Maroc et de Fez, que des rapports assez limités.

Parmi les nations européennes, l'Espagne et le Portugal étaient les seules qui, par leur situation géographique et leur passé de luttes religieuses, pouvaient voir, en Afrique, un champ ouvert à des conquêtes territoriales ou à des croisades contre l'Islam ; au contraire, sous l'Ancien Régime, le Maroc ne nous intéressa jamais que par son trafic ou par ses corsaires.

Nos rapports avec ce pays n'en sont pas moins anciens et, dès la fin du XIIe siècle, on constate, à Ceuta, la présence de négociants marseillais. Les découvertes du XVe siècle et le développement de la navigation qui en découla firent sentir partout l'importance des questions maritimes. En 1533, François Ier envoie une ambassade à Fez et il obtient le droit, pour tous les navires français, de s'abriter dans les ports marocains ; après lui, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Charles IX demandent pour leurs sujets des privilèges commerciaux. En 1577, Henri III établit comme consul de France « ès royaulmes de Marot et de Fez » Guillaume Bérard afin de s'y occuper des affaires de nos nationaux.

Au XVIIe siècle, un élément nouveau vint modifier la situation que les puissances chrétiennes s'étaient faite dans cette partie de la « Barbarie ». L'expulsion des derniers musulmans d'Espagne, en 1609, et leur installation à Rabat et à Salé, furent le point de départ de la grande guerre de course marocaine. Les torts considérables que les corsaires du Bou Regreg firent aux marines chrétiennes contraignirent les puissances lésées dans leurs intérêts à traiter avec ces pirates. La France n'échappa pas à la règle commune et tous les accords qu'elle conclut avec le Maroc jusqu'à la Révolution n'eurent pas d'autre but que d'assurer à nos commerçants et à nos équipages protection et sécurité. Après avoir bombardé Salé, Isaac de Razilly impose, en 1631, à Moulay el-Oualid un traité aux conditions suivantes : reddition de tous les captifs pris sur mer, mutuelle promesse de ne plus faire de prises, autorisation pour tous ses compatriotes de négocier librement et rétablissement des consulats. Quatre ans plus tard, cette convention est une seconde fois confirmée ; mais, tous ces engagements furent loin d'être observés, malgré toutes les tentatives faites pour assurer des rapports normaux entre les deux pays. Sous le règne de Louis XIV, contemporain de celui du fameux Moulay Ismaïl, les démons-

trations navales alternent en vain avec les ambassades et les pourparlers. Un traité signé à Saint-Germain, en 1682, ne reçut jamais d'application. Pourtant, le prestige de la France est grand dans le Maroc de cette époque et le commerce assez actif. Notre situation y est paradoxale. La France entretient des consuls à Rabat-Salé et à Tétouan. Des maisons de commerce françaises y sont établies et des vaisseaux français y fréquentent les ports sans être inquiétés par les corsaires qui, pendant ce même temps, attaquent, quand ils peuvent, ceux de nos navires qui passent à leur portée vers d'autres destinations.

Moulay Ismaïl mort (1727), le Maroc tombe dans un état d'anarchie qui le met, pour vingt-cinq ans, à l'écart du reste du monde. Tout l'effort du pays se dépense à proclamer et à renverser des prétendants. Commerce, piraterie, tout disparaît. Mais, après 1750, Sidi Mohammed ben Abdallah, ayant remis de l'ordre dans l'Etat, restaure à la fois le commerce et la guerre de course. Il ne suffit pas, pour être à l'abri de ses attaques, de s'abstenir envers lui d'actes d'hostilité. Sous prétexte de guerre sainte, il regarde comme ennemies toutes les nations qui n'ont pas conclu avec lui d'accords exprès. Pour libérer le commerce de la menace des corsaires, il fallait ou combattre ou traiter. La France, occupée ailleurs, préféra traiter, offrir au Chérif quelques présents, comme une prime d'assurance contre la piraterie. Le traité signé à Marrakech, le 28 mai 1767, négocié par le comte de Breugnon, ambassadeur de Louis XV, règle d'une façon précise les rapports des deux puissances et définit les attributions de nos consuls. Cet accord répondait si exactement à son objet et la situation respective des deux pays, malgré la crise de la Révolution et de l'Empire, s'était si peu modifiée qu'après soixante ans Charles X, en 1825, ne vit rien à changer aux conventions établies et se borna à obtenir de Moulay Abd er-Rahman la reconnaissance de l'acte passé sous le règne de Louis XV.

Rien ne permettait alors de prévoir notre très prochaine conquête et les nouveaux problèmes qu'elle poserait dans notre politique nord-africaine (1).

***

Lorsque la rupture des relations entre la France et Alger, à la suite

(1) Pour ce qui concerne les relations franco-marocaines jusqu'au XIXe siècle, voir comte H. de CASTRIES, *Les Sources inédites de l'Histoire du Maroc*, France, 1re et 2e séries ; Pierre de CENIVAL, *Les Relations anciennes de la France avec le Maroc*, Rabat, 1928, et Paul MASSON, *Histoire des Etablissements et du Commerce français dans l'Afrique barbaresque* (1560-1793), Paris, 1903.

du fameux « coup d'éventail » dont le dey Houseïn avait frappé le consul Deval, fut connue au Maroc, à la fin de 1827, la nouvelle n'y provoqua pas une grosse émotion. La rumeur populaire avait beau parler à cette occasion d'une guerre générale entreprise contre les Musulmans, dans laquelle les Français joueraient un grand rôle, des personnages influents ne s'inquiétaient guère d'un incident qui leur semblait sans gravité après tant de précédents. Ne déclaraient-ils pas, avec raison, à notre agent « que le Maroc est un gouvernement séparé totalement des régences barbaresques et qu'ils ne sont nullement disposés à épouser les querelles de leurs voisins » (1).

Cependant, quelques années plus tard, quand l'insuccès du blocus et des négociations tentées pour aboutir à un accommodement avec le Dey, le bombardement du vaisseau parlementaire la *Provence*, le 3 août 1829, et l'échec des combinaisons diplomatiques du prince de Polignac eurent décidé Charles X, au mois de février 1830, à préparer une expédition militaire contre Alger, des esprits pessimistes hostiles à ce projet publièrent que « l'Egypte, Tunis et Tripoli ainsi que l'empire de Maroc allaient être entraînés dans la guerre » contre la France (2).

Désireux de connaître les dispositions du Chérif à notre égard, le Président du Conseil écrivit, le 17 mars, à notre représentant à Tanger de mettre le gouvernement marocain au courant de nos projets. Le 11 avril, le vice-consul Delaporte se rendit donc auprès des autorités de Tanger (3) ; il leur exposa la volonté de la France de punir l'injure qui lui avait été faite par le Dey et spécifia que ses Etats seraient seuls visés par nos armements. Il ajouta même « que le Maroc, au lieu d'en concevoir de l'inquiétude, devait, au contraire, voir avec plaisir une expédition qui délivrera les Maures de la tyrannie des Algériens qui les oppriment » (4). Il en profitait pour réclamer aide et assistance pour tous les bâtiments et les sujets français qui seraient portés sur les terres de l'Empire.

Le pacha de la ville et l'administrateur de la douane promirent aussitôt

(1) Le consul Sourdeau du ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 2, fol. 169.

(2) André JULIEN, *Marseille et la question d'Alger à la veille de la conquête*, *Revue africaine*, vol. 60, 1919.

(3) C'était par l'intermédiaire du pacha de Tanger que parvenaient à l'Empereur les communications des agents européens. Il jouait en quelque sorte le rôle de ministre des Affaires Etrangères.

(4) Le vice-consul Delaporte au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 3, fol. 10-13.

de transmettre à leur souverain cette importante communication. Hostile aux Turcs, menacé à chaque instant dans son propre royaume par des révoltes et les intrigues de nombreux prétendants, Moulay Abd er-Rahman était un prince trop prudent et trop avare pour compromettre son pouvoir et vider son trésor en faveur d'un voisin qui ne lui inspirait aucune sympathie. Suivant l'exemple de Moulay Sliman, son prédécesseur et oncle, il n'avait pas d'autre ambition que de rester étranger à tous les événements susceptibles de troubler son empire.

Sa réponse, notifiée à Delaporte le 7 mai, fut bien celle que laissaient prévoir son caractère et sa conduite antérieure. Aussi, affirmait-il son désir de ne pas intervenir dans la lutte et de maintenir avec la France la paix que les traités avaient établie. Non seulement il garantissait une bonne hospitalité à nos nationaux contraints de se réfugier sur son territoire, mais il autorisait encore l'administrateur de la douane à laisser nos vaisseaux faire dans ses ports les approvisionnements nécessaires en acquittant les droits fixés. Il convenait cependant, en recevant ces belles promesses, de faire toutes les réserves que justifiait la vieille animosité du vrai croyant à l'égard de l'infidèle.

Malgré la haine du Turc, l'issue d'une entreprise où avaient échoué tant de grands capitaines, pour le plus grand orgueil des Musulmans, n'en passionnait pas moins l'opinion indigène. Plus fanatique que son souverain, la population semblait plus anxieuse. Deux jours avant que l'armée ne débarquât à Sidi Ferruch, notre agent pouvait écrire : « Tout le Maroc a les yeux fixés sur l'expédition d'Alger. Des bruits de toutes les versions se succèdent chaque jour. Les Maures flottent entre la crainte et l'espérance. Le coup que la France va porter décidera de la considération ou du mépris que le gouvernement aura pour les consuls, et les habitants pour les Chrétiens » (1).

Le 13 juillet 1830, à quatre heures du soir, la nouvelle de la prise d'Alger, survenue huit jours auparavant, parvint à Tanger, jetant au dire de Delaporte, les Maures dans la consternation. Peut-être pressentaient-ils l'exactitude de la vieille prophétie qui venait de se réaliser, annonçant que la venue « des soldats vêtus de rouge » (2), inaugurerait une ère nouvelle pour l'Afrique du Nord.

(1) Le vice-consul Delaporte au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 3, fol. 26-27.

(2) Augustin BERNARD, *L'Algérie*, Paris, 1929, p. 173.

I

L'intervention du Maroc dans la province d'Oran Moulay Ali et Mohammed bel Hamri. (1830-1831)

En débarrassant le Maroc d'un voisinage peu aimé, la destruction de la puissance des Deys inspira d'autant plus de satisfaction à la cour de Fez qu'elle ne crut pas, tout d'abord, que nous nous substituerions aux Turcs dans la domination de la Régence. Quelques mois après notre victoire, Moulay Abd er-Rahman avait même écrit au général Clauzel pour lui exprimer sa joie d'un succès qu'il avait, disait-il, personnellement rêvé depuis longtemps et dans lequel il avait été devancé par nos armes. Houseïn châtié, le Sultan comptait que nous abandonnerions Alger et qu'il pourrait ainsi étendre peu à peu et sans difficulté son autorité sur des territoires où avaient régné, au Moyen-Age, les dynasties marocaines.

La révolution de Juillet et l'absence de tout plan préconçu d'occupation et d'organisation de notre conquête, qui se traduisit au lendemain de notre triomphe par une politique indécise, rendaient vraisemblable le calcul de l'Empereur. A la demande du bey d'Oran Khachan, qui avait promis de se reconnaître le vassal du roi de France, si on lui fournissait les moyens de faire respecter son autorité, Bourmont avait bien envoyé quelques troupes à Mers el-Kebir, mais le lendemain de leur débarquement, le 14 août 1830, elles reçurent un ordre de rappel motivé par la nouvelle de la chute de Charles X.

Après avoir irrémédiablement compromis Khachan aux yeux des tribus, cette décision malheureuse allait plonger le beylik dans l'incertitude et l'anarchie. Déjà sans affection pour un étranger que sa récente attitude faisait considérer comme un renégat, et désireux d'échapper aux désordres que la carence d'un pouvoir supérieur et les rivalités locales n'avaient pas manqué de provoquer, d'importants éléments de la province d'Oran résolurent de faire appel au sultan du Maroc. C'est à la ville de Tlemcen, l'ancienne capitale du royaume des Beni Ziyan, qu'appartint l'initiative de cette démarche. La composition de sa population la plaçait dans une situation particulièrement difficile. Deux fractions d'origine

et d'intérêts divers s'y disputaient le pouvoir ; c'étaient, d'une part, les Kouloughlis, métis de sang turc et algérien et, d'autre part, les Maures ou indigènes appelés Hadars. Tandis que les premiers, sous les ordres du caïd Boursali, se sentant exposés aux vengeances de leurs ennemis s'enfermaient prudemment dans la haute citadelle de la ville, le Mechouar, les seconds qui avaient imploré en 1806 l'assistance de Moulay Sliman, lors de la révolte des Derkaoua, allaient s'adresser maintenant à son successeur, Moulay Abd er-Rahman.

A l'instigation de leur caïd Mohammed ben Nouna, d'ancienne famille fasie, ils envoyèrent, au mois d'août 1830, une députation à l'amil d'Oudjda, Abou l-Ala Idris ben Homman el-Djerrari, pour le charger de demander à l'Empereur de les reconnaître pour ses sujets. Le gouverneur l'envoya à son maître. Instruit de cette prière, le sage Abd er-Rahman ne se dissimula pas les complications que son acceptation pouvait entraîner ; mais, s'il prévoyait combien il lui serait difficile de se faire obéir dans une province éloignée où une partie de la population était restée fidèle aux Turcs, il ne pouvait décliner l'impérieux devoir que lui faisait sa religion de porter secours à des coreligionnaires. Dans son hésitation, il en référa selon la vieille tradition aux oulama de Fez, docteurs de la loi musulmane. Ceux-ci se montrèrent défavorables à la demande des Hadars, alléguant qu'il était nécessaire d'avoir l'autorisation du sultan de Constantinople dont la Régence dépendait théoriquement, et l'assentiment des deux clans qui composaient la population de la ville. Malgré ce premier échec, deux cents Tlemceniens se rendirent, au mois de septembre, à la cour de Fez pour y combattre la résistance qui leur était opposée ; trop isolés d'Oran pour attendre du secours de leur bey, ignorant les dispositions des nouveaux conquérants, les Kouloughlis se laissèrent arracher, cette fois, leur consentement sans grand enthousiasme. La délégation réfuta longuement les objections énumérées dans la « fetoua » ; elle montra que la suzeraineté de la Porte n'existait plus en fait depuis longtemps ; que l'empire ottoman, dans son éloignement ne pouvait pratiquement être utile aux Tlemcéniens et que, dans les circonstances pressantes où ils se trouvaient, il leur était permis de se donner un autre imam.

Cette éloquente plaidoirie et les prescriptions du Koran eurent raison de l'indécision du Chérif ; le fanatisme de son peuple lui aurait d'ailleurs tenu grief d'un refus et il ne se sentait pas assez fort pour s'exposer à

sa colère. Il fit donc le meilleur accueil aux députés, les combla de présents et les renvoya chez eux en leur promettant un appui effectif. Dans les premiers jours d'octobre, il nommait khalifa de Tlemcen le fils de Moulay Sliman, Moulay Ali, âgé seulement de quinze ans, qui était à la fois son cousin et son beau-frère ; mais, eu égard à sa jeunesse et à son inexpérience, il lui adjoignait comme conseiller le caïd Idris el-Djerrari que son commandement à Oudjda et le rôle qu'il avait joué auparavant rendaient plus apte que personne à diriger le Prince au milieu des difficultés qu'il était appelé à rencontrer. Cinq cents hommes, pris tant parmi les Oudaya et les Abid que dans les contingents des tribus Hayaïna, Cheraga, Oulad Djamaa et Ahlaf, devaient leur tenir lieu de garde.

A la tête de cette troupe, Moulay Ali et son mentor se mirent en marche pour Tlemcen où ils arrivèrent le 7 novembre. Des députations envoyées à leur rencontre les escortèrent jusque dans la ville où le lieutenant du Sultan fit son entrée. Les Maures ne cachaient pas leur joie ; moins enthousiastes, les Kouloughlis se contentèrent de faire un cadeau en signe de soumission, puis, ils se retirèrent, par précaution, derrière les fortes murailles du Mechouar. Installé dans le palais de l'ancien bey Kara Sliman, Moulay Ali chercha à étendre son pouvoir dans la province d'Oran ; mais, avant de raconter ses essais infructueux, nous verrons quelle impression produisit, auprès de notre gouvernement et de ses représentants à Tanger et à Alger, la nouvelle de l'intervention marocaine sur des territoires où nous héritions des droits des Turcs.

Aux premiers bruits qui lui parvinrent de la démarche des Tlemceniens, le vice-consul Delaporte par le canal d'un officier et d'un négociant tangérois avait témoigné son étonnement à un des secrétaires des commandements, le vizir Sidi Mokhtar el-Djamaï ; quand la décision impériale lui fut officiellement confirmée, au mois d'octobre, par le pacha Sidi Larbi es-Saïdi, il lui fit sentir l'inconvenance de cette mesure « qui pourrait attirer de fâcheux événements » et il écrivit pour s'en plaindre aux ministres d'Abd er-Rahman. (1). Conformément aux traditions de la diplomatie marocaine, ceux-ci répondirent d'une façon confuse et polie que la France, uniquement occupée par Alger, n'avait aucune raison de s'intéresser au sort de Tlemcen, dont les habitants avaient supplié leur

(1) Le vice-consul Delaporte au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 3, fol. 67-68.

maître en termes si touchants qu'il avait été contraint d'accéder à leurs demandes ; la bonne harmonie existant entre les deux cours ne pouvait être troublée, disaient-ils, pour un motif aussi futile (1). Il semble d'ailleurs que Delaporte, sans instructions du ministère des Affaires Etrangères relativement à nos projets d'occupation et incapable de démentir les rumeurs qui circulaient autour de lui sur notre prochain abandon de la Régence, n'ait pas compris l'importance de la question qui venait de se poser. Dans le rapport qu'il adressait au Ministre à ce sujet, il expliquait même la conduite du Maroc en disant que son empire s'étendait autrefois jusqu'à Oran.

Au contraire, le général Clauzel, qui avait succédé à Bourmont dans le commandement de l'armée d'Afrique, s'emporta avec violence contre les prétentions du Chérif. Sans même s'attarder à suivre la filière hiérarchique, il avait écrit le 30 novembre à notre agent à Tanger pour l'inviter à adresser une lettre énergique à Abd er-Rahman au nom du gouvernement français. Il devait lui donner à choisir entre une prompte évacuation du beylik ou une invasion de son territoire par nos troupes et un bombardement de ses ports par notre flotte. Ne recevant pas de réponse, des menaces il passa aux actes. Le 13 décembre, le général Damrémont débarquait à Oran. Quelques jours après, nos soldats occupaient Mers el-Kebir et le fort Saint-Grégoire.

N'estimant pas ces mesures militaires suffisantes, Clauzel, toujours insoucieux des formalités administratives, faisait partir pour Tanger le colonel d'Etat-Major Auvray porteur d'un ultimatum dans lequel il demandait au Sultan la remise de Moulay Ali au bey d'Oran et la réparation de tous les dommages causés par les Marocains. Le 21 décembre, ce pseudo-ambassadeur débarquait à Tanger et communiquait ses instructions à Delaporte. On juge de l'effroi et de la surprise du vice-consul, habitué aux susceptibilités de la cour chérifienne et connaissant par expérience les mille complications protocolaires derrière lesquelles avait coutume de se retrancher le descendant du Prophète. Nul envoyé européen ne pouvait être admis en présence de l'Empereur sans son autorisation et sans avoir préalablement exposé au pacha de Tanger le but de sa mission.

Sidi Larbi es-Saïdi après avoir objecté au colonel Auvray, au cours

(1) Sidi Mohammed Ben Dris au vice-consul Delaporte, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 3, fol. 78.

de plusieurs visites, l'irrégularité de ses pouvoirs, se refusa à exposer sa tête en lui servant d'introducteur auprès de son maître ; on ne trouva même aucun interprète indigène pour traduire la lettre de Clauzel et aucun courrier pour la porter. Malgré son désir de se rendre à Meknès, le colonel dut renoncer à ce voyage et, le 5 janvier 1831, il se rembarquait pour Alger. Delaporte se chargea d'expliquer à Clauzel les raisons pour lesquelles Auvray n'avait pu dépasser Tanger et la situation difficile dans laquelle il se serait trouvé lui-même en secondant, sans avoir obtenu la moindre autorisation, une démarche aussi lourde de conséquences.

Tandis qu'Abd er-Rahman félicitait le pacha de son attitude, le maréchal Soult, ministre de la Guerre, blâma sévèrement l'initiative de Clauzel et le colonel Auvray fut rappelé à Paris pour y rendre compte de sa mission.

Le ministre des Affaires Etrangères, le comte Sébastiani, tint néanmoins à adresser par voie diplomatique les protestations que nécessitait l'action hostile du Maroc en Algérie. Sur son ordre, notre vice-consul écrivit, le 31 janvier, au Sultan pour lui demander en termes courtois satisfaction de la violation par ses troupes d'un territoire devenu français. Une opération militaire ou une habile politique consistant à utiliser contre Moulay Ali des résistances indigènes auraient, seules, pu nous débarrasser de lui facilement ; mais le ton trop conciliant de Delaporte ne fut pas plus efficace que ne l'auraient été les vaines menaces de Clauzel.

Le 21 février 1831, Moulay Abd er-Rahman, dans sa réponse à la note de notre agent, affirmait en même temps ses intentions pacifiques et ses droits sur Tlemcen ; il soutenait que sa conscience l'obligeait à protéger et à défendre ses coreligionnaires venus de leur plein gré implorer son appui ; il ajoutait même que Moulay Sliman, en acceptant naguère (en 1808) la soumission de ses habitants, avait, de ce fait, rattaché la ville à son empire (1). En dépit des phrases aimables qu'elle contenait, la lettre impériale n'opposait pas moins une fin de non recevoir à nos demandes. A la fin de mars, on apprit cependant le rappel de Moulay Ali, mais il fallait être bien peu averti des choses algériennes pour croire que c'était aux représentations de la France que le souverain marocain avait cédé. Tout autres étaient les véritables causes de la retraite du khalifa d'Abd

(1) Le sultan du Maroc au vice-consul Delaporte, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 3, fol. 120.

er-Rahman ; ce furent à la fois sa conduite déloyale et impolitique, les exactions de ses troupes et l'opposition des éléments turcs de la province d'Oran qui déterminèrent son retour.

Si le sultan de Fez avait témoigné quelque hésitation avant d'accepter l'investiture que lui offraient les habitants de Tlemcen, c'était par crainte de s'immiscer malgré lui dans les querelles qui divisaient la population du beylik et de n'en retirer que des déboires. Aussi, lorsqu'il confia à son jeune parent et au caïd Idris le soin de le représenter dans cette région, avait-il tenu à leur prodiguer des conseils de prudence et de modération et à définir très nettement leur mission. Plutôt qu'une occupation militaire, son lieutenant devait chercher à étendre son influence morale et ne recourir aux armes contre les dissidents qu'après avoir multiplié les avances et épuisé toutes les ressources de la persuasion ; comme l'écrivait l'Empereur, son seul dessein était de « réaliser l'union des Musulmans, de les défendre contre la peur que leur inspirerait l'ennemi infidèle... et de les préserver contre les désordres et les conflits » (1). Dans les proclamations qu'il adressait aux tribus, il leur rappelait la parole du Prophète : « Ne vous disputez pas entre vous, cela vous affaiblirait et emporterait toute chance de succès » (2). Esprit brouillon et impétueux, Moulay Ali était peu qualifié pour appliquer un tel programme. Des tribus comme les Gharaba, les Oulad Riah, les Doui Yahia, les Oulad Ahya, les Djouidat, les Oulad Sidi Medjahed qui s'étaient jointes aux Hadars pour réclamer la suzeraineté d'Abd er-Rahman, accueillirent son khalifa avec empressement ; d'autres, telles que les Hachem, les El-Mchachel, les Beni Chekran, les Tahallaït, les Hamiyan, les marabouts de Gheris et d'Ouarghiya firent leur soumission dans le courant du mois de novembre 1830.

Mais les survivants du régime turc et tous ceux qui se sentaient compromis ou suspectés à cause de leur origine étrangère, se montraient moins enclins à reconnaître la domination marocaine.

Demeuré dans Oran après le départ des troupes de Bourmont, le bey Khachan avait fait savoir à Abd er-Rahman qu'il entendait rester seul maître dans son beylik, bien qu'il fût tout disposé à accepter le concours

(1) Lettre du Sultan au lettré Ben Homman el-Djerrari, publiée par Ismaël HAMET : *Le gouvernement marocain et la conquête d'Alger, Académie des Sciences co. niales, Annales,* tome I, page 66.

(2) Lettre du Sultan aux tribus arabes, Ismaël HAMET, *Le gouvernement marocain et la conquête d'Alger, Académie des Sciences coloniales, Annales,* tome I, p. 65.

de Moulay Ali, s'il était vrai que celui-ci fût venu dans le pays « pour mettre la paix et la tranquilité partout et non pour le plaisir de gouverner » (1). A cette offre de collaboration à vrai dire peu réalisable, l'Empereur avait répondu à son correspondant en termes injurieux, l'invitant à livrer au plus tôt sa capitale et lui déniant toute autorité. « Vous êtes, lui disait-il, une branche de l'arbre que représentait le dey d'Alger qui a disparu ; or l'arbre étant abattu, la branche est morte... » (2). Mis en garde par cette sommation, le Bey se tourna de nouveau vers la France.

Nous avons vu que les Kouloughlis de Tlemcen, qui avaient fini par accompagner à Fez les députés maures de la ville pour demander au Sultan un gouverneur, s'étaient prudemment renfermés dans le Méchouar à l'arrivée de celui-ci ; en sûreté dans cette forte citadelle qui dominait le reste de la cité et renfermait leurs richesses, des vivres et des réservoirs d'eau, ils ne demandaient qu'à rester neutres. Moulay Ali commit l'erreur de les mécontenter et malgré les instructions de son souverain qui lui prescrivait d'user autant que possible de patience et de douceur à leur égard, il ruina leurs demeures situées dans la ville, confisqua leurs biens et résolut de s'emparer de leur refuge. Furieux de la défense qui lui était opposée, il agit avec traîtrise et un jour où les assiégés lui avaient envoyé des parlementaires ayant à leur tête le caïd Boursali, il les fit prisonniers et les envoya comme otages au Sultan (fin novembre 1830). Cette perfidie ne fit qu'accroître la résistance de leurs frères d'armes.

Parmi les autres éléments de la population oranaise, les tribus makhzen des Douaïr et des Zemmala jouaient un rôle prépondérant. Quoique d'origine marocaine, elles s'étaient rangées du côté des Turcs qui, moyennant le privilège d'immunité fiscale, avaient mis à profit leurs qualités guerrières pour percevoir l'impôt auprès des tribus *raaya* (3). Comme le disait à juste titre Moulay Abd er-Rahman, c'était sur elles que s'appuyait la politique locale. Aussi, dans son désir de se les concilier, il redoubla de prévenances à leur égard ; leurs aghas, Mustapha ben Ismaïl et son neveu El-Mazari, furent l'objet des démarches les plus pressantes. L'Em-

(1) Le bey d'Oran au général Clauzel, Archives du ministère de la Guerre, Algérie, Correspondance, carton 5.

(2) Lettre du Sultan à Moulay Ali et au lettré El Djerrari, Ismaël Hamet, *Académie des Sciences coloniales, Annales*, t. I, p. 67.

(3) Par opposition aux tribus *makhzen*, les tribus *raaya*, exemptes de service militaire, étaient soumises à l'impôt.

pereur et son lieutenant leur écrivirent à plusieurs reprises pour les inciter à suivre leur cause, si bien qu'à force d'arguments et de promesses, ils réussirent à convaincre le chef des Zemmala, El-Mazari. Celui-ci se rendit au camp de Moulay Ali où il fut très bien reçu, tandis que son oncle, respectueux de la parole donnée, restait fidèle au bey Khachan.

Le débarquement des soldats français à Oran, sous les ordres du général Damrémont au mois de décembre 1830, l'injustice et la cupidité avec lesquelles les Marocains agissaient auprès des Algériens, calmèrent l'ardeur de leurs partisans et ranimèrent l'hostilité de leurs adversaires. A peine un mois s'était-il écoulé depuis l'accueil enthousiaste des tribus arabes, qu'elles « donnaient des signes d'indolence et de faiblesse et qu'elles manquaient de fermeté à suivre une même voie » (1). Devant l'attitude des Kouloughlis, Moulay Ali songea même à évacuer Tlemcen, mais Abd er-Rahman s'opposa à une décision aussi fâcheuse et prématurée, et il fit tous ses efforts pour rétablir la situation de son khalifa. Pendant les mois de janvier et de février 1831, les rapports de notre agent à Tanger signalent les renforts en troupes et les nombreux convois de munitions qui prenaient la route de Fez et de Taza à destination de l'Algérie. Le bruit courut même, un moment, que l'Empereur se mettrait à la tête d'une armée pour venir au secours de son lieutenant.

Cependant, il se rendait compte que l'insuccès de l'expédition était dû à la maladresse et à l'incurie de son cousin ; renouvelant ses conseils, il lui recommandait de maintenir la discipline et l'entente parmi ses troupes et de ne pas mécontenter les indigènes. Par des mesures adroites de clémence, il avait même essayé de réparer les fautes de son parent ; au mois de décembre 1830, il avait rendu la liberté aux ambassadeurs Kouloughlis en les invitant à se soumettre. Enfin, au mois de février 1831, il imposait à Moulay Ali un autre de ses proches, Moulay Abd el-Malek, et l'obligeait à ne rien entreprendre sans l'approbation de ce dernier. Mais cette sage décision était trop tardive pour être efficace car le chef marocain, par une seconde trahison, venait de compromettre irrémédiablement son autorité. Comme nous l'avons dit plus haut, une fraction des Douaïr et des Zemmala, suivant l'exemple de Mustapha ben Ismaïl, n'avait pas voulu faire hommage au Sultan. Demeurée près d'Oran, elle

(1) Lettre du Sultan à son cousin Moulay Ali, Ismaël HAMET, *Le gouvernement marocain et la conquête d'Alger*, *Académie des Sciences coloniales*, *Annales*, tome I, p. 73.

attendait de connaître les projets de la France pour savoir quelle conduite adopter ; malgré la différence de religion, elle se serait volontiers mise à notre service si, mieux avertis, nous avions su discerner alors quels devaient être nos alliés naturels dans la conquête que nous allions entreprendre. Pris d'une méfiance injustifiée, le général Damrémont ne répondit pas aux avances de l'Agha. Lassé de notre inertie, celui-ci, en butte aux sollicitations du Maroc et aux prières d'El-Mazari envoyé auprès de lui pour le convaincre, se rendit à Tlemcen dans les premiers jours de février.

Mécontent de cette soumission trop lente à son gré, Moulay Ali renouvela le parjure qu'il avait commis quelques mois auparavant. Il fit charger de chaînes Mustapha ben Ismaïl et ses principaux compagnons et les fit diriger sur Fez. Irrités d'une telle conduite, les Douaïr et les Zemmala abandonnèrent aussitôt le camp marocain pour se rapprocher d'Oran et s'empressèrent de reconnaître le bey tunisien que le général Clauzel venait d'y installer en remplacement de Khachan.

Jointe aux pillages dont ses troupes s'étaient rendues coupables et aux disputes de ses caïds, cette violation de la parole donnée enleva tout crédit au Khalifa. Comprenant que son agent lui faisait un tort considérable, l'Empereur lui écrivit enfin le 8 mars 1831, « de réunir les éléments disséminés de l'armée et de revenir sans délai après avoir désigné des chefs aux tribus et aux cités, qui en réfèreront pour leurs affaires au gouverneur d'Oudjda » (1).

Un mois plus tard, Moulay Ali, de retour au Maroc, était éloigné de la Cour et son conseiller, El-Djerrari, jeté en prison à Taza pour avoir pris sa part de butin sur les biens des Kouloughlis, des Zemmala et des Douaïr.

La décision de Moulay Abd er-Rahman et les reproches qu'avaient encourus ses officiers ne signifiaient pourtant pas, comme Delaporte s'en était trop rapidement vanté, qu'il renonçait tacitement à ses prétentions sur la Régence. Ce n'étaient pas les protestations de notre agent qui avaient motivé le rappel de Moulay Ali, mais bien plutôt les mesures maladroites et injustes que ce dernier avait prises et que l'Empereur chercherait à pallier par une politique différente. De même qu'au mois de dé-

(1) Lettre du Sultan à Moulay Ali, Ismaël Hamet, *Le gouvernement marocain et la conquête d'Alger*, *Académie des Sciences Coloniales*, *Annales*, tome I, p. 76.

cembre précédent il avait fait le meilleur accueil à Boursali, qu'il avait renvoyé à Tlemcen en lui laissant son commandement afin de se faire bien voir des Kouloughlis, il résolut de se concilier Mustapha ben Ismaïl pour utiliser à son profit la grande influence que ce chef exerçait dans le beylik. Il le traita donc avec douceur, ainsi que les autres prisonniers, leur fit présent de robes d'honneur et s'acquit ainsi leur concours pour entreprendre une nouvelle campagne en Oranie.

A la fin de mai, Mustapha ben Ismaïl allait reprendre le chemin de son pays. Abd er-Rahman lui avait donné une escorte de cent hommes de sa garde dont il avait remis le commandement à un chérif, ancien chef de la tribu des Beni Hasen, du nom de Mohammed Bel Hamri qu'il venait de nommer son khalifa, en remplacement de Moulay Ali. La grave révolte de la milice impériale, les Oudaya, qui éclata au mois de juin 1831, fit surseoir momentanément à ce dessein ; mais, dès que le danger sembla conjuré et que l'on connut l'expédition malheureuse du général Berthezène à Médéa, le sultan du Maroc reprit ses projets.

Le 2 août 1831, son lieutenant quittait Fez en compagnie de l'agha des Douaïr et de trois cents cavaliers. Le 16 août, ils entraient dans Tlemcen ; fort de l'appui de ce vieux serviteur des beys, Bel Hamri espérait, à tort, obtenir plus aisément que son prédécesseur celui des Turcs et des Kouloughlis. Pour la seconde fois, les occupants du Mechouar voulurent bien reconnaître l'autorité nominale d'un délégué marocain, mais confirmés dans leur méfiance par leur récente expérience, ils ne voulurent pas ouvrir aux troupes du Sultan les portes de leur citadelle. Seul, le khalifa d'Abd er-Rahman escorté de dix hommes obtint de Boursali l'autorisation d'y pénétrer pour aller prier à la mosquée. Malgré ce demi-échec, il adressa aux garnisons turques d'Arzeu, de Mostaganem et de Mascara des lettres bienveillantes pour les engager à faire cause commune avec lui, mais sa tentative fut inutile. A Mostaganem, le caïd Ibrahim, qui avait conservé sous ses ordres huit cents soldats du vieux Khachan, se montra particulièrement hostile à ces propositions ; il fit même remettre au général de Faudoas, successeur du général Damrémont, les missives qui lui avaient été envoyées, preuve irréfutable des intrigues marocaines.

Les indigènes, déçus dans leur première ardeur par les vexations de Moulay Ali, ne se montraient guère plus enthousiastes à l'égard de leur nouveau maître ; désireux de les amener sous ses drapeaux par quelque

triomphe remporté sur l'Infidèle, Bel Hamri décida d'attaquer les Français dans Oran. Il pouvait compter militairement sur les Hachem et les deux tribus des Douaïr et des Zemmala que la présence de Mustapha ben Ismaïl et d'El-Mazari auprès du Chérif avait une seconde fois attirées dans son camp. Du 8 au 22 octobre, ils investirent complètement la ville, mais leur action se borna à tirailler contre les remparts sans grand dommage pour nos troupes. Notre artillerie leur infligea, au contraire, des pertes sensibles. Impuissant devant des murailles, le lieutenant d'Abd er-Rhaman dut se retirer ; mais, au lieu de regagner Tlemcen, il se dirigea sur Masçara, l'ancienne capitale du beylik à l'époque où les Espagnols étaient maîtres d'Oran. Les deux cents Turcs demeurés dans la place commirent l'imprudence de se fier à sa parole et de se rendre ; ils furent tous égorgés sans pitié. De sa nouvelle résidence, Mohammed bel Hamri s'employa à consolider et à étendre sa domination. Agissant en souverain, il levait l'impôt, percevait la dîme et donnait audience aux nombreuses délégations qui lui venaient de tous les côtés de l'Algérie ; il avait même envoyé des agents jusqu'à Miliana, Médéa, et Blida. Le général Boyer, chargé du commandement de la province d'Oran depuis le 19 septembre, redoutait une nouvelle attaque et demandait des renforts.

Le Chérif, continuant ses menées contre nous et nos alliés, avait réussi, dans le courant du mois de novembre, à lancer contre les Turcs de Mostaganem les Arabes de Mazagran auxquels il avait délégué des chefs de sa suite ; mais, malgré leurs efforts, ceux-ci ne purent en triompher. Le 26 décembre 1831, le vice-consul Delaporte signalait l'arrivée à Meknès de courriers que les habitants de Blida et le cheikh Tedjini, le marabout d'Aïn Mahdi, avaient envoyés à la Cour pour obtenir du Sultan l'autorisation de se mettre sous les ordres de son Khalifa (1).

Il était temps de mettre fin à une situation « aussi contraire à nos intérêts et à notre dignité », si l'on ne voulait pas s'exposer à une révolte générale proclamée au nom du Prince des Croyants. Notre représentant à Tanger s'accordait avec les commandants des troupes françaises à Alger et à Oran pour demander aux ministres de prendre les mesures militaires et diplomatiques qui s'imposaient. Parlant des intrigues de Bel Hamri, le général de Faudoas écrivait déjà, avant l'attaque d'Oran : « Il n'en est

(1) Le vice-consul Delaporte au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, corresp. politique, vol. 3, fol. 202.

pas moins vrai que les manœuvres des Marocains ne contribueront pas peu à maintenir le pays en état d'hostilité contre nous et que, sous ce rapport, elles doivent appeler l'attention du gouvernement » (1). Après lui, le général Boyer avait demandé sept mille hommes, au moins, et des renforts d'artillerie pour tenir sa province. En les attendant, il sollicitait également la permission de venir en aide aux garnisons de Tlemcen et de Mostaganem par des envois d'armes et d'argent et de préparer ainsi leur prochain enrôlement dans nos rangs. Le maréchal Soult, placé à la tête du Département de la Guerre, avait promis pour le mois de décembre les secours réclamés et approuvé la suggestion intelligente de son subordonné à l'égard des Turcs.

De son côté, le Comte Sébastiani chargeait Delaporte d'écrire au Sultan une lettre comminatoire : « Vous lui ferez connaître, écrivait-il le 19 octobre 1831, que le seul moyen par lequel il puisse conserver les relations amicales qui l'ont jusqu'à présent uni à la France, c'est l'évacuation immédiate de Tlemcen et la promesse formelle de s'abstenir désormais de toute nouvelle attaque contre des possessions que le sort des armes a fait tomber entre nos mains » (2). Pour donner plus de poids à ces réclamations, deux navires de guerre, la *Railleuse* et la *Béarnaise,* vinrent même stationner en rade de Tanger, le 18 novembre, et leurs commandants se joignirent au vice-consul pour exprimer les mêmes plaintes au pacha de la ville. Gêné par cette confrontation, Sidi Larbi es-Saïdi évita de répondre d'une façon précise et mêla, tour à tour, les griefs et les compliments. A un moment, il annonçait comme une chose faite le rappel de Bel Hamri et publiait la volonté de son maître de rester en paix avec la France ; à un autre, il reprochait en termes amers à ses interlocuteurs l'exécution sans jugement de deux marchands marocains, Mohammed Valenciano et Abd es-Salem ben Kiran, coupables d'espionnage et mis à mort à Oran. Cette inutile conversation ne pouvait pas tenir lieu d'explication. Dans la réponse qu'il adressait quelques jours plus tard à la note de Delaporte, Moulay Abd er-Rahman devait d'ailleurs nous renseigner d'une façon plus précise sur ses intentions. Après avoir exigé réparation pour la mort de ses deux

(1) Le général de Faudoas au ministre de la Guerre, Archives du ministère de la Guerre, Algérie, Correspondance, carton 9.

(2) Le ministre des Affaires Etrangères au vice-consul Delaporte, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 3, fol. 155.

sujets et la restitution de leurs biens, il affirmait hautement les droits que les pétitions de ses coreligionnaires lui donnaient sur l'ancienne Régence : « Depuis Constantine, Belad el-Gérid (1) jusqu'à Tlemsen, disait-il, les Arabes, par un acte légal et authentique, nous ont reconnu pour leur Empereur. Ces Arabes étant musulmans, notre devoir nous a forcé d'accueillir leur reconnaissance » (2).

Ces prétentions étaient inconciliables avec nos conceptions européennes et la pacification de l'Algérie. En même temps qu'une augmentation de nos effectifs dans la province d'Oran, le gouvernement de Louis-Philippe décida l'envoi au Maroc d'un ambassadeur extraordinaire. Le comte Charles de Mornay, choisi pour cette mission, reçut, le 8 décembre 1831, les directives du ministre des Affaires Etrangères.

A Alger, où l'on s'inquiétait avec raison des agissements et de l'ambition du Sultan, l'heureuse issue de ce voyage était attendue avec impatience. Le duc de Rovigo, nommé au commandement de l'armée d'Afrique en remplacement du général Berthezène, écrivait, le 26 décembre 1831, quelques jours après être arrivé à son poste : « Je désire donc bien ardemment le succès de la négociation que le gouvernement fait suivre en ce moment. S'il est complet, il aura pour moi le résultat de pouvoir maintenir la tranquillité politique du pays qui est disposé à s'améliorer. Aussitôt que je saurai ce qui a été obtenu à Maroc, j'agirai en commençant par des ouvertures et je ne doute pas d'un succès proportionné à celui qu'on aura obtenu à Maroc » (3).

(1) Bled el-Djerid, le pays des palmes, terme général pour désigner la région des oasis.

(2) Le Sultan du Maroc au vice-consul Delaporte, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 3, fol. 179.

(3) Esquer, *Correspondance du duc de Rovigo*, Alger, 1914, t. I, pp. 31-32 ; en plus des sources déjà citées, nous avons également utilisé pour la documentation de ce chapitre, les travaux suivants : A. Cour, *L'occupation marocaine de Tlemcen* (septembre 1830-janvier 1836), *Revue Africaine*, vol. LII, 1908, pp. 29-73 ; Esquer, *La prise d'Alger* (1830), Paris, Alger, 1923 ; Walsin Esterhazy, *Notice historique sur le Maghzen d'Oran*, Oran, 1849 ; En-Nasiri, *Kitab el-Istiqsa*, *Archives marocaines*, t. X ; E. Pellissier de Reynaud, *Annales algériennes*, Paris, 1854, t. I.

II

La mission du comte de Mornay et le retour de Mohammed bel Hamri au Maroc. (1832)

Lorsqu'il remit à M. de Mornay (1) le soin d'obtenir du Sultan le rappel de son lieutenant et une renonciation formelle à ses vues sur la moindre parcelle de l'ancienne Régence, le ministre des Affaires Etrangères lui prescrivit de tenir à la Cour chérifienne un langage « modéré mais ferme » (2). Si le désir de ne pas aggraver les charges de l'occupation et de ne pas éveiller à Londres des susceptibilités interdisait des paroles belliqueuses, la France n'en devait pas moins affirmer énergiquement sa souveraineté sur tous les territoires gouvernés par les Turcs avant la conquête d'Alger et sa volonté de la faire respecter par tous les moyens. Par esprit de conciliation, nous étions enclins à ne voir, dans les événements récents, que l'effet d'un malentendu et à ne pas réclamer d'indemnité ; mais, nous nous réservions d'être plus exigeants et plus sévères dans l'avenir, si nous avions à nous plaindre des mêmes griefs.

Muni de telles instructions, Charles de Mornay, accompagné de l'interprète du Roi, Antoine-Gérôme Desgranges, et du peintre Eugène Delacroix (3), quitta Paris le 30 décembre 1831 pour se rendre à Toulon. Ce ne fut que le 11 janvier 1832, après quelques jours d'attente, que les voyageurs purent s'embarquer sur la corvette la *Perle*, mise à leur disposition par l'amiral de Rigny, ministre de la Marine. Tour à tour, trop violent ou trop calme, l'état de la mer rendit la traversée longue et éprouvante. Une relâche à Algésiras et le vent défavorable dans le détroit de Gibraltar

(1) Le comte Charles de Mornay naquit en 1802 et mourut en 1878. Il fut nommé ministre résident à Bade, le 31 décembre 1832, et ministre plénipotentiaire à Stockolm, le 11 septembre 1835.

(2) Le ministre des Affaires Etrangères au comte Charles de Mornay, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 3, fol. 187-189.

(3) Ce fut grâce à la recommandation de Duponchel, directeur de l'Opéra, et de Mlle Mars, dont Mornay était l'admirateur, que Delacroix put se joindre à l'ambassadeur en quête d'un peintre. Ce voyage lui révéla une Afrique insoupçonnée qui devait lui inspirer plus tard tant de tableaux célèbres ; au même titre que ses croquis, ses lettres et son journal sont une source intéressante pour l'histoire de cette mission.

ne leur permirent pas d'entrer en rade de Tanger avant le 24 janvier, à 8 heures du matin.

Averti de l'apparition d'un vaisseau de guerre sous pavillon français, le vice-consul Delaporte, ignorant encore la décision du gouvernement, se rendit aussitôt à bord. L'ambassadeur lui apprit, alors, l'objet de sa mission ; puis, il l'engagea à retourner à terre pour annoncer son débarquement aux autorités de la ville et régler avec elles les détails du cérémonial usité en pareil cas. Le navire et la forteresse maure échangèrent ensuite leur salut à coups de canon.

Le lendemain à 10 heures, M. de Mornay, escorté par le commandant de la *Perle* et son état-major, étaient accueillis sur le rivage par les notabilités tangéroises et le corps des consuls étrangers ; puis, entre deux haies de soldats, il se dirigea vers les murailles où le Pacha l'attendait sous la porte, mais leur première rencontre se borna à quelques paroles de bienvenue et l'ambassadeur dut attendre les journées suivantes pour exposer les motifs de son voyage.

Dans la matinée du 26, et toujours en grand apparat, l'envoyé de la France monta à la kasba pour rendre à Sidi Larbi es-Saïdi sa visite de la veille.

Tout à la joie du premier contact avec ce monde islamique qu'il est venu chercher de si loin, Delacroix note, dans son journal, avec minutie, les détails pittoresques d'un spectacle tout nouveau pour lui : « la rangée de soldats sous la treille... ; ce bel homme à manches vertes ; l'esclave mulâtre qui servait le thé, à cafetan jaune..., le vieux qui a donné la rose... », les attitudes nonchalantes et majestueuses du gouverneur et de l'administrateur de la douane Sidi et-Tayeb Bias, « appuyé sur son coude, le bras nu » (1).

Les politesses réciproques voulues par le protocole étant accomplies, l'ambassadeur se préoccupa d'exécuter sa mission. Informé par notre représentant qu'en dépit des bruits qui avaient couru Bel Hamri était toujours en Oranie, il sollicita une nouvelle audience du Pacha. Le 27 janvier, il lui remit donc, ainsi qu'à Sidi et-Tayeb Bias, une note dans laquelle il exposait les réclamations de la France. Ces deux personnages, après en avoir pris connaissance, écoutèrent avec bienveillance la requête

(1) Delacroix, *Journal*, Paris, 1926, t. I, p. 145.

de Mornay et lui conseillèrent de se rendre à Meknès auprès de Moulay Abd er-Rahman. Sur l'assurance qu'il y serait bien reçu, il accepta cette invitation. Un courrier fut alors chargé de prévenir le souverain de ce projet et de rapporter aussitôt à notre envoyé la ratification impériale, sans laquelle il ne pourrait pénétrer dans l'intérieur de l'Empire.

Le 16 février, parvint au consulat la réponse approbative du Chérif. Malgré ce premier succès, les nouvelles d'Algérie annonçaient encore des envois de troupes du Maroc et Mornay, auquel son inaction commençait à peser, avait hâte de se rendre à la Cour pour mettre fin à une situation équivoque. Bien qu'il fût impatient de partir, il dut cependant attendre la fin du ramadan, les Musulmans de sa suite ne pouvant supporter à la fois les fatigues du jeûne et celles du voyage.

Ce ne fut que le 5 mars, à une heure de l'après-midi, que la délégation française, augmentée du vieux drogman israélite Abraham ben Chimol, quitta Tanger en grande pompe. L'amin Sidi et-Tayeb Bias devait l'accompagner jusqu'à Meknès ; son fanatisme et les services rendus le désignaient, disait-on, au choix du Sultan pour traiter avec notre ambassadeur les affaires en litige. Une garde de cent vingt hommes, commandée par le caïd Mohammed ben Abbou, une trentaine de valets et de muletiers chargés du transport des bagages, des tentes et des présents destinés à l'Empereur composaient l'escorte. Enfin, les représentants des autres nations avaient tenu à se joindre quelques heures à la colonne que le gouverneur de la ville conduisit jusqu'aux limites de sa province.

Pendant onze jours, le spectacle de la vie et du paysage marocains, se déroula devant Mornay et Delacroix émerveillés. Aïn Dalia, et-Tleta, el-Ksar el-Kebir, l'oued Fouarat, Sidi Aissa ben Assen, (auprès de Souk el-Arba), Mechra bel Haitem, Sidi Kasem, le Zerhoun furent leurs principales étapes avant d'arriver à Meknès. Chaque jour, sur le passage de la mission, les tribus, précédées de leurs cheikhs, venaient fêter à leur façon le représentant du roi de France. Lançant leurs chevaux dans la poussière, parmi les cris et la confusion, les cavaliers « faisaient parler la poudre », déchargeant leur fusil au grand galop. Ces manifestations honorifiques n'étaient d'ailleurs pas sans danger pour notre ambassadeur et ses compagnons, dont la vue excitait la xénophobie populaire. Sous prétexte de saluer leurs hôtes de plus près, des indigènes s'approchaient d'eux et faisaient partir leurs armes dans leur direction. Les soldats de

l'escorte n'étaient pas trop nombreux pour faire régner l'ordre à coups de sabre et de bâton dans la foule qui se pressait à chaque village, curieuse et hurlante. Ben Abbou n'hésitait d'ailleurs pas à punir sévèrement les Marocains trop audacieux ; à El-Ksar el-Kebir, Mornay dut même s'interposer pour obtenir la grâce d'un exalté qu'on allait exécuter sous ses yeux pour lui avoir tiré au visage. Aux fusillades bruyantes succédaient les cadeaux encombrants et onéreux ; à toutes les haltes, les populations apportaient au camp en signe d'hommage la *mouna*, légumes, volailles, moutons et même vaches qu'il fallait payer plusieurs fois leur prix. Les difficultés de la route venaient encore retarder la marche ; grossies par les pluies du printemps, sans barques ni passerelles, les rivières n'étaient pas aisées à franchir et la traversée de l'oued Sebou fut particulièrement pénible. L'absence de ponts donna l'occasion à Sidi et-Tayeb Bias d'expliquer à notre ambassadeur qu'on n'en construisait pas « afin d'arrêter plus facilement les voleurs, de recevoir les taxes et d'arrêter les séditieux » (1).

Le 15 mars, après avoir fait une cinquantaine de lieues, les voyageurs parurent devant Meknès ; accueillis le matin à quelques kilomètres de la ville par le Pacha, le caïd mechouar et les inévitables coups de fusil de la garde impériale, précédés d'une musique tapageuse et de drapeaux multicolores, bousculés par une foule immense massée à l'intérieur des remparts, ils ne parvinrent qu'à 4 heures du soir, en maugréant et le ventre vide, aux demeures qui leur avaient été assignées et dont ils ne devaient pas sortir avant d'avoir été admis en la présence du Prince des Croyants.

Peu de temps avant leur arrivée, une importante députation d'Algériens les avait précédés à la Cour pour demander au Sultan de se mettre à la tête de ses armées et de se rendre dans leur pays où le peuple n'attendait que sa venue pour se soulever contre notre domination. Il était temps que notre ambassadeur vînt témoigner, par sa présence, la volonté de son gouvernement de s'opposer à de tels desseins.

Ce fut le 22 mars que l'Empereur reçut le comte de Mornay. Dans un tableau célèbre, Delacroix a représenté cette cérémonie si propre à satisfaire son goût des couleurs éclatantes et son imagination romantique. Au pied des lourds remparts qui ceignent la vieille capitale de Moulay

(1) DELACROIX, *Journal*, t. I, p. 166.

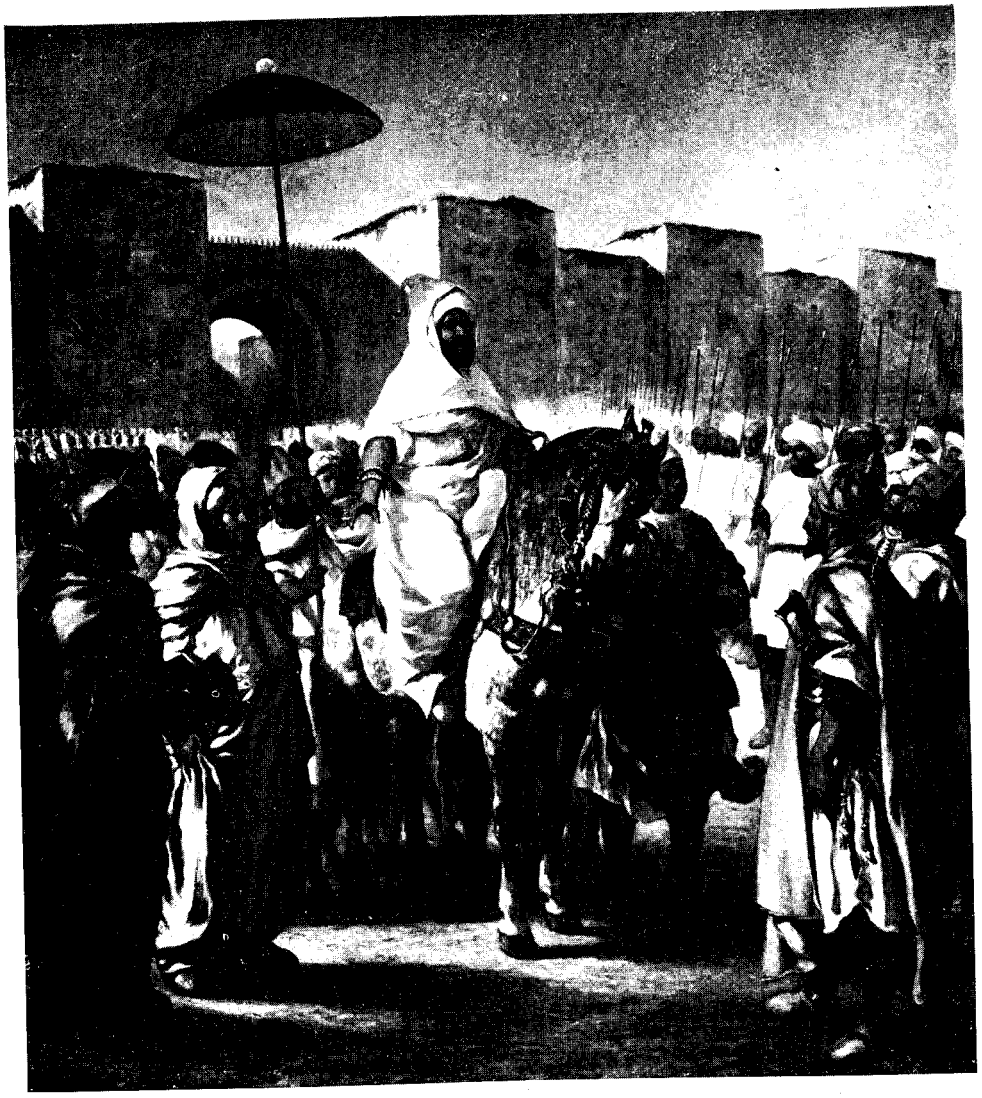

Eugène Delacroix

Réception de l'Ambassade française à Meknès
par le sultan Moulay Abd er-Rahman (22 mars 1832).
Musée de Toulouse.

Parmi les personnages placés au premier plan de chaque côté de l'Empereur, Delacroix a représenté, à gauche, le caïd Mohammed ben Abbou, à droite, le vizir Sidi Moktar el-Djamaï et l'amin Sidi et-Tayeb Bias, administrateur de la douane.

Ismaïl, précédé de la milice noire portant la lance haute, entouré des officiers de sa maison, ayant derrière lui un esclave portant le rouge parasol impérial à boule d'or, le descendant du Prophète s'avança à cheval au devant de ses hôtes qui l'attendaient dans une respectueuse attitude. Il leur adressa alors le salut habituel de bienvenue et y ajouta même quelques paroles amicales : « Je veux, dit-il, conserver la paix et l'amitié qui existent depuis tant d'années entre le Maroc et la France ; de toutes les nations, celle des Français est celle que je préfère et je veux le lui prouver ».

En quelques phrases, l'ambassadeur résuma l'objet de son voyage : « Le roi des Français, dit-il, élu par la nation, m'envoye vers votre Majesté pour lui annoncer son glorieux avènement au trône. Son désir le plus sincère est de resserrer les liens qui unissent la France et le Maroc. Quelques difficultés récemment survenues entre ces deux pays doivent s'aplanir à l'instant où votre Majesté daignera s'en occuper, et je suis assez heureux pour qu'on m'ait confié cette mission de paix et d'amitié. Sire, le chef de la nation française est un ami puissant qui vous parle d'alliance et sa voix, j'ose l'espérer, sera entendue de votre Majesté ». L'interprète traduisit aussitôt cette réponse (1).

Avant de se retirer, l'Empereur fit prendre par son ministre la lettre que Louis-Philippe lui avait adressée, puis par une faveur que les sultans accordaient généralement à toutes les ambassades, mais qu'ils avaient soin de donner comme exceptionnelle afin d'en augmenter le prix, Moulay Abd er-Rahman autorisa l'envoyé de la France à visiter l'intérieur du palais ; après quoi, il tourna bride et disparut avec sa musique, suivi d'une voiture « couverte en drap vert, traînée par une mule caparaçonnée de rouge, les roues dorées, » que des hommes « éventaient avec des mouchoirs blancs longs comme des turbans » (2).

L'audience terminée, les conversations diplomatiques pouvaient commencer. Comme il était facile de le prévoir, l'administrateur de la douane, venu de Tanger à cet effet, fut choisi ainsi que les vizirs Sidi Moktar el-Djamaï et Taleb ben Djelloun pour résoudre les difficultés pendantes entre les deux Cours. Le 24 mars, Mornay énuméra les demandes de la

(1) Le comte de Mornay a relaté tous les détails de son voyage à Meknès et de l'audience impériale dans la lettre qu'il écrivit au ministre des Affaires Etrangères le 23 mars 1832, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 3, fol. 247-250.

(2) DELACROIX, *Journal*, t. I, p. 172.

France : abandon de Tlemcen, rappel de Bel Hamri, stricte neutralité dans les affaires intérieures de l'ancienne Régence, renvoi de la députation algérienne actuellement à Meknès. Afin d'éviter que le Sultan ne choisit pour représentant à Alger le consul d'Angleterre qui, par hostilité contre nous, affectait de se donner comme défenseur des intérêts marocains en Algérie, nous nous opposions à ce que l'Empereur pût nommer un étranger son agent consulaire dans nos nouvelles possessions. De plus, on profitait de l'occasion pour régler des affaires depuis longtemps en litige : restitution avec leur chargement de trois bâtiments capturés par des sujets du Dey lors du blocus d'Alger et placés sous séquestre dans des ports marocains et indemnité de douze mille deux cents piastres à payer aux armateurs lésés par le pillage du navire le *Neptune* échoué en 1820 sur la côte de l'oued Noun. Enfin pour faciliter les relations commerciales à venir, nous demandions la fixation d'un tarif douanier entre les deux pays.

Ce fut sur ces bases que s'établit la discussion au cours des onze entrevues que les délégués d'Abd er-Rahman eurent avec notre ambassadeur. L'incompétence et les chicanes des diplomates marocains compliquèrent beaucoup la tâche de Mornay. Il finit pourtant par triompher de leur opposition et de leurs atermoiements, ayant eu l'habileté d'utiliser l'influence des négociants de Fez et de Tanger et des consuls étrangers pour faire entrevoir au Sultan les graves conséquences commerciales qu'entraînerait une rupture avec la France, maîtresse d'Alger.

Le 4 avril, il apprit le résultat des négociations. Si l'Empereur déclinait toute responsabilité dans l'affaire du brick le *Neptune*, survenue sous le règne de son prédécesseur, ou si, par ignorance de ses propres intérêts, il se montrait défavorable à une réglementation douanière, il céda sur les points principaux. Dans une lettre officielle à Louis-Philippe, il s'engageait à faire revenir Mohammed bel Hamri dont il désavouait la conduite, à ne plus envoyer d'agents au delà de la frontière tant que durerait l'occupation française et à ne jamais confier les affaires du Maroc en Algérie à un Européen. Les navires saisis lors de notre différend avec Houseïn et retenus à Larache et à Tétouan devaient être rendus avec leur cargaison complète ; de notre côté, nous promettions de faire remettre aux familles de Valenciano et de Ben Kiran, les biens confisqués à ces deux marchands marocains exécutés à Oran. Enfin, en ce qui concernait

nos rapports commerciaux avec le Maroc, notre ambassadeur obtint que les modifications des droits sur les marchandises ne seraient applicables à nos nationaux que six mois après notification au Consul, exception faite pour le blé, l'huile, la laine et le bétail.

L'essentiel était, d'ailleurs, la renonciation du Sultan à ses prétentions sur Tlemcen ; les députés venus d'Algérie pour implorer sa protection furent renvoyés chez eux, sans avoir obtenu gain de cause. Moulay Abd er-Rahman, peu soucieux de persévérer dans une entreprise où échouèrent ses deux lieutenants l'un après l'autre, n'était pas fâché d'alléguer les menaces de la France pour décliner les offres compromettantes de ses partisans. Avant de quitter Meknès, Mornay écrivait avec satisfaction au ministre des Affaires Etrangères en lui rendant compte de son succès : « Ce refus signé par l'Empereur de se mettre à la tête des habitants de ces provinces doit jeter au milieu des populations maures une irrésolution et une incertitude qui, je crois, doivent, dans le premier moment, être favorables à notre occupation de ce pays » (1).

Le lendemain 5 avril, la délégation française reprenait la route du retour. La ménagerie donnée par le Prince des Croyants au Roi des Français et qui comprenait : une lionne, un tigre, deux autruches, un bœuf sauvage, deux gazelles, quatre chevaux s'ajoutait à la petite troupe. Par un itinéraire un peu différent (2), mais toujours soumise aux mêmes fantasias et aux mêmes offrandes, elle atteignait Tanger, le 12 avril.

Bien que sa mission fut maintenant terminée et qu'il eût hâte de rentrer en France, Charles de Mornay dut attendre deux mois à Tanger que la chancellerie impériale lui fît parvenir le texte de l'accord qu'il venait de conclure. Le 10 juin, il s'embarquait de nouveau sur la corvette la *Perle*, s'arrêtait, en passant à Oran et à Alger, pour faire part de ses impressions au général Boyer et au duc de Rovigo et touchait enfin Toulon, le 5 juillet, après une absence de six mois.

Au consulat de Tanger, comme dans les deux ports de notre nouvelle possession où il avait abordé, notre ambassadeur avait pu se réjouir de la prompte efficacité de son voyage en apprenant le départ de Bel Hamri. Cependant, si l'on examine avec attention les circonstances critiques dans

(1) Le comte de Mornay au Ministre des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 3, fol. 254-259.

(2) Au lieu de repasser par Sidi Kasem, l'ambassade française rejoignit el-Ksar el-Kebir après avoir traversé successivement le Sebou, l'Ouergha, l'oued Rdat et l'oued Mda.

lesquelles le khalifa du Sultan s'échappa de Mascara, le 22 mars 1832, avant même qu'aient eu lieu les négociations de Meknès, on s'aperçoit qu'il est difficile d'imputer sa retraite à nos réclamations ou même au désir de les prévenir. Si une coïncidence propice permit à Abd er-Rahman de nous faire croire qu'il avait cédé à nos demandes en rappelant son lieutenant, l'étude des événements nous montre que le retour de Mohammed bel Hamri, comme celui de son prédécesseur Moulay Ali, fut, avant tout, la conséquence de ses propres déboires.

Comme nous l'avons déjà dit, c'était à Mascara que le représentant de l'Empereur s'était retiré en octobre 1831, après son attaque manquée contre Oran, pour continuer à combattre notre occupation ; mais, ce premier et cruel échec, bientôt suivi de la défaite de ses fidèles devant Mostaganem, refroidit l'ardeur des éléments qu'il avait résolu de s'attacher par de brillantes victoires sur les Chrétiens et leurs alliés.

Dès le milieu du mois de novembre, d'importantes dissensions, secrètement encouragées par le général Boyer, ne tardèrent pas à se produire dans l'armée de Bel Hamri. Les Hachem, découragés par l'inutile tentative à laquelle ils avaient participé contre Oran, se plaignirent de l'incapacité de ce nouveau chef indigne de les commander et le quittèrent après lui avoir tué trois hommes ; l'agha des Zemmala, l'inconstant El Mazari, qui avait été si prompt à reconnaître Moulay Ali, abandonna son successeur à la première épreuve ; il écrivit ensuite au général français pour l'informer de sa décision et lui annoncer que, désormais, il ne s'opposerait plus au ravitaillement de nos troupes par les indigènes. Les Kouloughlis de Tlemcen, confirmés dans leur méfiance par la mort tragique des Turcs de Mascara, n'osaient pas sortir de leurs murailles et ne manifestaient aucune sympathie pour le khalifa qu'ils avaient été contraints d'accepter. Celui-ci avait eu beau leur dire, à son arrivée, qu'il était venu pour les prendre sous sa protection et pour faire cesser la discorde, les Hadars, sous les ordres de Mohammed ben Nouna, n'avaient pu oublier leurs ressentiments ni renoncer à la lutte contre les habitants du Méchouar. Ceux-ci commençaient à comprendre que leur dernière chance de salut était de notre côté et leur chef, Boursali, influencé par le caïd de Mostaganem, Ibrahim, entretenait même une correspondance amicale avec Oran. Chaque jour, Bel Hamri se trouvait plus isolé ; ses propres soldats, réduits à la misère, désertaient pour rentrer au Maroc.

Lui-même écrivait à ses amis qu'il était en si mauvaise posture que Dieu seul pouvait le tirer d'embarras.

Sur ces entrefaites, l'arrivée à Mascara, le 24 février 1832, d'un détachement de cavalerie marocaine dérouta M. de Mornay et le général Boyer que l'accueil du pacha de Tanger et l'état de la province d'Oran avaient rendus plus optimistes. Cependant, deux hypothèses étaient possibles : ou bien l'Empereur, grâce à ces renforts, allait tenter de rétablir la situation de son lieutenant ; ou bien il lui envoyait tout simplement une escorte devenue indispensable pour protéger sa retraite. Il était d'ailleurs probable que, dans l'un et l'autre cas, c'étaient les dispositions des tribus plutôt que les instructions d'Abd er-Rahman qui devaient fixer à la petite troupe et à son chef la conduite à suivre. D'après la tournure des événements, le général français s'aperçut tout de suite que c'était la seconde de ces conjonctures qui se réaliserait. Au mépris des ordres du Sultan, Oran ne cessa pas un jour d'être approvisionnée en vivres et quand Bel Hamri voulut utiliser ses forces pour agir avec autorité, il échoua piteusement ; les Hachem délivrèrent deux des leurs qu'il avait fait emprisonner, se refusèrent à pourvoir à son entretien et à celui de sa garde et menacèrent de le dépouiller en compagnie des Beni Amer quand il quitterait sa résidence.

Les vieux partisans des Turcs, sensibles aux avances de Boyer qui avait été le premier à comprendre l'identité de leurs intérêts et des nôtres et le profit que nous pouvions tirer de leur alliance, se montraient de plus en plus enclins à nous offrir leurs services. Un ami de l'ancien bey Khachan, le cheikh de la tribu frontière des Angad campée entre Oudjda et Tlemcen, ben Ghomari, avait proposé au général français d'attaquer les députations algériennes qui se rendraient au Maroc ou les soldats qui viendraient de cet empire. Boursali et le caïd d'Arzeu ne nous cachaient pas qu'ils préféraient notre domination à celle des Arabes. L'agha des Douaïr, Mustapha ben Ismaïl, s'apercevait qu'il s'était fourvoyé en soutenant Bel Hamri et, par l'intermédiaire de son neveu, il avait fait savoir à Boyer qu'il se mettrait à sa disposition avec ses hommes dès le départ du khalifa de l'Empereur ; en attendant, fidèle à son serment, il restait auprès de lui tout en l'engageant, pour son salut, à quitter l'Algérie. Dans le désarroi général, on disait même qu'un des frères de Ben Nouna, le premier instigateur de l'intervention marocaine, s'était rendu

à Meknès pour sommer Abd er-Rahman de ne plus laisser ses compatriotes dans l'incertitude et lui demander d'abdiquer ses droits sur la Régence s'il renonçait à en chasser les Français.

Pendant ce temps, la population de Mascara, ne voyant pas rentrer les députés qu'elle avait envoyés à la cour du Chérif et redoutant quelque effet de la colère impériale, gardait Bel Hamri comme otage. Trompant la surveillance dont il était l'objet, ce dernier parvint néanmoins à s'enfuir. Le 22 mars, à 2 heures du matin, il prenait secrètement la route de Tlemcen sous la conduite de Mustapha Ben Ismaïl. Ayant appris que des partis d'Angad et de Beni Amer s'étaient embusqués sur leur chemin pour les assaillir, ils remontèrent vers le nord et vinrent se réfugier au milieu des Douaïr, à quelques lieues d'Oran. Heureux de voir s'approcher le moment où il serait enfin débarrassé de l'envoyé marocain, le général Boyer ne troubla pas sa retraite et seconda même de ses conseils le vieil agha afin de l'aider à déjouer les desseins hostiles des tribus. Dans cette intention, le chef des Douaïr fit explorer par des émissaires la région de Rachgoun pour laisser supposer qu'il y cherchait un passage afin de conduire son protégé dans le Rif ; ces précautions prises, Bel Hamri quitta, le 4 avril au soir, son abri et arriva le lendemain à Tlemcen où il fut reçu par la famille Ben Nouna. Soit qu'il ait tenté en vain de s'établir dans cette ville où il se serait heurté à l'opposition des Kouloughlis ravitaillés en poudre par des agents de la France, soit qu'il ait été légèrement anxieux de l'accueil que l'échec de sa mission lui vaudrait auprès de son maître, il ajourna sa rentrée au Maroc. Ce ne fut qu'un mois après, dans les premiers jours de mai 1832, que fut connu son départ définitif. Dans une lettre du 2 juin, Delaporte signale sa présence à Fez, puis à Rabat. Il est curieux de constater qu'avant de repasser la frontière, Bel Hamri avait tenu à transmettre son pouvoir à des hommes capables de continuer son action mi-religieuse, mi-guerrière. C'est ainsi que, malgré les assurances données à Mornay, le père d'Abd el-Kader, le marabout Mahi ed-Din, réputé par sa piété et sa haine des Turcs, fut nommé khalifa du Sultan en Oranie, tandis que Mohammed ben Nouna recevait de l'Empereur le titre de pacha de Tlemcen.

Après avoir raconté les expéditions conduites en Oranie par les deux principaux représentants du Sultan, nous ne voudrions pas terminer ce chapitre sans signaler deux autres chorfa de moindre importance qui

séjournèrent, en 1832, à Médéa et à Miliana. Grâce à Bel Hamri, l'action du Maroc s'était étendue jusqu'aux portes d'Alger. Désorientées par la brusque disparition du régime turc et l'indécision de notre politique, des villes de l'ancien beylik de Titteri, suivant l'exemple de Tlemcen, adressèrent à l'Empereur des délégations pour lui rendre hommage et se mettre sous sa tutelle. N'osant pas repousser leurs demandes, sans vouloir toutefois s'engager trop avant, Moulay Abd er-Rahman leur avait envoyé, avec une faible escorte, de pieux personnages issus de la race du Prophète chargés de s'acquitter en même temps du rôle d'arbitres, de prédicateurs, de conseillers, au besoin même d'agitateurs. Tels nous apparaissent, à travers les trop rares documents, deux marocains du nom de Mohammed ech-Cherki et d'El-Maati.

Une lettre, que le premier écrivait de Miliana, en avril 1832, au duc de Rovigo pour lui faire connaître sa venue et les instructions qu'il prétendait avoir reçues de son souverain, nous permet d'entrevoir le caractère mal défini de ces sortes d'agents si fréquents dans l'Afrique du Nord. Après avoir proclamé son désir de vivre en paix avec son correspondant, il le blâmait des mesures injustes qu'il avait prises vis-à-vis de la tribu d'El-Ouffia et le menaçait de représailles, au cas où il mécontenterait de nouveau les indigènes. Malgré son ton impérieux, ce Chérif ne dut pas exercer une grande influence, car il disparut peu de temps après sans laisser de traces.

Son compagnon, au contraire, arrivé à Médéa à la même époque, acquit auprès des habitants une certaine considération que lui valurent sa qualité d'envoyé du Sultan, le prestige de sa naissance et son attitude pacificatrice. Bien qu'il n'ait jamais cherché à intriguer à nos dépens, Rovigo, vexé de cette atteinte portée à son autorité, ne recula devant aucun moyen pour se débarrasser de cet intrus. Avec son approbation, Ahmed bou Mezrag, fils de l'ancien bey de Titteri, essaya même de l'attirer dans sa demeure pour l'empoisonner, mais ces manœuvres déloyales échouèrent et, à la fin de l'année 1832, El-Maati s'obstinait encore à rester en Algérie. Son crédit avait d'ailleurs beaucoup diminué, et ceux qui l'avaient accueilli au début avec respect le traitaient maintenant d'imposteur. Quelque inoffensive qu'elle fût, sa présence sur notre territoire n'en était pas moins en contradiction avec les assurances données à M. de Mornay par le gouvernement chérifien. Sur l'ordre du duc de Broglie, ministre des Affaires

Etrangères, le consul Méchain, qui remplaça Delaporte à Tanger au mois de mars 1833, écrivit à la cour de Fez pour se plaindre à ce sujet, mais l'Empereur éluda avec de bonnes paroles les réclamations qui lui étaient faites et l'on n'entendit plus parler du chérif de Médéa (1).

En dépit des titres honorifiques accordés à Mahi ed-Din et à Ben Nouna et du séjour de quelques attardés comme El-Maati, on peut dire que l'intervention officielle de Moulay Abd er-Rahman en Algérie prend fin avec le retour de Mohammed bel Hamri. Désormais, le Sultan n'enverra plus d'agents et de troupes en son nom pour tenter de substituer, dans l'ancienne régence, sa domination à celle des Turcs. Les échecs successifs de ses deux lieutenants, incapables de s'élever au-dessus des rivalités locales pour grouper derrière eux tous les éléments d'une résistance musulmane, lui auront montré la difficulté d'une telle tâche ; d'autre part, la mission du comte de Mornay aura au moins servi à lui apprendre que la France n'était pas disposée à supporter sans mot dire la violation de ses droits. C'est pourquoi, dorénavant, l'opposition du Sultan ne se manifestera plus ouvertement et de plein gré. Plus que son animosité personnelle à notre égard, ce seront ses obligations de Prince des Croyants et le fanatisme exigeant de ses sujets qui le pousseront à favoriser, à notre insu, la cause des Musulmans soulevés contre nous par Abd el-Kader.

(1) Les quelques renseignements que nous avons pu trouver sur le départ de Bel Hamri et sur les chérifs de Médéa et de Miliana nous ont été fournis par les travaux déjà cités de Cour d'Esquer, de Pellissier de Reynaud et les archives du ministère de la Guerre, Algérie, Correspondance, cartons 10, 11 et 12.

III

Mahi ed-Din et Abd el-Kader.
Leurs rapports avec Moulay Abd er-Rahman.
Participation de tribus marocaines a la lutte contre la France.
Mission du Lieutenant-Colonel de la Rue a Meknès.
(1832-1836)

Au moment où la retraite piteuse de Mohammed bel Hamri et la neutralité promise par l'empereur du Maroc nous permettaient d'espérer la soumission rapide de l'Oranie, nos projets d'extension allaient rencontrer une résistance autrement opiniâtre dans l'action d'Abd el-Kader et de son père, Mahi ed-Din.

Issu d'une famille chérifienne venue du Rif pour se fixer à quelques lieues de Mascara dans la tribu des Hachem, Mahi ed-Din, fidèle aux traditions religieuses de sa race, avait acquis par sa science et sa piété une grande influence dans sa province. L'aversion qu'il éprouvait pour les Turcs, dont il blâmait les mœurs corrompues et le gouvernement tyrannique, l'avait exposé, à l'époque de leur domination, à de nombreuses vexations qui n'avaient fait qu'accroître son renom. La prise d'Alger et la défaite de ces maîtres redoutés, en rendant leur indépendance aux populations qu'ils avaient assujetties, allaient encore lui donner l'occasion de mettre en relief ses hautes qualités morales. En 1831, Hadars et Kouloughlis de Tlemcen, qu'épuisait une lutte stérile, eurent recours à lui pour essayer d'apaiser leurs différends. Désireux de ramener l'union parmi ses coreligionnaires, le pieux marabout avait accepté cette fonction d'arbitre qu'il exerça quelque temps au nom de Moulay Abd er-Rahman, souverain théorique du pays, mais incapable de mettre fin aux querelles des deux factions, il renonça à cette tâche impossible et se retira dans la zaouia qu'il habitait sur les bords de l'oued el-Hammam, afin d'y prêcher la guerre sainte.

C'est de là qu'il partit en avril 1832, après avoir rassemblé plusieurs milliers d'hommes pour aller s'emparer d'Oran ; pendant tout le mois de mai, la ville et les forts avoisinants furent en butte à des attaques répétées, mais, en dépit de leur courage, l'élan des assaillants vint se briser

à chaque fois contre nos murailles sous le feu de l'artillerie. Une seconde tentative, renouvelée au mois de novembre, ne fut pas plus heureuse et la garnison française, au cours d'une sortie, infligea même de lourdes pertes à ses adversaires au lieu dit de Sidi Chabal.

Ces revers ne purent cependant contraindre les indigènes à abandonner leurs desseins belliqueux ; toutefois, avant de reprendre les armes, ils jugèrent bon de remédier à la principale cause de leur faiblesse en élisant un chef qui régnerait sans conteste sur toutes les tribus et coordonnerait leur action. Mahi ed-Din et son fils Abd el-Kader, en qui se perpétuaient les vertus paternelles, réunissaient tous les suffrages, mais, par modestie, ils déclinèrent tous deux l'honneur qui leur était fait. Pour triompher de la résistance d'Abd el-Kader, il ne fallut rien de moins que l'intervention personnelle du saint Sidi Abd el-Kader el-Djilani, qui apparut en songe à un vieux marabout de la plaine d'Eghris et lui fit entrevoir le rôle éminent que le futur émir serait appelé à jouer. Celui-ci s'inclina devant l'apparente manifestation de la volonté divine et, le 22 novembre 1832, il fut proclamé officiellement Sultan des Arabes par les Hachem, les Beni Amer et les Gharaba. Trois jours plus tard, il faisait son entrée solennelle dans Mascara où il établit sa capitale.

Bien qu'il fût seulement âgé de vingt-quatre ans, ses premiers actes révélèrent un esprit intelligent et organisateur. Avant même de vouloir entreprendre hâtivement des expéditions militaires qui eussent été sans lendemain, il décida de faire cesser l'anarchie dans laquelle l'ancien beylik était tombé. A cet effet, il nomma, pour l'aider dans son œuvre, des khalifas, des aghas et des caïds auxquels il assigna des circonscriptions au fur et à mesure de ses progrès. Il rétablit la justice, leva des impôts, et, surtout, dota son jeune gouvernement de l'organisme indispensable à son autorité en créant une armée régulière. Puis, plutôt que de s'attaquer directement à la France avec les forces insuffisantes des trois tribus qui l'avaient placé à leur tête, il lui parut préférable de faire d'abord reconnaître son pouvoir par tous les Musulmans de la province d'Oran. Si logique qu'il fut, un tel programme n'était pas aisé à réaliser, car non seulement Abd el-Kader n'avait aucune chance de réussir auprès des Turcs et de leurs alliés, ses ennemis de la veille, mais il allait encore exciter la jalousie de chefs indigènes peu soucieux de se ranger sous les ordres d'un jeune ambitieux de rang inférieur. Les événements justifièrent ces prévi-

sions. Les gouverneurs d'Arzeu et de Mostaganem ne répondirent même-pas aux propositions qui leur furent faites ; l'ancien makhzen des Douaïr et des Zemmala, que commandait Mustapha ben Ismaïl, refusa de s'éloigner du littoral et de cesser tout rapport avec Oran ; les Bordjia et les Medjaher suivirent cet exemple et continuèrent à ravitailler les villes de la côte. A l'est, Sidi Larbi, le chef des tribus du Chélif, et à l'ouest el-Ghomari, cheikh des Angad, ne cachaient pas leur hostilité ; à Tlemcen, Ben Nouna lui-même conservait son titre de Pacha et prétendait ne pas vouloir accepter d'autre maître que l'empereur du Maroc.

Dans ces conditions, le fils de Mahi ed-Din comprit tout de suite que la protection de Moulay Abd er-Rahman serait nécessaire au succès de la mission politique et religieuse qu'il s'était fixée ; la considération qui s'attachait aux titres de Commandeur des Croyants et de descendant du Prophète dont s'honorait le sultan de Fez devait lui être utile pour obtenir l'obéissance de ses coreligionnaires récalcitrants ; de plus, il avait besoin de l'alliance tacite ou de la neutralité bienveillante de ce voisin pour trouver dans ses arsenaux, ou même dans les ports de son empire, de quoi équiper ses soldats. Quelques mois après sa proclamation, l'Emir faisait courir le bruit qu'il agissait au nom de ce prince et le maréchal Soult, attirant l'attention de son collègue des Affaires Etrangères sur la politique du Maroc, lui signalait que « les tribus ne demanderaient qu'un ordre de ce souverain pour reconnaître en qualité de chef de la province le fils d'un marabout, Abd el-Kader, qui s'est déjà rendu puissant à Mascara et qui, pour soutenir son usurpation, fait acheter à Fez des armes à feu » (1).

Aussi, dans les premières années de son gouvernement qu'il consacra à l'affermissement de son pouvoir et à la destruction méthodique de ses rivaux, le jeune chef arabe ne négligea-t-il jamais la moindre occasion de donner au Sultan des preuves ostensibles de sa soumission, afin d'en recevoir des secours et de nous créer un nouvel adversaire en le compromettant à nos yeux. Il lui envoya donc à plusieurs reprises des ambassades et des cadeaux en témoignage de vassalité et lorsqu'il occupa Tlemcen, d'où s'était enfui Mohammed Ben Nouna, il eut bien soin, pour ne pas mécontenter les habitants de cette ville et leur protecteur de se proclamer son khalifa et de continuer à faire dire la prière en son nom. A la fin de

(1) Le ministre de la Guerre au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Algérie, Mémoires et Documents, vol. 9, fol. 176.

1833, des soldats français étant tombés entre ses mains et leur commandant lui ayant proposé de les échanger contre des indigènes saisis en otage, Abd el-Kader répondit en alléguant faussement qu'il ne pouvait pas les rendre sans l'autorisation du souverain marocain qui lui avait donné l'ordre de les conserver. Plus tard, après notre défaite de la Macta, survenue au mois de juin 1835, il usera du même procédé à son égard en lui adressant en grande pompe des prisonniers et des trophées ; ou bien, l'année suivante, il déférera à son jugement, sans y avoir été invité, le bey Mohammed ben Houseïn que nous avions installé à Médéa et dont il s'était emparé. Vis-à-vis des cours européennes, avec qui il désirera entrer en rapports pour obtenir des munitions, il essayera également d'accroître son prestige et de légitimer sa révolte en se représentant comme le lieutenant du sultan de Fez, ainsi en témoigne une lettre qu'il écrivait à Guillaume IV d'Angleterre, le 23 septembre 1835, dans laquelle il parlait de « son maître le Commandeur des Croyants Abd er-Rahman ».

Il ne semble pas cependant que ces démonstrations intéressées aient été tout de suite très efficaces ; sans cesse menacé dans son propre pays par les révoltes de ses sujets, Moulay Abd er-Rahman était peu enclin à s'exposer encore à une attaque de la France en soutenant ouvertement la cause d'Abd el-Kader, si peu de temps après avoir promis à M. de Mornay de ne pas s'ingérer dans les affaires d'Algérie.

Averti des démarches que faisaient Mahi ed-Din et son fils auprès de la Cour chérifienne et inquiet des encouragements à la guerre sainte qu'ils se vantaient d'en recevoir, le duc de Broglie avait voulu se renseigner auprés de notre consul à Tanger sur le crédit qu'il fallait prêter à ces dires. Méchain s'était empressé de rassurer son gouvernement, en dépeignant avec psychologie la perplexité du Sultan et la tactique habile à laquelle il avait recours pour ne pas repousser les demandes qu'on lui adressait sans toutefois y donner satisfaction. « Il est d'ailleurs certain, mandait-il le 16 avril 1833, que ce prince est continuellement obsédé par les fanatiques ou ambitieux voisins de nos possessions et que, ne se sentant pas assez fort pour braver leurs exigences religieuses ou pour les dissuader impérativement de leurs projets hostiles contre nous, craignant encore qu'ils ne tournent leurs armes contre lui-même en se réunissant à ses ennemis qui sont déjà trop nombreux, il évite de leur donner des secours d'hommes ou d'argent qu'ils sollicitent, les amuse par des réponses

pleines d'onction religieuse mais évasives ou, par des titres honorifiques dont il sait atténuer la valeur, en décourageant lui-même les populations dont il éconduit les députations et laisse les messages sans réponses » (1).

D'autres informations recueillies au cours de la même année justifièrent le jugement de Méchain ; il écrivit à plusieurs reprises que l'Empereur avait envoyé des ordres sévères à tous les gouverneurs de la frontière pour empêcher une collision avec les Français et pour s'opposer à des envois de matériel de guerre et il ajoutait même qu'une caravane à destination de Tlemcen avait été arrêtée en chemin et contrainte de retourner en arrière. Mais, comme il était facile de le prévoir, l'Empereur, rapidement débordé par les réclamations des Musulmans irrités, dut renoncer à la politique prudente qu'il avait adoptée et revenir sur les décisions qu'il avait prises. Les événements ne tardèrent pas à réfléter l'évolution de ses sentiments et, dans les derniers jours de 1833, les nouvelles de la province d'Oran confirmèrent les lettres de notre représentant à Tanger annonçant la reprise du trafic des armes avec l'Algérie. Un rapport du général Desmichels, du 10 janvier 1834, exposait même les graves motifs que nous avions de nous plaindre de la conduite de Moulay Abd er-Rahman (2). Celui-ci, en remerciement de cadeaux qu'Abd el-Kader lui avait adressés, lui offrit, à son tour, deux cents fusils, autant de sabres et une quantité considérable de munitions. A ces secours importants, il avait joint deux yatagans ciselés et un cheval superbement harnaché. Désireux de manifester aux yeux de tous son amitié avec le Sultan, l'Emir avait reçu avec éclat ces témoignages de la bienveillance impériale. A Tlemcen et à Mascara, des salves d'artillerie avaient accueilli l'officier chargé de la remise de ces présents et il avait même été invité à assister à un grand conseil de guerre où s'étaient réunis tous les adversaires de notre domination. Desmichels déplorait, avec raison, la fâcheuse influence qu'exerceraient sur les indigènes ces marques d'approbation données publiquement à la révolte par une aussi haute autorité.

L'attitude du souverain marocain, si contraire aux engagements récents qu'il avait pris envers la France, provoqua l'émoi et la colère du gouvernement. Sur la demande du ministre de la Guerre, le consul du

(1) Le consul Méchain au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 4, fol. 27-29.

(2) Copie du rapport du général Desmichels, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 4, fol. 70.

Roi, Méchain, fut chargé de présenter à la cour de Fez d'énergiques remontrances ; après avoir exigé du Sultan la cessation de ses agissements déloyaux, il lui rappela que nous étions en droit de le considérer comme ennemi et que, dans ces circonstances, ses agents arrêtés sur notre territoire seraient châtiés sévèrement. Avec son habileté coutumière, l'Empereur se disculpa. Il ne nia aucun des faits incriminés dans le rapport Desmichels, mais se plaignit de la mauvaise foi d'Abd el-Kader qui avait dénaturé ses actes pour en tirer parti auprès des tribus. S'il avait offert à l'Emir quelques armes insignifiantes, disait-il, ce n'était pas en signe d'alliance mais tout simplement pour acquitter la dette qu'il avait contractée en acceptant ses cadeaux. Aussi avait-il été fort mécontent du caractère officiel donné à son geste et, pour démentir les sentiments favorables qu'on lui prêtait à l'égard des rebelles, il avait pris de nouvelles mesures pour empêcher les Marocains de leur venir en aide. Au cas où elles ne seraient pas rigoureusement observées, il s'en excusait d'avance alléguant l'indépendance des habitants des confins et l'impossibilité où il était de s'en faire obéir. Ces explications, que nous entendrons si souvent répéter dans l'avenir et dans lesquelles il était difficile de distinguer les parts respectives de la sincérité et de la tromperie, parurent acceptables au ministre des Affaires Etrangères. En arguant d'ailleurs de son impuissance à faire respecter les traités par ses sujets indisciplinés, Abd er-Rahman nous laissait sans réplique et nous renonçâmes à prolonger une inutile discussion qui perdit toute raison d'être, par suite de l'accord signé au même moment entre l'Emir et le général Desmichels.

En vertu des conventions des 4 et 26 février 1834, Abd el-Kader, reconnu par la France, ravitaillé par elle en armes et en munitions et mis en possession du port d'Arzeu, n'eut plus besoin de faire appel au Maroc pour en tirer ses approvisionnements de guerre. De plus, le fait d'avoir pactisé avec l'infidèle, contrairement aux préceptes coraniques, lui attira les reproches de l'Empereur ; leurs rapports s'en ressentirent et, pendant plus d'un an, nous n'eûmes même plus l'occasion de soupçonner les sultans de Fez et de Mascara de complicité à nos dépens.

Cependant cette paix illusoire, sur laquelle Desmichels avait fondé tant d'espérances, ne fut jamais considérée par l'Emir que comme une trêve avantageuse. Momentanément contraint de renoncer à une lutte pour laquelle il ne se sentait pas suffisamment préparé, il profita du répit et

de l'appui que nous lui accordions pour triompher définitivement de ses rivaux et étendre sa domination. L'un après l'autre, Sidi Larbi, El-Ghomari et Mustapha ben Ismaïl furent complètement battus ; les deux premiers moururent captifs, le troisième abandonné de tous ses partisans se réfugia au Mechouar de Tlemcen. Après avoir remporté ces succès en Oranie, Abd el-Kader, sans tenir compte du traité qui bornait son autorité à cette seule province, s'avança dans le Titteri, sans rencontrer aucune opposition de notre part. Il nomma, pour le représenter à Miliana un notable de la région, El-Hadj Mahi ed-Din es-Seghir ; puis, sous couleur de nous débarrasser de nos ennemis, il défit un de ses adversaires, le marabout El-Hadj Mousa ed-Derkaoui qui voulait arrêter sa marche vers l'est et entra, aux acclamations de la foule, dans Médéa où il établit encore un de ses agents. Il semblait qu'après cette expédition qui l'avait conduit à faible distance d'Alger rien ne devait plus contrarier l'ambition du jeune Abd el-Kader. Habilement secondé par son consul dans cette ville, le juif Ben Duran, il réussit même à vaincre la défiance qu'il avait tout d'abord inspirée au gouverneur général ; en effet, le comte Drouet d'Erlon, après avoir blâmé l'excessive confiance du général Desmichels dont il avait obtenu le rappel, aurait fini par suivre son exemple en faisant à l'Emir de nouvelles concessions, si nous n'avions pas été bientôt éclairés sur ses véritables sentiments à notre égard par un fait significatif.

Désireux de grouper sous son commandement exclusif tous les indigènes, le jeune sultan des Arabes n'avait jamais pu supporter sans courroux les relations amicales que les Douaïr et les Zemmala entretenaient avec Oran sans son autorisation et, bien qu'il eût consenti lui-même à conclure un accord avec les Français aux plus grands reproches des vrais croyants, il somma sans raison ces tribus de quitter leur campement du littoral pour venir le rejoindre à Mascara et de lui livrer un de leurs cheikhs coupable d'avoir vendu un cheval à un Chrétien. Par crainte du châtiment, elles refusèrent d'obéir et vinrent implorer la protection de nos armes. Plus clairvoyant que Desmichels, auquel il avait succédé au mois de janvier 1835, le général Trézel s'était toujours élevé contre les prétentions exorbitantes d'Abd el-Kader. Aussi profita-t-il de l'occasion qui lui était offerte pour prendre la mesure que lui dictait une conception intelligente et généreuse de nos véritables intérêts.

Le 16 juin, au camp du Figuier, il promit aux tribus menacées l'appui

de son pays en échange de leurs services. Ce fut le signal des hostilités ; vexé de cette atteinte portée à son autorité, l'Emir ne fit pas longtemps attendre sa réponse. Dans une lettre insolente, qu'il écrivit au général français, il l'invita à lui restituer ses sujets s'il ne voulait pas s'exposer à sa colère. Défié au combat, Trézel se dirigea avec ses troupes sur Mascara ; mais, après deux jours de marche et de combats rendus plus fatigants encore par la chaleur, sans cesse harcelé par un ennemi inaccessible, il renonça à mi-chemin à son premier objectif et décida de se rabattre sur Arzeu. Ce fut au cours de cette retraite que sa colonne, alourdie par son convoi et surprise au défilé de la Macta, éprouva, le 28 juin, un véritable désastre. En dépit des efforts héroïques d'une arrière-garde où s'étaient spontanément rassemblés tous les plus braves, les indigènes massacrèrent les blessés, s'emparèrent des bagages et du matériel pendant que la majorité des soldats s'enfuyait en désordre vers la côte.

La nouvelle de ce grave échec infligé à nos troupes suscita sur les deux rives de la Méditerranée une vive émotion ; de part et d'autre, les tentatives de conciliation firent place aux projets belliqueux et, tandis que le gouvernement français, sous la pression de l'opinion publique, envoyait pour la seconde fois en Algérie le maréchal Clauzel en le chargeant de venger notre honneur, Abd el-Kader, exalté par les Musulmans pour le brillant succès qu'il avait remporté, lançait de nouveau ses appels à la guerre sainte. Au Maroc, la victoire de la Macta, proclamée dans tout l'Empire par ses émissaires, souleva un grand mouvement d'enthousiasme en sa faveur. Grâce à la tolérance d'Abd er-Rahman et à l'aide efficace de son entourage et de la population, l'Emir put se procurer les armements nécessaires à la lutte. Venant de Gibraltar ou de la fabrique de Tétouan, fusils et munitions étaient acheminés sur Fez d'où le gouverneur de la ville, Sidi Mohammed, propre fils du souverain, les faisait parvenir en mettant en réquisition les chameaux nécessaires à leur transport. Instruit de ces envois par ses agents et par les rapports d'Oran, le consul Méchain écrivit au Sultan pour se plaindre d'une attitude si peu conforme aux devoirs que lui imposait sa neutralité et pour exiger la libération de cinq prisonniers qu'Abd el-Kader lui avait remis en témoignage de ses faits d'armes ; mais s'il put obtenir satisfaction pour cette dernière demande, ses réclamations relatives à la contrebande de guerre demeurèrent sans réponse.

Cependant, de proches événements allaient nous rendre moins indul-

gents envers la Cour chérifienne en nous montrant combien sa duplicité ou son inertie calculée était préjudiciable à notre action en Algérie.

Dès son arrivée en Afrique, au mois d'août 1835, Clauzel avait résolu d'effacer la fâcheuse impression produite par notre récent échec en organisant de nouvelles expéditions. La prise de Mascara, capitale de l'Emir, lui parut, avec raison, la mesure la plus efficace pour l'atteindre dans son prestige et dans sa puissance. Cette opération, conduite avec succès dans les premiers jours de décembre, ne produisit malheureusement pas les résultats qu'on aurait pu en attendre car le Maréchal, pressé de rentrer à Oran, se contenta de détruire les fortifications de la ville et les entrepôts qui s'y trouvaient, au lieu d'en tirer parti pour établir dans cette place une garnison française et substituer ainsi notre domination à celle d'Abd el-Kader. Celui-ci avait pu croire un instant qu'il était irrémédiablement vaincu ; abandonné de tous ses partisans, ayant perdu ses biens, il avait même songé à se retirer au Maroc où on lui offrait un asile, mais sa résignation dans l'adversité et la nouvelle inattendue de notre retraite provoquèrent un brusque revirement parmi les Arabes. Honteux de leur défection, ils revinrent se ranger sous le commandement de leur chef qu'ils suivirent avec enthousiasme à Tlemcen, dans l'espoir de réduire l'inexpugnable Mechouar et de faire de cette forteresse un nouveau centre de résistance contre notre pénétration. Cette soudaine réapparition de l'Emir qui témoignait de la vitalité de son influence et de la ténacité de ses efforts, devait inciter Clauzel à entreprendre sans tarder une seconde campagne.

Comme l'avaient fait remarquer nos représentants à Tanger, l'occupation de Tlemcen, située à proximité de la frontière sur l'unique route qui relie le Maghreb Central au Maghreb el-Aksa, nous permettait de gêner les communications que les rebelles entretenaient avec cet empire, en même temps qu'en répondant aux pressants appels que nous adressaient les Kouloughlis bloqués dans leur citadelle, nous nous assurions leur concours et nous les récompensions d'avoir refusé, pendant cinq ans, de faire cause commune avec nos ennemis. Partie d'Oran le 8 janvier 1836, la colonne française pénétra, cinq jours plus tard, dans la ville sans avoir eu à combattre. A notre approche, Abd el-Kader qui n'avait pu réaliser son dessein, s'était retiré avec ses troupes dans les montagnes voisines, suivi de presque toute la population maure. Désireux d'écarter toute menace de sa nouvelle conquête, le maréchal Clauzel lança plusieurs détachements

à la poursuite de l'Emir. S'il ne parvint pas à s'emparer de sa personne, il réussit du moins à disperser ses contingents, à lui tuer soixante-dix de ses fantassins réguliers et à mettre la main sur ses bagages pendant que les Hadars, rassurés par leurs compagnons, quittaient leurs refuges et se soumettaient pour la plupart après s'être réconciliés avec leurs rivaux du Mechouar. Pour la deuxième fois en moins de deux mois, celui qui s'était intitulé le chef de la guerre sainte, maintenant sans soldats et sans ressources, paraissait définitivement écrasé.

Instruit par l'expérience, Clauzel se garda bien de retomber dans l'erreur qu'il avait commise à Mascara. En quittant Tlemcen, il laissa dans la ville un bataillon sous les ordres du commandant Cavaignac. Toutefois, pour faciliter l'approvisionnement de cette garnison, au lieu de suivre la même route qu'à l'aller longue de trente lieues environ, il résolut de gagner la côte au plus près et d'établir dans le golfe de Rachgoun, à l'embouchure de la Tafna, une base de ravitaillement distante seulement d'une cinquantaine de kilomètres. Sans aucune appréhension, il se mit en marche le 25 janvier avec des forces qu'il croyait suffisantes pour pacifier la région et préparer ainsi le chemin aux convois qui seraient chargés, dans la suite, de porter à Tlemcen les vivres et les munitions nécessaires ; aussi quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsqu'à la première étape il se heurta à Abd el-Kader qui, solidement retranché dans les montagnes des Trara, lui barrait l'accès de la mer avec l'aide de cinq à six mille hommes. Dans la nuit du 26 au 27 janvier 1836 et au cours de la journée suivante, ses attaques furent même si vives qu'on aurait pu douter de l'issue de cette rencontre si le général Perrégaux, accouru avec un millier d'hommes, n'avait tiré le Maréchal d'une situation dangereuse. Clauzel n'en fut pas moins contraint de renoncer à son projet et de se replier sur Tlemcen, harcelé par les cavaliers de l'Emir.

Des renseignements fournis par les indigènes et des lettres trouvées sur le corps d'un combattant nous permirent d'identifier les nouvelles recrues d'Abd el-Kader et de comprendre comment, quelques jours après avoir été battu, il avait pu reparaître avec des forces suffisantes pour s'opposer avec avantage à nos entreprises. A l'instigation de Moulay Abd er-Rahman, le pacha de Tlemcen, Mohammed ben Nouna, avait fini par oublier son ancienne antipathie à l'égard du fils de Mahi ed-Din. Au moment de la prise de la ville, il l'avait accompagné dans sa fuite et

avait utilisé l'influence que lui donnaient sa fortune et ses relations avec la cour de Fez pour adresser des deux côtés de la frontière un pressant appel aux armes en faveur de son allié. Par des propos habiles et mensongers, il avait rempli d'inquiétude les Kabiles et les Marocains des confins afin de les entraîner dans la lutte : aux riverains de la Tafna, que les Turcs eux-mêmes n'avaient jamais soumis, il avait annoncé que notre occupation mettait en péril leurs biens et leur liberté puis, se tournant vers les tribus voisines d'Oudjda, célèbres par leurs instincts belliqueux et par leur indépendance vis-à-vis de leur propre souverain, il leur « fit considérer notre excursion si près de leurs frontières comme un acheminement à des attaques prochaines » (1). Pour encourager les Musulmans, Ben Nouna avait d'ailleurs assuré que l'Empereur se préparait à la guerre et afin de donner quelque vraisemblance à ce bruit, Abd el-Kader avait abandonné son titre de Sultan des Arabes pour prendre celui de Khalifa du sultan du Maroc. Grâce à cette adroite propagande, l'Emir avait trouvé en dehors du territoire algérien des auxiliaires précieux. Conduits par leurs cheikhs, les Beni Snassen, les Oulad Ahmed ben Brahim, les Mezaouir, les Oulad Ali ben Tahla s'étaient joints aux montagnards des Trara dans les combats des 26 et 27 janvier ; fait plus grave, certains affirmaient que le caïd d'Oudjda, Sidi Larbi el-Kbibi qui tenait sa charge d'Abd er-Rahman, était parmi eux avec sa garnison régulière. En dépit de certaines obscurités volontaires, le texte de documents saisis sur un mort s'accordait avec les indications des indigènes pour désigner nos agresseurs. En rendant compte de ces événements, Clauzel avait beau ajouter qu'il n'avait aucune preuve de l'approbation donnée par le Chérif à la conduite de son caïd et de ses sujets indisciplinés, il n'en était pas moins forcé de reconnaître que c'était l'opposition d'éléments nommément marocains qui l'avait empêché de mener à bien son expédition.

Le rapport expédié par le Maréchal au ministre de la Guerre coïncida avec l'arrivée au pouvoir du cabinet Thiers. Soucieux de satisfaire l'opinion publique en pratiquant en Afrique une politique de conquête glorieuse pour l'armée, le nouveau Président du Conseil s'irrita de l'obstacle imprévu qui contrariait nos projets d'extension. Sur son ordre, le consul Méchain écrivit une lettre énergique au Sultan pour protester contre les

(1) Le maréchal Clauzel au ministre de la Guerre, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, corresp. politique, vol. 4, fol. 163-165, copie.

renforts procurés à Abd el-Kader par les tribus limitrophes ; à titre de démonstration et d'excuse, nous exigions la destitution du caïd d'Oudjda et l'interdiction formelle pour tous les Marocains de favoriser la rébellion de leurs voisins. Il fut décidé, en même temps, que des vaisseaux de guerre allant de Brest à Toulon s'arrêteraient en passant devant Tanger afin d'appuyer nos réclamations et d'effrayer le Makhzen en lui laissant entendre que nos menaces ne seraient peut-être pas toujours verbales.

Conformément à ces instructions, l'*Iéna*, le *Santi Pietri* et l'*Herminie* parurent en rade de Tanger, le 30 avril 1836. Accompagné du consul et des états-majors de ces différents bâtiments, le capitaine de frégate Bazoche se rendit à la kasba pour demander au Pacha quelles décisions avait inspirées à son maître la note adressée par Méchain un mois auparavant. Par son langage timide et confus, Sidi Larbi es-Saïdi révéla le profond embarras dans lequel le plongeaient nos questions. Il excusa Abd er-Rahman occupé à réprimer une révolte à l'autre extrémité de son empire, de n'avoir pu nous répondre encore ; puis, il s'attacha à dépeindre à ses interlocuteurs l'état d'anarchie où se trouvaient les habitants des confins, disant qu'en nous combattant ils avaient agi une fois de plus contre la volonté de leur souverain. Par de bonnes paroles prodiguées à nos officiers, par des approvisionnements donnés à nos équipages, il essaya de dissiper le mécontentement que lui témoignaient les représentants de la France.

Les explications que l'Empereur et son ministre adressèrent à notre agent, après cette démonstration, reflétèrent les mêmes dispositions d'esprit d'autant plus décevantes qu'en nous laissant devant le fait accompli, elles nous ôtaient tout recours pour demander raison au gouvernement marocain des attaques dont nous avions été les victimes. Faisant une distinction commode entre ses sujets obéissants qui se gardaient bien de contrevenir à ses ordres et les montagnards du Rif ou les peuples des frontières qui échappaient à son autorité, Abd er-Rahman déclinait toute responsabilité dans les agressions dont nous nous plaignions. Sidi Mohammed et-Tayeb Bias, secrétaire des commandements impériaux, s'était chargé d'éluder avec politesse les accusations plus précises que des preuves écrites nous autorisaient à porter contre Ben Nouna et le caïd d'Oudjda. Il déclarait que le premier, de nationalité algérienne, ne tombait pas sous la juridiction du Sultan et pour disculper le second, il mettait en

doute l'authenticité des documents sur lesquels nous nous appuyions pour l'accuser. L'intérêt qu'avait d'ailleurs Sidi Larbi el-Kbibi à conserver sa charge en suivant les directives pacifiques de son maître, suffisait, ajoutait-il, pour le mettre à l'abri de tout soupçon.

De même qu'en Algérie la mobilité et les ruses de notre adversaire lui permettaient de se dérober devant nos lourdes colonnes, au Maroc les arguties et les dénégations, mêlées de regrets, derrière lesquelles se retranchait la cour de Fez, enlevaient toute efficacité à nos réclamations officielles ; puisque l'Empereur s'avouait incapable de faire respecter la neutralité qu'il avait promis d'observer, il semblait impossible de concilier plus longtemps la soumission de l'Oranie et le respect d'une frontière illusoire. L'inextricable situation dans laquelle nous mettaient la faiblesse d'Abd er-Rahman et l'hostilité des tribus des confins justifiait l'opinion de Méchain, quand il écrivait au général Rapatel, le 17 mai 1836 : « La force du sabre est la première diplomatie à employer avec ces peuplades limitrophes » (1), ou quand, il disait à Thiers ; « l'incendie de Oueschda ou de toute autre ville marocaine plus accessible que Oueschda produira plus d'effet que toutes mes notes » (2). Une seconde violation de notre territoire au moment même où des officiers français recevaient à Tanger les excuses et les protestations d'amitié du Pacha, devait confirmer l'avis exprimé par notre consul en nous montrant à quel point nos représentations étaient inutiles.

L'éloignement de Tlemcen, qui rendait périlleuse toute communication avec la côte, et la position critique dans laquelle se trouvait la garnison que nous avions laissée dans cette place avaient engagé le maréchal Clauzel à reprendre son premier projet. Le général d'Arlanges fut donc chargé d'établir une base de ravitaillement à l'embouchure de la Tafna et d'aller ensuite au secours de la ville investie. Parti d'Oran le 7 avril, il réussit à triompher des assauts furieux que lui livrèrent, le 15, plusieurs milliers de Kabyles et parvint, le lendemain, sur les bords du golfe de Rachgoun ; mais à peine s'y était-il installé qu'il fut environné par ses ennemis de la veille, encore enhardis par la présence de l'Émir auquel

(1) Le consul Méchain au général Rapatel, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 4, fol. 195-196, copie.

(2) Le consul Méchain au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, corresp. politique, vol. 4, fol. 197-199.

s'étaient joints de nombreux Marocains. Dans l'espoir de se dégager et de battre Abd el-Kader en rase campagne, le Général, confiant ses bagages à la garde de quelques défenseurs, fit une sortie et se dirigea vers l'ouest sur les traces de ses assaillants ; mais sa tentative échoua. Surpris dans un pays qu'il ne connaissait pas, menacé dans sa retraite, il parvint, non sans peine, à regagner son camp qui avait failli, en son absence, tomber aux mains des indigènes. C'est là qu'encerclé pendant de longs jours, à court de vivres et ne pouvant être secouru par mer, a cause d'une tempête qui venait d'éclater, il dut résister aux attaques d'un ennemi très supérieur en nombre. On pouvait redouter un désastre. Pour la deuxième fois, à trois mois d'intervalle, Abd el-Kader, avec l'aide des tribus des environs d'Oudjda, avait empêché le plan de Clauzel d'aboutir. Grâce aux renforts et aux munitions qu'il en avait reçus, il avait pu contraindre la population à prolonger une résistance dont elle commençait à se lasser. En présence des contingents venus de l'autre côté de la frontière pour le combattre, d'Arlanges, qui ignorait leur complète indépendance, pouvait donc écrire de bonne foi au général Rapatel, gouverneur général de l'Algérie par intérim : « Il est nécessaire d'observer pour l'avenir, que dans toutes les opérations que nous ferons dans ces contrées, ce n'est pas aux habitants seuls que nous aurons affaire, mais à l'empire de Maroc... Si cet état de choses doit durer, nous devons forcément renoncer à nos établissements dans l'ouest, malgré les immenses avantages qu'ils offrent à notre puissance et à notre commerce et notre drapeau perdra toute considération dans ce pays. L'intervention seule du gouvernement peut faire cesser cet état de choses » (1).

Ces considérations décidèrent le cabinet Thiers à recourir en même temps aux moyens militaires et diplomatiques pour mettre fin à une situation intolérable. Le 23 mai, le maréchal Maison, ministre de la Guerre, envoyait en Afrique le général Bugeaud avec trois régiments pour débloquer le camp de la Tafna, tandis que son collègue des Affaires Etrangères, ignorant encore les réponses évasives que la cour de Fez avait tardé à donner à notre représentant, décidait d'envoyer au Maroc le baron Frédéric de La Rue, lieutenant-colonel d'Etat-Major. Cet officier, choisi à

(1) Extraits des rapports du général d'Arlanges adressés au lieutenant-général Rapatel à Alger, en date des 26 et 27 avril 1836, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 4, fol. 185-186.

dessein comme ambassadeur, devait protester énergiquement auprès d'Abd er-Rahman lui-même contre la participation de ses sujets aux combats de janvier et d'avril et lui faire craindre des représailles en cas de récidive. Afin d'accentuer le caractère impératif des amission, il devait se rendre à Tanger, accompagné d'une division de l'escadre de la Méditerranée.

Les longues instructions que lui avait remises le Président du Conseil devaient le guider dans sa tâche. Après avoir rappelé les promesses faites au comte de Mornay, au lendemain des expéditions de Moulay Ali et de Bel Hamri, Thiers déclarait que l'indulgence avec laquelle nous avions accueilli les explications de l'Empereur, quand sa complicité avec les rebelles ne se manifestait que sous la forme de secours matériels, n'était plus de mise depuis qu'on avait constaté la présence de guerriers marocains aux côtés de l'Emir. « Dès lors, disait-il, il n'a plus été possible de révoquer en doute la connivence de Maroc avec Abd el-Kader ; elle est apparue flagrante, incontestable. C'est de l'empire de Maroc que ce chef, vaincu et réduit naguère à fuir avec quelques cavaliers, a tiré de nouvelles forces, de nouveaux soldats et des munitions de guerre. C'est à l'aide de cette perfide coopération d'un gouvernement qui avait déclaré vouloir rester l'ami de la France et respecter ses possessions, qu'Abd el-Kader a pu se représenter en armes devant nos troupes et rallumer une révolte qui s'éteignait. ».

L'Empereur était donc invité à souscrire sans réserve ni restriction à un ultimatum en sept articles qui comportait la reconnaissance de notre souveraineté sur toute l'ancienne régence et l'observation de la plus stricte neutralité à notre égard ; sous peine de châtiments exemplaires, il devait être publiquement interdit de donner asile ou assistance aux insurgés ; les prisonniers français conduits au Maroc seraient immédiatement mis en liberté. Telles étaient les conditions de la France : si le Sultan ne les acceptait pas, il serait traité en ennemi, les ports et le commerce de son empire pourraient être menacés. Pour finir, Thiers avait eu soin de mettre son envoyé en garde contre les paroles aimables et trompeuses que ne manqueraient pas de lui prodiguer les diplomates chérifiens ; aussi lui recommandait-il de leur opposer la « fermeté de son attitude et la précision de son langage » (1).

(1) Le ministre des Affaires Etrangères au colonel baron de La Rue, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 4, fol. 204 à 207.

En compagnie de Delaporte, notre ancien agent, promu consul à Mogador et qui devait lui servir d'interprète durant sa mission, le baron de La Rue quitta Paris le 10 juin pour se rendre à Toulon, où il arriva le 15. En chemin, il s'était arrêté vingt-quatre heures à Marseille où il avait pu remarquer l'intérêt que les négociants de cette ville prenaient à la solution de nos difficultés avec le Maroc ; le progrès que leurs affaires avaient fait dans ce pays depuis quelques années leur faisait redouter un conflit qui eût compromis leurs opérations. Le 25 juin, ayant reçu une boîte en or enrichie de diamants qu'il devait offrir selon l'usage à Moulay Abd er-Rahman, notre ambassadeur s'embarquait sur le *Scipion*, ralliait le 2 juillet en vue d'Oran la frégate l'*Herminie*, et trois jours plus tard, entrait, au soir, dans la baie de Tanger. Le lendemain, conformément au cérémonial observé quatre ans auparavant pour la venue de M. de Mornay, il était reçu en grande pompe sur le rivage par les autorités locales envers qui il s'acquitta, à son tour, des visites officielles.

Au cours des différentes entrevues qu'il eut avec son hôte, le Pacha se porta garant des intentions pacifiques de son maître. Il ajouta même qu'un corps de quatre mille hommes, conduit par un membre de la famille impériale, avait été réparti entre Oudjda et Taza pour rétablir l'ordre et pour empêcher la violation de la frontière par des bandes indisciplinées. La crainte qu'avait suscitée l'apparition de nos deux vaisseaux et l'énergique campagne que le général Bugeaud menait au même moment en Oranie, n'était pas étrangère à ces bonnes dispositions. Désireux d'éviter des frais inutiles et de profiter des circonstances favorables au succès de ses démarches, le lieutenant-colonel de La Rue avait insisté pour que son voyage à la Cour s'effectuât le plus simplement et le plus rapidement possible ; mais l'Empereur, sous prétexte d'honorer la France dans la personne de son représentant, avait donné des ordres pour qu'il fût salué sur son passage par toutes les tribus du voisinage, espérant que leur nombre et l'hostilité qu'elles lui témoigneraient ne laisseraient pas de l'impressionner grandement.

Par suite de ces mesures, le départ de l'ambassade, fixé d'abord au 13 juillet, fut encore reculé de quelques jours et ce fut seulement le 18 que La Rue et Delaporte, auxquels s'était joint le fidèle censal Abraham Ben Chimol, purent se mettre en route pour Meknès où séjournait le Sultan. Le 27, après avoir suivi le même itinéraire que la mission précédente, ils

atteignaient cette ville, heureux d'avoir pu sortir sains et saufs des manifestations fanatiques dont ils avaient été l'objet en dépit de la protection que leur assurait une escorte de vingt-cinq hommes commandée par le propre fils de Sidi Larbi es-Saïdi.

Comme il était à prévoir, les mêmes scènes bruyantes et tumultueuses, qui s'étaient déroulées en 1832, se reproduisirent avec plus de sauvagerie encore. Chaque jour, des milliers d'hommes conduits par leurs caïds accouraient au devant de nos délégués en se livrant à des fantasias effrénées et en leur déchargeant leurs fusils au visage ; à l'étape d'El-Ksar el-Kebir, le domestique de La Rue eut ainsi la figure brûlée d'un coup de feu et lui-même ne fut préservé d'une pareille mésaventure que grâce aux cavaliers de sa suite qui se groupèrent autour de lui ; une autre fois, la petite troupe, abordée à la baïonnette par des montagnards, fut obligée de se frayer un chemin en chargeant au milieu des balles. Outré de cet accueil qu'il lui paraissait difficile d'attribuer à l'enthousiasme de la population, notre ambassadeur signifia à un haut personnage de la Cour que l'Empereur avait envoyé à sa rencontre qu'il renoncerait à poursuivre son voyage si de pareils désordres devaient se reproduire ; mais, malgré les excuses et les efforts des chefs incapables de contenir leurs subordonnés, il dut subir jusqu'à la fin les démonstrations exaltées des indigènes. Cependant, la réception triomphale dont le gratifia son hôte à son entrée dans Meknès et les regrets qu'il lui adressa pour les incidents du trajet apaisèrent un peu son mécontentement.

Après trois jours d'inaction passés dans l'attente de l'audience impériale, le baron de La Rue fut admis, le 30 juillet, à présenter ses lettres de créance. En termes respectueux mais fermes, il fit alors allusion aux griefs de son gouvernement et exprima son désir de mettre fin à une situation si préjudiciable aux bons rapports des deux pays. Abd er-Rahman répondit avec bienveillance qu'il était décidé à maintenir la paix avec la France et que, dans cette intention, il confiait au vizir Sidi Mohammed et-Tayeb Bias le soin de s'entendre avec lui.

Dès le lendemain, les négociations commencèrent ; mais, après quelques journées perdues dans d'inutiles conversations, notre ambassadeur s'aperçut que l'Empereur et son ministre cherchaient à rendre sa mission illusoire ; tandis que le premier se réservait la possibilité du désavouer son délégué en omettant de l'accréditer dans un texte officiel, le second se

lançait dans de longues digressions pour éviter de répondre à des questions trop précises.

Se souvenant des conseils qui lui avaient été donnés à son départ de Paris, notre représentant ne fut pas la dupe de cette tactique ; il exigea donc du Chérif une reconnaissance écrite des pouvoirs conférés à Bias et son entière adhésion aux sept articles de la note française. Grâce à son attitude énergique et parfois menaçante, il obtint gain de cause sur presque tous les points ; le secrétaire des commandements se borna seulement à faire admettre le droit de son maître de recueillir dans ses états des réfugiés politiques, sous la réserve expresse qu'il leur serait défendu d'intriguer contre notre domination en Algérie. Un procès-verbal signé des plénipotentiaires constatait les engagements de la Cour chérifienne. Heureux de pouvoir rapporter avec lui la preuve de son succès diplomatique, La Rue reprit, le 8 août, la route du retour ; dix jours plus tard il faisait voile vers Toulon où il débarquait le 4 septembre, après une traversée fort pénible.

La rapidité sans exemple avec laquelle notre envoyé avait reçu satisfaction, l'étonnement admiratif des consuls étrangers en présence de cette apparente réussite et le rappel du caïd d'Oudjda dont nous avions demandé la destitution, nous permirent de croire un moment que nos réclamations avaient produit grand effet. Cependant Méchain, qu'un séjour de trois ans à Tanger avait rendu plus apte à juger la politique marocaine, paraissait assez sceptique sur l'efficacité et la sincérité des promesses qu'on nous avait faites : « Que les Français soient les plus forts, concluait-il dans une lettre au ministre des Affaires Etrangères, c'est la meilleure garantie pour la neutralité du Maroc et des autres puissances qui entourent l'Algérie » (1).

Cette opinion était d'autant plus juste qu'à l'ouest notre principal ennemi était moins Moulay Abd er-Rahman que les habitants des confins sur lesquels, de l'aveu général, il n'exerçait aucune autorité ; à l'abri d'une frontière que nous ne nous reconnaissions pas encore le droit de franchir, ces dissidents bravaient en même temps nos armées et les ordres du Sultan. C'étaient leur hostilité incessante, leur complicité manifeste avec

(1) Le consul Méchain au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 4, fol. 283-285.

(2) Il est l'auteur d'une intéressante *Promenade au Maroc*, publiée en 1844.

les rebelles et la faiblesse coupable de leur souverain qui, après avoir provoqué de notre part tant de plaintes inutiles, devaient nous amener un jour à déclarer la guerre au Maroc.

Dès 1836, un voyageur du nom de Charles Didier, qui avait visité Tétouan et Ceuta à cette époque (2), exposait avec clairvoyance, dans la *Revue des Deux Mondes*, cette situation inquiétante pour l'avenir. Parlant des tribus insoumises du littoral, il écrivait alors : « Tels sont les hommes qui habitent le Riff. Il nous importe particulièrement de les connaître, car ils sont nos plus proches voisins, leur pays touche la frontière d'Alger. On conçoit qu'Abd el-Kader ou tout autre ennemi du nom chrétien recrutera toujours parmi eux des alliés fidèles et dévoués. On aura beau faire des représentations à l'Empereur ; l'Empereur n'y peut rien. A peine a-t-il assez de pouvoir sur ces peuplades rebelles pour leur arracher, chaque année, un maigre tribut ; comment parviendrait-il à contenir leur ardeur martiale et leur inimitié fanatique? On ne traite pas là une province comme on traite chez nous un département ; il ne suffit pas d'une circulaire ministérielle pour réduire au devoir ceux qui s'en sont une fois écartés ; ou bien l'obéissance est passive, absolue, l'abnégation complète ou l'insubordination est ouverte, permanente, indomptable. Or, le Sultan n'a pas, pour la France, une affection assez profonde ni un assez grand intérêt à la prospérité de notre colonie pour aller faire à notre profit la guerre à la portion la plus belliqueuse et la plus brave de ses sujets. On risquerait, en méconnaissant ces faits, de perdre un temps précieux en représentations vaines et en négociations plus vaines encore. En tout ce qui touche aux nouvelles possessions d'Afrique, il faut agir d'après cette donnée, la seule vraie : que les voisins sont aussi hostiles que le vaincu lui-même, qu'ils seront toujours disposés à embrasser sa querelle, qu'ils se jetteraient sur nous au premier désastre sérieux et qu'on ne les maintiendra dans leurs limites que par la terreur qui suit la victoire » (1).

(1) Charles DIDIER, *Le Maroc*, article publié dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 décembre 1836 ; parmi les principaux ouvrages que nous avons également utilisés pour ce chapitre, citons encore : colonel Paul AZAN, *L'Emir Abd el Kader*, chap. I à V ; A. COUR, *L'occupation marocaine de Tlemcen*, *Revue Africaine*, 1908 ; EN-NASIRI, *Kitab el-Istiqsa*, *Archives marocaines*, t. X, et enfin, PELLISSIER DE REYNAUD, *Annales Algériennes*, t. I et II.

IV

Moulay Abd er-Rahman prête a Abd el-Kader un appui moral et matériel. Les agents de l'Emir et la contrebande de guerre au Maroc. L'attitude du Gouvernement Français. (1836-1842)

Si, au cours des quatre premières années de la lutte entreprise par Abd el-Kader contre notre domination, les bonnes paroles que nous prodigua Abd er-Rahman et le peu d'autorité dont il disposait dans son empire nous incitèrent à ne pas lui reprocher trop sévèrement la neutralité violée par ses sujets, des événements prochains devaient nous donner des preuves si évidentes de sa propre duplicité que nous finîmes par modifier complètement notre jugement à son égard et notre attitude dans nos rapports avec le Maroc. En effet, les renseignements précis et répétés que nos agents diplomatiques ou militaires recueillirent par la suite des deux côtés de la frontière, des lettres de l'Empereur trouvées dans les papiers de l'Emir lors de la prise de la Smala en 1843 et les conditions mêmes dans lesquelles notre ennemi put prolonger une résistance acharnée, nous montrèrent l'appui efficace qu'il trouvait auprès du gouvernement chérifien. Il faut, d'ailleurs, ajouter que les erreurs de notre politique en Algérie eurent leur répercussion au Maroc et suffisent pour expliquer la recrudescence de sympathie qui se manifesta en faveur de notre adversaire, au lendemain du traité de la Tafna, si désastreux pour nous ; pendant quelque temps, la cause de l'Emir parut si sûre à ses voisins qu'ils n'hésitèrent plus à dévoiler leurs véritables sentiments et à venir ouvertement en aide à leur coreligionnaire.

Nous avons vu, d'autre part, comment Abd el-Kader, à peine en possession de son pouvoir, avait cherché à bénéficier, aux yeux des Musulmans, du prestige dont jouissait le sultan du Maroc en se déclarant à plusieurs reprises son khalifa et en lui manifestant sa soumission par des présents et des ambassades. Malgré ses prétentions encore accrues par ses premiers succès, il ne se départit pas de cette habile tactique. Aux heures graves de sa vie politique, il aura toujours soin de consulter le

chérif de Fez ou de lui rendre compte de ses décisions, afin de justifier sa conduite vis-à-vis des indigènes tout en le brouillant avec nous. Bien qu'il ne fût pas dupe de ces témoignages d'une amitié intéressée, Abd er-Rahman, enclin par nos incompréhensibles concessions à ne plus douter du triomphe définitif de l'Emir, et contraint par les éléments fanatiques de la population et de son conseil à prendre parti pour le chef de la guerre sainte, n'avait aucune raison pour se dérober aux devoirs d'assistance que lui imposait sa religion ; aussi, durant la période que nous allons étudier, ne craignit-il pas, en maintes circonstances, de sanctionner les actes de notre ennemi, de le féliciter de ses victoires et de l'encourager à continuer la lutte. Jamais d'ailleurs, semble-t-il, les relations ne furent plus étroites qu'à ce moment entre l'Emir et l'Empereur, en dépit des assurances formelles renouvelées au baron de La Rue.

Un an à peine après nous avoir promis de ne pas recevoir de députation algérienne sans autorisation des généraux français, Abd er-Rahman recevait à Fez, au printemps de 1837, un envoyé de l'Emir du nom de Sidi Abdallah Sekkat. Celui-ci, porteur de cadeaux pour le souverain, était également chargé de remettre aux oulama une longue requête de son maître. Sentant son pouvoir encore ébranlé par le cruel échec qu'il avait éprouvé le 6 juillet, à la Sikkak, Abd el-Kader avait compris, une fois de plus, que ses efforts seraient vains tant qu'il n'aurait pas fait reconnaître son autorité d'une façon incontestable. Il savait que sa cause serait irrémédiablement perdue le jour où la majorité des Arabes ne répugnerait pas à s'allier avec nous. C'est pourquoi il voulait obtenir de ces pieux personnages vénérés dans tout le Maghreb l'autorisation de châtier les Musulmans coupables de frayer avec les Chrétiens et de lever, fut-ce même par la force, l'impôt nécessaire à l'entretien de son armée. La réponse que lui donna, sur l'ordre du Sultan, le Cheikh el-Islam Ali Mdidech et-Tsouli fut, en partie, conforme à sa demande, car, en légitimant la lutte contre les vrais croyants qui refusent de se soumettre « au prince établi et reconnu », elle allait lui permettre de se prévaloir d'un document authentique pour réaliser ses desseins d'hégémonie (1).

La même « fetoua » interdisait, il est vrai, de traiter avec l'infidèle occupant une terre d'Islam et l'on aurait pu croire que l'accord conclu

(1) En-Nasiri, *Kitab el-Istiqça*, *Archives marocaines*, t. X, p. 159 ; colonel Paul Azan, *L'émir Abd el-Kader*, pp. 98-100.

à la même époque par l'Emir avec la France lui ferait encourir la réprobation générale, si les clauses n'en avaient été tellement avantageuses pour lui qu'il fut considéré, dans toute l'Afrique du Nord, comme un triomphateur. Par la déplorable convention de la Tafna, signée le 30 mai 1837, le général Bugeaud avait abandonné sans raison à Abd el-Kader la possession de l'Oranie, du Titteri et d'une partie de la province d'Alger : nous conservions seulement les villes du littoral, Oran, Arzeu, Mazagran, Mostaganem, Alger, la Mitidja, Blida et Koléa. Le fameux Mechouar de Tlemcen, gardé jusque-là au prix de tant d'efforts, devait être évacué.

Ces nouvelles adroitement présentées déchaînèrent, dans tout le Maroc, un véritable enthousiasme. L'Emir fut glorifié au cours de cérémonies officielles et nos consuls, inquiets de ces manifestations d'une joie significative, ne manquèrent pas de prévoir la diminution rapide de notre influence. Le 16 août 1837, Delaporte écrivait de Mogador au comte Molé, ministre des Affaires Etrangeres, ces lignes instructives : « Le 8 de ce mois, un ordre de l'Empereur a été publié avec grand fracas pour fêter l'entrée d'Abd el-Kader dans Telemsan. Ces réjouissances de luxe ont duré trois jours, pendant lesquels les boutiques de la ville ont été pavoisées de ceintures et de mouchoirs de soie et de coton de toutes les couleurs. Sur le rapport qui me fut fait que les fêtes, qui devaient avoir lieu et qui venaient d'être annoncées par une salve de seize coups de canons, étaient pour célébrer un succès obtenu par Abd el-Kader, à la suite duquel les Français avaient été forcés d'abandonner Telemsan avec une perte de deux mille hommes, je suis allé demander des renseignements ou plutôt des explications au gouverneur, qui m'a dit que l'Empereur avait ordonné des fêtes pour célébrer l'événement qui rendait Telemsan aux Musulmans, après un arrangement entre le gouvernement français et Abd-el-Kader et que leur religion les obligeait de prendre part à ce qui pouvait arriver d'heureux et de malheureux aux Mahométans leurs frères » (1). Pour entretenir le Chérif dans ces bonnes dispositions, l'Emir affecta de se regarder comme son vassal et eut toujours soin de lui donner de nombreuses marques de déférence. Au mois de novembre 1837, son frère Sidi Mohammed Saïd conduisit à Fez les cadeaux que la France avait faits à son ennemi de la veille ; peu de temps après, s'étant emparé d'un prétendant appelé Hadj

(1) Delaporte au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc Corresp. politique, vol. 5, fol. 47-48.

Abdallah qui s'était enfui du Maroc pour se réfugier chez les Oulad Mokhtar, il le fit livrer au Sultan comme rebelle ; enfin, c'était au nom d'Abd er-Rahman que, dans les mosquées de Tlemcen, l'imam récitait la prière.

Dans les campagnes qu'il entreprit pour étendre son pouvoir sur toute l'Algérie, Abd el-Kader devait recueillir plus d'une fois les fruits de cette habile politique et lorsqu'en 1838 il résolut, sans aucun prétexte admissible, de détruire la capitale du célèbre Tedjini, le chef héréditaire des Tidjanya, loin de rencontrer l'opposition du Sultan qu'il avait fait circonvenir par un de ses plus actifs agents, le Fasi El-Hadj et-Taleb ben Djelloun, il reçut son approbation et son appui. Sourd aux prières du pieux marabout qui lui rappelait son amitié et implorait son intervention, le souverain marocain expédia à l'Emir quatre pièces d'artillerie et des boulets pour l'aider à renverser les murs d'Aïn Mahdi, où son adversaire se défendait avec acharnement. Il est même probable que, sans ce concours qui tranquillisait leur conscience, jamais les soldats d'Abd el-Kader n'auraient osé attaquer ce saint personnage dont l'ordre était un des plus puissants et des plus respectés de l'Afrique du Nord.

D'ailleurs, ce n'était pas seulement pour triompher des résistances que lui opposaient ses propres coreligionnaires que l'Emir recherchait la protection d'Abd er-Rahman, c'était encore pour l'associer à la lutte qu'il comptait reprendre contre nos armes à la première occasion. En effet, en présence du grave désaccord qui s'était élevé entre lui et le maréchal Valée, gouverneur général, quand il s'était agi de définir les limites vaguement indiquées par le traité de la Tafna, Abd el-Kader avait compris que de réciproques revendications de territoires ne tarderaient pas à être la cause de nouvelles hostilités ; c'est pourquoi, décidé à combattre plutôt que de céder, il voulut tout d'abord préparer l'opinion en faisant sanctionner d'avance par le Prince des Croyants les initiatives qu'il aurait à prendre. Au printemps de 1839 une seconde ambassade, sous la direction de Sidi Abdallah Sekkat, se rendit donc au Maroc, emmenant avec elle de riches présents dont la France faisait encore les frais, puisque c'étaient ceux qu'elle avait envoyés à l'Emir peu de temps auparavant ; conformément aux préceptes du Koran qui ordonnent la guerre générale contre les ennemis de la vraie foi, les envoyés algériens étaient chargés de demander à l'Empereur des secours en armes et en munitions et la remise d'un burnous d'investiture pour leur chef ; des émissaires devaient, en même temps,

parcourir les principales villes marocaines pour exposer aux habitants le sort de leurs frères musulmans et s'assurer leur sympathie. Mais si, comme le laisse entendre Delaporte, consul de France à Mogador, le prudent Sultan, déjà occupé par les révoltes de ses sujets, se montrait peu désireux de compromettre la sécurité extérieure de son empire par une action directe contre nous, du moins ne put-il s'empêcher de donner le témoignage formel de bienveillance qu'on lui réclamait. Au retour de la mission, dont il avait publié la réussite avec exagération, le fils de Mahi ed-Din reçut en grande pompe, devant ses officiers et ses principaux partisans assemblés, le signe qui confirmait son autorité.

Fort de cette reconnaissance officielle, Abd el-Kader n'avait plus qu'à attendre le moment favorable pour reprendre la lutte. L'expédition que le duc d'Orléans conduisit au mois d'octobre de Constantine à Alger, lui fournit une occasion d'autant plus opportune de rompre la paix qu'ayant toujours refusé d'accepter les modifications que le gouverneur général avait voulu apporter au traité du 30 mai 1837, l'Emir était sincèrement convaincu de la validité de ses droits sur les régions que nos troupes venaient de traverser. Le 20 novembre, après avoir prévenu par lettre le maréchal Valée de ses desseins, il s'élançait sur la Mitidja suivi de ses contingents alertés. Nos détachements et nos colons surpris par cette brusque incursion durent se replier à la hâte sur Alger, laissant derrière eux de nombreux morts et leurs biens entièrement ravagés.

La nouvelle de ce succès, qui se transmit avec rapidité au delà des frontières, eut partout un grand retentissement : « Il est certain, écrivait, le 8 janvier 1840, notre nouveau représentant à Tanger, le consul Doré de Nion, que la prise d'armes d'Abd el-Kader a excité chez les populations de l'intérieur du Maroc un mouvement très prononcé de sympathie, une recrudescence marquée de fanatisme. De toutes parts, les Musulmans s'empressent de remplir le devoir que leur religion leur impose de contribuer au succès de la guerre sainte. Tandis que les Israélites, fidèles à leur instinct spéculateur, revendent chèrement aux agents et aux protecteurs de l'Emir, les armes et les munitions achetées en Europe, les Maures lui envoyent gratuitement des chevaux, des bêtes de somme, du blé, des bestiaux, des provisions de toute espèce ; les plus riches y joignent des présents en numéraire. Ces pieuses libéralités sont encouragées par les autorités supérieures qui se chargent de faire parvenir les offrandes à leur

destination. A Fez, c'est Muley Mehemet, un des fils de l'Empereur, c'est le pacha Bias ; ce sont, dis-je, ces hauts personnages qui reçoivent les messages de l'Emir, lui transmettent les réponses de la Cour impériale et lui expédient les convois sans plus de mystère qu'il n'en faut tout juste pour sauver les apparences » (1).

Trois jours après sa victoire, Abd el-Kader s'était empressé de rendre compte au Sultan des événements qui venaient de se dérouler en Algérie. Sa lettre ainsi que la réponse d'Abd er-Rahman, secrètement communiquées au consul de France à Mogador, nous éclairent sur l'alliance tacite conclue entre notre ennemi et le souverain qui avait solennellement promis au comte de Mornay et au lieutenant-colonel de La Rue de rester dans la plus stricte neutralité. Après avoir exposé les justes motifs qui l'avaient contraint à recourir aux armes pour défendre l'Islamisme menacé, l'Emir suppliait son correspondant de lui adresser sans tarder « les instruments de la guerre » dont il avait extrêmement besoin. Il ajoutait, d'ailleurs, qu'il avait écrit dans toutes les provinces de l'Empire pour demander aux habitants « de prendre part à l'œuvre religieuse » qu'il allait entreprendre. Loin de formuler le moindre blâme, le Chérif se réjouissait de notre défaite et rendait grâces « au Dieu unique qui a protégé son serviteur et qui a confondu les Infidèles et leur armée » (2). Lorsque, trois ans plus tard, le duc d'Aumale surprit près de Taguin la smala d'Abd el-Kader et s'empara de ses bagages, d'autres documents trouvés dans ses papiers nous renseignèrent d'une façon plus explicite encore sur les sentiments hostiles qui animaient alors l'Empereur à notre égard. Dans une lettre du 21 mars 1840, Abd er-Rahman, après avoir fait de longues citations extraites du Koran et des *hadit*, exhortait notre ennemi à continuer la guerre sainte et souhaitait pour nos armées un désastre comparable à celui qu'avaient éprouvé les Portugais en 1578 à El-Ksar el-Kebir (3). Au mois de juin, ayant appris la prise de Médéa et de Miliana par le maréchal Valée, il conseillait à l'Emir de ne pas se décourager et lui annonçait un important envoi de munitions, de poudre et de plomb

(1) Le consul de Nion au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Corresp. politique, vol. 5, fol. 202-204.

(2) Le consul Delaporte au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères Maroc, Corresp. politique, vol. 5, fol. 218-219 et 220.

(3) Le 4 août 1578. Le roi de Portugal Dom Sébastien périt dans le combat et toute la noblesse portugaise resta prisonnière des Musulmans.

qui lui permettrait de poursuivre la lutte. Au Maroc, d'ailleurs, personne n'ignorait pour qui étaient les vœux du gouvernement et un aventurier anglais, le colonel Scott, traversant ce pays en 1841 pour se rendre auprès des rebelles, signalait qu'à la nouvelle de l'énergique campagne projetée par le général Bugeaud, récemment nommé gouverneur général, le Sultan et ses ministres avaient adressé à Dieu et au Prophète d'éloquentes prières en faveur de notre adversaire.

Ces manifestations de sympathie si utiles à sa cause ne furent pourtant pas le seul avantage que lui valut l'amitié d'Abder-Rahman, car il ne faut pas oublier que ce fut aussi grâce à sa complicité qu'il put se procurer tous les armements qu'il lui fallait pour préparer la lutte et pour la soutenir.

En signant le traité de la Tafna, notre plénipotentiaire, soucieux de nous laisser la possibilité de contrôler la puissance d'Abd el-Kader, avait bien spécifié qu'il serait obligé d'acheter en France les armes, le soufre et la poudre nécessaires à son armée. L'Empereur, d'autre part, s'était engagé, en 1836, non seulement à ne pas envoyer de secours en Algérie, mais encore à interdire tout passage de matériel de guerre à travers son empire ; mais ni l'un ni l'autre ne devaient s'embarrasser de ces clauses. De son côté l'Emir avait eu beau installer à Tagdempt, avec la coopération de quelques déserteurs de la Légion, une fabrique d'armes et de munitions, les produits de médiocre qualité qu'il obtint ainsi ne purent jamais suffire à ses besoins ; ce fut donc du Maroc et par son intermédiaire, de l'Europe, qu'il tira presque toutes les ressources qui lui permirent de nous combattre. Jamais Abd el-Kader n'aurait pu nous tenir tête si longtemps s'il n'avait pas trouvé le concours de nombreux commerçants attirés par un trafic lucratif et l'appui d'une puissance qui se réjouissait secrètement de la résistance opposée à notre conquête. Le 12 juin 1839, le général Schneider, ministre de la Guerre, pouvait écrire avec raison au duc de Dalmatie, Président du Conseil : « Monsieur le maréchal Valée s'est convaincu qu'effectivement c'est par le Maroc qu'Abd el-Kader reçoit la plus grande partie des armes et munitions qui lui sont expédiées de l'étranger » (1).

En effet, il est rare que, de 1837 à 1842, les rapports de notre représentant à Tanger ou ceux du capitaine Daumas, qui fut consul à Mascara

(1) Le ministre de la Guerre au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 5, fol. 109.

tant que dura la paix avec l'Emir, ne rendent compte chaque fois des envois considérables qui lui étaient adressés. Débarqués à Tétouan, à Tanger, à Larache, à Rabat-Salé et même à Mogador, les articles les plus divers étaient dirigés sur Fez où, sous l'œil bienveillant du gouverneur, Sidi Mohammed, se formaient les longues caravanes de chameaux et de mulets qui, par Taza et Oudjda, les conduisaient à Miliana, à Médéa et à Tagdempt où Abd el-Kader amassait ses réserves. C'est par cette unique route qui reliait les deux pays, route que l'abandon impolitique de Tlemcen mettait hors de notre atteinte, que passèrent alors toutes les fournitures qui devaient servir à l'armement, à l'équipement, au campement et à l'approvisionnement des troupes de notre ennemi. Les renseignements obtenus par nos agents nous donnent d'ailleurs les plus grands détails sur la composition et l'importance des convois. Quelques canons, des milliers de fusils et de baïonnettes, des sabres de cavalerie, des pistolets, des pierres à feu, des boulets, des balles, des grenades, des bombes, de l'acier, du plomb, de la poudre, du soufre, du salpêtre, du drap, du linge, des vêtements, des souliers et des tentes de campagne, des vivres enfin, tels étaient les « instruments de travail » livrés en grande quantité à celui qui se proclamait « l'ouvrier de la guerre sainte ».

Cependant, bien qu'Abd el-Kader publiât hautement sa haine des Chrétiens, ce ne furent pas ses coreligionnaires qui prirent la part la plus active à son ravitaillement ; manquant d'exploitations minières et d'industries métallurgiques, n'ayant à sa disposition que les maigres stocks de ses arsenaux délabrés, jamais le Maroc n'aurait pu fournir à l'Emir assez d'armes et de munitions sans l'efficace collaboration de l'Angleterre, désireuse de contrecarrer nos projets d'expansion coloniale. En effet, exception faite pour quelques centaines de fusils de munitions expédiés de Marseille par le négociant algérien Ahmed Bou Derba, les dépêches adressées à cette époque par nos consuls ne signalent guère, parmi les marchandises suspectes déchargées dans les ports marocains, que des envois d'origine britannique ; mais c'était surtout par Gibraltar, sous la protection du pavillon anglais, que s'effectuaient ces transactions illicites. Grâce à la proximité de la côte africaine, des bateaux de pêche de faible tonnage (chabeks ou mistics à voiles latines) pouvaient, sans attirer l'attention, transporter en quelques heures à Tétouan les caisses de fusils ou les barils de poudre entreposés dans les magasins de la citadelle à destination

de l'Algérie. C'est également à cette place qu'aboutissait la chaîne composite d'agents mi-politiques, mi-commerciaux qui, passant à travers le territoire marocain, reliait à l'Europe le camp de nos ennemis ; il est intéressant de la suivre d'un bout à l'autre pour connaître les principaux personnages qui secondèrent si utilement la résistance de l'Emir en lui servant d'intermédiaires dans ses commandes de matériel ou en se faisant ses propagandistes et ses informateurs à l'étranger. Parmi les nombreux émissaires envoyés au Maroc par Abd el-Kader, que nous signale la correspondance de Daumas entre 1837 et 1839, l'un d'eux El-Hadj Tahar, frère du caïd de Mascara, El-Hadj el-Boukari, semble avoir été particulièrement apprécié par son maître pour faire des achats en son nom, car nous le voyons à plusieurs reprises au cours de ces années porter des sommes importantes à Fez et même à Gibraltar, afin de se procurer des approvisionnements de guerre, qu'il accompagnait ensuite sur le chemin du retour. A Fez, centre de l'empire, la cause de l'Emir était remarquablement servie par un riche fasi, l'amin El-Hadj et-Taleb ben Djelloun. Protégé par le gouverneur Sidi Mohammed et jouissant d'un grand crédit auprès des négociants de Gibraltar, ce notable, qu'Abd el-Kader qualifiait lui-même du titre de « représentant de ses intérêts dans la capitale chérifienne », était en même temps qu'un de ses fournisseurs les plus diligents et les mieux renseignés sur les événements d'Europe, un de ses partisans les plus influents auprès du Sultan. C'était lui qu'Abd er-Rahman avait chargé de faire parvenir à notre adversaire les secours qu'il lui destinait : « quant aux munitions, à la poudre et au plomb, écrivait-il à l'Emir au mois de juin 1840, nous vous les envoyons par l'entremise de notre serviteur Ben Djelloun, afin qu'il vous soit en aide, s'il plaît à Dieu, et conformément à l'avis et à l'état que je vous en ai envoyés » (1). Un Français du nom de Marius Garcin, que deux ans passés auprès d'Abd el-Kader avaient mis au courant de ses agissements, disait, le mois suivant, au consul de Nion : « Muley Mehemed et Sidi ben Jeloun sont à Fez les agents dévoués de l'Emir, c'est par leurs mains que tout passe » (2). Au-dessous de ces Marocains de haute condition, il y a lieu de signaler aussi un nommé Mohammed Mékouar, originaire de Fez, qui, après avoir été emprisonné

(1) Lettre du sultan du Maroc à Abd el-Kader, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 9, fol. 145-146.

(2) Notes remises par le sieur Marius Garcin, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 6, fol. 84-85.

à Alger en 1836 à cause de ses intrigues, se rendit, au mois de février 1841, à Gibraltar chez un de ses parents, Abdallah Mékouar, négociant assez mal famé, et en revint plusieurs mois après à la tête d'un convoi de munitions.

A ces musulmans heureux de venir en aide au défenseur de l'Islam, se joignaient de nombreux israélites prédisposés par leur amour du gain et leur habileté commerciale à des besognes de marchands ou d'espions, et quelques intrigants cosmopolites attirés dans les rangs des rebelles par ambition ou par goût des aventures. L'un des individus les plus caractéristiques de cette catégorie était un certain Natale Manucci ou Manosco (1). Celui-ci, né en Corse, fils d'un agent consulaire britannique à Bizerte où il avait lui-même longtemps résidé, devint bientôt un des hommes de confiance d'Abd el-Kader, qui l'envoya en mission à Gibraltar au mois de juillet 1840. Pourvu de plusieurs milliers de piastres et muni de lettres de recommandation pour l'Empereur et ses ministres, il avait pu s'embarquer à Tétouan sans trop de difficultés. Aussitôt arrivé au terme de son voyage, il était entré en relations avec le général Woodford, gouverneur de la place et, grâce à son appui, obtint de l'Angleterre de fréquentes livraisons d'armes. Dans cette ville, où il séjourna avec intermittence jusqu'au mois de septembre 1841, il avait groupé autour de lui quelques auxiliaires pour l'assister dans sa tâche ; c'était son associé, le riche négociant israélite Cardoso, agent consulaire de Tunis à Gibraltar, c'étaient encore les Juifs Pinto, de Mogador, et Samuel Abensour qui lui apportaient d'Algérie les fonds nécessaires et qui veillaient en chemin sur les caravanes qu'il y expédiait. En compagnie d'un anglais, le colonel Scott, qui avait exercé un commandement dans l'armée carliste avant d'offrir ses services à l'Emir, Manucci essaya d'engager pour le compte de son maître quelques officiers européens parmi les aventuriers qui erraient sans emploi dans l'Espagne méridionale, mais ses tentatives eurent peu de succès car les quelques recrues de tous pays qu'il réussit à trouver renoncèrent bientôt à leurs projets ou ne furent pas toujours autorisés à traverser le Maroc.

Loin de feindre leur mécontentement ou leur ignorance de ces entreprises peu compatibles avec la neutralité des pays qu'elles représentaient sur les deux rives du détroit, les autorités anglaises et marocaines favorisaient les opérations de leurs nationaux et leur prêtaient au besoin leur

(1) L'écrivain A. de Lacroix utilisa les notes de Manucci pour son *Histoire privée et politique d'Abd el Kader*, parue en 1845.

concours. Cette complaisance à l'égard des fournisseurs de l'Emir facilitait la résistance de notre adversaire dont les ressources semblaient inépuisables. Peu de temps après être arrivé en Algérie, où il devait inaugurer une série de campagnes victorieuses, le général Bugeaud constatait, dans une lettre adressée au ministre de la Guerre au lendemain d'un combat livré au col de Mouzaïa, que tous les fusils ramassés sur le champ de bataille provenaient de la manufacture royale de Londres : « Les Anglais ajoutait-il, fournissent beaucoup de secours en vêtements et subsides. Sans leur appui et celui du sultan du Maroc, Abd el-Kader serait depuis longtemps dans l'embarras » (1). Mais en France, au grand reproche des journaux de l'opposition qui trouvaient dans cette connivence un nouvel argument pour blâmer « la misérable utopie connue sous le nom d'alliance anglaise », le gouvernement n'osa pas élever de protestations susceptibles de compromettre sa politique de rapprochement avec une puissance dont il recherchait l'appui ; dans ses rapports avec la Cour chérifienne elle-même, en dépit de tant de violations flagrantes des traités, il avait fini par se résigner au silence en attendant un moment favorable pour agir avec efficacité.

Comme nous l'avons déjà dit, la mission du lieutenant-colonel de La Rue à Meknès n'eut aucun résultat pratique car, après le départ de notre ambassadeur, l'empereur du Maroc entretint, comme auparavant, des relations amicales avec Abd el-Kader ; en effet, tandis que le premier, oubliant les engagements qu'il avait signés au mois d'août 1836, continuait à envoyer du matériel de guerre en Algérie ou tolérait son transit sur son territoire, le second, contrairement à l'article 7 du traité de la Tafna, faisait en dehors de la France ses achats d'armes et de munitions. Avertis de ces infractions, les deux ministres qui se succédèrent aux Affaires Etrangères entre 1837 et 1840, le comte Molé et le maréchal Soult, chargèrent à plusieurs reprises notre représentant de demander à Abd er-Rahman de justifier sa conduite si peu conforme aux promesses récentes qu'il nous avait faites. Quatre fois, en mars 1837, en juillet et en décembre 1839, en février 1840, le consul Méchain et son successeur Antoine de Nion adressèrent à Fez des réclamations mêlées de menaces ; quatre fois le Sultan ou son ministre Ben Dris adressèrent à Tanger des explications polies et mensongères. Chaque fois le Chérif insoucieux des

(1) Le général Bugeaud au ministre de la Guerre, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 7, fol. 122-123, copie.

contradictions qu'il amassait dans ses lettres, répliquait avec chaleur qu'il avait pris des mesures énergiques pour s'opposer à toute sortie d'hommes ou d'armes de ses Etats, mais il ajoutait aussitôt qu'il ne pouvait pourtant pas interdire à ses sujets toute relation commerciale avec l'extérieur et que, le voulût-il, la multiplicité des routes et l'étendue de la frontière l'en empêcheraient en rendant toute surveillance impossible. Ces réponses, d'une enfantine mauvaise foi, nous démontraient clairement la duplicité du Sultan et l'inutilité de nos représentations, et puisque, du propre aveu du maréchal Valée, nous ne pouvions alors songer à « compliquer les affaires d'Afrique d'une lutte ouverte avec le Maroc » (1), mieux valait se taire et subir les inconvénients d'une telle situation que de se plaindre et de menacer sans agir.

On comprend qu'en de pareilles circonstances, Thiers ait tenu à suivre à l'égard de la cour de Fez une ligne de conduite bien différente de celle de ses prédécesseurs ; partisan résolu de la conquête, il trouvait, avec raison, qu'il fallait procéder méthodiquement et que nous n'étions pas encore assez solidement établis en Algérie pour imposer notre volonté à nos nouveaux voisins. Aussi recommandait-il au consul de Nion de s'abstenir dorénavant de toute protestation : « Il convient dès lors, lui écrivait-il le 10 mars 1840, quelques jours après être revenu au pouvoir, que vous vous en teniez aux démarches déjà faites et que vous évitiez tout ce qui pourrait compliquer nos rapports avec le Maroc. Une rupture avec cet empire serait tout à fait impolitique et le mal que nous pourrions faire au Maroc ne compenserait certainement pas les sacrifices auxquels nous serions ainsi conduits » (2). Revenant sur ces instruction au mois d'octobre de la même année, il développait longuement sa pensée en ces termes : « Les envois d'armes et de munitions, disait-il, que l'empereur de Maroc continue de faire à Abd el-Kader, les subsides qu'il lui donne, les enrôlements qu'il encourage ou autorise dans ses Etats pour le service de l'Emir, tous ces actes et tous ces procédés sont une insigne violation du droit des gens à l'égard de la France et nous aurons un compte sévère à en demander au Maroc. Le moment en viendra, sans doute, mais, quant à présent, il y aurait, à coup sûr, plus d'inconvénients que d'avantages à une

(1) Le ministre des Affaires Etrangères au consul de Nion, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 6, fol. 8.

(2) Le maréchal Valée au ministre de la Guerre, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 5, fol. 163-164, copie.

rupture entre nous et cet empire. L'adoption de mesures coercitives contre lui, pourrait amener des complications qu'il importe d'éviter dans les graves circonstances où nous place aujourd'hui l'affaire d'Orient, et ces mesures, à supposer qu'elles eussent assez d'efficacité pour obliger personnellement l'Empereur à respecter les lois de la neutralité, n'empêcheraient probablement pas les partisans d'Abd el-Kader de continuer à lui faire passer des secours et à servir sa cause par tous les moyens en leur pouvoir. Quoi qu'il en soit, la prudence nous commande certainement, je ne dis pas de fermer les yeux sur des procédés dont nous avons tout droit d'être offensés, ni de laisser ignorer que nous les ressentons, mais d'éviter de faire éclat, de nous abstenir de réclamations officielles qui n'auraient point de résultat, et, à plus forte raison, de mesures qui ne seraient pas suivies d'effet. Continuez, Monsieur, à surveiller et à noter toutes ces infractions au droit international et aux traités, à montrer que nous ne sommes pas dupes des protestations mensongères à l'aide desquelles on voudrait nous donner le change et à faire comprendre à ceux qui se rendent coupables d'hostilités gratuites envers la France, la responsabilité qu'ils assument sur eux et sur leur pays. La France est assez puissante pour châtier Abd el-Kader, lors même qu'il est aidé des secours du Maroc. Toutes les mesures sont prises afin de pousser vigoureusement la guerre contre lui. Une seconde campagne est au moment de s'ouvrir et nous donnera, je l'espère, l'occasion et le moyen de lui porter des coups, sinon décisifs, tout au moins propres à avancer beaucoup l'œuvre de sa destruction et peut-être aussi à dégoûter ses imprudens auxiliaires de se mêler dans un conflit auquel il serait de leur devoir de rester étrangers » (1).

Ce dernier calcul n'était pourtant pas exact, car nous verrons comment, quelques années plus tard, l'empereur Abd er-Rahman violera d'une façon plus grave encore sa neutralité en laissant l'Emir vaincu se réfugier sur son territoire pour y refaire ses forces hors de notre atteinte et continuer la lutte.

(1) Le ministre des Affaires Etrangères au consul de Nion, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 6, fol. 120. En plus des documents manuscrits de la correspondance politique du ministère des Affaires Etrangères, les ouvrages suivants nous ont fourni de nombreux renseignements : colonel Paul Azan, *L'Emir Abd el-Kader*, chap. VII à XI ; Daumas, *Correspondance du capitaine Daumas, consul à Mascara* (1837-1839), publié par Georges Yver en 1912 ; En-Nasiri, *Kitab el-Istiqsa*, *Archives Marocaines*, t. X ; colonel Scott, *A journal of a residence in the Esmaillia of Abd el-Kader and of travels in Morocco and Algiers*, London, 1842, et Georges Yver, *Abd el-Kader et le Maroc en* 1838, *Revue Africaine*, vol. LX, 1909.

V

Abd el-Kader chassé d'Algérie se réfugie au Maroc en 1842 et en 1843. Sa présence dans cet empire amène une grande tension dans les rapports franco-marocains. Incidents de frontière.

Aussitôt arrivé en Algérie au mois de février 1841, Bugeaud, nouveau gouverneur général, résolut de poursuivre avec activité les opérations commencées par son prédécesseur, le maréchal Valée, en détruisant ou en occupant l'une après l'autre toutes les villes de l'Emir. Après Médéa et Miliana, prises en mai et en juin 1840, Boghar, Taza, Tagdempt, Mascara, Saïda tombèrent en notre pouvoir l'année suivante. En deux ans, Abd el-Kader perdit presque toutes les places qui lui avaient permis d'organiser son gouvernement et d'arrêter notre pénétration devant deux lignes successives de forteresses. Contraint de tenir la campagne, il ne pouvait plus exercer sur les tribus sa constante domination et la plupart de ses partisans l'abandonnaient pour se soumettre à la France. A la fin de 1841, les Bordjia de la plaine, suivant l'exemple donné six ans auparavant par les Douaïr et les Zemmala, entrèrent à notre service.

En dehors d'Algérie, ces événements divulgués par les récits de voyageurs ou de déserteurs et publiés par nos agents produisirent une grande impression. Notre consul à Tanger pouvait écrire le 10 janvier 1842 : « L'effet de cette nouvelle situation se fait particulièrement ressentir à Fez où l'anxiété est profonde et générale. Tout le monde y prévoit la possibilité d'un dénouement qui obligerait Abd el-Kader à venir chercher un asile au Maroc, et l'on pressent, bien que sans pouvoir en calculer toute la portée, les complications que la présence d'un tel hôte ne saurait manquer d'entraîner » (1). Notre installation à Tlemcen, effectuée quinze jours plus tard, devait hâter la réalisation de cette conjoncture. Après avoir confié au général Bedeau le commandement de cette ville et de la région avoisinante, Bugeaud y entreprit une tournée afin de faire recon-

(1) Le consul de Nion au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 8, fol. 4-7.

naître son autorité et de s'emparer de l'Emir qui se trouvait dans ces parages. Poursuivi et attaqué le 4 février 1842, celui-ci nous échappa et passa la frontière marocaine. Peu de temps après, il reparaissait d'ailleurs à l'ouest de la Tafna dans les montagnes des Trara où, comme en 1836, il espérait soulever la population tout en se réservant la possibilité de s'enfuir au Maroc en cas d'échec. Averti de sa présence dans cette contrée, Bedeau s'y dirigea avec des forces importantes. Le 8 mars, il parut devant la ville de Nedroma qui se soumit sans opposer la moindre résistance. Déçu, Abd el-Kader, suivi de loin par nos troupes, remonta la vallée de la Tafna et se réfugia une seconde fois dans l'Empire chérifien. A l'abri de nos incursions, il profita alors du répit qui lui était laissé et de l'inertie complaisante des autorités d'Oudjda pour se recruter des partisans parmi les éléments belliqueux et indépendants des confins. Une semaine après, il rentrait en Algérie à la tête de quelques centaines de cavaliers réguliers et de plusieurs milliers de Beni Snassen. Bedeau se porta aussitôt à sa rencontre. Le 21 mars, un combat s'engagea non loin d'Hennaya. Aux premiers coups de feu, les contingents marocains se dispersèrent, mais l'Emir, défendu avec acharnement par ses fidèles, put disparaître à la faveur de la nuit dans la direction de Sidi Brahim.

En moins de deux mois, au mépris des engagements solennels exigés par le lieutenant-colonel de La Rue en prévision des faits qui venaient de s'accomplir, les représentants du Sultan avaient toléré à deux reprises qu'Abd el-Kader pourchassé et sans armée vînt chercher, dans un pays neutre, une retraite provisoire et de nouvelles forces.

Cette double infraction aux traités rouvrit l'ère des protestations. Le jour même où Bugeaud, soucieux de ne pas outrepasser ses droits, avait dû renoncer à poursuivre en territoire étranger l'Emir fugitif, il avait écrit au caïd d'Oudjda, Sidi bou Zian, pour lui rappeler qu'il devait à son tour s'opposer à la rentrée en Algérie de notre infatigable ennemi. Sur le conseil du général, Nion avait adressé peu après une longue lettre au Sultan pour lui dire que le moment était enfin venu d'appliquer une des principales clauses de la convention de 1836 : si Abd er-Rahman ne voulait pas refuser l'hospitalité à son coreligionnaire malheureux, du moins était-il obligé de le retenir dans ses Etats en lui ôtant tout moyen de continuer la guerre. Dès qu'il fut instruit de la situation par le maréchal Soult, Guizot, qui dirigeait les Affaires Etrangères depuis la fin d'octobre

1840, prescrivit également à son subordonné les mêmes réclamations ; l'affaire d'Hennaya et la présence de Beni Snassen dans les rangs des assaillants lui fournit d'ailleurs l'occasion de les répéter en les développant à un mois d'intervalle. Le 14 avril et le 14 mai 1842, notre consul énuméra, dans deux notes énergiques à la cour de Fez, les conditions de son gouvernement ; nous demandions l'internement d'Abd el-Kader s'il revenait au Maroc, des mesures sèvères afin d'empêcher la participation de tribus ou de sujets marocains à la lutte contre nos armes et, dans la crainte d'un incident favorisé par l'exaltation des esprits, la dispersion ou la réduction du corps régulier d'Oudjda chargé d'assurer l'ordre sur la frontière. Après avoir manifesté les intentions pacifiques de son pays, Nion concluait néanmoins en disant qu'au cas où nous n'obtiendrions pas satisfaction, « il ne resterait plus à la France qu'à prendre conseil de sa dignité et de ses intérêts » (1).

Cependant, en dépit de ce ton menaçant, les réponses embarrassées de l'Empereur ne nous garantirent jamais l'exécution de ses anciennes promesses car, soit qu'il rejetât sur nous tous les torts en nous accusant d'avoir pénétré les premiers sur son territoire et d'y avoir élevé indûment des postes, soit qu'il nous avouât son impuissance à se faire obéir des peuplades des confins qui avaient accueilli et soutenu Abd el-Kader contre sa volonté, il trouvait toujours une raison pour se soustraire à nos exigences. Il fallait d'ailleurs reconnaître, avec Nion lui-même, que tout n'était pas « déception et mauvaise foi dans l'argumentation opposée à nos plaintes et à nos demandes » (2), et que la conduite peu franche du Sultan s'expliquait par la difficulté de sa situation. En effet, à l'intérieur du Maroc, à Fez principalement, de nombreux Musulmans, groupés autour de son propre fils Sidi Mohammed et du ministre Bias, le blâmaient de ne pas prendre parti ouvertement pour l'Emir, fût-ce même au prix d'une guerre avec les Chrétiens ; et dans les régions limitrophes de l'Algérie, de l'aveu même du général de La Moricière, le souverain aurait dû recourir à la force pour faire respecter ses ordres par une population insoumise. Dans ces conditions, il paraissait peu probable que le prudent Abd er-Rahman, soucieux avant tout de conserver son trône, osât donner prise

(1) Le consul de Nion au sultan du Maroc, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 8, fol. 145-146.

(2) Le consul de Nion au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 8, fol. 133-137.

aux reproches de ses sujets fanatiques en prenant, à l'égard des tribus de la frontière et du défenseur de l'Islam, des mesures rigoureuses et impopulaires à seule fin de nous contenter ; mais, d'autre part, en ne tenant aucun compte de nos avertissements il n'aurait pas voulu s'exposer à des hostilités dont l'issue n'eût pas été douteuse. C'est pourquoi, dans l'espoir de concilier tant d'intérêts différents, se borna-t-il à renforcer la garnison d'Oudjda et à prescrire au caïd Bou Zian de se tenir sur la défensive et « d'éviter tout contact apparent avec Abd el-Kader et toute collision avec les Français » (1).

L'action du général Bedeau dans la subdivision de Tlemcen devait, d'ailleurs, contribuer plus efficacement que la politique timide de l'Empereur à éloigner l'Emir de la frontière. Au lendemain de sa défaite à Hennaya, celui-ci, désireux de ne pas s'écarter du Maroc et du littoral, par où il pouvait recevoir des secours, vint s'établir dans les pays kabyles de Msirda et de Souhalia qu'habitait une population indépendante et guerrière. Après y avoir rassemblé quelques milliers de partisans, il vint mettre le siège devant Nedroma. Bedeau, alerté aussitôt, l'attaqua le 29 avril au col de Bab Taza et lui infligea de lourdes pertes ; puis, employant à la fois la force et la persuasion, il réussit à liguer contre lui les indigènes eux-mêmes en leur démontrant avec justesse que les institutions démocratiques auxquelles ils étaient si attachés n'auraient pas de pire adversaire qu'Abd el-Kader et qu'il valait mieux pour eux accepter notre protection que sa domination. Au même moment où l'Emir, discrédité par ses revers et par cette habile propagande, perdait dans cette région l'appui qu'il avait commencé d'y trouver, une division navale envoyée par le gouvernement pour appuyer les démarches de notre agent croisa sur les côtes marocaines, depuis la frontière jusqu'à Mogador. L'apparition de nos vaisseaux devant les principaux ports de l'Empire fit redouter un bombardement facile et le bruit courut même que le Sultan effrayé expédiait à l'Emir des émissaires pour l'engager à quitter les abords de ses Etats où sa présence n'amenait que des troubles et des dangers. Ne rencontrant donc pas dans ces parages les concours qu'il y avait espérés, et sentant son influence menacée dans la région de Mascara, où La Moricière préparait la défection de la fidèle tribu des Hachem, Abd el-Kader repartit

(1) Le consul de Nion au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 8, fol. 142-144.

au mois de mai pour l'intérieur de l'Algérie. Après son départ, l'agitation cessa et Bedeau profita de cet apaisement pour organiser son territoire et pour régler avec le caïd d'Oudjda les rapports de voisinage de plus en plus fréquents que nous allions être appelés à avoir avec le Maroc. Le 3 juin, une entrevue cordiale eut lieu sur la frontière. Suivant les ordres de son maître, Sidi Bou Zian dégagea sa propre responsabilité et celle du Mahkzen en alléguant son ignorance des récents agissements de l'Emir et en proclamant sa volonté d'empêcher leur renouvellement ; de plus, la liberté du commerce fut reconnue entre les deux pays et il fut convenu qu'il ne serait opposé aucun obstacle aux émigrés algériens désireux de rentrer dans leur patrie. Bien que l'innocence du gouvernement chérifien fût loin d'être aussi sûre que voulait bien le dire son porte-parole, nous acceptâmes ses explications et ses promesses comme l'augure de meilleures relations pour l'avenir.

Parmi les différentes causes qui concoururent alors au maintien de la paix, il convient également de mentionner, après la peur de nos armes et l'éloignement d'Abd el-Kader, l'intervention officieuse de la Grande-Bretagne. Craignant de voir notre influence et nos possessions s'étendre peu à peu en dehors des limites de l'ancienne Régence, l'Angleterre s'employa, par l'intermédiaire de son consul, à prévenir une guerre dans laquelle notre bon droit et notre supériorité seraient incontestables. Depuis la prise d'Alger, jalouse de notre conquête et inquiète de notre expansion coloniale, elle avait cherché par tous les moyens possibles à contrecarrer notre action en Afrique ; son opposition à notre politique s'y était même manifestée si clairement à des moments critiques que des Marocains haut placés s'étaient vantés d'avoir son appui le jour où nous serions assez téméraires pour mettre nos menaces à exécution. L'arrivée au pouvoir d'un cabinet tory au mois de septembre 1841, atténua heureusement l'hostilité du gouvernement anglais à notre égard ; plus avisé, d'ailleurs, que lord Palmerston, son prédécesseur au Foreign Office, Lord Aberdeen avait compris que le jour où nous serions contraints, dans l'intérêt de notre sécurité en Algérie, d'agir militairement au Maroc, nous pourrions nous prévaloir d'une victoire certaine pour agrandir notre territoire à l'ouest ou pour obtenir des avantages qui nous donneraient dans ce pays une situation privilégiée par rapport aux autres nations européennes. C'est ce qu'il voulait empêcher à tout prix ; aussi, à l'annonce des incidents qui

avaient motivé nos réclamations en février et mars 1842, ordonna-t-il au représentant de Sa Majesté Britannique à Tanger, Drummond Hay, de se rendre auprès du Sultan pour l'inviter à ne pas justifier par sa conduite les représailles de la France en laissant venir Abd el-Kader dans ses Etats pour y recruter des partisans. Le 8 juin, le consul de Grande-Bretagne partit pour Meknès afin d'accomplir sa mission. Au cours de son voyage, il put constater qu'Abd er-Rahman, personnellement disposé à la paix, était poussé à la guerre par son entourage et par ses sujets ; les représentations inattendues dont il était chargé eurent donc pour effet de fortifier le souverain dans ses résolutions et de donner à réfléchir à ses conseillers surpris de ne pas trouver l'approbation et le soutien sur lesquels ils étaient enclins à compter. Favorablement accueilli et écouté, Drummond Hay quitta la ville impériale avec l'impression qu'un conflit pourrait être évité si les Français, de leur côté, se montraient accommodants. Quelque trompeuse que fût cette illusion, sa démarche, en tout cas, n'avait pas été inutile. Certes, il était bien évident que l'Angleterre qui, selon la juste remarque de Nion, cherchait à jouer au Maroc le rôle « brillant et profitable » de médiatrice dans l'espoir « d'obtenir tôt ou tard des concessions commerciales ou autres » (1), avait agi par intérêt et non par amitié, mais on n'en devait pas moins reconnaître qu'elle contribua dans cette circonstance à faciliter nos rapports avec l'Empire chérifien.

En effet, pendant quelque temps, un changement se produisit dans l'attitude du gouvernement marocain. Nos demandes furent prises en considération et la cause de l'Emir officiellement condamnée par le Sultan. A Fez, les autorités firent publier, au mois de juillet, un rescrit impérial prohibant toute relation avec l'Algérie ; à Tanger, des exaltés coupables d'avoir fait feu sur une embarcation de la frégate l'*Africaine* stationnant en rade, furent sévèrement châtiés le 10 août sur le débarcadère en présence des membres du consulat, de l'état-major du vaisseau outragé et de la population. Des armes et des munitions envoyées à Abd el-Kader furent saisies à Oudjda et confisquées ; le caïd de cette ville reçut des instructions très nettes pour assurer l'ordre dans son gouvernement, et pour entretenir une bonne entente avec nos représentants et nos sujets. Des députations qui étaient allées implorer Abd er-Rahman en faveur de leurs

(1) Le consul de Nion au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 8, fol. 234-238.

coreligionnaires algériens furent éconduites et, fait significatif, pour la première fois depuis plusieurs années, l'Emir se dispensa d'adresser à l'empereur du Maroc, lors de la fête de l'Aïd el-Kebir en janvier 1843, les présents par lesquels il lui témoignait d'ordinaire sa respectueuse soumission. Enfin, sur la frontière, la solution rapide d'une affaire litigieuse qui nécessitait l'intervention des autorités chérifiennes, manifesta d'une façon plus sensible encore cette évolution. Au cours du mois de novembre 1842, des pillards appartenant à la tribu des Oulad Ali bel Hamel ayant dérobé quatre-vingts bœufs à des Algériens placés sous notre protection et s'étant ensuite enfuis sur le territoire marocain, le caïd Bou Zian les châtia à la requête du général Bedeau et fit restituer à leurs victimes le montant de leur perte. Instruits de ces événements, Soult et Guizot se montraient optimistes ; un grave et proche incident allait cependant nous prouver combien cette amélioration était superficielle.

Connaissant l'importance de cette région des confins qui était pour lui le plus sûr refuge en cas d'insuccès, Abd el-Kader avait eu soin d'y laisser, avant de retourner dans la province d'Oran, un de ses plus fidèles et actifs lieutenants, l'ex-khalifa de Tlemcen, Bou Hamedi, afin d'intriguer en sa faveur ; de plus, la cessation complète des transactions entre le Maroc et l'Algérie, conséquence de notre récente occupation et des prescriptions trop catégoriques du Sultan, en lésant dans leurs intérêts les populations limitrophes et les commerçants de Fez, avait accru leur mécontentement envers nous et leur souverain. Sous cette double influence, les dispositions hostiles des Marocains subsistaient à l'état latent, prêtes à se révéler de nouveau à la première occasion.

Le 30 mars 1843, comme le général Bedeau effectuait une simple tournée de police dans sa subdivision, il fut attaqué à deux lieues de la frontière, chez les Beni Bou Saïd, par les cavaliers de Bou Hamedi auxquels s'étaient joints des Angad et, ce qui était plus grave encore, des soldats de la garnison d'Oudjda. Ayant reconnu à qui il avait affaire, Bedeau fit cesser le feu ; puis, après avoir proclamé son désir d'éviter un conflit, il envoya chercher Bou Zian par un de ses propres mokhaznis et pria le chef des Oulad Ali ben Talha qui était présent, de faire retirer les combattants. Il reçut alors la promesse qu'aucun acte d'hostilité ne serait commis et le calme se rétablit ; mais les réguliers eux-mêmes, abusant de notre confiance, s'approchèrent traîtreusement de l'arrière-garde dont

ils blessèrent grièvement deux hommes. Contraintes de se défendre, nos troupes ripostèrent avec succès sans poursuivre toutefois leurs adversaires en dehors du territoire algérien. Aucun grief ne pouvait donc être formulé contre nous.

Le soir même de cette agression, survenue deux jours après qu'il eût reçu du caïd d'Oudjda des assurances pacifiques, Bedeau lui écrivit pour lui demander des explications et des excuses, s'il voulait sincèrement la paix; quelques jours plus tard, le consul de Nion, instruit de l'incident par le général de La Moricière, commandant la province d'Oran, exigea de Moulay Abd er-Rahman l'internement de Bou Hamedi et la punition des coupables, après lui avoir montré la modération dont nous avions fait preuve en cette circonstance, mais ni l'un ni l'autre ne furent écoutés. Au cours d'une entrevue avec Sidi Bou Zian, le 5 avril, Bedeau essuya des coups de feu et dut se retirer et quant à notre consul, il n'obtint pour toute réponse à sa note qu'un démenti et un refus. Reproduisant une version mensongère répandue dans ses Etats au lendemain de l'affaire du 30 mars, le Sultan se déroba à nos réclamations en renversant les rôles; à son tour, il accusa formellement le général français d'avoir franchi la frontière marocaine dans un dessein hostile et demanda pour lui un châtiment rigoureux. Ni l'accueil réservé à Bedeau, ni l'évidente mauvaise foi de la lettre impériale ne pouvaient faire présager un accord. Désormais, il sera facile de prévoir, à de nombreux symptômes, que les difficultés sans issue qui s'élèveront à chaque instant dans nos rapports avec le Maroc rendront une guerre inévitable.

A partir de ce moment, il fut clair qu'Abd er-Rahman, inquiet de notre voisinage, se laissait aller envers nous à des sentiments de méfiance, dans lesquels son entourage eut soin de l'entretenir; craignant également nos intrigues et nos attaques, il s'opposait catégoriquement à la nomination d'un ancien officier de l'armée d'Afrique, le commandant Pellissier de Reynaud, au consulat de Mogador, en même temps qu'il prenait, dans l'est, des mesures défensives. Il envoya de nouveaux renforts et des munitions à Oudjda, fit réparer la citadelle de Taza et concentra des troupes à Meknès et à Fez. Dans cette ville, où ils étaient particulièrement actifs, les partisans de l'Emir, le vizir Bias à leur tête, ne dissimulaient plus leur sympathie à son égard et lui expédiaient des armes et des équipements. Ils exercèrent même sur le Sultan une si forte pression en sa

faveur que celui-ci, soit qu'il voulût échapper à leurs instances, soit qu'il craignît de se compromettre à nos yeux en y cédant trop ouvertement, se retira à Marrakech au mois de septembre, après avoir laissé dans sa capitale du nord, en qualité de khalifa, son fils Sidi Mohammed, farouche ennemi des Chrétiens.

Cet état de choses, à l'intérieur du Maroc, concorda avec une recrudescence d'agitation sur la frontière. D'Oudjda, où l'on pouvait voir leurs tentes se dresser aux portes de la ville, Bou Hamedi et Sidi Saïd, propre frère de l'Emir, passaient en Algérie pour y prêcher la révolte et la désertion. A travers le pays des Angad et des Oulhassa, leur action s'était propagée sur la rive droite de la Tafna où un douar important des Oulad Khalfa venait d'émigrer vers l'ouest sous la protection de cavaliers venus des confins ; les Oulad Riah, rentrés dans leurs terres après un premier départ, s'éloignèrent une seconde fois, emmenant avec eux un nombreux bétail volé aux environs de Tlemcen. Dans la crainte de provoquer un nouvel incident en nous avançant près de la frontière, nous n'osions plus, depuis la collision du 30 mars, organiser d'expéditions contre les tribus insoumises des Beni Bou Saïd et des Oulad en-Nehar. Profitant également de l'impunité que leur assurait le voisinage du Maroc, les Angad algériens et les Oulad el-Melouk, fidèles à leurs vieilles traditions de brigandage, se mettaient à piller et cherchaient à se rendre indépendants. L'anarchie menaçait de s'étendre et Bedeau pouvait craindre qu'elle ne gagnât bientôt la région récemment pacifiée des Trara.

La situation s'aggrava encore à la fin de 1843, lorsqu'Abd el-Kader, vaincu, fut de nouveau obligé de se réfugier dans la région des confins. Les deux échecs qu'il avait éprouvés au cours de l'année en perdant successivement, le 16 mai et le 11 novembre, presque toute sa smala et le meilleur de ses khalifas, Ben Allal Ould Sidi Embarek, avaient considérablement diminué ses ressources et ses forces, sans l'inciter toutefois à renoncer à la lutte. D'ailleurs, en se dirigeant vers l'ouest pour aller s'établir avec les quelques centaines de partisans qui lui restaient, à la limite de l'ancienne Régence et de l'Empire chérifien, au milieu de populations libres et belliqueuses qui lui prêteraient leur appui, il manifestait clairement ses intentions hostiles. Comme l'avait calculé Abd el-Kader, cette position commode qui lui permettait de faire en Algérie de brusques incursions et d'y entretenir la résistance poserait pour la France un dilem-

me embarrassant : ou bien, par respect de la neutralité, nous ne voudrions pas franchir la frontière pour le combattre et nous perdrions rapidement tout prestige auprès des indigènes qui prendraient notre modération pour de l'impuissance, ou bien nous serions amenés à déclarer la guerre à l'Empereur du Maroc et à entreprendre dans ce pays une pénible campagne si, comme il était à prévoir, il refusait d'interner notre adversaire conformément aux traités. Avant de s'établir sur son territoire, l'Emir avait d'ailleurs eu soin, pour se concilier l'amitié de Moulay Abd er-Rahman, de châtier la grande tribu des Hamyan qui se trouvait en conflit avec les autorités chérifiennes et d'envoyer cinquante prisonniers à l'amel d'Oudjda en signe d'hommage et de soumission ; après quoi, il s'installa dans la plaine de Missiouïn, à une quarantaine de kilomètres au sud-est d'Oudjda. Reprenant ses intrigues, il réussit à attirer dans son camp aux derniers jours de décembre, les Oulad Ouriach que Bedeau croyait définitivement gagnés à notre cause ; trois mois plus tard, désireux d'entraîner les Marocains dans la lutte en leur donnant un motif de se plaindre de notre conduite, il s'avançait jusqu'à Sidi Bel Abbès, razziait les Oulad Ben Sliman et se sauvait ensuite au Maroc avec l'espoir que nous l'y poursuivrions ; mais, cette fois encore, son plan échoua devant notre désir d'éviter la guerre avec nos voisins.

Pendant qu'Abd el-Kader s'efforçait ainsi de compromettre de plus en plus nos rapports pacifiques avec le Sultan, il renouait avec lui ses anciennes relations. A peine avait-il quitté l'Algérie qu'il avait adressé en présent au Chérif quatre chevaux et quatre juments de prix qu'accompagnait une ambassade composée de quatre de ses principaux lieutenants : Miloud ben Arrach, agha du Cherg, son plus habile émissaire ; l'ex-khalifa de Médéa, Mohammed ben Aissa el-Berkani ; l'agha des Hachem, Ould el-Hadj Ali et Mohammed bou Zid. D'après les confidences répandues par l'Emir, ils étaient chargés de demander à Abd er-Rahman d'intervenir en sa faveur auprès de la France ; en réalité, ils devaient chercher à l'irriter contre nous, en lui dépeignant notre hostilité à son égard et en lui faisant redouter de faux projets d'invasion. Sur toute sa route, cette délégation solennelle reçut de nombreux témoignages de sympathie qui contribuèrent à rehausser le prestige d'Abd el-Kader. A Oudjda, où elle reçut l'autorisation de continuer son voyage, sa présence accrut encore contre nous l'animosité des tribus ; à Fez, le prince Sidi Mohammed et le ministre

Portrait d'Abd el-Kader
dessiné à Tagdempt par Manucci.

Bias lui prodiguèrent des encouragements et facilitèrent sa tâche ; à Marrakech enfin, le faible souverain, craignant de provoquer par un refus la colère de ses sujets, consentit à la recevoir et lui fit remettre une quantité considérable d'armes et de munitions, de sorte qu'à leur retour les envoyés de l'Emir purent aisément convaincre les indigènes du succès de leur mission. Pendant leur séjour à la Cour, ils surent également si bien exploiter le fanatisme et la méfiance de leurs hôtes en leur représentant les mesures défensives que nous avions été obligés de prendre comme les préparatifs d'une conquête, qu'ils réussirent à faire destituer le caïd Bou Zian, jugé trop modéré, et à faire envoyer à Oudjda de nouveaux renforts sous le commandement de Sidi Larbi el-Kbibi, dont nous avions exigé le rappel en 1836.

Quelle que fût, en effet, notre préoccupation de maintenir la paix et de nous abstenir vis-à-vis du Maroc de tout acte qui pût paraître une provocation, il nous avait été impossible de ne pas nous mettre en garde contre les dangers auxquels nous exposaient les agissements de l'Emir, si utilement secondé par la complaisance du gouvernement chérifien. Déjà, au mois de novembre 1843, le général Bedeau, particulièrement menacé dans sa subdivision de Tlemcen, avait écrit une lettre pleine d'impatience au général de La Moricière pour se plaindre de l'attitude passive qu'il était contraint d'observer à l'égard de ses voisins, auxquels il reprochait l'hospitalité et les secours accordés à nos adversaires. Parlant de l'hostilité inquiétante des tribus limitrophes, il concluait en disant avec raison : « Je crois également que nous ne pourrons rien contre elles tant que la frontière marocaine les garantira contre nous » (1). C'est pourquoi, désireux de se trouver dans une situation nette, après avoir reçu tant d'assurances d'amitié démenties par les faits, il souhaitait qu'une dernière notification « précise et ferme » fut adressée au Sultan et à ses représentants pour nous permettre ensuite d'attaquer à bon droit, au premier grief que nous aurions contre eux. Bien que cette solution fut la seule logique et efficace, elle fut écartée par le maréchal Bugeaud et par le gouvernement. Craignant qu'une guerre avec Moulay Abd er-Rahman ne provoquât en Algérie une révolte générale, en France l'opposition des Chambres et en Europe une rupture avec l'Angleterre, ceux-ci se montrèrent défa-

(1) Le général Bedeau au général de La Moricière, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 9, fol. 188, copie.

vorables à un projet qui exigerait encore une augmentation des effectifs et des crédits et, selon l'expression même de Guizot, ils préférèrent ne pas « s'engager pour des inconvénients supportables dans une série de dangers réels et d'embarras inextricables » (1). Toutefois, comme les plaintes de Bedeau étaient parfaitement fondées et ses appréhensions justifiées, le gouverneur général fut le premier à reconnaître que tout en nous tenant au *statu quo* dans nos rapports avec le Maroc, nous ne pouvions demeurer inactifs devant l'agitation croissante qui se manifestait sur les confins. D'un commun accord entre lui et les ministres de la Guerre et des Affaires Etrangères, il fut donc décidé que des précautions militaires importantes seraient prises dans la province d'Oran, où nous n'hésiterions plus à châtier sévèrement les Marocains qui viendraient se mêler à nos ennemis, tandis que de nouvelles réclamations seraient adressées à la Cour de Fez.

Conformément à ce plan, les généraux Bedeau et Tempoure organisèrent, au cours de l'hiver 1843-1844, des expéditions contre les tribus dissidentes de leur territoire, en même temps qu'ils obtenaient l'autorisation d'établir trois nouveaux postes : deux au sud à Sebdou et à Saïda et un à l'ouest à Lalla Maghnia, pour protéger nos populations contre toute attaque d'Abd el-Kader et de ses alliés. A la même époque, le consul de Nion fut chargé, à plusieurs reprises, de demander en termes énergiques à Abd er-Rahman et à ses ministres l'internement d'Abd el-Kader et des siens dans une ville de l'intérieur du Maroc, ainsi qu'une délimitation exacte et officielle de la frontière, afin de pouvoir la faire respecter sans soulever de contestation. Il protesta également contre l'accueil fait à Miloud ben Arrach et contre la nomination de Sidi Larbi el-Kbibi et laissa entrevoir la possibilité de représailles au cas où nous aurions encore à nous plaindre d'une conduite si contraire aux traités.

Cependant, ces différentes mesures inspirées par notre désir de pourvoir à la sécurité de l'Algérie, tout en usant encore des voies diplomatiques pour obtenir satisfaction du Maroc, ne purent se concilier malgré la sincérité de nos intentions pacifiques. Loin d'inciter le gouvernement chérifien à modifier sa conduite, elles ne firent qu'accroître davantage sa mauvaise volonté. Les récriminations courroucées que Nion adressa au Sultan ne servirent qu'à l'irriter, alors que les dispositions défensives que nous

(1 Le ministre des Affaires Etrangères au ministre de la Guerre, Archives des Affaires Etrangères, Maroc. Corresp. politique, vol. 9, fol. 235.

prenions en même temps en Oranie, exaspérèrent le fanatisme marocain, en accréditant au delà de la frontière les bruits d'invasion habilement répandus par l'Emir. Aussi Abd er-Rahman, soit animosité, soit impuissance, se garda-t-il bien d'accéder à nos demandes. Pour se dispenser de répondre aux notes embarrassantes de notre représentant, il allégua, sans aucun précédent, qu'il n'était pas d'usage qu'un empereur du Maroc écrivît à un simple consul et son délégué auprès des puissances européennes, le pacha de Tanger, le paisible Sidi bou Selham ben Ali lui-même, après avoir longtemps protesté contre toute évidence de la loyauté de son maître, finit par nous déclarer le 3 mars 1844, près de quatorze ans après la prise d'Alger, qu'il ne pouvait être question d'arrêter Abd el-Kader puisqu'il était sujet de la Porte Ottomane ! L'hostilité que l'on nous témoignait ainsi redoubla encore lorsque l'Espagne, la Suède et le Danemark firent parvenir, à la même époque, d'énergiques réclamations. La première exigeait réparation du meurtre de son agent consulaire à Mazagan ; les deux autres demandaient la suppression du tribut qu'elles étaient obligées de payer chaque année pour pouvoir commercer dans les ports chérifiens, et, bien qu'à l'origine nous ayons été complètement étrangers à ces revendications, leur coïncidence avec les nôtres laissa croire que nous les avions suscitées afin de nous procurer l'appui de ces pays dans une lutte contre le Maroc.

Les explications malveillantes et mensongères que les partisans de l'Emir s'empressèrent de donner de notre conduite provoquèrent donc dans tout l'empire un mouvement d'inquiétude et de fanatisme dans lequel le Sultan lui-même fut finalement entraîné malgré son caractère prudent et pacifique. Partagé entre la crainte de s'exposer aux reproches de ses sujets et à nos attaques, s'il restait inactif, et le désir de ne pas compromettre sa tranquillité au seul profit d'Abd el-Kader, Moulay Abd er-Rahman aurait bien voulu concilier ces différentes exigences comme le prouvent les instructions qu'il adressait au mois d'avril 1844 au caïd Larbi ben Mohammed el-Rahmani (1). En lui recommandant en effet de se rendre à Oudjda à la tête des Arabes et des Berbères de son gouvernement pour opposer à « l'ennemi de Dieu » « la force et la puissance de l'Islamisme » il espérait satisfaire l'opinion publique et nous intimider, et en le chargeant en même temps d'inviter l'Emir à se retirer au désert,

(1) Léon Roches, *Trente deux ans à travers l'Islam*, Paris, 1885, t. II, pp. 481-482.

quitte à revenir lui-même en arrière si nous ne sortions pas de notre territoire, il espérait éviter un conflit. Cependant la situation était trop critique et les esprits trop surexcités pour que cette politique à double fin fût encore possible car il était facile de prévoir que son hôte si intéressé à l'attirer dans la lutte se garderait bien de s'éloigner tandis que, loin de nous effrayer, l'envoi de troupes sur la frontière nous amènerait seulement à renforcer notre organisation défensive ; d'ailleurs, cédant à son tour à l'agitation générale, le souverain marocain contribua par son attitude à précipiter des événements qu'il était assez clairvoyant pour redouter. Par les discours qu'il prononça, par les mesures qu'il prit, il accrédita les rumeurs qui couraient au sujet de nos prétendus projets d'envahissement et il excita l'enthousiasme belliqueux de la population. A Marrakech, lors de la fête du Mouloud, au début d'avril, le Sultan avait publiquement proclamé son intention de s'opposer à nos prétendus projets d'envahissement et le mois suivant, dans toutes les mosquées, l'imam lançait sur son ordre des appels à la guerre sainte. Ces déclamations haineuses contre les infidèles en général et les Français en particulier étaient partout accueillies avec un tel enthousiasme que notre consul, justement effrayé, avait fini par demander l'envoi d'un navire de guerre à Tanger pour assurer en cas de besoin la protection de nos nationaux. D'importants préparatifs militaires confirmaient d'ailleurs ces dispositions hostiles des Musulmans ; dans la région de Fez, les grandes tribus des Cheraga, des Cherarda et des Oulad Djamaa avaient été convoquées et de longues caravanes de chameaux partaient quotidiennement vers la frontière chargées d'approvisionnements de toutes sortes. D'autre part, les renseignements recueillis sur les confins par La Moricière n'étaient pas plus rassurants ; dans les premiers jours de mai, six cents cavaliers et trois cents fantassins appartenant à la fameuse garde noire des Abid el-Bokhari et commandés par Sidi Larbi el-Kbibi étaient arrivés à Oudjda où l'on annonçait encore la prochaine venue d'une armée de huit mille hommes sous les ordres de Sidi Mohammed, propre fils d'Abd er-Rahman. De l'avis unanime, tout laissait prévoir que les Marocains, poussés à la lutte par l'adroite politique d'Abd el-Kader, ne cherchaient plus qu'un prétexte pour nous attaquer. Ce fut l'occupation de Lalla Maghnia qui le leur fournit.

Comme nous l'avons déjà dit, nos généraux, préoccupés avec raison

de l'insoumission des tribus au voisinage du Maroc, avaient préconisé, au mois de janvier 1844, la construction d'un fort à Lalla Maghnia, sur la rive gauche de la Tafna, à une dizaine de kilomètres nord-est d'Oudjda, pour nous permettre d'exercer notre autorité jusqu'à la limite occidentale de l'Algérie. Approuvé par le ministre de la Guerre, le 12 février 1844, ce projet ne fut réalisé que trois mois plus tard par le général de La Moricière qui, arrivé le 27 avril avec sa colonne au point fixé, y fit aussitôt commencer des travaux de défense. En chemin, il avait bien été invité par le nouveau caïd d'Oudjda, El-Guenaoui, à ne pas exécuter son projet avant de connaître les intentions du Sultan ; mais lui ayant répondu que Lalla Maghnia, étant notoirement située sur le territoire de l'ancienne Régence, il n'avait pas à se soucier des ordres d'Abd er-Rahman, il en reçut, le 3 mai, une seconde lettre fort pacifique qui lui permit de croire que le gouvernement marocain renonçait définitivement à son incroyable exigence (1). La tranquillité dont il jouit dans les premiers jours qui suivirent son installation et qui lui permit d'élever rapidement un retranchement entouré d'un fossé, lui parut cependant bientôt menacée par l'accroissement des troupes chérifiennes sur la frontière et par les bruits inquiétants qui circulaient dans la région. Aussi, par mesure de prudence, recommanda-t-il à ses lieutenants de se tenir sur leurs gardes et de protéger d'abord les différentes places qui couvraient l'Oranie. Le 22 mai, un bref message d'El-Guenaoui le sommait d'évacuer Lalla Maghnia. Loin d'opposer un refus catégorique à cette insolente injonction, La Moricière, cherchant encore à éviter un conflit, répliqua avec modération qu'il ne pouvait enfreindre les prescriptions de ses supérieurs en abandonnant un poste uniquement créé pour faciliter la soumission de nos propres sujets ; puis, quelques jours s'étant écoulés sans qu'aucun ennemi apparût, il entreprit une tournée militaire dans les environs, afin de sonder les dispositions des tribus. Ce fut au cours de ce déplacement que se produisit l'irréparable incident dont devait découler la guerre. Le 30 mai 1844 au matin, comme le général français campait avec ses troupes près du marabout de Sidi Aziz, il fut assailli avec violence par deux mille cavaliers marocains. Cette fois, le souci de notre honneur et de notre sécurité nous obligeait à riposter ; après quelques heures de combat, nos ennemis s'enfuyaient en désordre vers Oudjda laissant de

(1) Voir *infra*, chapitre VI, les arguments sur lesquels se fondait la thèse marocaine.

nombreux morts sur le terrain, tandis que nos soldats victorieux regagnaient le soir même Lalla Maghnia.

Bien qu'au dire de nos prisonniers, la responsabilité de cette agression, commise sans déclaration de guerre préalable d'Abd er-Rahman et malgré les prudentes objections d'El-Guenaoui, retombât entièrement sur un chef marocain du nom de Sidi el-Mamoun ben ech-Cherif, l'incident n'en était pas moins très grave. Ce n'était plus maintenant, comme en 1836 ou en 1842, des tribus indépendantes qui pénétraient sur notre territoire à la suite d'Abd el-Kader, mais, pour la seconde fois depuis le 30 mars 1843, les troupes régulières du Makhzen lui-même commandées par les officiers du Sultan. L'ardeur fanatique qu'elles avaient manifestée au cours du dernier engagement reflétait si clairement les sentiments belliqueux de nos voisins qu'il fallait nous hâter de prévenir de prochaines attaques si nous ne voulions pas nous exposer à les subir au risque d'user nos forces et de perdre notre prestige. Après avoir épuisé en vain tous les moyens de conciliation que nous avait suggérés notre désir d'éviter la guerre, il ne nous restait plus qu'une seule solution, celle que le général Bedeau avait réclamée avec instance l'année précédente : dicter, une dernière fois, en termes énergiques nos conditions à la cour de Fez et la contraindre ainsi, par un refus ou une acceptation, à publier officiellement ses intentions. Sa réponse déciderait de notre conduite. Tel fut l'avis du maréchal Bugeaud lui-même, encore si opposé quelques semaines auparavant à l'idée d'une guerre avec le Maroc, quand il apprit, le 5 juin, en débarquant à Oran, la nouvelle de la collision du 30 mai. Ecrivant le soir même à notre consul général à Tanger pour l'informer de cet acte d'hostilité, il l'invitait en conséquence à demander au souverain chérifien de désigner au plus tôt, parmi les chefs de son armée, un plénipotentiaire chargé de traiter avec nous sur les bases suivantes : délimitation exacte de la frontière, obligation pour les deux puissances de ne pas accueillir sur leur territoire des populations du pays voisin et, pour Abd er-Rahman, d'interner l'Emir dans une ville de l'ouest, s'il se réfugiait dans ses Etats. Il exposait en même temps à son correspondant les justes raisons qui motivaient sa décision : » J'ai le projet, lui disait-il, de demander dès mon arrivée des explications sérieuses et catégoriques aux chefs marocains. Si leurs intentions sont telles qu'on puisse espérer de revenir à l'état pacifique, je profiterai de l'outrage qu'ils nous ont fait en nous attaquant sans aucune déclaration préalable, pour obtenir

une convention qui, en réglant notre frontière, établira d'une manière précise les relations de bon voisinage. Peut-être pourra-t-on obtenir à présent ce qui n'a pu l'être jusqu'ici par les voies diplomatiques ordinaires. Si, au contraire, ils veulent la guerre, mes questions pressantes les forceront à la déclarer. Nous ne serons plus dans cette situation équivoque qui peut soulever de grands embarras en Algérie. J'aime mieux la guerre ouverte sur la frontière que la guerre des conspirations et des insurrections derrière moi. S'il faut faire la guerre, nous la ferons avec vigueur, car j'ai de bons soldats et, à la première affaire, les Marocains me verront sur leur territoire » (1). Cependant, comme en témoigne cette lettre, quelle que fût sa volonté de se montrer intransigeant, le gouverneur général de l'Algérie conservait encore l'espoir de maintenir la paix ; plus perspicace, le baron Taylor, qui avait voyagé au Maroc sous la Restauration, terminait une note adressée le 4 juin au ministre des Affaires Etrangères en exprimant ce jugement que les événements allaient ratifier : « La guerre avec le Maroc était inévitable dès qu'on a mis le pied en Algérie, elle est actuellement imminente » (2).

PHILIPPE DE COSSÉ BRISSAC.

(*A suivre*).

---

(1) Le maréchal Bugeaud au consul de Nion, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 10, fol. 250, copie.

(2) Note du baron Taylor en prévision d'une guerre avec l'empire de Maroc, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Mémoires et Documents, vol. 4, fol. 70-77. Taylor est l'auteur d'un *Voyage pittoresque en Espagne, en Portugal et sur la côte d'Afrique de Tanger à Tétouan*, publié à Paris de 1826 à 1832. A la liste des ouvrages cités à la fin des chapitres précédents, nous ne voudrions pas omettre d'ajouter ceux de LA MARTINIÈRE et LACROIX, *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest africain*, t. II, chapitre I, ; du capitaine Albert LATREILLE, *La campagne de 1844 au Maroc*, Paris, 1912, et les *Mémoires* de GUIZOT, tome VII, chapitre XLI.

Bibliographie

António Gomes da Rocha Madahil *Tratado da vida e martírio dos cinco mártires de Marrocos, texto arcaico reimpresso de harmonia com o único exemplar conhecido, com uma introdução notas e indice*, Coïmbre, Impr. da Universidade, 1928, in-8°. XLVIII + 153 pages, 9 planches.

M. Robert Ricard a signalé, ici même (1926, p. 326), un article de M. António Gomes Da Rocha Madahil publié dans *O Instituto* (1926, vol. 73, pp. 409-411). L'auteur y annonçait qu'il avait découvert, dans la Bibliothèque du lycée de Coïmbre, l'unique exemplaire conservé d'un petit livre imprimé à Coïmbre en 1568, racontant la vie et le martyre des cinq franciscains mis à mort à Marrakech le 16 janvier 1220. Depuis lors, M. Madahil a publié, avec tout le soin et la perfection désirables, une nouvelle édition de ce texte précieux. La publication, à vrai dire, est surtout destinée aux bibliographes et aux philologues, car si ce *Tratado* est un monument important de la langue portugaise archaïque, sa valeur proprement historique est faible. Sa source principale, connue par ailleurs, chronique latine conservée au XVIe siècle dans la bibliothèque du couvent de Santa-Cruz de Coïmbre, n'est elle-même, comme tous les autres monuments hagiographiques consacrés aux cinq franciscains, qu'un démarquage à prétentions édifiantes d'un texte unique, fort intéressant, qui a conservé les actes de leur martyre. Ce texte : *Passio sanctorum Martyrum fratrum Beraldi, Petri, Adiuti, Accursii, Othonis in Marochio martyrizatorum*, a été publié dans *Analecta franciscana*, t. III, Quaracchi, 1897, gr. 8°, pp. 579-596. C'est toujours à lui qu'on devra se référer si l'on veut se renseigner sur le fond de la question. M. Madahil le sait mieux que personne. Il se refuse expressément à discuter tout ce qui touche la question de l'historicité du martyre et des témoignages qui en ont conservé le récit ; mais, se plaçant à un point de vue strictement portugais et même coïmbrien, il y a trouvé le sujet d'une étude très intéressante et très originale sur le culte des martyrs du Maroc à Coïmbre.

Dès la fin de l'année 1220, ou au plus tard en 1221, leurs reliques furent rapportées de Marrakech par

un infant de Portugal, Dom Pedro, qui, brouillé avec son frère le roi Alphonse II, était passé au Maroc, où il commandait la milice chrétienne au service du sultan Yusuf al-Mostansir. Ayant fait la paix avec son frère, il rentra dans sa patrie et donna les reliques au couvent de Santa-Cruz de Coïmbre, qui les conserve encore en partie. Elles y devinrent rapidement le but d'un pèlerinage trés fréquenté et l'objet d'un culte spontané, qui devança la canonisation officielle, laquelle n'intervint qu'en 1481, sous Sixte IV. Le texte du *Tratado* et les érudits commentaires dont M. Madahil l'accompagne donnent une foule de renseignements sur la naïve dévotion populaire dont les martyrs du Maroc étaient l'objet. Ils se prêtaient avec bonne grâce à toutes les besognes qu'on imploraient d'eux ; exorcisaient les possédés, protégeaient les dévots contre la peste, les tremblements de terre ou le mal de dents. Leurs miracles, rapportés par le *Tratado*, sont d'une ingénuité charmante : il y a celui du chanoine qui avait avalé une sangsue ; celui du prieur étranglé par un os de lapin qui lui était resté dans la gorge. Tous deux furent libérés par l'intervention des saints. Il arriva aussi qu'un légat du Pape, passant par Coïmbre, protesta contre le culte qu'on rendait aux martyrs, puisqu'ils n'étaient pas officiellement canonisés. Il fut bien puni de son scepticisme : ce fut sa mule qui creva.

Le culte des martyrs du Maroc donnait lieu à une manifestation tout à fait singulière : la procession dite « des nus ». En 1423, un habitant d'un village voisin de Coïmbre fit vœu, s'il était ainsi que ses cinq fils protégé de la peste qui sévissait dangereusement, d'aller avec eux chaque année, à pied et nus, en pèlerinage à Santa-Cruz de Coïmbre, le jour de la fête des saints. Celle-ci se célèbre le 16 janvier. Miraculeusement préservés, ils tinrent leur promesse et, après eux, leurs descendants et leurs amis continuèrent la tradition, si bien qu'en l'année 1641, on vit plus de deux cent vingt hommes nus, « en culottes », prendre part à ce bizarre pèlerinage. Les pèlerins, après s'être réunis à l'église Saint-François, située sur la rive gauche du Mondego, et y avoir entendu la messe, passaient le pont en procession, portant des reliques et accompagnés du clergé. A travers les rues les plus fréquentées de Coïmbre, ils gagnaient l'église de Santa-Cruz. L'autorité ecclésiastique interdit définitivement l'exhibition des « nus » en 1798 ; mais, jusqu'aux environs de 1875, se maintint une procession dans laquelle on voyait cinq enfants vêtus en franciscains, portant en guise de coiffure un cimeterre de fer blanc habilement agencé qui paraissait leur traverser le crâne. Suivait un autre enfant déguisé en sultan du Maroc.

Il ne reste de tout cela qu'une messe célébrée le jour de la fête des martyrs, avec exposition de leurs reliques, lesquelles sont conservées en partie dans des reliquaires d'argent du XVIe siècle, qui sont de très curieux et importants spécimens d'art portugais. M. Da Rocha Madahil donne

une bibliographie aussi complète que possible de tout ce qui a été publié sur la question, soit dans les chroniques générales du royaume, soit dans les ouvrages hagiographiques, missels ou bréviaires. Il donne aussi, en appendice, une iconographie des martyrs du Maroc, en limitant ses recherches à Coïmbre et en nous prévenant que le culte des cinq martyrs a été si bien répandu dans tout le Portugal, soit par les chanoines augustins de Santa-Cruz, soit par les franciscains, qu'une enquête menée à travers le royaume ferait découvrir un nombre très important de représentations figurées de tout ordre à la gloire du frère Bérard et de ses compagnons.

P. de CENIVAL.

Le baron J. A. DES ROTOURS. *Le Père Pierre d'Alençon* (1587-1629), dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, tome XLIX, 1930, pp. 79-94.

L'Histoire de la mission des Pères Capucins de la Province de Touraine, du Père FRANÇOIS D'ANGERS, Niort, 1644, (rééditée en partie dans CASTRIES, *Sources Inédites de l'Histoire du Maroc*, 1re série, France, t. III) a conservé le récit des aventures et de la fin tragique du Père Pierre d'Alençon qui, envoyé par le Père Joseph au Maroc avec le chevalier de Razilly, en 1624, y fut retenu en otage par le sultan Moulay Zidan, pendant que Razilly rentrait négocier en France. Le religieux mourut de la peste à Marrakech le 22 mars 1629.

M. le baron des Rotours n'a pas trouvé de documents nouveaux concernant la mission du P. Pierre d'Alençon au Maroc. Son étude mérite pourtant d'être citée, car elle apporte à la biographie du personnage un élément inédit. Jusqu'ici, le Père Pierre était connu uniquement sous son nom de religion, mais ses biographes n'avaient pas réussi à découvrir celui qu'il avait porté dans le siècle. Le Père François d'Angers le dit « de naissance noble » et né à Alençon. Il nous apprend, par ailleurs, qu'il avait deux sœurs religieuses, l'une à Saint-Sulpice, à trois lieues de Rennes, l'autre à Argentan en Normandie. « Or, écrit M. des Rotours, j'ai découvert, parmi les Bénédictines de Saint-Sulpice-la-Forêt, près de Rennes, une Françoise Dugué, qui est professe en 1615 et dont on nous nomme les père et mère, Pierre Dugué, écuyer, et Françoise Jouanne. D'autre part, au précieux *Livre des professions des Sœurs du vénérable Monastère de Sainte-Claire d'Argentan* (1619), j'ai relevé une sœur Magdeleine Du Gué, qui fit profession en juillet 1602, à seize ans ». Le Père Pierre d'Alençon aurait donc été fils de Pierre Du Gué, seigneur de Lanchal, gouverneur du château d'Alençon, personnage qui joua un certain rôle dans sa province à la fin du XVIe siècle, en qualité d'homme de confiance des Matignon.

P. de CENIVAL.

Gabriel ESQUER. *Les commencements d'un empire. La prise d'Alger*, 1830. Nouv. éd. revue, augmentée, Paris, Larose, 1929, in-8°, 570 p. + 24 pl. h. t. et 2 cartes.

Lors de sa première apparition, sous

le modeste habit dont l'avait revêtu son éditeur, ce livre fut accueilli par les louanges unanimes de la critique. Le grand prix littéraire de l'Algérie et un second prix Gobert exprimèrent les favorables jugements portés sur l'œuvre et sur l'auteur. La sanction du public ne leur manqua pas : l'édition entière fut rapidement épuisée. L'occasion du Centenaire nous vaut une nouvelle édition, revue, augmentée, fort bien imprimée et fort bien illustrée de gravures empruntées à la magnifique publication récente de M. Esquer, l'*Iconographie de l'Algérie*.

Il est à penser que l'ouvrage restera, pour de longues années, le bréviaire où viendront puiser leurs références tous les travailleurs en mal de recherches sur la conquête d'Alger. C'est pourquoi il est regrettable que M. Esquer n'ait pas complété son ouvrage par un index ; et cela d'autant plus que cette nouvelle édition ajoute à la première trois appendices : I. Composition de l'armée navale ; II. Composition du corps expéditionnaire ; III. Pertes du 14 juin au 31 août 1830 ; Liste des tués et des morts de leurs blessures et de maladie : soit 112 pages de noms propres, parmi lesquelles on devra chercher à l'aveuglette les renseignements dont on aura besoin. C'est la seule critique que l'on soit en droit de faire à un ouvrage remarquable à tous égards, dont la documentation, qui est énorme, est si parfaitement assimilée qu'elle n'empêche jamais le récit de rester aisé, vivant et d'une agréable lecture.

P. DE CENIVAL.

Albert KAMMERER, *La Mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'antiquité*. T. I. Introduction par M. G. HANOTAUX, de l'Académie française.— Société Royale de Géographie d'Egypte, le Caire, 1929.

Après *La Mer Rouge à travers les Ages*, paru en 1925, un *Essai sur l'Histoire Antique de l'Abyssinie*, en 1926, *Petra et la Nabatène*, M. Kammerer, complétant ces ouvrages, nous fait don aujourd'hui du fruit de huit années d'études continues. *La Mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité*, nous dit-il, dans son avant-propos, « c'est l'histoire d'une « région géographique plus homogène « qu'on ne le croit d'habitude, où se « développe une civilisation pure- « ment sémitique. Elle comprend, non « seulement l'Arabie tout entière et la « Mer Rouge elle-même, c'est-à-dire « l'histoire de la navigation et des « courants commerciaux entre les « Indes et la Méditerranée, mais aussi « la partie de l'Afrique attenante à la « Mer Rouge (moins l'Egypte) c'est- « à-dire l'Ethiopie des Anciens, le « pays du Prêtre Jean du Moyen- « Age, ou l'Abyssinie des temps mo- « dernes ».

Cet ouvrage, publié sous les auspices de S. M. Fouad Ier, roi d'Egypte, puise sa documentation dans les textes tirés des auteurs grecs, latins, arabes ou hébreux, et de voyageurs ou de géographes. Il est abondamment illustré de reproductions, de gravures et de cartes anciennes ; peut-être, en ce qui concerne les gravures, un peu trop exclusivement anciennes. De nombreuses cartes, dont certaines pour

la première fois tentées : celle du tome I avec l'hypsométrie de l'Arabie, et celle de l'Abyssinie au tome II, dues à M. Hutin, le savant géographe du ministère des Affaires Etrangères, qui sont des documents de rare qualité.

Dans son introduction, M. Hanotaux a développé que, de toute antiquité, des relations existaient entre les populations sémitiques et l'empire Egyptien par la Mer Rouge, « l'un des points de départ de la civilisation » ; et il poursuit ainsi : « tel est le sujet « que la courageuse ténacité de l'au- « teur, son expérience des livres et des « hommes, a su aborder et qu'il saura « déchiffrer ».

***

La ville grecque d'Alexandrie devait son importance au trafic des épices qui prit au, Moyen-Age, une très grande extension. Ses relations avec l'Extrême-Orient, la Chine, facilitées à la suite de la réouverture, par les Arabes, du Canal des deux mers ou « Canal du Prince des Croyants », prirent un nouvel essor et sa réputation devint universelle. L'Europe, par l'intermédiaire des républiques italiennes, Gênes, Pise, Amalfi, Venise, commerçait avec Alexandrie et les ports musulmans et y venait puiser les produits venus de plus loin, soit par mer, soit par caravanes.

Après avoir rassemblé des documents nombreux sur l'Ethiopie ancienne et les géographes grecs et arabes, M. Kammerer nous commente la folle équipée organisée par les Chevaliers Francs contre les Lieux Saints, par la Mer Rouge, et les aventures de cet extraordinaire chef de bande, Renaud de Chatillon, Seigneur de Kerak et Monréal (1182-1183), « le démon d'Occident, parjure à « toutes les trêves jurées, antagoniste « personnel de Saladin, qui fut mis à « mort après la chute du Royaume de « Jérusalem ».

M. Kammerer a établi une histoire de l'Arabie avant l'Islam et nous lui devons beaucoup pour tous les renseignements contenus dans son ouvrage sur le Hedjaz, le Yémen, Aden, l'Hadramout et l'Oman. Les Arabes n'ont guère parlé des villes saintes qu'au point de vue de la religion et nous n'avions sur l'Arabie que quelques traductions de chroniqueurs locaux peu dignes de foi. M. Kammerer dut, pour dégager cette histoire, s'imposer un travail considérable de recherches, de lectures difficiles, exercer son sens critique sur les travaux des archéologues qui ont traité de l'histoire ancienne de l'Arabie Méridionale. Il utilisa des matériaux d'illustration inédits provenant d'une importante collection d'antiquités sabéennes.

Avant l'Islam, les Romains tentèrent d'asservir les Arabes mais ne réussirent jamais à les réduire ; l'expédition d'Aelius Gallus échoua. La population constituait un milieu sémite animé d'un particularisme intransigeant, au demeurant singulièrement divers. Les civilisations grecque, persane, chrétienne influencent tour à tour la presqu'île ; la dernière s'impose. Des villes, centres religieux peut-être, mais surtout commerciaux,

marquent les gîtes d'étapes des caravanes qui, venant d'Aden, se dirigent par l'Arabie Heureuse vers la Méditerranée : Sanaâ, Taif, La Mecque, Médine, El Hejer, Febouk et Ailat Akaba.

Pendant la prépondérance de la tribu des Qoreichites, La Mecque était devenue le centre de ralliement et le point de rassemblement des idoles arabiques dans le fameux et déjà antique sanctuaire de la Kaaba. Cette ville devait voir naître le fondateur de l'Islam qui, avant la révélation, parcourut le Hedjaz, d'abord comme simple chamelier, puis comme cheikh de la caravane de Syrie. Ainsi donc, de même que la religion chrétienne s'est constituée en réaction sur le sémitisme, Mahomet eut à lutter contre les Juifs lorsqu'il s'installa à Médine. Possédant la presque totalité des propriétés, ceux-ci maintenaient les Arabes sous leur dépendance. Toutefois, ils s'affaiblirent rapidement et au VIe siècle subirent de fortes attaques dirigées par les princes ghassanides qui, comme phylarques chrétiens, entamèrent une lutte d'influence. C'est sur un milieu constitué par une vingtaine de tribus juives et d'immigrés arabes, qu'à Médine Mohammed manœuvra pour devenir le chef, le roi de cette cité, avec l'espoir secret de revenir à La Mecque, sa ville natale, qu'il avait dû fuir pour mettre sa vie en sécurité. Aucun projet grandiose d'empire universel : le succès d'un clan sur un autre, rien de plus. Par ailleurs, l'opposition politique n'a jamais cessé de se faire jour, même dès le début de l'Islam. Le Prophète lutta contre les récalcitrants pour maintenir son prestige ; dès le pèlerinage de 630, aucun païen n'ose plus se présenter, le pèlerinage de 632 est purement musulman. Puis Mohammed meurt « sans avoir entrevu le « succès mondial de sa doctrine, ni les « conquêtes qui devaient en être l'ex- « pression ». Ensuite ce sont les conquêtes extérieures qui se succèdent entre 633 et 639, et instaurent les Musulmans en Mésopotamie, en Perse, en Syrie, en Egypte. Puis ce sont les discordes chez les descendants du Prophète et l'apparition d'Ali. « Ainsi « apparaît dans l'ombre de l'Islam « primitif et pour sa division, cette « figure énigmatique, introduisant « dans la religion nouvelle, l'idée plus « chrétienne ou iranienne qu'arabe, « de la désignation mystique et de la « légitimité, c'est-à-dire, presque de « l'incarnation, du droit divin, doctri- « ne opposée au pouvoir électif, d'ores « et déjà appliqué aux Khalifes, et qui « convenait seul aux Arabes indivi- « dualistes ».

M. Kammerer retrace dans son chapitre VI du tome I, l'histoire de l'Arabie après Mahomet. Sa documentation sérieuse, sa profonde connaissance de l'Islam en ont fait un ouvrage précieux, indispensable pour qui veut étudier l'Arabie et l'Islam, le Yémen et l'Oman.

Dans la troisième partie du tome I, M. Kammerer aborde l'étude de l'Abyssinie antique, étude qui fut rendue plus ardue encore que celle de l'Arabie, le pays ne fournissant aucun document certain. Seuls les mégalithes, la numismatique et quelques auteurs anciens grecs ou arabes ont

donné à M. Kammerer quelques renseignements sur une région qui fut peu ou mal connue. Comme en Europe, le pays est parsemé, dans certaines de ses provinces, de pierres levées brutes ; d'autres légèrement dégrossies en forme de dolmens, menhirs ou cromlechs, dont l'importation semble certaine et s'être faite au Harrar, par l'Arabie et la Mer Rouge. S'appuyant sur les dernières découvertes du Père Azaïs autour du lac Margharita, l'auteur signale la présence de groupements importants de pierres phalliques qui devaient être l'objet, il est permis de le supposer, d'un véritable culte du principe générateur, assez voisin de celui dont fut l'objet le dieu Min, en Egypte Pharaonique. Viennent ensuite les stèles, portant gravés sur leur face des glaives groupés, dont la présence suffit à les dater approximativement.

Les auteurs anciens qui ont écrit sur l'Abyssinie, intimement liée à l'existence de ses voisines, l'Egypte et l'Arabie, ne l'ont cependant fait qu'accidentellement, lorsque, pour la plupart navigateurs, ils notent les havres accessibles et les possibilités de passage de la Mer Rouge aux Indes. Les Grecs avaient, au milieu du IIIe siècle avant J.-C., une station à Adulis, mais ce n'est que trois siècles plus tard qu'un texte grec fournit de véritables informations sur le royaume abyssin. Les Romains, en recherchant une route vers les Indes, côtoient l'Abyssinie et Pline raconte comment l'affranchi Hyppalos découvrit la périodicité des moussons et le parti qu'on en pouvait tirer pour la navigation dans l'Océan Indien.

La période pré-aksumite, ainsi que la nomme M. Kammerer, et l'histoire d'Aksum, capitale de l'Abyssinie, est partiellement restituée par l'épigraphie, qui permet de situer à peu près sûrement l'époque où le christianisme pénétra dans cette région. Elle nous donne, en outre, le nom du premier roi chrétien.

A partir de ce moment, entre l'Abyssinie, le Soudan et l'Egypte, des relations s'établissent, quoique sans aucune continuité. L'empereur Constance, si l'on en croit des chroniques incontrôlables, écrivit aux rois d'Abyssinie, mais le christianisme fut réellement apporté par les Neuf Saints, sans doute moines byzantins appartenant à la foi monophysite, condamnée par le Concile de Chalcédoine. Peu après, commence la lutte entre les populations du Yémen et les rois chrétiens abyssins, les uns s'appuyant sur les Arabes et les Persans, les autres demandant aide aux Basileus. A ce moment, le pays n'est pas entièrement christianisé et, à partir du VIe siècle, entre dans l'obscurité. On ignore tout de cette période, et c'est peut-être à ce moment que les Qoreichites se réfugient par deux fois au pays d'Aksum. Bien accueillis, quelques uns s'y fixèrent.

Passons avec M. Kammerer à la période aksumite qui fut relativement florissante. Le pays se couvre de stèles obélisques, premières manifestations de l'architecture funéraire. Plus élevés que les plus hauts obélisques, les rappelant un peu par leur allure générale, ces curieux monuments se composent d'étages architec-

turaux et révèlent une étroite filiation avec l'architecture arabe.

D'immenses trônes en pierre, élevés au dieu Arès, en ex-voto, pour le remercier des victoires remportées, prouvent qu'antérieurement au christianisme, et assimilable à l'ancienne triade hébraïque, ciel, terre et eau, la religion abyssine païenne comprenait, outre un Dieu familial, dieu des armées et père du roi, une triade qui, grâce à une certaine identité d'appellation, servit de transition entre l'ancienne religion et la nouvelle.

L'Abyssinie fut habitée, à l'origine, par des peuples divers, sémitiques, d'abord, nuniens, etc., ayant chacun leur roi. Le Négus est le roi des rois. Les principales langues sont écrites en caractères sémitiques dérivés du sabéen. La religion monophysite s'établit peu à peu sur presque tout le pays et Athanase, patriarche d'Alexandrie, délègue Frumentios, d'origine syrienne, à la cour du Négus. Rien n'est certain quant aux relations qui existèrent entre le Patriarcat d'Alexandrie et l'Abyssinie, mais il est avéré que Byzance s'efforça en vain d'arracher l'Abyssinie au monophysisme qui résista et, maintenant encore, l'Abouna ou évêque abyssin est désigné par le patriarche d'Alexandrie. L'Islam déferla à ce moment sur l'Abyssinie qui, après des flottements, resta monophysite.

Les manuscrits abyssins les plus anciens sont tous écrit sur du vélin ; ce n'est qu'à partir du XVIIIe siècle qu'on trouve dans les monastères des chroniques écrites sur papier. D'ailleurs, aucun manuscrit n'est antérieur au XIVe et les plus beaux furent enluminés d'après des modèles venus de Jérusalem ou d'Egypte. A l'exception de quelques chroniques royales, la littérature est strictement religieuse et chrétienne et n'apprend pas grand chose sur l'histoire du pays. Exclusivement cultivée dans les monastères, il est certain qu'elle joua un rôle considérable dans l'évolution et la fixation des langues abyssines.

Il existe en Abyssinie des monuments religieux extrêmement curieux et M. Kammerer nous les révèle. Ce sont des églises monolithes entaillées dans le rocher sur les origines desquelles on ne sait rien, sinon qu'elles datent approximativement de l'an 1000. Pourquoi les Abyssins ont-ils été amenés à excaver dans les roches tendres des masses architecturales dont ils évidèrent ensuite l'intérieur en forme de salles avec piliers, chapelles et absides voûtées? Cette manière de concevoir le monument est étrange, et nous ne pouvons imaginer les raisons qui incitèrent les constructeurs à procéder de la sorte. Quelques-unes de ces églises sont sur leur façade principale, précédées d'un large parvis à degrés, auquel on accède par des couloirs ou tranchées sinueux et en pente douce. D'autres semblent n'avoir jamais été achevées et ne comportent qu'une façade et des ébauches de galeries. L'église de Lalibéla est la plus célèbre de ces constructions monolithes et fut déjà mentionnée par Alvarez en 1558 dans son « Historiale description de l'Ethiopie ».

M. Kammerer a réuni pour illustrer ses descriptions des plans et des re-

Bibliothèque Générale

productions de gravures dont beaucoup sont assez anciennes. Nous aimerions, pour notre part, être mieux renseigné par l'image sur une architecture qui pique au plus haut point notre curiosité.

Le plan général de ces églises s'apparente à celui des basiliques, mais par certaines modalités elles sont cependant toutes différentes. Après celles de Lalibéla, celles de Sokota, de Belbela Ghiorghis et d'Agula sont les plus caractéristiques. Outre des églises, les Abyssins durent tailler, suivant le même procédé, des monastères, et Riochet d'Héricourt en signale au pays Gallas, en 1846. La tradition leur assigne une grande ancienneté.

La vie quasi-nomade des princes abyssins n'était guère favorable au développement d'une architecture civile. Ils vivaient, soit sous la tente, soit dans des huttes de pisé couvertes de chaume. Un seul ensemble très ruiné, à Goudâr, est tout ce qui reste du palais du roi Facilidas ou Fazel; rappelant la forteresse féodale, il s'apparente aux chateaux du Moyen-Age européen. Il fut sans doute l'œuvre de quelque architecte portugais et daterait du début du XVIIe siècle. L'influence portugaise se retrouve aussi dans quelques anciens ponts établis sur le Nil bleu.

Au moment de l'invasion musulmane, au XVIe siècle, des destructions systématiques mirent tous les monuments religieux en piteux état. Ils ne furent jamais restaurés. Ces églises abyssines sont de deux types : à plan circulaire ou à plan rectangulaire.

Les constructions appartenant au premier type sont encore très curieuses, moins cependant que les églises monolithes de la période précédente. Elles se composent d'un pavillon circulaire dont le centre, « le Saint des Saints », interdit au public, est entouré de deux murs concentriques entre lesquels les chanteurs et les fidèles se tiennent. Ce pavillon ou église proprement dite est à son tour entourée de deux enceintes concentriques formant un chemin de ronde où se trouvent les paillottes qui servent de logis au clergé. Ces églises sont généralement couvertes de toits pointus en chaume. La plus célèbre des églises circulaires est celle du Sauveur du Monde, Medhani Allem, à Adoua ; elle fut étudiée par l'expédition archéologique allemande de 1913.

Les églises sur plan rectangulaire sont moins originales. Leur disposition selon trois nefs parallèles, est très proche du plan basilical des églises coptes du Vieux-Caire. Quelques-unes portent des traces de l'influence portugaise ; celle de Sainte-Marie de Sion d'Aksum est dans ce cas. Détruite en 1535, puis reconstruite, elle forme l'ensemble le plus caractéristique et le plus complet dans ce genre, en Abyssinie.

Le porche, en général, donne sur un vestibule où se tiennent chantres et fidèles. Au delà, se trouve le Saint qui précède le Saint des Saints bordé de nefs.

Ainsi que les églises circulaires, celles-ci se trouvent aussi au milieu de vastes enceintes. Grâce à sa situation sur le sommet d'un Amba, l'église de Debra Damo échappa aux destruc-

tions de l'invasion musulmane, elle rappelle un peu l'église monolithe de Hammamul à Salibela et constitue la liaison nécessaire entre l'architecture de l'époque aksumite et celle de l'Abyssinie moderne ; son plafond sculpté à caissons a un réel intérêt.

Le décor intérieur des églises est inspiré des motifs et rinceaux que l'on rencontre dans les églises coptes, ainsi que les miniatures et les enluminures et semble être inspiré du byzantin.

Après nous avoir exposé magistralement ce que fut la civilisation abyssine, M. Kammerer établit l'origine des dynasties et énumère leurs chefs. La légende de Salomon et de la Reine de Saba vient après celle qui place le pays fort longtemps sous l'empire des Génies.

Nous ne saurions le suivre dans son travail si spécial d'apurement des listes royales, le cadre de cette simple analyse étant trop limité. Nous signalons en passant les chapitres suivants qui traitent des connaissances que l'on avait jusqu'au xve siècle de l'Abyssinie, de l'idée que l'on se faisait du Prêtre Jean, de ce que savaient les Arabes sur le pays, enfin de la route permettant de pénétrer dans ce pays par l'Egypte. Là les géographes et historiens trouveront une documentation sérieuse, clairement exposée. Ils ne manqueront par de rendre grâces à M. Kammerer qui nous a présenté, aimables et vivantes, des régions du monde jusqu'alors presque totalement ignorées. Nous attendons les volumes qui sont annoncés et qui formeront avec le tome I, l'ouvrage le plus intéressant et le plus complet sur la question Arabie, Mer Rouge et Abyssinie.

Ed. PAUTY.

L'Editeur-Gérant : R. PINARDON.

ROCHEFORT-SUR-MER. — IMPRIMERIE A. THOYON-THÈZE. — 1931

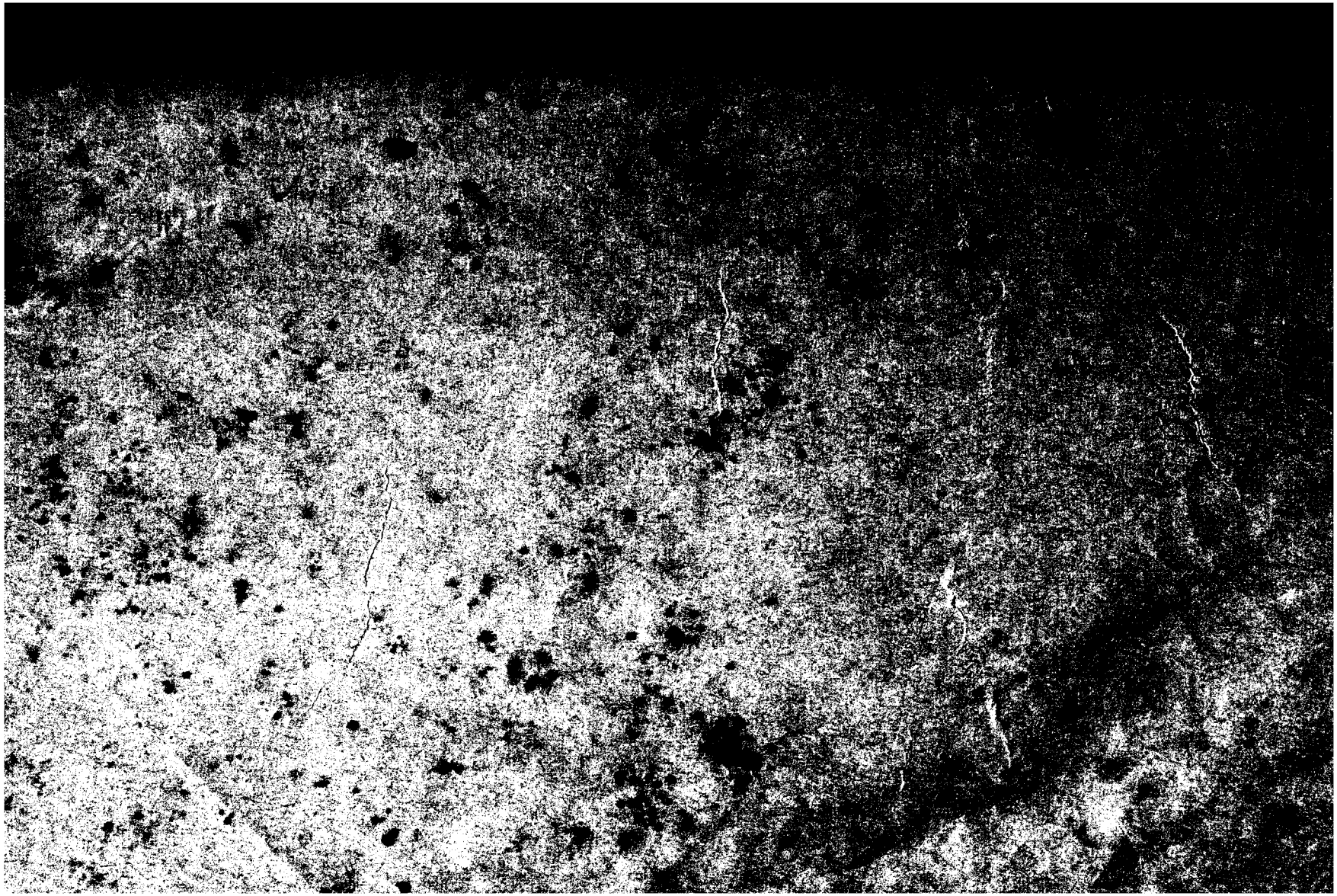

HESPÉRIS

TOME XIII

Année 1931. *Fascicule II.*

SOMMAIRE

Pages

Ph. de Cossé Brissac. — *Les rapports de la France et du Maroc pendant la conquête de l'Algérie (1830-1847)* (suite et fin) (6 pl. hors texte) 133

Prosper Ricard et Alexandre Delpy. — *Note sur la découverte de spécimens de céramique marocaine du moyen âge* (34 pl. hors texte) . 227

***

BIBLIOGRAPHIE :

Léo Frobenius et Henri Breuil. *Afrique* (Fernand Benoit), p. 239. — Joaquim Bensaude, *Lacunes et surprises de l'histoire des découvertes maritimes* (Robert Ricard), p. 240.

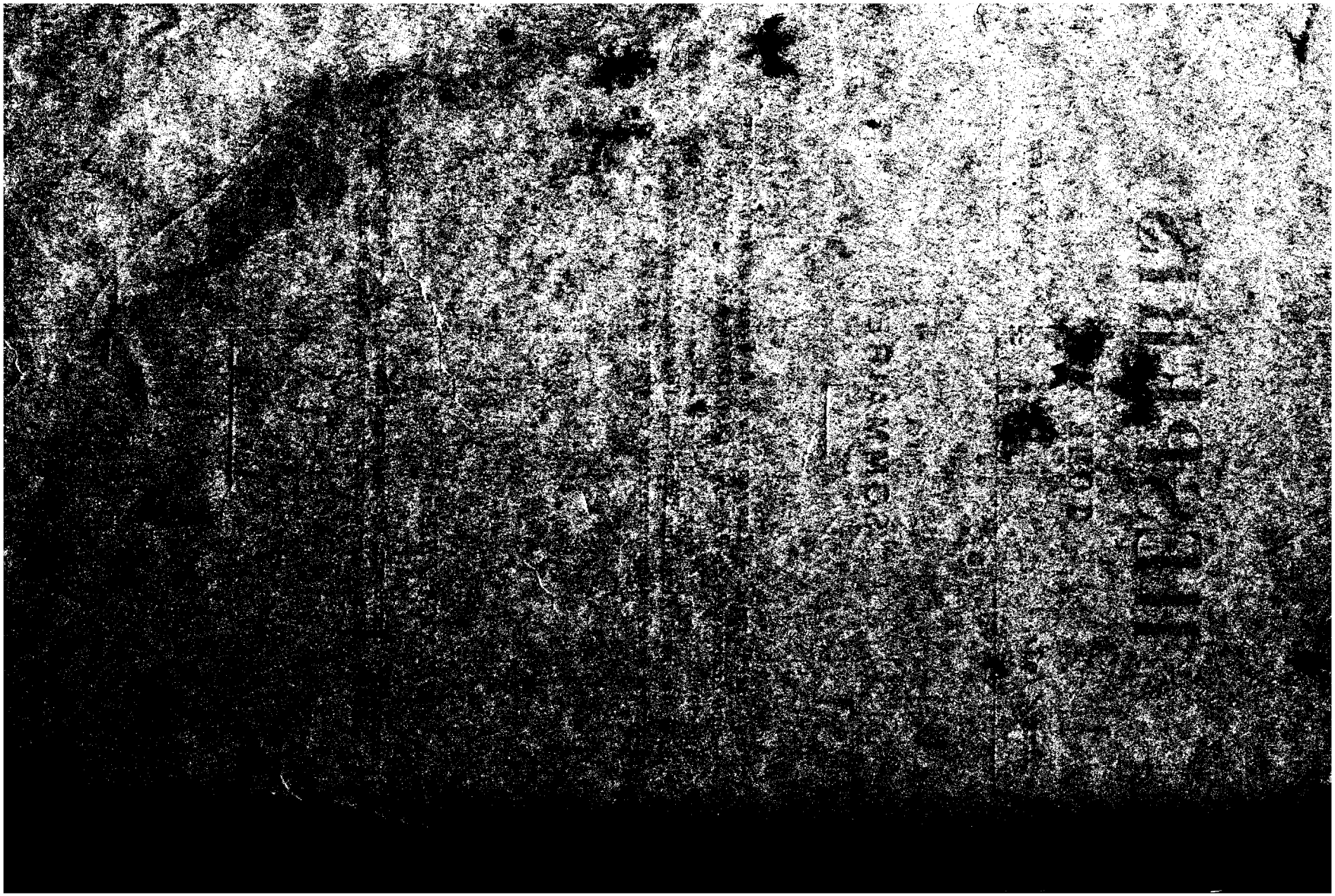

LES RAPPORTS DE LA FRANCE ET DU MAROC

PENDANT LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

(1830-1847)

(*Suite*)

VI

Dernières et vaines tentatives d'accord. La guerre avec le Maroc. Le traité de Tanger. (*Juin-septembre* 1844)

Dès qu'il connut, dans les premiers jours de juin 1844, la sommation que le caïd d'Oudjda avait adressée le 22 mai au général de La Moricière pour lui ordonner d'évacuer Lalla Maghnia, le gouvernement, inquiet, avait décidé de prendre de nouvelles mesures défensives en Afrique, non sans tenter encore, par l'intermédiaire de l'Angleterre, une démarche conciliatrice auprès du Sultan. Six bataillons furent donc expédiés à Oran et nos forces navales accrues en Méditerranée, tandis que le ministre des Affaires Etrangères demandait au cabinet anglais d'user de son influence sur Moulay Abd er-Rahman pour l'engager à rester en paix avec la France. Ce fut sur ces entrefaites que parvint à Paris la nouvelle de l'agression du 30 mai. Si grave fût-il, ce dernier incident ne modifia pourtant pas les intentions du gouvernement et s'il résolut, le 11 juin, d'envoyer croiser sur les côtes marocaines une forte division navale sous les ordres du prince de Joinville, ce fut pour appuyer nos réclamations et non pour commencer des hostilités. Les instructions que les ministres de la Marine, de la Guerre et des Affaires Etrangères firent parvenir au même moment à Joinville, à Bugeaud et à Nion témoignaient d'ailleurs de leur très vif désir d'éviter une guerre. Au premier, chargé de paraître par mesure d'in-

timidation devant les principaux ports de l'empire chérifien, l'amiral de Mackau avait résumé le caractère de sa mission en lui rappelant la phrase de Guizot : « Il s'agit d'imposer et de contenir plutôt que de menacer et de frapper ». En deux circonstances seulement, le commandant de l'escadre était autorisé à attaquer, soit pour protéger nos nationaux en danger, soit pour combiner une action offensive avec le gouverneur général de l'Algérie, s'il était prévenu par celui-ci que la guerre était « positivement déclarée et engagée » sur la frontière, mais il faut ajouter que dans l'espoir de ne pas voir se réaliser cette éventualité, le maréchal Soult avait recommandé de son côté au maréchal Bugeaud d'observer à l'égard des Marocains une conduite « mesurée, ferme et prudente » ; aussi ne lui reconnaissait-il le droit de pénétrer sur leur territoire que pour y poursuivre des agresseurs venus le provoquer sur le nôtre, quitte à revenir immédiatement en arrière, une fois ceux-ci châtiés. A son subordonné, désireux de traiter directement avec le caïd d'Oudjda pour mettre fin à une situation indécise en le contraignant à accepter ou à refuser un ultimatum, le ministre de la Guerre rappelait également qu'il appartenait seulement à notre consul à Tanger de correspondre avec le gouvernement chérifien, suivant les indications du ministre des Affaires Etrangères (1). Dès le 12 juin, Guizot avait en effet énuméré à Nion les différentes demandes qu'il devait adresser sans tarder au Sultan (2). Après en avoir exigé la punition des chefs coupables de l'affaire du 30 mai et le désaveu de leur acte, le représentant de la France devait inviter le souverain marocain à dissoudre les troupes rassemblées dans la région des confins et à expulser de ses Etats Abd el-Kader, tout en spécifiant que si nous n'avions pas l'intention d'agrandir notre territoire aux dépens du Maroc, nous ne saurions tolérer plus longtemps l'asile et l'appui que ses sujets donnaient à notre adversaire. Le 28 juin, ces réclamations étaient transmises à l'Empereur ; deux jours auparavant, sur l'ordre de Lord Aberdeen, le consul de Grande Bretagne, Drummond Hay, s'était embarqué pour Mogador, à destination de Marrakech, afin de convaincre Abd er-Rahman de notre désir de vivre en paix avec lui, s'il consentait toute-

(1) Instructions des ministres de la Guerre et de la Marine au maréchal Bugeaud et au prince de Joinville, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 10, fol. 302-305 et 317-319, copies.

(2) Lettre du ministre des Affaires Etrangères au consul général de Nion, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 10, fol. 283.

fois à adopter les mesures que nous lui proposions. Cependant, comme nous allons le voir, la situation était trop critique sur la frontière et les esprits trop surexcités au Maroc pour qu'une entente fût encore possible.

Le maréchal Bugeaud ne devait pas tarder à s'en apercevoir. Fidèle au plan qu'il s'était fixé en apprenant le collision du 30 mai, il se dirigea à la hâte vers Lalla Maghnia avec des renforts arrivés d'Alger. La gravité des événements, l'anxiété de la population le pressaient d'agir de sa propre initiative sans attendre d'ordres de Paris. La Moricière ne lui écrivait-il pas le 9 juin : « ... Aucune défection n'a eu lieu, mais il est grand temps d'agir d'une manière décidée afin de dissiper les inquiétudes de nos amis et d'arrêter l'exaltation croissante de nos ennemis » (1). Cependant, en dépit des actes d'hostilité dont nous venions d'être l'objet, le commandant en chef de l'armée d'Afrique voulut faire preuve une dernière fois de ses dispositions pacifiques avant d'entreprendre la moindre opération militaire. Le 14 juin, ayant donc reçu du caïd d'Oudjda, Sidi Ali Ben Taïeb el-Guenaoui, une réponse favorable à la demande d'entrevue qu'il lui avait adressée, il désigna le général Bedeau pour le rencontrer sur la frontière et traiter avec lui. En exposant ouvertement nos intentions au caïd, le Maréchal voulait à la fois l'éclairer sur nos sentiments et connaître ceux des Marocains, afin, disait-il, de « sortir de cet état fâcheux d'incertitude » qui paralysait depuis quelque temps notre action en Algérie et risquait d'y compromettre notre prestige. Aussi après avoir chargé son lieutenant de réclamer énergiquement l'expulsion du Maroc de nos tribus insoumises, l'engagement de ne plus les recevoir à l'avenir, à charge pour nous de réciprocité envers les tribus marocaines, l'internement d'Abd el-Kader, l'éloignement de la deïra (2) dans l'ouest de l'Empire et la nomination prochaine de commissaires pour la délimitation de la frontière, l'engageait-il à persuader à son interlocuteur que nous n'avions aucun dessein de conquête, contrairement aux affirmations habilement répandues par l'Emir pour amener un conflit entre les deux pays. Pour bien montrer la sincérité de cette déclaration, Bedeau, tout en refusant la moindre cession de territoire était pourtant autorisé à garantir

(1) Lettre du général de La Moricière au maréchal Bugeaud, cité par le capitaine LATREILLE, *La campagne de* 1844 *au Maroc*, Paris, 1912, p. 45.

(2) C'est sous ce nom que l'on désignait depuis la prise de la smala le petit nombre de parents et de fidèles qui composaient la suite d'Abd el-Kader.

l'évacuation de Lalla Maghnia, le jour où toutes nos demandes auraient obtenu satisfaction (1).

Muni de ces instructions, le général français se rendit le lendemain, 15 juin, à quelques kilomètres de notre camp, sur la rive droite de l'oued Mouilah, non loin du marabout de Sidi Mohammed el-Ouassini. Le caïd l'y rejoignit bientôt. A une distance de sept cents mètres environ en arrière des deux plénipotentiaires accompagnés seulement de quelques officiers ou de notables, se tenaient plusieurs milliers d'hommes chargés de leur protection. Abd el-Kader fut leur premier sujet d'entretien. Après quelques tergiversations, El-Guenaoui finit par convenir que les intrigues de l'Emir étaient la principale cause du litige et qu'il faudrait bien l'écarter le jour où des relations amicales auraient été renouées entre la France et le Maroc ; puis il lut avec soin le projet de traité que lui remit le général Bedeau. Ce fut alors que se produisit un incident qui, en nous révélant une fois de plus le fanatisme de nos voisins, laissait présager toutes les difficultés qui s'opposeraient à la conclusion d'un accord. Incapables de se contenir à la vue de nos soldats, des goumiers marocains s'étaient approchés d'eux pour engager le combat ; en vain le caïd d'Oudjda dut-il interrompre sa lecture pour essayer de rétablir l'ordre parmi ses bandes indisciplinées, l'agitation ne fit qu'augmenter et notre représentant fut même injurié et menacé. Cependant, après trois quarts d'heure d'efforts, grâce au calme de nos troupes et à l'activité déployée par quelques mokhaznis pour faire reculer les Arabes, les pourparlers purent recommencer ; mais cette fois, dès les premières paroles échangées, des divergences s'élevèrent à propos de l'attribution des tribus et El-Guenaoui appelé à développer sa pensée, finit par déclarer qu'il n'accepterait nos conditions qu'au cas où nous nous retirerions derrière l'oued Tafna (2). Une telle prétention n'était

(1) Instructions du maréchal Bugeaud au général Bedeau, Archives des Affaires Etrangères Maroc, Corresp. politique, vol. 10, fol. 293-297, copie.

(2) Alors que nous avions toujours considéré que nos droits s'étendaient à tout le territoire effectivement occupé par les Turcs à la veille de notre conquête, le Makhzen cherchait à faire prévaloir le retour à un état de choses qui avait existé au XVIIe siècle. Ez-Zaïani rapporte, en effet, qu'au temps de Moulay Mhammed, auteur de la dynastie filalienne (avant 1650) et, plus tard, sous Moulay Ismaïl, en 1692, des conventions « avaient fixé à la rivière de la Tafna les limites respectives du territoire marocain et du territoire turc... » Ez-Zaïani, traduction Houdas, pp. 9 et 32. Ces conventions étaient rapidement tombées en désuétude et, au XVIIIe siècle, les Turcs, repoussant leur frontière vers l'ouest, avaient à certaines époques occupé Oudjda qu'ils abandonnèrent vers 1795. Les Français, qui ignoraient ces souvenirs historiques, ne s'expliquaient pas les prétentions du Sultan.

pas admissible car non seulement en abandonnant au Maroc une importante portion du pays naguère occupé par les Turcs, nous aurions eu l'air de faire par faiblesse une concession que rien ne justifiait, mais encore en prenant ce fleuve pour limite, nous n'aurions pas manqué de mécontenter les tribus algériennes privées de ce fait de territoires de parcours sur lesquels elles avaient des droits fort anciens. De part et d'autre, les demandes des deux chefs se heurtèrent donc à un refus et, comme le déclara formellement El-Guenaoui au général Bedeau, la guerre commençait maintenant, puisqu'aucune solution n'avait été trouvée pour mettre fin au différend. Toute discussion étant désormais inutile, Bedeau rejoignit ses troupes restées en arrière et se retira vers Lalla Maghnia. Sur le chemin du retour, son arrière-garde fut vivement attaquée par des cavaliers lancés à sa poursuite, mais malgré les paroles belliqueuses du caïd d'Oudjda, il n'en aurait pas moins continué sa retraite si Bugeaud, accouru aux premières nouvelles, n'avait immédiatement ordonné le combat. Comme dans la journée du 30 mai, l'agression des Marocains se changea rapidement pour eux en une sanglante défaite.

Après tant d'actes si contraires à la neutralité qu'ils auraient dû toujours observer, les exigences d'El-Guenaoui et l'attitude de ses soldats nous donnaient une nouvelle preuve de l'hostilité des Marocains. Confirmé dans son opinion par l'échec des négociations qu'il avait voulu tenter, le commandant de l'armée d'Afrique résolut de traiter désormais nos voisins en ennemis et de ne plus hésiter à pénétrer sur leur territoire toutes les fois que l'exigerait la sécurité de notre conquête. Afin de bien montrer aux indigènes des deux pays que la perspective d'une guerre avec le Sultan ne nous empêcherait pas de poursuivre nos adversaires au delà de la frontière marocaine, il décida donc d'aller occuper Oudjda. Cette expédition, qui s'effectua du 17 au 22 juin, sans que nous rencontrions la moindre résistance à l'aller comme au retour, nous permit de détruire d'énormes approvisionnements de poudre et de plomb trouvés dans la ville et d'en ramener deux cents familles originaires de Tlemcen, qui avaient manifesté le désir de rentrer dans leur patrie. Elle produisit en outre une très grande impression en notre faveur sur la population. Au maréchal Soult, toujours enclin à lui prescrire la modération, le maréchal Bugeaud avait eu soin de justifier en ces termes son initiative, le soir de son entrée dans Oudjda : « ... Déjà, notre conduite, écrivait-il au ministre de la Guerre,

méritait un autre nom et les Arabes du Maroc comme ceux de l'Algérie, n'y voyaient que de la faiblesse. Rester plus longtemps dans cette situation, c'était s'exposer, je le répète, à tout perdre ; mieux valait une guerre ouverte, car du moins elle offre des chances d'avantages, pendant que notre conduite précédente n'avait que des inconvénients et des dangers. J'ai donc pris sous ma responsabilité une conduite opposée parce que je l'ai crue entièrement conforme aux nécessités du présent, à l'honneur et aux intérêts de mon pays » (1). Le Maréchal ne devait d'ailleurs pas borner à cette simple promenade militaire ses opérations en territoire marocain ; décidé à y atteindre tous nos sujets rebelles qui s'y étaient réfugiés, il franchit encore deux fois la frontière en moins de vingt jours. Une première fois, du 30 juin au 5 juillet, remontant le cours de l'oued Bou Naïm, il s'avança jusqu'à Mers el-Akhal dans l'espoir de hâter le retour en Algérie d'une grosse fraction d'Angad qui paraissait disposée à se soumettre. Une seconde fois, du 7 au 19 juillet, s'éloignant encore davantage, il s'enfonça dans les montagnes situées au sud d'Oudjda, à la poursuite de tribus dissidentes au service d'Abd el-Kader, auxquelles il réussit seulement à infliger quelques pertes. Au cours de ces deux incursions sur les terres du Sultan, les Marocains, suivant leur tactique habituelle, s'étaient dérobés à notre approche pour reparaître à l'heure de la retraite et venir harceler notre arrière-garde, mais à chaque fois nos troupes, faisant volte-face, les avaient poursuivis avec succès en leur tuant plusieurs hommes.

Dès à présent, après les agressions du 30 mai et du 15 juin et les ripostes qu'elles nous avaient imposées, on pouvait donc considérer que la guerre était « positivement déclarée et engagée » sur la frontière, bien que les relations diplomatiques entre les deux pays n'eussent pas été rompues. D'ailleurs, au Maroc même, à en juger par les lettres officielles ou les nouvelles qui parvenaient au consulat de Tanger, les dispositions du gouvernement et de la population laissaient difficilement prévoir un arrangement pacifique. Aux plaintes que le consul de Nion avait adressées au Sultan au lendemain du combat de Sidi Aziz, le secrétaire des commandements impériaux, Sidi Mohammed ben Dris, avait répondu en termes injurieux et menaçants. Après avoir rejeté toute la responsabilité de la collision sur les Français, coupables d'avoir élevé sans aucun droit un

(1) Lettre du maréchal Bugeaud au maréchal Soult, citée par LATREILLE, *La Campagne de 1844 au Maroc*, p. 63.

poste à Lalla Maghnia, le vizir avait réclamé le châtiment du commandant de la division d'Oran, non sans avoir eu soin de nous prévenir des sentiments belliqueux des Marocains et des préparatifs militaires de son maître. Ces déclarations hostiles étaient d'autant plus inquiétantes que les renseignements recueillis de tous côtés les confirmaient. Tout l'empire chérifien était en proie à une agitation guerrière. Toutes les tribus, même les plus éloignées de l'Algérie, avaient dû envoyer leurs contingents et chaque jour de nouveaux renforts s'acheminaient vers l'est. De grandes quantités d'armes et de munitions débarquées dans les villes de la côte ou tirées des arsenaux locaux étaient concentrées à Fez où l'on réquisitionnait les chameaux et les mulets nécessaires pour les transporter sur la frontière. Enfin, d'après un bruit dont nous devions avoir la confirmation un mois plus tard en trouvant au soir de la bataille d'Isly la correspondance impériale dans la tente de Sidi Mohammed, Moulay Abd er-Rahman s'était décidé à lutter. Tout d'abord enclin à accueillir nos propositions de paix, il avait fini par partager l'exaltation générale à la nouvelle de notre entrée à Oudjda et des prétendus revers que nous avions éprouvés. Sur son ordre, son fils s'était mis en marche vers Taza avec des forces nombreuses et toutes les tribus tant arabes que berbères avaient été invitées à se joindre à lui pour participer à la guerre sainte. En vain le pacha de Tanger, le sage Sidi Bou Selham ben Ali, assurait-il à notre représentant que la paix ne serait pas troublée par la faute de quelques Kabyles indisciplinés que son souverain s'engageait à punir, ses affirmations étaient démenties par les faits. Chaque jour les deux dernières chances qui nous restaient d'éviter un conflit paraissaient plus précaires. L'ultimatum adressé par Nion, le 29 juin, demeurait sans réponse et le voyage de Drummond Hay à la Cour ne s'annonçait pas sous des auspices favorables. Dès son arrivée à Mogador, le consul de Grande Bretagne avait écrit qu'il n'avait pas grand espoir dans le succès de sa mission.

Cependant, malgré tant de symptômes alarmants, l'ignorance des véritables intentions du Sultan, en l'absence de toute notification officielle, s'opposait encore à une brusque rupture de nos rapports avec lui. Le prince de Joinville n'avait pas voulu se départir de l'attitude pacifique prescrite par ses instructions, bien que, dès les premiers jours de juillet, Bugeaud lui eût demandé d'agir avec vigueur contre les villes du littoral marocain. Dans la crainte d'exaspérer encore davantage les sentiments fanatiques

de la population, il n'avait pas même voulu paraître avec toutes ses forces devant Tanger. Espérant voir peu à peu le conflit s'apaiser, il stationnait avec son escadre à Gibraltar, puis à Cadix. Il attendait, pour prendre une décision, de connaître la réponse de Moulay Abd er-Rahman à notre représentant ou le résultat des démarches du consul anglais. Les jours se passaient ainsi dans l'inquiétude et l'inaction et cette situation aurait pu se prolonger longtemps, permettant à nos adversaires d'utiliser ces délais pour concentrer leurs troupes et préparer leurs armements, si le gouverneur général de l'Algérie n'avait pas fini par imposer sa manière de voir au commandant de l'escadre. Convaincu que seule la coopération de nos forces de terre et de mer contre le Maroc nous permettrait d'en obtenir satisfaction, Bugeaud démontra au prince de Joinville, dans une lettre du 16 juillet, qu'une action offensive serait parfaitement légitime et conforme aux vues du gouvernement, dans les circonstances où nous nous trouvions. Le drapeau français n'avait-il pas été insulté au cours des récentes agressions qui avaient motivé nos plaintes et le Maroc n'offrait-il pas encore à Abd el-Kader, qui venait d'y rentrer après une nouvelle incursion en Algérie, ce « repaire inviolable » (1) que la France ne pouvait tolérer qu'il y trouvât? S'élevant contre les arguments que lui avait opposés Joinville, le Maréchal lui prédit que l'emploi de la force loin d'accroître l'hostilité de nos ennemis, les engagerait à nous respecter et à nous écouter. Les moyens énergiques, écrivait-il, « réussissent bien avec tous les peuples, mais surtout avec les Musulmans ». Aussi, invitait-il l'escadre à imiter l'exemple de l'armée de terre, c'est-à-dire à passer d' « une défensive longtemps prolongée » à « une offensive ouverte » (2). Devant ces instances répétées, le prince de Joinville, ne voulant pas prendre la responsabilité de compromettre par son abstention l'entente nécessaire au succès de notre action en Afrique, sacrifia ses vues personnelles.

Le 23 juillet, dès la réception de la lettre de Bugeaud, Joinville se rendit à Tanger sur le *Pluton*. Ayant fait venir à bord le consul de Nion, il lui annonça son intention de commencer les hostilités contre la ville après en avoir fait sortir le personnel du consulat et nos nationaux. Une lettre de Sidi Mohammed ben Dris arrivée la veille, que lui montra notre repré-

(1) Lettre du ministre des Affaires Etrangères au consul de Nion, 12 juin, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 10, fol. 283.

(2) Lettre du maréchal Bugeaud au prince de Joinville, citée par LATREILLE, *La Campagne de 1844 au Maroc*, pp. 97-100.

sentant, le confirma dans ses résolutions. Après avoir promis de châtier les chefs coupables d'agressions contre nos troupes, le vizir réclamait de notre part la même satisfaction à l'égard de Bugeaud et des officiers qui avaient occupé Oudjda. Il se gardait de la moindre allusion à nos demandes relatives à Abd el-Kader. De plus, on avait appris que le Sultan, au lieu d'attendre Drummond Hay à Marrakech, avait quitté cette ville pour se rendre à Rabat, laissant à Ben Dris le soin de recevoir le représentant de l'Angleterre. Les dispositions du Maroc ne paraissaient donc pas s'être améliorées et ne répondaient en rien à nos désirs. Cependant diverses causes devaient encore s'opposer à une ouverture immédiate des hostilités.

Nion, sa famille et l'élève consul Mauboussin, invités à déjeuner par le prince de Joinville, avaient pu se rendre à bord du *Pluton*, dans la journée du 23 juillet, sans éveiller d'inquiétudes. Mais quand le drogman-chancelier Beuscher et les autres membres de la colonie française voulurent s'embarquer pour les rejoindre, ils en furent empêchés par la garde du port. Faute de bateaux anglais ou espagnols, les ressortissants des diverses nations européennes habitant Tanger se trouvaient dans l'impossibilité de quitter la ville. Le vice-consul d'Angleterre ainsi que M. de Martino, consul général des Deux Siciles, inquiets des dangers auxquels leurs compatriotes allaient se trouver exposés, demandèrent à Joinville les délais nécessaires pour assurer leur évacuation. Trois jours furent accordés pour obtenir du Pacha qu'il laissât partir tous les Chrétiens ; puis Joinville repartit pour Cadix où l'escadre était mouillée. A peine avait-il mis à la voile qu'il reçut en mer des nouvelles importantes d'Algérie. Dans une lettre datée du 19 juillet, le Maréchal lui faisait savoir que sur la frontière les autorités marocaines paraissaient mieux disposées à notre égard. Joinville et Nion, toujours séduits par l'espoir d'un accord diplomatique, décidèrent donc, pour pallier l'effet que ne manquerait pas de provoquer le départ de notre consul, de tenter une nouvelle démarche. L'interprète Warnier fut chargé de se rendre à Larache pour annoncer au Pacha que notre représentant avait quitté Tanger et pour lui faire savoir que, si dans les huit jours nous n'avions pas obtenu entière satisfaction sur tous les points contenus dans l'ultimatum du 28 juin, nous étions décidés à recourir aux armes. Ce délai devait être utilement employé à assurer l'embarquement de nos nationaux. A cet effet, le *Véloce* fut envoyé à Mogador, en passant par Rabat, Casablanca et Mazagan, afin de recueillir

les Français en résidence dans ces villes, pendant que la flotte réunie à Cadix, attendait le terme fixé pour reparaître devant Tanger.

Tout en provoquant sur l'Empereur et sur la population une grosse impression, le départ de notre consul et l'évacuation de la ville par les colonies européennes ne décidèrent pourtant pas le gouvernement marocain à nous donner satisfaction. Comme en témoignent les lettres quotidiennes qu'il adressa alors à son fils, Moulay Abd er-Rahman, partagé entre la crainte de nos armes et celle d'encourir le reproche des Musulmans exaltés, ne savait à quel parti se ranger. « Si l'infidèle ne nous attaquait que par terre, écrivait-il, je ne redouterais pas ses efforts..., mais j'ai à craindre pour les ports qui seuls me donnent des revenus. » Ce souci d'argent atteignait au vif son avarice qui était grande. De plus, le zèle des tribus ne répondait pas partout à l'intransigeance des docteurs. Les populations de l'ouest, Chaouia, gens du Gharb, et Djebala montraient peu de goût pour la guerre sainte. « Dans ces temps-ci, la religion est difficile », disait mélancoliquement le Sultan. Il se défiait enfin de complications diplomatiques. Le consul anglais avait bien fait savoir qu'il était chargé par la reine Victoria « d'empêcher les Français de rien faire de désavantageux au Maroc »; mais, d'autre part, il présentait les demandes de la Suède et du Danemark qui voulaient se faire exonérer du tribut qu'ils payaient aux Chérifs depuis bientôt trois quarts de siècle. On redoutait au Makhzen quelque intrigue de celle que le vizir Ben Dris appelait « la Diablesse » d'Angleterre. La présence de navires de guerre danois et suédois dans les eaux marocaines donnait aliment à l'inquiétude du Sultan qui n'était pas certain, s'il entrait en guerre contre l'un des Infidèles, de ne pas le voir soutenu par tous les autres. D'autre part, si scrupuleux observateur qu'il fût de la loi musulmane et si dévoué à la gloire de l'Islam, il ne pouvait pas se défendre d'un sentiment de rancune contre Abd el-Kader et ses partisans dont l'exaltation sous prétexte de guerre sainte attirait sur lui tant d'embarras. « Cet homme est cause de ce qui arrive; il a ouvert la porte des intrigues... » Moulay Abd er-Rahman aurait beaucoup désiré se débarrasser d'un protégé si compromettant; « Efforcez-vous donc, écrivait-il à son fils, de trouver un expédient pour l'éloigner et pour le chasser. Mais vous ne devez pas paraître là-dedans » (1). Il

(1) Lettres du sultan Abd er-Rahman à son fils Sidi Mohammed, publiées par Léon Roches, *Trente-deux ans à travers l'Islam*, t. II, pp. 481-493.

fallait agir par de sûrs intermédiaires et ne pas compromettre l'autorité chérifienne auprès des tribus fanatisées qui n'auraient pas admis que le Sultan abandonnât la cause du marabout, champion de l'Islam. L'indécision d'Abd er-Rahman pris entre des intérêts et des sentiments si opposés se reflète dans les ordres qu'il adressait à son fils. En même temps qu'il lui conseillait d'éloigner prudemment Abd el-Kader, il lui interdisait de nous attaquer le premier et l'engageait à tenir un langage conciliant en vue d'obtenir la retraite de nos troupes vers Tlemcen. Il l'autorisait à faire avancer ses troupes de Taza à El-Aïoun, presque au contact des Français, et lui donnait ordre de rassembler les gens du Rif afin de disposer de forces plus nombreuses pour répondre vigoureusement à nos attaques. Il était visible que l'Empereur ne voulait et ne pouvait pas céder.

Le premier août, vingt-huit bâtiments français entrèrent dans la rade de Tanger. Le lendemain, date à laquelle expirait le délai de huit jours, aucune réponse n'était parvenue. Le souci du sort de Drummond Hay et le désir de connaître l'issue des négociations qu'il avait engagées nous empêchèrent cependant d'agir aussitôt. Le 4 août, Joinville reçut de Sidi Bou Selham une lettre datée du 2, qui, malgré sa forme plus conciliante, ne répondait pas à nos demandes. Si elle nous informait que le Sultan avait ordonné d'arrêter El-Guenaoui et d'empêcher Abd el-Kader de rentrer au Maroc d'où il était sorti (disait le Pacha), elle contenait toujours la même demande de punition pour les généraux français dont la culpabilité était assimilée à celles des chefs marocains.

Le 5 août, différentes nouvelles vont cette fois emporter la décision du prince de Joinville. D'une part, il reçoit de Paris des instructions l'autorisant à agir si la réponse à notre ultimatum est insuffisante ; d'autre part, il apprend que Sidi Mohammed, qui se trouve sur la frontière avec vingt à vingt-cinq mille hommes, a eu, le 1er août, une entrevue avec Abd el-Kader qui n'a pas quitté le Maroc, contrairement aux affirmations de Sidi Bou Selham, et que Drummond Hay, maintenant en sûreté à Mogador, n'a pu réussir à faire agréer nos demandes au cours de ses pourparlers à Marrakech avec Ben Dris. Celui-ci se refuse toujours à dissoudre les troupes rassemblées sur la frontière si les Français n'évacuent pas d'abord Lalla Maghnia et prétend que l'Empereur ne possède aucun moyen d'action contre Abd el-Kader réfugié en *bled es-siba*.

Le 6 août, les vingt-huit bâtiments de l'escadre française, en présence

des navires anglais, suédois, danois et espagnols, réunis sur la rade, commencèrent à 8 heures et demie à bombarder les remparts conformément à l'ordre qu'avait reçu Joinville de détruire les fortifications tout en respectant la ville. Les Musulmans répondirent, mais la précision de notre tir eut vite fait d'éteindre leur feu. La batterie de la Kasba et le bastion de la Marine résistèrent un peu plus longtemps que les autres. Dès dix heures, la canonnade était terminée. Nos pertes s'élevaient à trois tués et seize blessés, tandis que les défenseurs de Tanger comptaient quatre cents blessés et cent cinquante tués. Quant aux dégâts faits dans la ville, ils étaient beaucoup moins imputables à nos boulets qu'aux pillards des environs, qui, profitant du désarroi général, avaient saccagé les maisons abandonnées.

Les hostilités étaient officiellement commencées. La nouvelle de notre succès naval devant Tanger, parvenue à Lalla Maghnia dans la matinée du 11 août, autorisait Bugeaud à sortir de l'expectative où le maintenaient depuis quelque temps les promesses mensongères des autorités marocaines et les ordres du gouvernement français. Si Hamida, nouveau caïd d'Oudjda nommé vers le 15 juillet en remplacement d'El-Guenaoui, avait écrit au Maréchal plusieurs lettres conciliantes. Il protestait du caractère pacifique de sa mission et disait avoir reçu de l'Empereur l'ordre d'arrêter et d'expulser Abd el-Kader. Bugeaud qui s'était avancé jusqu'à Koudiat Sidi Abd er-Rahman au sud-ouest d'Oudjda, ne voulant négliger aucune chance de solution pacifique, revint en arrière jusqu'à Lalla Maghnia, sur l'affirmation qui lui fut faite qu'Abd el-Kader était parti pour l'Ouest du Maroc. Ces fausses nouvelles, en forçant Bugeaud à arrêter les opérations engagées, n'avaient pas d'autre but que de laisser à l'armée de Sidi Mohammed le temps d'approcher. Le 29 juillet, Bugeaud apprit que le prince s'était avancé jusqu'à El-Aïoun Sidi Mellouk. La force de son armée, le nombre de ses canons, les propos belliqueux de ses lieutenants, tout donnait à croire qu'il venait avec des intentions hostiles. Une lettre de Si Hamida, du 1er août, confirma cette opinion. Le Maroc s'acharnait à demander l'abandon de Lalla Maghnia. Le refus de Bugeaud s'accompagnait d'une offre de suspension d'armes aux conditions déjà proposées le 15 juin à El-Guenaoui. Aucune réponse n'y fut faite, mais le Maréchal apprit qu'Abd el-Kader au lieu de se retirer vers l'ouest, comme on l'avait affirmé, n'avait pas quitté la région.

HONNEUR AU PRINCE DE JOINVILLE, GLOIRE A LA MARINE FRANÇAISE. -- TANGER, BOMBARDE A LA BARBE DES ANGLAIS.

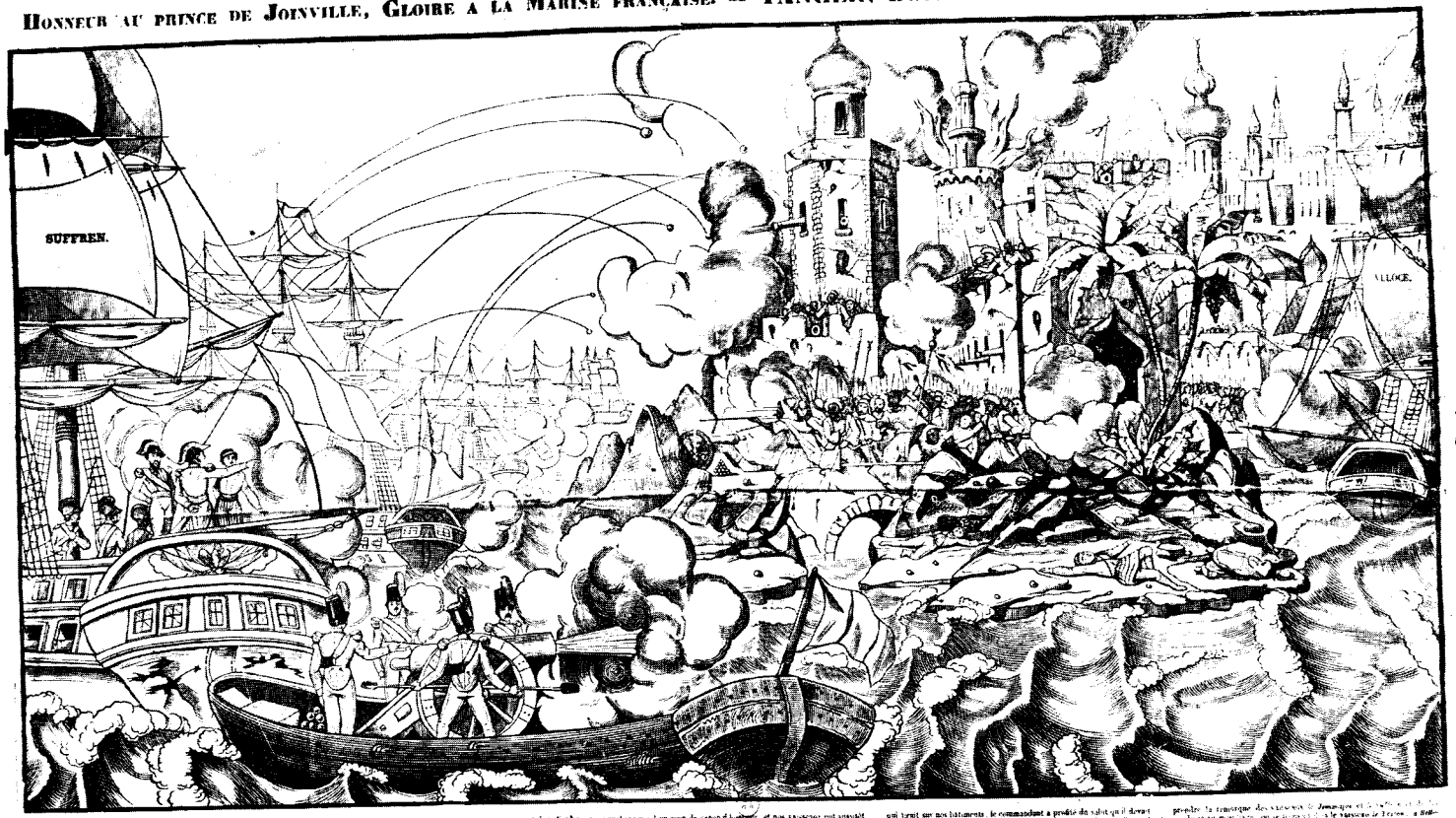

Bombardement de Tanger
(6 août 1844).

Bibliothèque Nationale

C'est à ce moment, où tout décelait la mauvaise foi de nos adversaires, où un camp de quinze à vingt mille hommes venait s'établir en face du nôtre, qu'un envoyé du ministre de la Guerre apporta à Bugeaud l'ordre de se conduire avec la plus grande modération à l'égard des Marocains, l'interdiction d'occuper Oudjda et de préparer aucune expédition au Maroc. La nouvelle du bombardement de Tanger, survenant sur ces entrefaites, annulait ces instructions ministérielles. Rien ne s'opposait plus à ce que l'armée suivit l'exemple de la flotte. Il n'y avait désormais d'autre solution à envisager que la décision par les armes. Bugeaud la jugeait urgente, car il craignait que notre inaction prolongée ne laissât au fils du Sultan le temps de soulever et de grouper autour de lui les montagnards du Rif et des Beni Snassen, tandis que la chaleur, la maladie et la difficulté des ravitaillements affaiblissaient chaque jour nos forces.

L'armée marocaine était campée à quelques kilomètres au sud-ouest d'Oudjda sur les deux rives de l'oued Isly. Ses dispositions étaient certaines. Chaque jour se produisaient des escarmouches, dont l'une, le 10 août, avait été assez violente. Bugeaud prit aussitôt ses dispositions de combat. Il n'avait guère que dix mille hommes à opposer aux quarante mille guerriers qui accompagnaient Sidi Mohammed, mais il ne concevait de cette disproportion aucune inquiétude, estimant que la guerre n'est pas un jeu de hasard et que la science tactique devait avoir raison de la « cohue » désordonnée qui constituait l'armée marocaine. Il se chargea d'ailleurs de le prouver car le plan de combat qu'il avait préparé le 11 août s'exécuta de point en point le 14. Nos troupes après une marche de nuit se trouvèrent à huit heures du matin en vue du camp chérifien sur les bords de l'Isly. Avant midi, le désastre de l'ennemi était consommé, malgré ses furieuses charges de cavalerie qui ne purent réussir à entamer les formations savantes de Bugeaud. Tandis que les Musulmans, en pleine débandade se dispersaient dans toutes les directions, le fils de l'Empereur, naguère si présomptueux, s'enfuyait en grande hâte vers Taza, laissant aux mains des Français non seulement tout son matériel, son artillerie, ses approvisionnements, mais jusqu'à ses effets personnels, sa correspondance avec son père et son parasol, insigne de son rang. D'autres déboires l'attendaient encore. Les tribus des Ghiata et des Hayaïna, lui reprochant sa honteuse défaite, profitèrent de l'occasion pour rançonner les fuyards et ne laissèrent passer le prince qu'à prix d'argent. Son arrivée à Fez

fut humiliante. Moulay Abd er-Rahman, à la nouvelle de la défaite était venu s'installer au palais de Bou Djeloud. Il était d'autant plus irrité d'un échec qui atteignait profondément son prestige qu'il avait résisté plus longtemps à la pression des éléments fanatiques avant d'autoriser Sidi Mohammed à s'avancer avec son camp au delà de Taza. (1) Durant quinze jours, le Sultan refusa de recevoir son fils ; quant aux lieutenants qui l'avaient si mal conseillé, il châtia la plupart d'entre eux, leur fit raser la barbe, les jeta en prison, les bannit ou les destitua.

Nous n'avions pas fini de nous rendre redoutables. Le soir du 6 août, les Musulmans, devant les fortifications de Tanger jetées à bas par nos boulets, avaient pu trembler pour les villes de la côte atlantique en voyant l'escadre s'éloigner dans la direction de l'Océan. Le 11 août, nos vaisseaux paraissaient devant Mogador. Propriété personnelle du Sultan, cette ville était une des plus grosses sources de ses revenus. La détruire devait porter un coup particulièrement terrible à son avarice. L'état de la mer, si souvent mauvais dans ces parages, retarda les opérations et ce fut seulement le 15, après midi, que le feu commença. Quatre heures de bombardement réduisirent au silence les batteries de l'ennemi : après quoi nous débarquâmes, non sans peine, dans l'île de Mogador, dont la garnison retranchée dans la mosquée se défendit sauvagement jusqu'au lendemain matin. Le 16 août, une colonne de six cents hommes fut envoyée à terre, dans la ville abandonnée par ses habitants, pour détruire les batteries, noyer les poudres et parachever l'œuvre de destruction des défenses. Quant à la ville, plus encore que Tanger, elle eut à souffrir des tribus voisines, Chiadma et Haha, qui l'incendièrent après l'avoir pillée.

Le 23 août, l'escadre repartit pour Cadix, laissant dans l'île une garnison française. En neuf jours, du 6 au 15 août, la France avait remporté au Maroc trois succès décisifs. Ils ne devaient cependant pas nous inciter à continuer la guerre. Satisfaits des résultats militaires obtenus, les deux

(1) Si l'on en croit un rapport envoyé le 25 janvier 1845 par le lieutenant-colonel Daumas à La Moricière, le Makhzen essaya, après la défaite, d'en rejeter toute la responsabilité sur Sidi Mohammed, en dégageant celle du Sultan qui, quand il avait réuni son armée à Taza, avait donné l'ordre positif à son fils, qui la commandait, de ne pas dépasser ce point, sans avoir reçu de nouveaux ordres. Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 13, fol. 62-68. Sidi Mohammed aurait enfreint les instructions de son père. Cette version est tendancieuse et inexacte. Il est bien vrai que, le 15 juillet 1844, Moulay Abd-er-Rahman écrivait à son fils : « Arrêtez-vous à Taza et n'allez pas plus loin, ni vous ni aucun de ceux qui sont avec vous, quand bien même votre camp vous demanderait de marcher en avant » ; mais, le 28 juillet, il l'avait autorisé à continuer sa marche. « Je ne vois pas de mal à ce que vous arriviez à Aïoun Sidi Mellouk si vous le croyez convenable ; car celui qui est sur les lieux est plus à même de juger sagement ».

- Qu'as-tu fait de tes canons, de tes soldats, de ton parasol, de ton sceptre ? Malheureux ! tu n'as plus qu'un seul chameau et tu oses me regarder en face après une semblable pile !

Moulay Abd er-Rahman et son fils Sidi Mohammed après la bataille d'Isly.
(Lithographie de Cham extraite du *Charivari* du 19 septembre 1844).

commandants de nos forces de terre et de mer ne se dissimulaient pas les graves difficultés matérielles que n'eût pas manqué d'entraîner la prolongation de la lutte ; aussi souhaitaient-ils l'un et l'autre la prompte cessation des hostilités. Trois jours après la victoire d'Isly, le maréchal Bugeaud écrivait au consul de Nion : « Je crois que maintenant nous ne devons rien négliger pour la confection d'un bon traité qui fasse exécuter les clauses qui ont rapport à l'Algérie et qui nous place dans la position la plus honorable dans les relations de la France avec le Maroc..., nous pouvons être généreux aujourd'hui sans faiblesse, concluait-il, car nous avons frappé assez fort » (1). Le prince de Joinville partageait la même opinion ; faisant part de ses impressions au ministre de la Marine dans une lettre qu'il lui adressait le 29 août, il lui disait : « Lorsque nous avons acquis la certitude des mauvaises intentions des Marocains à notre égard et de leur duplicité, lorsqu'en même temps nous avons trouvé une occasion de frapper sans amener ni complications ni difficultés avec les étrangers, nous avons agi, M. le Maréchal et moi, à Tanger, sur l'Isly, à Mogador. Nous avons saisi Ouchda d'un côté, et Mogador de l'autre comme gages. Maintenant ni M. le Maréchal ni moi n'avons plus de moyens d'action suffisants, l'armée du Maréchal assez forte, comme elle l'a bien prouvé, pour dissiper les rassemblements de la frontière, n'est pas suffisante pour aller à Fez. De son côté, l'escadre a épuisé toutes ses ressources dans les deux attaques de Tanger et de Mogador et dans la formation d'un établissement sur ce dernier point ». Sensible à des considérations de politique générale, il ajoutait d'ailleurs avec raison que la France ne souhaitait pas d'engager avec le Maroc une lutte acharnée, une guerre d'extermination, qui ne se serait terminée que par la conquête forcée « d'une nouvelle Algérie » (2).

Ce fut dans ces dispositions d'esprit que Joinville, de retour à Cadix le 28 août, convoqua à bord du vaisseau-amiral le *Pluton* un conseil composé du consul de Nion et d'un autre diplomate qui lui avait été adjoint, le comte Decazes (3), afin de délibérer avec eux sur la conduite à suivre.

(1) Lettre du maréchal Bugeaud au consul général de Nion, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 10, fol. 250-252, copie.

(2) Lettre du prince de Joinville au ministre de la Marine, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 12, fol. 63-75, copie.

(3) Dans une lettre en date du 27 juillet, le consul de Nion ayant demandé au ministre des Affaires Etrangères un congé de quelques mois afin de régler en France des affaires personnelles, Guizot avait chargé le comte Decazes, duc de Glücksberg, premier secrétaire à l'ambassade de France à Madrid, de se rendre à Cadix pour négocier la paix avec le Maroc, dès que les hostilités

Une divergence d'opinion se manifesta alors entre le commandant de l'escadre et notre représentant à Tanger. Tandis que le premier était d'avis de faire sans tarder des ouvertures à notre adversaire pour hâter la conclusion de la paix, le second craignant au contraire que ces avances prématurées, interprétées comme un signe de faiblesse, ne nous fissent perdre l'avantage moral acquis par nos récents succès, soutenait que nous ne devions pas nous départir de notre attitude hostile avant que le Sultan ne nous eût adressé le premier ses propositions de paix. Decazes concilia ces deux points de vue en conseillant la solution suivante qui fut aussitôt adoptée : au moment du départ de la flotte pour la France, une lettre serait remise à Tanger entre les mains d'un agent de l'Empereur, annonçant de nouvelles attaques au cas où nous ne recevrions pas satisfaction. Le consul des Deux-Siciles, M. de Martino, serait officieusement chargé de nous transmettre les offres de paix de Moulay Abd er-Rahman. Les demandes que celui-ci devait nous adresser peu de jours après cette délibération et les instructions pacifiques du ministre des Affaires Etrangères à nos agents devaient d'ailleurs rendre cette combinaison inutile.

Cruellement éprouvés par les échecs inattendus qu'ils venaient de subir, les Marocains redoutant de nouveaux désastres étaient plus désireux que nous de voir la guerre se terminer. Au maréchal Bugeaud, qui lui avait écrit deux jours après la bataille d'Isly pour lui demander ses intentions, Sidi Mohammed avait répondu le 18 août que tous ses efforts n'auraient plus désormais d'autre but que le maintien de la paix. A la même date, Sidi Bou Selham ben Ali, soucieux de prévenir avant tout un second bombardement de sa ville, avait déclaré à M. de Martino, sans même y être autorisé par son souverain, qu'il était prêt à traiter avec nous. Cette démarche, qui ne pouvait être prise en considération puisque le Pacha n'avait pas qualité pour la faire, décelait la crainte de la population et laissait entrevoir un dénouement prochain. Le 3 septembre, en effet, le même Bou Selham adressait au consul de Nion, par l'intermédiaire de M. de Martino, une lettre officielle pour lui apprendre qu'il avait reçu les pouvoirs du Sultan pour accepter nos conditions. Le 7 septembre, le lendemain du jour où cette nouvelle parvint à Cadix, les interprètes Fleu-

auraient pris fin. Sur ces entrefaites, Nion craignant que son départ ne fût considéré comme un désaveu de sa politique, changea d'avis et demeura à son poste. Ces deux agents diplomatiques participèrent donc en commun à la conclusion du traité de paix qui devait être signé le 10 septembre.

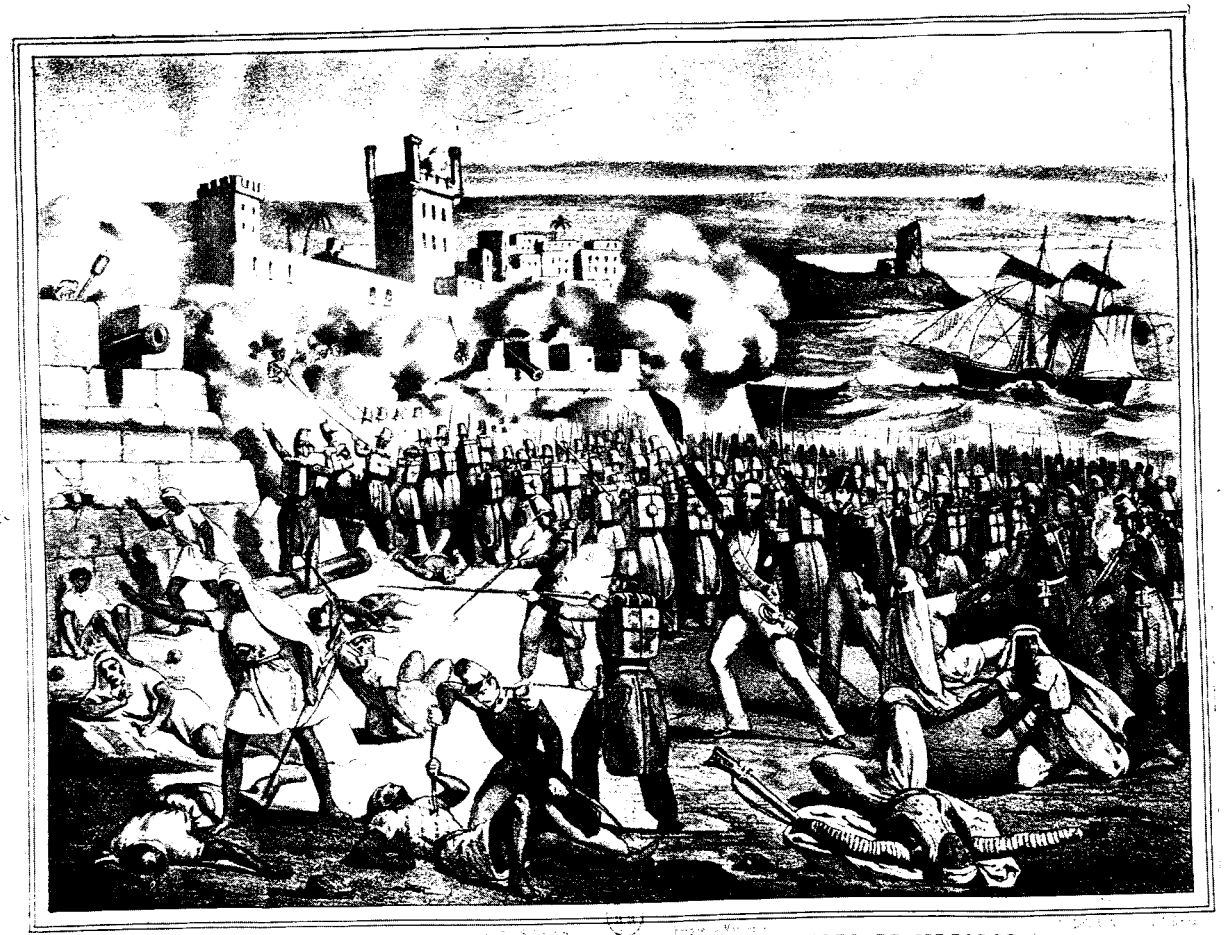

BOMBARDEMENT DE MOGADOR.

BOMBARDEO DE MOGADOR.

Bombardement de Mogador
(15 août 1844).

rat et Warnier partirent pour Tanger, afin d'obtenir de Sidi Bou Selham une attestation écrite de ses pouvoirs et de vérifier ses dires. L'accueil qu'ils reçurent et l'empressement que mit leur hôte à satisfaire notre demande nous garantit pleinement la sincérité de ses déclarations. De part et d'autre, tout devait d'ailleurs concorder en vue d'une rapide conclusion de la paix car le même jour où le Pacha affirmait à nos délégués les intentions pacifiques de son maître, le consul de Nion et le comte Decazes recevaient à Cadix des instructions du ministre des Affaires Etrangères en date du 30 août leur prescrivant de se rendre à Tanger pour y avertir le représentant du Sultan qu'ils étaient autorisés à traiter si le souverain marocain cédait aux demandes que nous lui avions présentées avant la guerre. Alarmé par les paroles belliqueuses que Sir Robert Peel avait prononcées en apprenant nos opérations en Afrique, le gouvernement français avait hâte de signer la paix pour démentir les projets de conquête que nous prêtait l'Angleterre, et pour bien convaincre l'opinion que seule la nécessité de nous défendre nous avait amenés à faire la guerre, il résolut de ne pas profiter de nos récentes victoires pour accroître ses exigences. Nous devions nous contenter de supprimer autant que possible les causes de conflits futurs, de réduire Abd el-Kader à l'impuissance et de conclure pour l'avenir des accords adaptés à la nouvelle situation créée par nos rapports de voisinage avec le Maroc. C'est sous ces influences que furent rédigés dans la journée du 9 septembre par Nion et Decazes d'une part et Warnier de l'autre deux projets de traité qui furent discutés en présence du prince de Joinville et préparèrent l'établissement d'un texte définitif. Désireux de prévenir le retour de faits qui avaient amené dans nos rapports avec nos voisins la tension d'où était sortie la guerre et d'obtenir le désaveu des actes d'agression dont nous avions été victimes, nous demandions d'abord le licenciement des troupes marocaines réunies à la frontière, à l'exception d'un corps de deux mille homme au plus qui, sous le commandement du caïd d'Oudjda, devrait s'opposer à tout rassemblement illicite. Nous exigions de plus le châtiment des chefs coupables des actes d'agression du 20 mai et du 15 juin, et l'engagement de ne donner désormais de secours d'aucune sorte à nos ennemis. Venait ensuite la principale clause relative à Abd el-Kader. Profitant des droits que nous valait notre victoire sur Moulay Abd er-Rahman, nous allions chercher à priver notre ennemi de l'appui moral et matériel si puissant qu'il avait

toujours trouvé au Maroc. Ne pouvant toutefois réclamer qu'il nous fût livré comme un criminel, car cette exigence inacceptable pour des Musulmans eût risqué de compromettre le succès des négociations, nous nous bornions à demander sa mise hors la loi, ce qui correspondait à une sorte d'excommunication religieuse et son expulsion du Maroc ou son internement dans une des villes de l'ouest, laissant ainsi au Sultan le choix de la mesure qu'il lui semblerait préférable d'adopter ou que les circonstances rendraient plus opportune. Enfin soucieux d'exploiter dans l'avenir la position avantageuse que venaient de nous donner nos succès et de compléter par des conventions plus mûrement étudiées le traité hâtif que nous allions signer, nous décidions que deux autres conventions devraient être conclues. La première aurait pour objet de fixer définitivement la frontière d'après l'état de choses existant entre les Turcs et les Marocains avant notre conquête d'Alger ; la seconde, prévue par l'article 7 du traité, devait consolider et compléter les accords en vigueur dans l'intérêt des relations politiques et commerciales des deux Empires. En attendant, nous nous réservions le droit de « jouir en toute chose et en toute occasion du traitement de la nation la plus favorisée ». Un moment, le paiement d'une contribution en argent destinée à couvrir les frais de la guerre et à indemniser nos nationaux des dommages par eux subis avait été envisagé, mais Nion, connaissant l'avarice de l'Empereur, s'opposa à cette exigence qui eût suffi à faire repousser toutes nos autres conditions, si modérées fussent-elles.

Le texte du traité étant rédigé, il ne restait plus qu'à le présenter au Pacha de Tanger qui devait se borner à l'accepter ou à le repousser sans la moindre discussion. Parti le 9 septembre de Cadix, le *Suffren*, à bord duquel se trouvaient le prince de Joinville et nos deux plénipotentiaires, arriva le lendemain matin en rade de Tanger. Le consul des Deux-Siciles, qui nous avait officieusement servi d'agent en l'absence de notre représentant, vint aussitôt annoncer que tous les préparatifs avaient été faits pour la conclusion d'une paix que la population attendait avec impatience. Deux notables de la ville qu'il amena peu après vinrent confirmer ses paroles et manifester leur déférence par la visite qu'ils faisaient à bord. L'un était le capitaine du port, l'autre le caïd Mohammed ben Abbou, récemment désigné au choix de l'Empereur, comme gouverneur, par la population de la ville lors des troubles qui avaient suivi le bombar-

dement (1). Une fois accomplie cette formalité qui avait pour but de manifester les égards qui nous étaient dus, l'interprète Warnier descendit à terre pour aller présenter à Sidi Bou Selham le texte du traité qu'on lui demandait de signer. Un signal, parti du consulat de Naples, avertit nos plénipotentiaires restés à bord que nos conditions étaient acceptées. C'est alors seulement qu'ils consentirent à débarquer. Sur le port, ils furent accueillis par le gouverneur de la ville, entouré d'une garde d'honneur qui les conduisit à la Kasba où les attendaient le Pacha et l'administrateur de la douane. Nion et Decazes leur donnèrent quelques explications sur la nature des conventions qui suivraient ce premier acte diplomatique. Après quoi les plénipotentiaires apposèrent leurs signatures sur deux exemplaires du traité qui devaient être ensuite soumis à l'approbation de leurs souverains respectifs. Cette cérémonie terminée, nos représentants se rendirent en grande pompe au consulat de France où, en signe de réconciliation, le pavillon national fut arboré et salué par les batteries de la ville de vingt et un coups de canon auxquels répondit aussitôt le vaisseau-amiral. Le 12 septembre, l'escadre appareillait pour rentrer en France où elle ramenait nos deux négociateurs. L'élève-consul Mauboussin restait à Tanger avec le titre de gérant provisoire du consulat afin d'y défendre nos intérêts. Moulay Abd er-Rahman devait d'ailleurs ratifier sans aucune objection le traité que Sidi Bou Selham alla lui porter à Fez quelques jours plus tard, et un peu plus d'un mois après, le 26 octobre, Nion et Decazes revenus à Tanger procédaient avec le Pacha à l'échange des ratifications. Cependant, aucune des clauses acceptées n'ayant encore reçu le moindre commencement d'exécution, nos deux plénipotentiaires profitèrent de leur entrevue avec le délégué impérial pour demander l'application rapide du traité, spécialement en ce qui concernait Abd el-Kader et la désignation d'un commissaire pour la délimitation de la frontière.

Dès qu'il fut connu en Algérie et en France, le traité de Tanger n'alla pas sans soulever de vives critiques. Bugeaud, principal artisan de la victoire, dépité de n'avoir pas dicté en personne ses conditions, manifesta sa mauvaise humeur en face ce cet « affligeant traité préliminaire » (2)

(1) Le pacha Bou Selham, dont le commandement s'étendait sur toute l'étendue du Gharb, résidait le plus ordinairement à Larache. Depuis le bombardement, Mohammed Ben Abbou remplissait à Tanger les fonctions de khalifa.

(2) Lettre du maréchal Bugeaud au maréchal Soult, citée par LATREILLE, *La Campagne de 1844 au Maroc*, p. 173.

et ne cacha pas qu'il en eût attendu davantage. Pellissier de Reynaud, l'historien des campagnes algériennes, exprime la déception de la plus grande partie de l'armée d'Afrique quand il écrit : « Nous ne ferons aucune observation sur ce traité qui, réduit à sa plus simple expression et dégagé de toute phraséologie oiseuse, est tout simplement une déclaration faite par Moulay Abd er-Rahman du désir qu'il éprouve de ne plus être battu, déclaration à laquelle la France répond par la promesse de ne plus le battre. Au reste avec un Etat comme le Maroc, il n'y a pas de traité à faire, il n'y a que des injonctions à signifier et des châtiments à infliger » (1). On reprocha à nos plénipotentiaires de ne pas s'être montrés vis-à-vis du Maroc aussi exigeants que nos succès militaires nous auraient permis de l'être. On les blâma surtout de ne pas avoir imposé à Abd er-Rahman l'obligation de nous livrer Abd el-Kader ou de l'interner sans retard, au lieu de lui laisser avec imprécision le choix entre l'une ou l'autre de ces mesures. On n'approuva pas non plus l'engagement que nous avions pris de traiter l'Emir avec générosité s'il tombait entre nos mains.

En raisonnant d'une façon trop absolue, les auteurs de ces critiques avaient le tort de ne pas considérer d'un point de vue assez général les circonstances dans lesquelles nous avions traité. Il ne fallait pas oublier que l'Angleterre nous accusait de vouloir conquérir le Maroc après l'Algérie. La crainte de nous trouver entraînés dans un conflit européen, autant que le désir de ne pas nous engager dans une seconde campagne militaire contre l'empire chérifien, nous avait poussés à conclure une paix rapide et modérée. D'une part, en nous montrant trop exigeants à l'égard de Moulay Abd er-Rahman, nous risquions de faire le jeu d'Abd el-Kader qui demeurait toujours notre principal adversaire. Comme le montrent très justement La Martinière et Lacroix, la conduite de nos diplomates était non seulement la seule possible, mais sans doute aussi la plus sage. Eût-il même voulu nous livrer Abd el-Kader, il était douteux que le Sultan pût le faire. Ses tergiversations, ses récents revers l'avaient compromis aux yeux des tribus. La sédition qui s'était déjà manifestée aux extrémités de l'Empire gagnait du terrain. On conspirait autour du trône même. L'Emir se tenait à l'abri d'un coup de main. On le regardait dans toute une partie du pays comme le plus glorieux défenseur de l'Islam. Les popu-

(1) Pellissier de Reynaud, *Annales Algériennes*, t. III, p. 153.

lations commençaient à se faire à l'idée qu'empereur il eût opposé aux Chrétiens une résistance plus efficace. Nous n'avions rien à gagner en provoquant par nos exigences la révolte couvant de toutes parts. C'eût été donner raison à ceux qui se plaisaient à incriminer nos intentions. Au contraire, nous devions trouver, selon l'expression de Guizot, dans un grand acte de modération conforme à notre politique générale en Europe, plus de sécurité pour notre établissement en Afrique. La mise d'Abd el-Kader hors la loi comportait un désaveu solennel de sa conduite passée. On pouvait évidemment faire davantage : exiger de la cour chérifienne qu'elle expulsât le rebelle de son territoire, requête qui fut effectivement présentée ; ou bien lui imposer de le tenir en résidence forcée dans une des villes de la côte atlantique. Mais en internant Abd el-Kader au milieu de la population marocaine, on risquait de le rendre sympathique à l'opinion et de le mettre dans les meilleures conditions pour exercer et étendre son influence. De plus, confier officiellement au Sultan la garde de l'Emir, c'était le rendre responsable de tout ce que celui-ci pourrait entreprendre. La nécessité d'en demander raison deviendrait facilement une source de conflits continuels qu'il importait d'écarter. Quant à continuer la guerre à outrance, jusqu'à nous saisir au Maroc de la personne d'Abd el-Kader, il était douteux que nous y réussissions mieux qu'en Algérie, où Bugeaud avec 80.000 fusils était demeuré impuissant à s'emparer du rebelle. En insérant dans ce traité l'obligation alternative soit d'expulser Abd el-Kader, soit de l'arrêter et de le retenir, nous laissions à la cour chérifienne une certaine latitude pour mettre à profit les circonstances afin de réduire un adversaire qui devenait le sien presque autant qu'il était le nôtre (1).

Quelles que fussent les critiques que l'on pouvait lui adresser, il était indéniable que le traité de Tanger imposé au gouvernement marocain après les succès décisifs que nous avions récemment obtenus sur lui, marquait au Maroc un accroissement considérable de notre prestige et nous plaçait dans ce pays au premier rang des nations européennes. Il ne fallait pourtant pas tomber d'un excès dans un autre et se montrer aussi optimiste que le faisait le prince de Joinville lorsqu'il écrivait le soir même de la signature du traité : « Par cette journée, nous avons obtenu plus que le gouvernement ne demandait et plus que nous n'avions jamais obtenu

(1) Voir dans LA MARTINIÈRE et LACROIX, *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest africain*, le texte du traité de Tanger, t. I, pp. 517 et 521 et son appréciation, t. II, pp. 13 à 24.

du Maroc, et cela sans le concours d'aucune influence étrangère et sous le canon de nos vaisseaux. Moulay Abd er-Rahman, après avoir senti le poids de notre épée, a reçu une preuve de notre générosité ; ses intérêts sont les nôtres. C'est un ami que nous nous ferons, il pourra nous être utile » (1). C'était une erreur de croire que toutes les animosités de race et de religion, que toutes les difficultés dues à l'état de désordre et d'anarchie dans lequel se trouvaient les régions des confins allaient disparaître par enchantement sous l'effet magique de quelques traits de plume. Abd el-Kader demeurait au Maroc toujours libre et décidé à la lutte. Comme l'écrivait Bugeaud, il était bien « le point capital » de la question algéro-marocaine, et ce ne sera qu'après l'avoir réduit à l'impuissance que nous pourrons considérer l'Algérie comme conquise et nos rapports avec le Maroc comme provisoirement réglés (2).

(1) Lettre du prince de Joinville au ministre de la Marine, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 12, fol. 105-106, copie.

(2) Lettre du maréchal Bugeaud au ministre de la Guerre, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 10, fol. 252-253, copie ; nous ne voudrions pas terminer ce chapitre sans citer encore l'ouvrage du capitaine Latreille, *La Campagne de 1844 au Maroc*, Paris, 1912, qui nous a fourni tant de renseignements précieux sur les opérations militaires.

VII

Le traité de Lalla Maghnia. (1845)

Comme l'avait remarqué Bugeaud, le traité de Tanger, hâtivement signé pour mettre fin le plus rapidement possible à la guerre, pouvait être considéré comme un traité préliminaire. La solution des questions d'ordre politique et commercial qu'allait poser la reprise de nos relations avec le Maroc, selon le texte même de l'accord, devait faire l'objet de conventions postérieures. L'article 5 spécifiait qu'on procéderait sans délai à « la délimitation des frontières entre les possessions de S. M. l'Empereur des Français et celles de S. M. l'Empereur du Maroc, conformément à l'état de choses reconnu par le gouvernement marocain à l'époque de la domination des Turcs en Algérie ».

Depuis plusieurs années que les progrès de la conquête nous avaient amenés jusqu'aux limites de l'empire chérifien, le besoin d'une démarcation exacte officiellement reconnue s'était fait sentir. La coutume nous enseignait bien à peu près quels étaient les territoires gouvernés par nos prédécesseurs à la veille de la prise d'Alger, mais leur pouvoir ayant varié avec les années, ces notions assez vagues et souvent contredites par les allégations de nos voisins n'établissaient pas nos droits d'une façon assez catégorique pour empêcher toute contestation. En 1842, après notre rentrée définitive à Tlemcen, lorsque nous avions vu Abd el-Kader passer et repasser d'Algérie au Maroc en entraînant à sa suite les tribus révoltées des deux pays, nous avions compris les avantages que nous procurerait la reconnaissance d'une frontière précise, si nous voulions soumettre tout notre territoire et organiser une ligne de défense contre les incursions des étrangers. Le 7 septembre, sur le conseil du ministre des Affaires Etrangères, le consul de Nion avait donc écrit au Sultan pour lui demander de désigner sans tarder un commissaire qui, de concert avec le général Bedeau, procéderait à la démarcation de la frontière entre le Maroc et la province d'Oran ; mais Moulay Abd er-Rahman, craignant de se compromettre aux yeux de ses sujets en traitant avec des Chrétiens, déclina notre proposition et répondit que la notoriété publique rendait

inutile ce travail de délimitation. Les conférences auxquelles il donnerait lieu pourraient, disait-il, provoquer de fâcheuses discussions. L'affaire en resta là. Cependant l'année suivante, une colonne française ayant été attaquée le 30 mars sur le territoire algérien par des troupes marocaines, nous nous plaignîmes au gouvernement marocain de cet acte d'agression. Le Sultan nous répliqua que ses soldats avaient agi à bon droit puisque c'étaient les nôtres qui avaient pénétré dans ses états. Informant le maréchal Bugeaud de cette réponse, le ministre de la Guerre lui écrivait, le 29 juin 1843 : « Vous jugerez sans doute comme moi que l'état de choses qui ressort des diverses pièces dont je vous donne communication rend de plus en plus impérieuse pour nous la nécessité de délimiter d'une manière définitive les frontières qui séparent l'Algérie du Maroc. Je vous invite en conséquence à préparer des instructions pour M. le général Bedeau, afin qu'aussitôt que la campagne du printemps sera terminée et que cet officier général sera de retour à Tlemcen, il examine lui-même la délimitation qui pourrait être établie entre cette province et les possessions de l'empire du Maroc et qu'il en fasse dresser le tracé par des officiers du génie et de l'Etat-Major » (1). Le gouverneur général de l'Algérie avait alors répondu au maréchal Soult en lui montrant quelles difficultés opposaient à ce projet l'absence de documents officiels et le refus du gouvernement marocain de nous prêter son concours. Il concluait qu'une délimitation ne serait possible qu'après la défaite d'Abd el-Kader, dont les intrigues compliquaient tous nos rapports avec nos voisins. Il convenait pourtant qu'en attendant, un travail préparatoire pourrait être fait, en utilisant tous les moyens d'investigation dont nous disposions. A cet effet, des reconnaissances topographiques furent exécutées ; on consulta les anciens agents du pouvoir turc et à l'aide des renseignements que nous fournirent ces différentes enquêtes on établit une carte indiquant la frontière présumée entre l'Algérie et le Maroc (2). Cependant les graves inconvénients qui résultaient de cette absence de frontière se faisaient sentir chaque jour davantage. Chaque fois que nous adressions au gouvernement marocain des réclamations justifiées par l'appui qu'il donnait à Abd el-Kader, les représentants de l'Empereur rejetaient sur nous tous les torts en prétendant

(1) Lettre du ministre de la Guerre au maréchal Bugeaud, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Mémoires et Documents, vol. 8, copie.

(2) La Martinière et Lacroix, *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest africain*, t. II, pp. 22-23, et t. II, pp. 24-25.

que nous envahissions à chaque instant leur territoire. Nous avons vu en quels termes El-Guenaoui, puis Si Hamida, avaient protesté contre notre installation à Lalla Maghnia et réclamé l'évacuation de ce poste, bien qu'il fût notoirement situé en Algérie. Les contestations que provoquait chez nos voisins le simple exercice de nos droits amenèrent à ce moment une telle tension que Bugeaud lui-même désireux de prévenir un conflit demanda une réglementation de la frontière, pour mettre fin à ces discussions irritantes. On se rappelle comment les prétentions d'El-Guenaoui, réclamant tout le territoire situé jusqu'à la Tafna, firent échouer une dernière tentative d'accord. Il était normal que, maintenant que la victoire nous avait donné le droit de poser nos conditions, nous exigions que cette importante question fût réglée le plus tôt possible.

Dès que le traité du 10 septembre eût été ratifié, notre représentant à Tanger insista donc auprès du Pacha pour qu'un plénipotentiaire marocain fût envoyé dans l'est, afin de s'aboucher avec les délégués que nous chargerions de délimiter la frontière. Le 29 novembre 1844, Sidi Bou Selham ben Ali apprit à l'élève-consul Mauboussin que le Sultan avait choisi pour commissaire Sidi Ahmed el-Kadir, frère de l'ancien pacha Sidi Abd es-Selam es-Slaoui. Muni des instructions impériales, ce délégué devait se rendre prochainement à Oudjda, auprès du caïd Si Hamida afin de « régler irrévocablement avec lui les limites de l'Algérie et du Maroc » (1). Dans les premiers jours du mois de janvier 1845, le gouvernement français désigna à son tour le général de La Rue. Cet officier, qui connaissait le Maroc pour avoir rempli une mission à Meknès en 1836, devait être accompagné et secondé dans sa tâche par son aide de camp le capitaine Pourcet et par Léon Roches, le fameux interprète de l'armée d'Afrique (2). Selon les instructions que le ministre de la Guerre remit

(1) Lettre de l'élève-consul Mauboussin au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 12, fol. 250-264.

(2) Peu d'existences furent aussi aventureuses que celle de ce Français venu en Algérie en 1832, à l'âge de vingt-trois ans. Il s'y éprit d'une mauresque appelée Khadidja et apprit l'arabe pour pouvoir correspondre avec elle. Nommé ensuite interprète-traducteur assermenté, il prit part, en avril 1836, à l'expédition de Médéa, puis poussé par le désir de retrouver Khadidja que son mari avait prudemment éloignée, il se rendit auprès d'Abd-el-Kader qui venait de signer le traité de la Tafna et pour lequel il professait une grande admiration. Pendant deux ans, il se fit passer pour musulman et vécut dans son camp sous le nom d'Omar ould Roches ; il quitta toutefois l'Emir en 1839 lorsque celui-ci recommença la guerre avec la France et fut attaché comme interprète à l'état-major du général Bugeaud. Sa connaissance de la langue arabe le fit également désigner pour remplir des missions délicates à Kairouan, au Caire, à la Mecque. Revenu en Afrique en 1843, il participa à toutes les opérations militaires et notamment à la campagne du Maroc, en 1844. Envoyé dans ce pays en 1845 pour obtenir l'envoi d'un ambassadeur à Paris, il y retourna l'année suivante avec le titre officiel de secrétaire de la mission de France à Tanger.

au Général le 10 janvier 1845, la frontière devait suivre celle qui existait du temps de la domination des Turcs. Par mesure de simplification, La Rue était autorisé à en modifier légèrement le tracé pour le rendre le moins sinueux possible, mais il ne devait jamais diviser une tribu, quitte à consentir quelques abandons de territoire. Enfin bien que sa mission fût restreinte au seul travail de délimitation, il était chargé de demander qu'un ambassadeur marocain fût envoyé à Paris dans la suite, afin d'apporter, d'accord avec nous, aux traités déjà existants les modifications et les compléments qu'exigeait notre nouvelle situation. Parmi les documents remis à La Rue par les bureaux du ministère pour le guider, on lui confia un croquis malhabile tracé au mois de décembre 1840 par le vieux Mustafa ben Ismaïl et une note du général Pelet sur la frontière occidentale de l'Algérie, datée du 9 juillet 1843 et inspirée en majeure partie par l'ouvrage de Gräberg de Hemsö, *Specchio geografico dell' Impero di Marocco*, publié en 1834.

Ce fut dans les premiers jours de février 1845 que les trois délégués français arrivèrent à Oran, où les reçut le général de La Moricière. Ils demeurèrent quelque temps dans cette ville occupés à étudier le tracé de la frontière qu'ils étaient chargés de faire reconnaître. Leur travail avait d'ailleurs été utilement préparé par le commandant de Martimprey, chef du service topographique, qui, comme nous l'apprend Léon Roches dans ses mémoires (1), « non seulement avait consulté les documents conservés dans les archives des Turcs, mais avait contrôlé ces documents en interrogeant tous les caïds et cheikhs des tribus algériennes limitrophes. Sidi Hamadi Sakkal, ancien gouverneur de Tlemcen, et les vieux chefs couloughlis avaient corroboré de leur témoignage l'exactitude des limites tracées par le commandant sous la haute direction du général de La Moricière ». Dès qu'ils furent bien instruits du sujet qu'ils allaient traiter, nos commissaires partirent pour Tlemcen, afin de se rapprocher des délégués marocains qui séjournaient à Oudjda.

Selon les conseils du commandant de la province d'Oran, Léon Roches, muni d'un projet de traité et des documents qui avaient servi à l'établir, fut envoyé auprès d'eux. La connaissance qu'il possédait de la langue et de la psychologie des Arabes le rendait plus apte que personne à faire accepter nos vues, à déjouer les ruses, à éventer les mensonges et à résister

(1) Léon Roches, *Trente-deux ans à travers l'Islam*, t. II, p. 451.

Bibliothèque Générale

Le Général de La Rue.

aux efforts que ses interlocuteurs tenteraient à leur habitude pour l'induire en erreur. Après quatre jours de conciliabules, il finit toutefois par faire admettre les points essentiels du traité ainsi qu'une convention commerciale que le général de La Moricière avait tout spécialement tenu à y adjoindre.

Le traité de délimitation se divisait en deux parties. Pour le Tell, une ligne frontière très précise séparant l'Algérie du Maroc avait été tracée depuis la Méditerranée jusqu'à la région des Hauts Plateaux. Partant de l'embouchure de l'oued Kiss (1) qu'elle suivait jusqu'à la source de Ras El-Aïoun, cette ligne s'enfonçait dans l'intérieur des terres en traversant la plaine entre Lalla Maghnia et Oudjda, puis les montagnes situées au sud de ces deux villes, jusqu'à ce qu'elle aboutit, après un parcours d'une centaine de kilomètres au col de Teniet es-Sassi, qui donnait accès aux Hauts Plateaux. A partir de ce point, où commencent les territoires désertiques du Sud, les délégués Marocains s'opposaient à toute délimitation. Ils objectaient que les Turcs n'avaient jamais occupé ces régions parcourues par des populations nomades que leur genre même de vie ne permettait pas de soumettre à une domination quelconque. Prévoyant cependant que nous serions appelés à étendre notre autorité beaucoup plus loin que n'avaient fait nos prédécesseurs, nous désirions préparer notre pénétration dans les régions mal connues du Sud, en nous y réservant des zones d'influence proportionnées à nos possessions du Tell. Pour résoudre la difficulté certaine que constituaient le nomadisme et l'indépendance des populations méridionales, nous décidâmes, au lieu d'adopter une frontière précise, de répartir entre le Maroc et nous la souveraineté des tribus ainsi que celle des ksours, ces villages du désert qui leur servaient d'entrepôt, de marché ou de point de rassemblement. C'est d'après ce principe que furent rédigés, sur nos instances, les articles 4 et 5 de la convention de délimitation.« Ceux des Arabes, y était-il dit, qui dépendent de l'Empire du Maroc sont : les M'beia (2), les Beni Guil, les Hamian Djenba, les Eumour (3) Sahara et les Ouled Sidi Cheikh el-Gharaba. Ceux des Arabes qui dépendent de l'Algérie sont les Ouled Sidi Cheikh el-Cheraga, et tous les Hamian, excepté les Hamian Djenba sus-nommés... Les Kessours

(1) Également désigné dans son cours inférieur sous le nom d'oued Adjiroud.
(2) Les Mehaia.
(3) Les Amour.

qui appartiennent au Maroc sont ceux de Yche et Figuigue. Les Kessours qui appartiennent à l'Algérie sont : Aïn Safra, S'fissisa, Assla, Tiout, Chellala, El-Abiad et Bou Semghoune »(1). Cependant, en dépit de l'énergie et de l'éloquence qu'il déploya, Léon Roches ne put faire entièrement accepter nos demandes et, lorsqu'il revint à Tlemcen après plusieurs jours d'absence, il n'avait pas obtenu satisfaction sur tous les points. Le caïd d'Oudjda et Sidi Ahmed el-Kadir réclamaient à leur avantage de nombreuses modifications de détail. D'après eux, la frontière devait partir du cap Milonia ou Chaïb Rasso, et non de l'embouchure de l'oued Kiss, sous prétexte que les deux tribus des Beni Mengouch Tahta et des Aattia, qui habitaient sur la rive droite de ce fleuve, venues naguère se réfugier sur le territoire turc, étaient d'origine marocaine. Ils contestaient également beaucoup les points choisis pour jalonner la frontière ; enfin désireux d'éluder les obligations que leur imposait l'article du traité de Tanger relatif à Abd el-Kader, ils demandaient qu'une clause particulière spécifiât qu'aucun des deux gouvernements ne pourrait réclamer l'extradition d'un de ses sujets réfugié sur le territoire voisin. Plusieurs entrevues entre les plénipotentiaires étaient encore nécessaires pour trancher les désaccords. Le général de La Rue se rendit donc de Tlemcen à Lalla Maghnia, où furent convoqués les deux représentants du Sultan. Le 18 mars 1845, ayant enfin réussi à vaincre la résistance de ses interlocuteurs et à déjouer leurs manœuvres en spécifiant que la clause qu'ils proposaient ne s'appliquerait pas à Abd el-Kader, il signait en ce lieu avec le caïd ben Hamida (2) le traité de délimitation et un projet de traité de commerce, dont l'article principal accordait la franchise douanière aux marchandises algériennes et marocaines traversant la frontière dans l'un et l'autre sens. Cette première formalité accomplie, les plénipotentiaires des deux pays convinrent qu'ils soumettraient sans tarder à la ratification de leurs souverains les textes qu'ils venaient d'établir et ils se séparèrent après avoir échangé des félicitations et des cadeaux d'inégale valeur. Le soir même de ce premier accord, le général de La Rue se réjouissait de son succès dans une lettre au ministre de la Guerre : « Le résultat produit par le fait seul de la signature du traité de Maghnia, lui disait-il, a été grand et je suis per-

(1) La Martinière et Lacroix, *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest africain*, texte du Traité de Lalla-Maghnia, t. I, pp. 522-529.

(2) Sidi Ahmed el-Kadir, adjoint et non plénipotentiaire, ne signa pas.

suadé qu'il sera plus grand encore lorsque nous pourrons publier la teneur même de ce traité. En effet, nous avons non seulement établi notre frontière ainsi qu'elle existait du temps des Turcs, mais nous l'avons bien mieux déterminée, nous avons consigné cette démarcation par un acte authentique qui n'avait jamais existé du temps des Turcs, nous avons dressé une carte en arabe et en français et, chose toute nouvelle, nous l'avons fait comprendre par des négociateurs marocains et approuver par l'apposition de leur signature. Non contents de délimiter le Tell et les populations musulmanes qui l'habitent, en les partageant entre le chef des croyants et un souverain chrétien, nous avons délimité le désert. Or cette délimitation n'avait jamais existé... En un mot, aux yeux des populations musulmanes de cette frontière, le traité de Tanger, dont celui-ci n'est que la conséquence, était une convention d'armistice ; le traité de Maghnia est une convention de paix » (1). En écrivant ces lignes optimistes, La Rue ignorait encore les difficultés qu'il aurait à vaincre avant d'obtenir du Sultan la ratification du traité.

Rien ne retenait plus nos plénipotentiaires sur la frontière. La Rue partit pour Alger, tandis que Léon Roches se rendait à Paris afin de présenter au Roi le texte des deux accords. Si le traité de délimitation reçut l'approbation du souverain, il n'en fut pas de même du traité de commerce. Ce dernier, insuffisamment étudié, contenait même des clauses qui nous étaient désavantageuses, comme celle qui, en matière pénale soumettait les Algériens résidant au Maroc, ou les Marocains résidant en Algérie, à la juridiction du pays où ils auraient commis un délit, alors que dans toutes les conventions antérieures, nous nous étions toujours efforcés de faire prévaloir le principe d'après lequel nos nationaux ou nos sujets devaient être déférés à nos consuls. Le Roi hésitait à ratifier un acte qui lui paraissait prématuré et imparfait, mais sur les instances du maréchal Soult, qui défendait l'œuvre de ses généraux, il surmonta sa répugnance et finit par donner son approbation aux deux textes, après avoir seulement demandé des modifications au traité de commerce. Après vingt jours passés à Paris dans l'attente de la réponse royale, Léon Roches put repartir pour Alger, où il retrouva le 8 mai le général de La Rue. Il s'embarqua aussitôt avec lui pour Oran où ils arrivèrent le 12 mai ; mais

(1) Lettre du général de La Rue au ministre de la Guerre, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Correspondance politique, vol. 10, fol. 97-100.

leur stupéfaction fut grande lorsqu'ils apprirent dans cette ville que Moulay Abd er-Rahman avait refusé sa sanction aux accords du 18 mars.

Un mois ne s'était pas écoulé depuis l'échange des signatures que des échos du mécontentement impérial parvinrent au consulat de Tanger. On laissa tout d'abord entendre que des retards étaient à prévoir dans l'envoi des ratifications, puis on murmura que Sidi Ahmed el-Kadir avait été jeté en prison à son retour à Fez et que des soldats se dirigeaient vers Oudjda pour s'emparer du caïd et lui faire subir le même sort. Les deux plénipotentiaires marocains étaient accusés d'avoir outrepassé leur droit, en donnant leur adhésion à un traité de commerce que ne prévoyaient pas leurs pouvoirs et en cédant à la France des territoires qui n'avaient jamais appartenu à la régence d'Alger. Une lettre de Sidi Bou Selham en date du 6 mai ne tarda pas à confirmer ces bruits. Ecrivant à notre nouveau représentant à Tanger, M. de Chasteau, il l'informait officiellement de la décision du Sultan, motivée, disait-il, par les réclamations de nombreux notables de la région des confins venus à Fez pour se plaindre de n'avoir pas été consultés et d'avoir été rattachés, contre tout droit, à l'Algérie. Moulay Abd er-Rahman allait jusqu'à prétendre que nous avions contraint, par des mesures d'intimidation (1), le caïd d'Oudjda à signer un traité qu'il ne voulait pas accepter ; aussi prétendit-il faire rédiger un nouveau texte, d'après les déclarations des caïds des tribus frontières. C'était tout remettre en question.

Dès qu'il fut averti de cette nouvelle, le général de La Rue, ne voulant pas s'exposer à l'affront d'un refus, renonça momentanément à partir pour Tanger, mais désireux de connaître les véritables raisons du gouvernement marocain, il dépêcha à sa place Léon Roches, chargé de se renseigner et de porter deux lettres de protestation à l'adresse du Sultan et de son vizir Sidi Mohammed ben Dris. Le 16 mai, l'envoyé débarquait à Tanger. Une rapide enquête, confirmée par une longue conversation avec le consul des Deux-Siciles, M. de Martino, lui apprit bientôt les causes du refus impérial. Les deux conventions avaient été vivement critiquées à la Cour. Le tracé de la frontière n'était pas sérieusement contesté ; les protestations des tribus de l'est avaient surtout pour origine les ma-

(1) Léon Roches, résumant les griefs du Sultan, dit (p. 455) que le général de La Moricière aurait « soi-disant fait rapprocher son armée du lieu de la conférence » pour faire pression sur les délégués marocains.

nœuvres d'Abd el-Kader qui ne voyait pas sans inquiétude les obstacles que lui opposerait désormais une frontière définie et gardée ; mais le traité de commerce avait apparu à tous comme fort désavantageux. Il ne l'était guère moins à vrai dire pour nos intérêts que pour ceux du Makhzen. En effet, la liberté du commerce par voie de terre, que l'acte de Lalla Maghnia établissait sur toute la frontière entre l'Algérie et le Maroc, ne devait favoriser ni l'un ni l'autre de ces deux pays, car l'Angleterre et l'Espagne, s'étant réservé le privilège de la nation la plus favorisée, ne devaient pas manquer de réclamer, dès la publication de notre accord, les avantages que nous avions obtenus. Par Gibraltar et les quatre présides espagnols de la côte méditerranéenne, ces deux peuples, fournisseurs principaux du Maroc, y feraient désormais entrer leurs produits en franchise (1). Du même coup l'Empereur se trouverait frustré de la plus grande partie du revenu de ses douanes, aliment principal de son trésor. Loin de supplanter au Maroc nos concurrents commerciaux, nous les favorisions à nos dépens. La Moricière ni La Rue n'avaient certes prévu ces conséquences d'un projet étudié par eux sous le seul aspect des intérêts algériens (2). Mieux renseigné, Léon Roches comprit que nous faisions fausse route. Le lendemain même de son arrivée, il écrivait à La Rue pour lui soumettre le plan qu'il avait conçu : sacrifier la convention commerciale conformément aux désirs du Sultan, mais ne pas lui laisser l'avantage d'en exiger l'abandon ; prendre au contraire l'initiative, en déclarant que le roi de France avait refusé d'approuver la convention commerciale et redoubler d'énergie pour obtenir la ratification du traité de délimitation. Ce conseil devait être écouté, car dès qu'il eût reçu la lettre de son délégué, le général de La Rue lui répondit non seulement qu'il adop-

(1) Selon le « Rapport confidentiel » adressé le 27 juin 1845 par le général de La Rue au ministre des Affaires Etrangères (Archives des Affaires Etrangères, Maroc. Corresp. politique, vol. 11, fol. 17-40), l'Angleterre négociait avec l'Espagne un accord qui lui permettrait de profiter de la situation. « Des compagnies anglaises de Gibraltar allaient s'organiser et, par ces quatre *presidios* où les marchandises seraient entrées en franchise, le Maroc allait être inondé des produits anglais ».

(2) « Ne pouvant établir une ligne de douanes sur une frontière ouverte de plus de soixante lieues, depuis la mer jusques dans le désert, pouvant encore moins assujettir les tribus limitrophes composées d'Arabes nomades et indépendants à venir passer par nos postes pour y déposer un droit auquel ils ont toujours échappé, nous avions permis dans notre convention commerciale ce que nous ne pouvions empêcher... » (Le général de La Rue au ministre des Affaires Etrangères, le 27 juin 1845). Cette liberté du commerce existait en fait depuis des siècles. Le traité conclu entre Moulay Ismaïl et Alger en 1692 déclare déjà « que toutes les marchandises venant d'Alger ou d'autres lieux, apportés par les Algériens dans les roiaumes de Fez et de Maroc, ne paierons aucun droit, aussi bien que celles que lesdits Algériens sortirons de cesdits roiaumes de Fez et Maroc ». L'entrée en scène des nations européennes modifiait entièrement la situation (Mémoire de J. B. Estelle, consul à Salé, du 12 septembre 1692, ds H. de Castries, *Sources inédites de l'Histoire du Maroc*, 2e série, France, t. III, p. 527.)

tait son opinion, mais qu'il le chargeait encore de la faire prévaloir. Accrédité auprès de notre consul à Tanger, Roches fut par lui envoyé à Larache pour négocier avec Sidi Bou Selham. Une lettre de recommandation, qu'il avait obtenue à Tanger d'un mokaddem de la confrérie d'Ouezzan, relatant les services que notre envoyé avait rendus en Algérie à de nombreux Musulmans, devait faciliter sa tâche auprès du représentant de l'Empereur. Bou Selham, désigné depuis peu de jours par le Sultan pour conclure avec notre plénipotentiaire un nouveau traité de délimitation, représentait au Makhzen le parti de la paix. Sa rivalité avec le vizir Ben Dris qui avait, disait-on, poussé à la guerre, lui donnait motif d'arriver à un accord. La venue de Roches était donc fort opportune. Décidé par avance à repousser toute convention nouvelle qui eût été un désaveu de la première et nous aurait entraînés nous ne savions où, il s'attacha au cours des trois ou quatre conférences qu'il eut avec le Pacha à lui montrer dans quel esprit de loyauté avait été rédigé le traité du 18 mars. Documents en mains, il lui prouva l'exactitude du tracé de la frontière et lui fit admettre sans trop de difficulté que nous n'avions exercé aucune pression sur les délégués marocains. Bou Selham paraissait convaincu. Sur son conseil et sur la promesse de la communiquer à l'Empereur, Léon Roches écrivit même une note dans laquelle il exposa tous ses arguments. Il y joignit une copie des différentes pièces qui nous avaient servi à l'élaboration du traité, et exigea une réponse rapide. Le plénipotentiaire français, dit-il, ne consentirait à paraître au Maroc que pour recevoir l'adhésion du Sultan. Comptant sur l'effet que produirait cette note énergique, appuyée par l'intervention personnelle du Pacha, Roches quitta Larache persuadé d'avance du succès. Sa confiance diminua, lorsqu'une huitaine de jours après son retour à Tanger, il prit connaissance d'une lettre de Sidi Mohammed ben Dris à La Rue, datée du 3 juin. En termes aimables, le vizir se bornait à annoncer que le Sultan maintenait les pouvoirs qu'il avait récemment donnés à Sidi Bou Selham pour reproduire le dernier traité en tant qu'il était conforme à la limite des Turcs. Le 9 juin, Bou Selham écrivant au consul de Chasteau, répétait cette vague assertion si différente de la réponse très nette que nous attendions. Inquiet, Léon Roches partit sur le champ (le 11 juin) pour Larache. « Quel fut mon étonnement, écrit-il dans ses mémoires (1), lorsque Bou Selham me dit que l'Em-

(1) Léon ROCHES, *Trente-deux ans à travers l'Islam*, t. II, p. 459.

pereur ne lui avait point envoyé les ratifications demandées et que Sa Majesté l'avait simplement autorisé à rédiger un nouveau traité sur les bases de celui de Lalla Maghnia. Il me fit lire le projet envoyé par l'Empereur. Le tracé était le même, mais on avait choisi d'autres points de repère ; le désert n'était pas délimité et nos droits de suzeraineté et de souveraineté sur nos « raïas » de l'empire d'Alger n'étaient pas énoncés ». En même temps qu'il cherchait ainsi à nous mettre en échec, le gouvernement marocain, pour nous rendre plus conciliants, favorisait la diffusion de mauvaises nouvelles relatives à notre situation en Algérie. Des émissaires racontaient qu'Abd el-Kader venait d'y rentrer, qu'il avait de nouveau soulevé les tribus et que le général de La Moricière venait d'être fait prisonnier. Léon Roches ne fut pas dupe de ces manœuvres. Le jour même de son retour à Larache, il déclara au Pacha, dans une scène pleine de violence, que sa mauvaise foi et les retards qui en résultaient étaient inacceptables et que nous le tiendrions pour responsable si nous n'obtenions pas satisfaction. Afin de donner au Sultan une preuve de la colère qui l'animait, il écrivit même officiellement au Pacha une lettre fort sévère à charge de la transmettre à son maître. Dans ce document, il allait jusqu'à indiquer les propres termes de la formule de ratification que Moulay Abd er-Rahman devait apposer au bas du traité et nous envoyer sans délai ; sinon il menaçait son correspondant de rejoindre le général de La Rue et d'aller avec lui rendre compte au Roi de l'échec de sa mission. En même temps, notre envoyé annonçait à Sidi Bou Selham son intention de rentrer à Tanger, mais le Pacha, inquiet de l'effet que produirait ce départ, s'y opposa.

L'ultimatum que Léon Roches venait de présenter de sa propre initiative était une mesure audacieuse, car à supposer que l'Empereur s'obstinât à ne pas ratifier le traité de délimitation, nos relations avec le Maroc se trouvaient de nouveau gravement compromises. Cependant l'interprète de l'armée d'Afrique, formé à l'école de Bugeaud, n'hésitait pas à tenter le risque, tant il se sentait au fond de lui-même certain de réussir. Il n'avait parlé et écrit qu'en son nom, évitant d'engager la responsabilité du général de La Rue. Celui-ci conservait le droit de désavouer son subordonné et de renouer les négociations. Mais Roches était convaincu qu'il serait inutile d'en venir à cette extrémité. « Je suis sûr du succès de mon ultimatum, écrivait-il, parce que j'ai appris à connaître les Musulmans

en général et les Maugrebins en particulier... Vous n'avez pas oublié le conseil donné par l'Empereur à son fils : « Prends, suivant les circonstances, le vêtement de l'orgueil ou de l'humilité » (1). L'expérience démontra la sagesse de ces calculs.

Le 19 juin, à onze heures du matin, cinq jours après avoir transmis à Fez la lettre indignée de son hôte, Sidi Bou Selham recevait la réponse de Moulay Abd er-Rahman qui acceptait enfin le texte de notre traité de délimitation. Contenant à peine sa joie, Léon Roches, après avoir convenu avec Sidi Bou Selham des détails de l'entrevue solennelle qu'il aurait avec le plénipotentiaire français, sauta à cheval pour se rendre à Tanger où il arriva au milieu de la nuit. Depuis trois jours, le général de La Rue l'attendait en rade, à bord du *Titan*. Le 23 juin, il remit au Pacha les textes officiels en français et en arabe sur lesquels l'Empereur devait apposer son sceau.

Restait à faire approuver par le gouvernement français la suppression du traité de commerce. Roches fut envoyé à Paris au mois de juillet pour rendre compte des difficultés qu'avait rencontrées la mission. Sa conduite que les événements avaient déjà sanctionnée, obtint une complète approbation. A la fin du mois, il rapporta à Oran la ratification royale que le général de La Rue alla le 6 août échanger à Larache contre celle de Moulay Abd er-Rahman que lui remit le Pacha.

La nouveauté que constituait la conclusion d'un traité de délimitation imposé au gouvernement marocain malgré sa répugnance, nous incitait à croire que nous avions accompli un acte d'une grande habileté politique. Le lendemain même de son dernier voyage à Larache, le général de La Rue avait encore écrit au ministre des Affaires Etrangères pour lui vanter les nombreux avantages moraux et matériels que nous garantissait la convention qu'il avait négociée. Il se félicitait tout particulièrement d'avoir obtenu de nos voisins la délimitation des régions du sud et la reconnaissance officielle de notre conquête. « Je ne doute pas, disait-il, qu'on ne comprenne en France comme on l'a déjà fait en Algérie, toute l'importance du traité de Lalla Maghnia qui n'est pas une simple conven-

(1) C'était Léon Roches qui avait découvert, sur le champ de bataille d'Isly, dans la tente de Sidi Mohammed, la correspondance adressée par le Sultan à son fils. Cette citation est extraite d'une lettre du 13 radjeb 1260 (28 juillet 1844), publiée par Roches, *Trente-deux ans à travers l'Islam*, t. II, p. 489.

(2) Lettre du général de La Rue au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 14, fol. 87-91, copie.

tion de limites mais en même temps et surtout un traité de principe qui partage entre un prince chrétien et le sultan du Maroc des populations musulmanes, qui place l'empire d'Algérie sur le pied d'égalité avec l'empire du Gharb et qui nous reconnaît le droit de poursuivre Abd el-Kader jusque dans l'intérieur du désert marocain ». Guizot et la presse gouvernementale reproduisirent ces mêmes arguments en faveur du traité. « Il consacre non seulement les limites établies entre Moulay Abd er-Rahman et les Osmanlis, lisait-on dans le *Journal des Débats*, mais il reconnaît que notre domination s'étend jusqu'au grand désert en désignant dans cette partie du pays appelée le pays des fusils, les Kessours, les oglas, les fontaines qui nous appartiennent et les tribus qui dépendent de notre empire » (1).

Cependant les événements ne devaient pas tarder à modifier ces jugements trop prématurés et quelques années plus tard de nombreuses personnalités algériennes constatant l'inefficacité de la convention de Lalla Maghnia à assurer la sécurité de notre territoire demanderont sa révision en formulant des critiques d'ailleurs plus ou moins justifiées. Persuadés que les incursions de tribus marocaines dont nous continuâmes à être les victimes étaient dues à l'imperfection du tracé de la frontière dans le Tell ou à son absence au delà du Teniet es-Sassi, les détracteurs du traité blâmèrent donc notre plénipotentiaire de n'avoir pas revendiqué la frontière « historique et naturelle » de la Moulouya ou de n'avoir pas adopté dans la région des Hauts Plateaux le même mode de délimitation que sur le littoral. Cependant rien n'autorise à croire que les solutions qu'ils préconisaient pour remédier à cet état de choses eussent été plus efficaces. Jamais en des temps plus anciens la Moulouya, aisément franchissable aux époques de sécheresse, n'avait suffi pour empêcher des conflits entre les puissances séparées par ses rives. Comme nous l'avons déjà dit, au cours des siècles précédents, Turcs ou Marocains suivant leurs succès respectifs avaient étendu leur domination au delà de ce fleuve. Nous n'avions donc pas à déplorer exagérément les nécessités diplomatiques qui nous avaient obligés à nous arrêter aux emplacements mêmes occupés par nos prédécesseurs à la veille de la prise d'Alger. Le second reproche inspiré par la difficulté où nous nous trouvions de protéger dans le sud nos partisans, séjournant sur un territoire non délimité, contre les agressions de tribus belliqueuses

(1) MURHARD, *Nouveau recueil général des traités*, t. VIII, p. 148.

que nous avions placées, sans aucune raison, sous la juridiction du Sultan était encore plus mal fondé. Dans ces pays désertiques, où ne vivent que des tribus nomades et indépendantes, l'établissement d'une frontière précise nous aurait procuré beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages, car, pour qu'une ligne frontière ait pu nous garantir contre les attaques de nos voisins, il aurait fallu qu'une autorité supérieure s'engageât à la faire respecter, et jamais sultan de Fez n'avait disposé d'un pouvoir ni d'une force suffisante, dans ces régions si éloignées du centre de son empire, pour qu'une telle condition ait été remplie. Au contraire, en traçant dans ces contrées une ligne théorique qui aurait borné notre action, nous nous serions privés du seul moyen efficace auquel nous pouvions avoir recours pour faire régner l'ordre et qui consistait à assurer nous-mêmes la police du désert.

Ce n'était donc pas dans ces renoncements ou cette méthode incriminés que se trouvaient les véritables imperfections du traité. Dans le Tell, où s'élevèrent souvent parmi les tribus limitrophes des contestations relatives à leurs droits, nous pûmes constater par la suite au cours de reconnaissances topographiques exécutées en 1866 et en 1873 par les commandants des cercles frontières et les autorités marocaines que la délimitation avait été mal exécutée ; non seulement en beaucoup d'endroits, les propriétés des tribus ne coïncidaient pas avec le tracé de la frontière, mais encore celui-ci avait été souvent si mal décrit qu'il prêtait à discussion. Tantôt il n'avait pas été suffisamment précisé, tantôt il y avait confusion sur les points de repère choisis pour la délimitation. Profitant de cette indécision, nos tribus et celles du Maroc pouvaient proposer deux limites différentes et refuser à l'autorité qui le leur réclamait le paiement de l'impôt achour exigé pour la culture des terres.

Ces erreurs explicables par notre ignorance de l'histoire et de la géographie des pays que nous étions appelés à gouverner étaient cependant minimes comparativement à celles que nous commîmes dans la répartition des tribus et des ksours entre nous et le Maroc. Sur la foi de faux renseignements, qu'il nous était difficile de contrôler, nous attribuâmes en effet au Maroc la souveraineté de tribus et de localités que leur situation géographique devait logiquement placer sous notre dépendance. C'est ainsi que les Hamian Djemba, les Amour et les Oulad Sidi Cheikh Gharaba furent reconnus comme marocains, de même que les ksours de

Ich et de Figuig. Lorsque pour assurer la sécurité du Tell, nous serons amenés à nous installer dans la région des Hauts Plateaux et à organiser les populations qui l'habitent, nous nous heurterons à des obstacles que nous aurons élevés nous-mêmes et nous nous trouverons toujours arrêtés par ce dilemme embarrassant : ou bien, sans nous soucier du traité de Lalla Maghnia et de la nationalité arbitrairement reconnue aux tribus, nous chercherons avant tout à faire régner l'ordre et nous nous exposerons un jour aux protestations du gouvernement marocain, ou bien nous appliquerons le traité de 1845, et au lieu de faire nous-mêmes la police de notre territoire, nous nous plaindrons par voie diplomatique auprès du gouvernement marocain, au risque de voir celui-ci profiter des droits que nous lui reconnaîtrons pour implanter son autorité dans une région où elle n'avait jamais été effective et s'en servir contre nous, tandis que nos propres sujets et les populations voisines, incapables de comprendre le respect des traités qui nous animera, prendront notre attitude pour un signe de faiblesse et nous attaqueront à la moindre occasion.

Il ne convient pas, toutefois, d'être trop injustes à l'égard des auteurs de la convention de Lalla Maghnia et de leur tenir compte trop sévèrement d'erreurs que l'état de nos connaissances en matière africaine ne nous permettait pas alors d'éviter. De plus, quelle qu'eût été la frontière adoptée, des conflits auraient toujours surgi entre nous et nos voisins. Comme l'a écrit si justement Augustin Bernard (1) : « Il est évident que la plupart des inconvénients qu'on reproche au traité de 1845 tiennent au voisinage d'un pays barbare où aucune autorité n'est respectée ; d'un pays musulman où l'on fait une bonne action en pillant le chrétien et où l'on ne peut jamais considérer son établissement que comme un mal provisoire ; d'un pays de nomades enfin qui se déplacent pour chercher des pâturages et aussi en quête d'occasions de razzias ». « On peut dire, ajoute cet auteur, dont le jugement a été ratifié par les événements, que la question de frontière ne sera résolue que le jour où la sécurité régnera de l'Algérie à la mer Extérieure ».

(1) Augustin Bernard, *Les confins algéro-marocains*, Paris, 1911, p. 143 ; Voir également La Martinière et Lacroix, *Documents pour servir à l'étude du nord-ouest africain*, t. I, p. 31–99, et t. II, p. 34–72.

VIII

Réfugié dans le Rif au moment de la bataille d'Isly, Abd el-Kader y prépare avec succès de nouvelles incursions en Algérie. Désastre de Sidi Brahim. Léon Roches se rend a Rabat pour exiger du Sultan que des mesures énergiques soient prises contre notre ennemi. (1844-1845)

Ni les victoires que nous venions de remporter ni les conditions que nous avions ensuite imposées au Maroc ne devaient faire disparaître aussitôt les complications que le voisinage de cet Etat à demi-anarchique nous avait suscitées depuis les premières années de la conquête d'Algérie ; jusqu'au mois de décembre 1847, la présence et les agissements d'Abd el-Kader et de sa deïra sur le territoire marocain continueront à nous tenir en alarme et à retarder la pacification de notre colonie. Certes, nos succès militaires de Tanger, d'Isly et de Mogador auront trop inspiré à nos voisins la crainte de nos armes pour que nous ayons encore à redouter une attaque des troupes chérifiennes ou même l'alliance tacite de Moulay Abd er-Rahman et de notre adversaire, mais pendant plus de trois ans, il nous faudra user d'énergie et d'habileté pour décider le Sultan à exécuter les engagements contractés envers la France, lorsqu'il avait promis par l'article 4 du traité de Tanger d'interner ou d'expulser l'Emir.

En juin 1844, celui-ci, jugeant avec raison que l'agression dont le général de La Moricière avait été l'objet dans la journée du 30 mai n'allait pas tarder à provoquer un conflit entre nous et le Maroc, avait quitté la région des confins où il séjournait depuis le mois de décembre 1843 pour rentrer en Algérie par le sud. Il espérait ainsi soulever le pays derrière nous pendant que nous serions retenus sur notre frontière occidentale par de nouvelles difficultés, mais la tiédeur des tribus peu disposées à l'écouter et l'activité de nos colonnes sur la limite méridionale du Tell l'empêchèrent de réaliser son dessein. Il revint donc peu après rejoindre sa deïra au Maroc où la situation devenait tous les jours plus critique. A ce moment, Léon Roches avait été chargé par le maréchal Bugeaud de lui transmettre les

propositions du gouvernement français s'il voulait faire sa soumission ; nous offrions à notre adversaire l'« aman » pour lui et pour les siens, son transport à La Mecque et le versement d'une pension, mais bien que fort affaibli par ses récents échecs, Abd el-Kader repoussa nos conditions. Il n'aurait consenti à traiter qu'au seul cas où, recommençant la faute commise en 1837 lors du traité de la Tafna, nous lui aurions de nouveau confié sous notre suzeraineté le gouvernement d'une partie de la Régence. La perspective du conflit imminent qui allait nous mettre aux prises avec Moulay Abd er-Rahman lui donnait d'ailleurs l'espoir de voir bientôt s'améliorer son sort, quelle que fût l'issue de la lutte. Si la victoire des Marocains ne pouvait que faciliter son retour et le rétablissement de son pouvoir en Algérie, il comptait également qu'en cas de défaite du Sultan, les troubles qui s'ensuivraient lui permettraient peut-être de grouper autour de lui tous les Musulmans irrités et de se faire proclamer à la place du vaincu. Ce calcul ne l'empêcha pas toutefois de proposer son concours au prince Sidi Mohammed qui commandait les troupes impériales. Fort d'une expérience militaire acquise au cours de dix années employées à combattre notre domination, l'Emir lui offrit la collaboration de plusieurs de ses lieutenants et lui donna quelques conseils stratégiques. Le fils du Sultan les rejeta avec mépris ; mal lui en prit d'ailleurs car nous avons vu comment, après avoir perdu sur l'oued Isly un nombre considérable de soldats et tout son matériel, il dut s'enfuir honteusement à Fez. Sa défaite, que suivit immédiatement le retrait de nos troupes sur le territoire algérien, ne mit pas un seul instant Abd el-Kader en péril.

Dès la veille des hostilités, il s'était prudemment retiré sur la rive gauche de la Moulouya dans la partie orientale de la province du Rif, non loin du préside espagnol de Melilla. Sa deïra et quelques tribus algériennes, comme les Hachem, les Beni Amer et les Djaafra l'accompagnaient ; grâce à elles, il pouvait disposer de trois cents cavaliers environ sans compter les troupes régulières qui lui restaient encore et dont le nombre montait à peu près à deux cents chevaux et à trois cents fusils. Beaucoup de ses anciens khalifas ou aghas partageaient son exil ; c'étaient pour ne citer que les principaux, El-Hadj Mustapha ben Thami, Bou Hamedi, Si Mohammed ben Aïssa el-Berkani et Miloud ben Arrach. A l'appui de ces fidèles compagnons d'infortune, il fallait encore ajouter celui que lui donnaient les populations indépendantes au milieu desquelles il séjournait, les Guelaya,

les Oulad Settout, les Beni Bou Yahi, les Mtalsa, les Beni Snassen et les Ahlaf, fières d'abriter, de secourir et de protéger au besoin le défenseur de la foi qui avait combattu les Chrétiens avec tant de courage et de persévérance. Placé dans une position aussi favorable, l'Emir n'avait pas tardé à étendre son influence ; ses forces avaient peu à peu augmenté et il avait recommencé à intriguer. A la fin du mois de décembre 1844, le général de La Moricière, commandant la division d'Oran, signalait la défection des Achach et d'un certain nombre de tentes des Oulad Mellouk qui avaient abandonné leurs terres pour franchir la frontière et rejoindre notre adversaire. Au Maroc, les tribus dont il était l'hôte voulaient le reconnaître comme sultan et s'il avait décliné leur offre c'était par simple habileté, à seule fin de ne pas s'aliéner trop ostensiblement l'empereur Abd er-Rahman ; à Fez même, disait-on, Abd el-Kader comptait encore parmi les algériens réfugiés et chez de riches négociants fasis de nombreux partisans qui se seraient dévoilés à la première occasion.

A plusieurs reprises, au lendemain de la signature de la convention du 10 septembre 1844, notre représentant intérimaire à Tanger, l'élève-consul Mauboussin, avait attiré l'attention du gouvernement chérifien sur cet état de choses qui menaçait à la fois sa tranquillité et la nôtre ; sur la demande des autorités françaises en Algérie et sur l'ordre du ministre des Affaires Etrangères, il avait écrit au pacha Sidi Bou Selham pour réclamer avec insistance l'application de la clause du traité relative à « notre ennemi commun ».

Egalement poussé par le désir de satisfaire son récent vainqueur et de rendre inoffensif un hôte aussi dangereux qu'Abd el-Kader sans avoir besoin de recourir à la force, Abd er-Rahman avait d'abord tenté auprès de lui des démarches amicales. Une première fois, après ses cruelles défaites du mois d'août 1844, le Sultan avait adressé une longue lettre à l'Emir pour lui montrer les calamités qu'il avait attirées sur le Maroc ; il lui offrait en même temps soit de se rendre au désert et de conclure la paix avec la France, soit de licencier son armée et de venir habiter avec les siens une des grandes villes de l'empire, Fez, Meknès ou Marrakech, afin d'y recevoir, disait-il, « une hospitalité généreuse et les égards dus au malheur », mais son correspondant avait ajourné son adhésion à ces propositions, déclarant faussement qu'il était actuellement en pourparlers avec nos généraux pour recevoir sous notre dépendance le gouvernement

de l'Algérie ou pour se retirer à Alexandrie ou à La Mecque (1). En réalité, il se méfiait des intentions d'Abd er-Rahman à son égard et ne voulait pas encore renoncer à la lutte. Quelques mois plus tard, le caïd d'Oudjda et le cheikh de la tribu des Ahlaf furent chargés par leur souverain de s'aboucher avec Abd el-Kader pour l'inviter à s'éloigner de la frontière où sa présence soulevait des complications nuisibles aux intérêts marocains. L'Emir se garda bien de se rendre à l'entrevue qui lui avait été fixée et à laquelle il se contenta d'envoyer ses khalifas, qui laissèrent entendre que leur chef n'abandonnerait pas les populations qui l'avaient accueilli et qu'il n'hésiterait pas à se défendre si on voulait troubler sa retraite. Ces échecs successifs, qui manifestaient les dispositions hostiles d'Abd el-Kader, ne manquèrent pas d'effrayer et d'irriter Moulay Abd er-Rahman ; aussi ne cachait-il même pas à notre représentant l'animosité que lui inspirait maintenant son ancien allié : « Vous nous dites relativement au cheikh Sidi Abd el-Kader, écrivait, le 18 février 1845, le pacha de Larache à Mauboussin, que son intention est de conspirer et de faire la guerre contre cet heureux empire ; sa Majesté Impériale a déjà pénétré ses desseins et sa volonté est de le chasser de ses Etats et que là où il irait, il ne rencontre que misère et malheur, car c'est lui qui est la cause de la mésintelligence qui a régné entre votre nation et cet empire fortuné » (2). De telles déclarations n'empêchaient toutefois pas le Sultan et ses ministres de nous exposer avec tant d'évidence les raisons morales et matérielles qui rendaient difficile la prompte réduction de notre adversaire que nos agents eux-mêmes étaient obligés d'en convenir dans les rapports qu'ils adressaient à leurs supérieurs. Il était indéniable que ce n'était pas chose aisée pour celui qui s'intitulait le Commandeur des Croyants que de violer aux yeux de ses sujets les lois de la religion et de l'hospitalité en attaquant un aussi pieux musulman qu'Abd el-Kader réfugié sur son territoire ; celui-ci, d'autre part, certain de l'appui des populations rifaines célèbres par leur fanatisme et leur ardeur au combat, pouvait encore opposer avec succès aux troupes chérifiennes indisciplinées et peu sûres ses propres soldats aguerris et dévoués. Craignant donc de s'exposer

(1) Rapport du lieutenant-colonel Daumas au général de La Moricière (25 février 1845), Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 13, fol. 62 à 68, copie.

(2) Lettre du pacha Sidi Bou Selham Ben-Ali à Victor Mauboussin, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 13, fol. 43-44, traduction.

par des mesures hâtives et impopulaires à une révolte générale ou à une défaite, l'Empereur temporisait, se bornant à nous donner des satisfactions plus verbales que positives ; des lettres impériales furent envoyées à toutes les tribus marocaines pour menacer de la malédiction du Chérif quiconque embrasserait le parti de l'« agitateur ». Les caïds d'Oudjda et de Taza reçurent en même temps des ordres pour lui interdire l'accès de leur territoire et pour le capturer ainsi que ses compagnons s'ils y pénétraient ; des manœuvres furent également tentées auprès des Beni Snassen pour les détacher de sa cause. Au mois de février 1845, sous l'effet de ses craintes grandissantes et de nos représentations répétées, le Sultan se résigna à prendre des décisions plus énergiques. Le caïd Mohammed ben Abd es-Sadek, nommé gouverneur du Rif, fut envoyé dans cette province avec six cents cavaliers afin de s'opposer aux agissements d'Abd el-Kader et des troupes furent expédiées de Larache et de Tanger à Fez pour le seconder au besoin. A la même époque, un cheikh influent des Ahlaf, du nom de Bou Zian ech-Chaoui, ennemi avéré de l'Emir qui avait naguère obtenu sa destitution et son emprisonnement, reçut un important commandement dans la région située entre Taza et la frontière algérienne. Mais bien que ces différentes mesures de précaution manifestassent clairement les dispositions hostiles d'Abd er-Rahman à l'égard de notre ennemi, le Sultan n'avait pas encore la ferme résolution de l'attaquer ouvertement. Le secrétaire des commandements impériaux Sidi Mohammed Ben Dris, auquel le général de La Rue avait reproché l'inaction de son maître, lui avait exposé dans une lettre, en date du 25 août 1845, les motifs qui incitaient le souverain marocain à user de prudence vis-à-vis de notre ennemi tant dans son intérêt que dans le nôtre. Après avoir reconnu combien l'influence croissante d'Abd el-Kader était dangereuse pour la paix des deux pays et après avoir dépeint les sentiments belliqueux des Rifains qui l'entouraient, le Vizir avait ajouté : « Notre maître ne refuse point d'envoyer une armée contre lui pour le combattre ouvertement, mais en réfléchissant à l'amour et au dévouement qu'il a su inspirer à ces tribus par suite du mobile au moyen duquel il les excite (1), il a craint une complication dangereuse, car elles n'abandonneraient pas un homme qui leur a demandé refuge ; elles se grouperaient autour de lui, elles reprendraient

(1) La guerre sainte.

Bibliothèque Générale - UMV

MAROQUINADES

—Vous m'avez mis dans de jolis draps ! mon cher monsieur Abd-el-Kader ; j'ai perdu mon armée, mes villes et mon camp . . . fichez-moi le votre, vous me ferez plaisir là franchement ! . . . .

Moulay Abd er-Rahman et Abd el-Kader après la bataille d'Isly.

(Lithographie de Cham extraite du *Charivari* du 4 octobre 1844).

les armes contre leur véritable Sultan, redoubleraient de dévouement pour Abd el-Kader et ce dernier atteindrait ainsi le but de tous ses désirs. C'est pour ces motifs que notre Empereur a jugé qu'il fallait remplacer la force par l'adresse pour le faire sortir de son empire ; mais pour cela il lui faut du temps et de la patience. Un camp est dans le Rif pour maintenir les tribus, les ordres les plus sévères sont donnés au gouverneur de la province des Ahlaf pour inquiéter Abd el-Kader, le bloquer et détruire son influence : bientôt, s'il plaît à Dieu, cette affaire sera terminée et le flambeau du mal sera éteint » (1).

En dépit de ces dernières affirmations, l'Emir, protégé par la crainte et le respect qu'il inspirait, n'était guère gêné par les timides opérations des autorités marocaines et dès le printemps de 1845, il recommença ses incursions sur notre territoire. A cette époque, nous apprîmes en effet par le caïd d'Oudjda lui-même qu'Abd el-Kader avait quitté son campement du Rif et qu'il était parti vers le sud. Cherchant à éviter les postes et les colonnes qui défendaient la province d'Oran à la limite des Hauts Plateaux, il se dirigea vers l'est afin de gagner l'Ouarsenis en descendant la vallée du Chélif, mais une marche audacieuse du colonel Géry qui s'enfonça dans le désert jusqu'à l'oasis de Brézina lui barra le chemin et le contraignit à rétrograder vers les Chotts. Il n'y demeura pas longtemps. L'arrivée de nos troupes dans cette région et la défection des cavaliers qu'il avait pu rassembler l'incitèrent à rentrer au Maroc où il rejoignit sa deïra vers le 20 juillet. Cet échec ne le découragea pas et il conserva l'espoir de reparaître prochainement en Algérie où de graves révoltes contre notre domination éclatèrent en plusieurs points, notamment sur les rives du Chélif, à l'instigation d'un fanatique d'origine marocaine, membre de la confrérie religieuse de Moulay Taïeb, surnommé Bou Maza. Sur les confins également la situation ne s'était pas améliorée à notre avantage. Comme par le passé, avant la campagne de 1844, les partisans d'Abd el-Kader, marocains indépendants ou algériens émigrés, franchissaient la frontière par petites bandes et razziaient nos tribus pour les forcer à les suivre. Chaque jour, un grand nombre de nos sujets, abandonnant leurs terres, allaient grossir au Maroc les rangs de la deïra ; tou-

(1) Lettre du secrétaire des commandements impériaux Sidi Mohammed Ben Dris au comte de La Rue, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 14, fol. 150-151, traduction.

jours campée sur la rive gauche de la Moulouya, dans la plaine d'Es-Sebra, celle-ci comptait maintenant environ six mille tentes et pouvait mettre en ligne près de trois mille cavaliers. Grâce au produit des prises que ses compagnons et lui avaient faites au cours de leurs incursions et qu'il faisait vendre malgré nos protestations sur les marchés marocains, l'Emir avait pu remonter sa cavalerie et équiper ses hommes ; à Taza, il avait même fait confectionner des outres, des gibernes et des balles en vue d'une nouvelle expédition. Au voisinage de la frontière, nos tribus kabiles secrètement travaillées commençaient à s'agiter ; fait significatif, au mois de septembre, les Msirda avaient envoyé à Abd el-Kader deux chevaux en signe de soumission, et un agha du nom de Moulay Cheikh que nous avions choisi nous-mêmes s'enfuit une nuit chez les Beni Ouarsous, dans le massif montagneux des Trara.

Depuis longtemps, les généraux et les officiers qui exerçaient un commandement en Oranie n'avaient pas cessé de se plaindre de cette fausse situation imputable à l'inaction des délégués du Sultan et de s'inquiéter des néfastes conséquences qu'elle ne manquerait pas d'avoir pour la tranquillité de l'Algérie. Le lieutenant-colonel de Montagnac auquel on avait confié le poste de Djemaa Ghazaouat, situé à l'embouchure de l'oued Mersa, ne dissimulait pas ses craintes dans les lettres si vives qu'il adressait à sa famille. Furieux de l'attitude passive que nous imposait le respect des traités, il écrivait au mois de mai 1845 : « Nous somme là à regarder tout cela sans oser franchir le Rubicon et forcer le muley à prendre un parti. Ah ! nous ne sommes pas au bout, avec vos petits moyens ratatinés, rabougris, mesquins, stupides. Vous vous en ferez tailler des croupières, je vous prédis cela. Si vous ne prenez pas une prompte détermination, nous aurons, l'année prochaine, le Maroc et Abd el-Kader sur les bras. Abd el-Kader attend le moment opportun. Il le saisira, je vous en réponds » (1). Devant l'impuissance du caïd d'Oudjda à empêcher la vente sur le marché de sa ville de bétail volé sur notre territoire, le maréchal Bugeaud, qui l'accusait (à tort d'ailleurs) de « tolérance » à l'égard de notre ennemi et de « coupable perfidie » vis-à-vis de nous, aurait voulu passer la frontière pour châtier les coupables : « Je crois, concluait-il, qu'en se faisant trop doux, trop endurant, on ne fera qu'accroître le mal, à tel point qu'une

(1) Lettre du lieutenant-colonel de Montagnac à Bernard de Montagnac (10 mai 1845), citée par le lieutenant Paul Azan dans son ouvrage sur *Sidi Brahim*, pp. 323-324.

guerre sérieuse deviendra inévitable » (1). Le 8 août, il écrivait encore à la duchesse d'Isly : « Abd el-Kader est entouré de trois mille à quatre mille émigrés ; il prépare un retour c'est évident et le Maroc le laisse faire, il y a là un danger permanent » (2). Le sentant imminent dans les premiers jours de septembre, le général Cavaignac, commandant la subdivision de Tlemcen, conseillait, pour y parer, l'envoi d'une forte colonne dans le massif montagneux situé immédiatement à l'est du Maroc, mais cette solution jugée trop lourde de conséquences fut repoussée et le général de Bourjolly, intérimaire à Oran, recommanda seulement à son subordonné de « garder la ligne de Maghnia à Ghazaouat, sans s'enfoncer dans les montagnes de l'Ouest » (3).

Les événements ne devaient pas tarder à justifier les prévisions pessimistes de nos chefs militaires. Le 22 septembre 1845, l'Emir passait la frontière au nord de Lalla Maghnia, accueilli avec enthousiasme par la population. Deux victoires importantes allaient d'ailleurs lui permettre d'étendre rapidement son action ; le lendemain même de sa rentrée, un détachement français, parti à sa rencontre et composé de chasseurs d'Orléans et de cavaliers du 2e hussards sous les ordres du lieutenant-colonel de Montagnac, périssait presque entièrement sous les coups d'un adversaire très supérieur en nombre après des combats héroïques livrés sur les pentes du djebel Kerkour et dans le marabout de Sidi Brahim. Quatre jours plus tard, le 27 septembre, une colonne forte de deux cents hommes accompagnant un convoi de munitions de Tlemcen à Aïn Temouchent était surprise aux environs de Sidi Moussa et se rendait sans opposer la moindre résistance. Le triomphe de notre ennemi n'était pas douteux. Le 30 septembre, Cavaignac pouvait écrire au général de La Moricière, alors gouverneur général par intérim en l'absence du maréchal Bugeaud : « Abd el-Kader est le maître de tout le pays de montagnes entre la frontière nord et la Tafna inférieure. Il y a concentré toutes les populations émigrées... Depuis la Tafna jusqu'aux Douaïrs et depuis la mer jusqu'à la chaîne du sud, il ne reste pas un habitant. C'est un succès énorme pour Abd el-Kader » (4).

(1) Lettre du maréchal Bugeaud au général de La Moricière (18 juin 1845), Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 14, fol. 4 à 15, copie.

(2) Lettre du maréchal Bugeaud à la duchesse d'Isly, citée par Georges YVER dans son article sur *La question marocaine en* 1846, *Revue africaine*, 1909, pp. 203-204.

(3) Lettre du général de Bourjolly au ministre de la Guerre (23 septembre 1845), citée par Paul AZAN, *Sidi Brahim*, p. 41.

(4) Lettre du général Cavaignac au général de La Moricière, citée par Paul AZAN, *Sidi-Brahim*, p. 453.

Son retour en Algérie devait rouvrir pendant plus de six mois une lutte acharnée au cours de laquelle notre adversaire, nous échappant toujours, allait parcourir en tous sens avec une infatigable activité notre colonie afin de nous en chasser en coordonnant les efforts des indigènes qui se révoltaient de tous côtés. Il ne faudra pas moins de dix-huit colonnes lancées à travers notre territoire pour éteindre tous les foyers d'insurrection et l'empêcher d'atteindre son but.

Après les graves défaites que nous venions d'éprouver dans les premiers jours de l'automne de 1845, il était difficile de nier que la responsabilité du Maroc fût engagée. Si nous ne pouvions plus accuser le Sultan d'avoir encouragé l'Emir, de lui avoir fourni comme jadis les moyens matériels de nous combattre, du moins pouvait-on lui reprocher de n'avoir pas complètement exécuté les engagements qu'il avait souscrits lors du traité de Tanger. Comme l'a si justement écrit M. Georges Yver dans un article sur la question marocaine en 1846,« c'est en territoire marocain qu'Abd el-Kader avait pu tout à loisir préparer son agression ; c'est en territoire marocain qu'il expédiait ses prisonniers et son butin. Bien plus, des sujets marocains s'étaient joints à ses contingents et avaient participé à l'invasion du territoire français (1). L'inertie et la mauvaise volonté du Makhzen, dont les effets désastreux venaient d'être démontrés, étaient grosses de péril pour l'avenir. Il importait au gouvernement français de se prémunir contre les surprises fâcheuses qu'elles pouvaient encore lui réserver » (2). Ce fut l'occasion pour Bugeaud et pour plusieurs de ses subordonnés dans la province d'Oran de reprendre les projets d'incursion au Maroc qu'ils avaient formés quelques mois plus tôt et qu'ils pouvaient regretter maintenant de n'avoir pas réalisés. Le 6 octobre, le duc d'Isly, avant de quitter la France pour l'Algérie où il allait reprendre la direction des opérations, écrivait au ministre de la Guerre que jamais les traités de Tanger et de Lalla Maghnia ne suffiraient à garantir notre sécurité, aussi lui exposait-il cinq jours plus tard le plan de répression qu'il lui paraissait nécessaire d'adopter si nous voulions empêcher de tels faits de se reproduire. Après avoir sévèrement châtié les tribus algériennes de la frontière, comme

(1) « Quelques jours après (le désastre de Sidi Brahim), écrit Paul Azan dans son ouvrage sur *Sidi Brahim*, p. 330, La Moricière apprenait au Ministre que, d'après les renseignements recueillis par Bazaine, de nombreuses tribus marocaines avaient envahi notre territoire, entre autres les Beni Bou Zeggou, les Zekara, les Beni Jala, si bien, ajoutait-il, qu'aujourd'hui nous avons la guerre avec les tribus de l'Empereur à l'ouest et au sud de notre territoire. »

(2) Georges Yver, *La question marocaine en* 1846, *Revue Africaine*, 1909, p. 204.

les Oulhassa, les Trara, les Souhalia, les Msirda, il aurait voulu s'avancer jusqu'à la Moulouya en traversant le pays des Beni Snassen, quitte même à franchir ce fleuve au cas où l'Emir se serait trouvé sur la rive gauche. Sans envisager des expéditions d'aussi grande envergure, le général de La Moricière concluait également à la nécessité d'agir nous-mêmes directement contre nos agresseurs, fût-ce même en dehors du territoire algérien : « Je pense, écrivait-il au maréchal Soult dès le 1er octobre, que puisque l'Empereur est impuissant à dominer les populations qui nous avoisinent, nous devons nous regarder non comme en guerre avec l'Empereur, mais comme en état d'hostilité flagrante avec les populations riveraines. Dès lors, ajoutait-il, sans vouloir (ce qu'à Dieu ne plaise) conquérir la moindre parcelle du Maroc, nous devons sans tenir compte du tracé de la frontière porter le fer et le feu chez toutes les tribus qui recevront Abd el-Kader, ne nous arrêtant dans cette marche que quand nos intérêts le commanderont » (1). Le gouvernement lui-même, d'ordinaire si peu enclin à autoriser des opérations susceptibles de provoquer des complications diplomatiques, paraissait se ranger à cet avis. Guizot, ministre des Affaires Etrangères, écrivant le 13 octobre à notre consul à Tanger, M. de Chasteau, pour l'avertir des graves événements dont l'Algérie venait d'être le théâtre, le chargeait de témoigner notre mécontentement à Abd er-Rahman et de lui faire connaître nos intentions : « Des renforts considérables, disait-il, sont envoyés en Afrique. M. le Maréchal duc d'Isly vient de repartir, muni de toutes les forces dont il peut avoir besoin. Il ne se bornera point à faire rentrer dans le devoir nos tribus insurgées et à repousser Abd el-Kader de notre territoire ; il a ordre de le poursuivre sur le territoire marocain et de châtier sévèrement les populations marocaines qui, au mépris des engagements et sans doute des ordres de leur souverain, non seulement ont prêté contre nous à Abd el-Kader asile et appui mais se sont associées à ses agressions », et, pour bien prouver que nous n'avions aucune idée d'agrandissement, le ministre invitait notre représentant à prier le Sultan de nous prêter dans ses États son concours contre Abd el-Kader (2). A son tour, le ministre de la Guerre, répondant aux demandes d'instructions que Bugeaud lui avait adressées, lui précisait en ces termes

(1) Lettre du général de La Moricière au ministre de la Guerre, citée par Paul AZAN, *Sidi-Brahim*, p. 331.

(2) Lettre du ministre des Affaires Etrangères au consul de France à Tanger, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 14, fol. 236-238.

la conduite qu'il devait observer à l'égard de nos voisins : « Si la poursuite vous conduit au delà de la frontière, écrivait-il, vous n'hésiterez pas à la passer afin d'aller punir les Beni Senassen et la partie des Angads du Maroc qui ont accompagné Abd el-Kader de leur déloyale agression afin qu'ils ne puissent être tentés de la recommencer. A cet effet, vous pourrez la pousser jusqu'à la Moulouya, mais lorsque l'expédition sera terminée, vous reviendrez sur le territoire de l'Algérie. Vous aurez soin de ne former aucun établissement dans les dépendances du Maroc, ce qui n'exclut pas les précautions à prendre pour la sûreté de vos communications en arrière » (1). On peut voir par cette lettre que le maréchal Soult, loin de s'opposer à une incursion de nos troupes au delà de la frontière, se contentait de borner à la Moulouya l'action du commandant en chef de l'armée d'Afrique. La nécessité de pourvoir d'abord à la pacification de notre colonie menacée de toutes parts par la révolte et l'approche de la mauvaise saison devaient d'ailleurs ajourner ces projets qui allaient en outre se heurter à la désapprobation de nos agents dans l'empire chérifien.

Dès qu'ils avaient appris la rentrée victorieuse d'Abd el-Kader en Algérie et les mesures que le gouvernement comptait prendre pour punir les tribus marocaines de l'appui donné à notre adversaire, le consul de Chasteau et l'interprète Léon Roches, qui avait été détaché à Tanger au mois d'août afin de s'occuper tout spécialement de l'envoi d'un ambassadeur à Paris, s'empressèrent d'écrire au ministre Ben Dris une lettre de protestation et de menace, mais tout en exécutant fidèlement les ordres qu'ils avaient reçus, ils ne pouvaient s'empêcher de montrer dans leurs rapports au ministre des Affaires Etrangères et au maréchal Bugeaud qu'une intervention de nos troupes dans les États du Sultan serait beaucoup plus nuisible qu'avantageuse à nos intérêts. Reproduisant les arguments que le secrétaire des commandements impériaux et le pacha Bou Selham avaient opposés à leurs menaces, ils déconseillaient vivement l'emploi de la force pour remédier aux difficultés de notre situation actuelle. « Si nous sommes obligés de nous faire justice nous-mêmes, écrivait le 29 octobre Léon Roches, nous nous préparons des embarras bien autrement graves que ceux dont nous cherchons à sortir. En effet, au lieu d'avoir à résister aux incursions d'Abd el-Kader réfugié sur le territoire marocain, qui a besoin d'un temps

(1) Lettre du ministre de la Guerre au maréchal Bugeaud (22 octobre 1845), citée par Georges Yver, *La question marocaine en* 1846, *Revue Africaine*, 1909, p. 210.

donné pour organiser ses moyens d'attaque et pour réunir tout au plus deux mille cavaliers et deux ou trois mille fantassins, nous ferons soulever les tribus qui s'étendent de la mer au désert depuis Teza jusqu'à Oueschda. Abd el-Kader profitera de cette insurrection, se fera proclamer Sultan par les insurgés et fondera ainsi un empire avec les forces duquel il résistera ouvertement à l'Empereur. Dans ses nouvelles possessions, il appellera tous les mécontents de l'Algérie et dirigera contre nous des attaques telles que nous serons naturellement forcés de conquérir son pays si nous voulons y renverser sa puissance » (1). A une solution belliqueuse, Léon Roches préférait une politique d'influence. Au lieu d'user de violence vis-à-vis du Makhzen, il lui semblait plus habile de pousser Abd er-Rahman à agir de lui même suivant notre volonté. En même temps qu'il le remerciait d'avoir désigné un ambassadeur (2) afin de publier ses sentiments d'amitié pour la France, il l'engageait à ne pas partir pour Marrakech comme il en avait l'intention, mais à se rendre en personne à Taza à la tête de son armée pour abattre définitivement l'Emir. Trois fois notre actif agent avait écrit à Ben Dris pour lui arracher au nom de son maître une promesse conforme à nos exigences, mais dans chacune de ses réponses le ministre chérifien réussit à décliner nos demandes en termes aimables. En vain, Léon Roches l'avait-il averti qu'il ne quitterait pas le Maroc en compagnie de l'envoyé du Sultan avant d'avoir obtenu satisfaction. A la fin, las de perdre son temps et son autorité dans d'inutiles correspondances, il résolut avec l'autorisation du Consul de se rendre à Rabat où se trouvait la Cour sans tenir compte des avertissements de Bou Selham effrayé d'une démarche si peu protocolaire. Comme il en avait déjà fait l'expérience quelques mois plus tôt, lors de la ratification du traité de Lalla Maghnia, notre interprète si versé dans la connaissance de la langue et de la mentalité arabe, savait bien qu'il lui serait plus facile d'obtenir gain

(1) Lettre de Léon Roches au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 15, fol. 28-34.

(2) Le choix du Sultan s'était porté sur le pacha de Tétouan, Sidi el-Hadj Abd el-Kader el-Achach. Voici les renseignements que Léon Roches adressait au ministre des Affaires Etrangères, le 20 octobre ,sur ce personnage : « Ses ancêtres faisaient partie des Maures qui furent chassés d'Espagne dans le XVe siècle ; ils vinrent s'établir à l'endroit où se trouve maintenant bâtie la ville de Tétouan dont ils ont été pour ainsi dire les fondateurs et, depuis cette époque, la charge de pacha de Tétouan revient toujours à l'aîné de la famille. Cette hérédité de pachalik est sans exemple dans le Maroc. Sid Hadj Abd el-Kader a les dehors de l'homme de race et de l'homme de distinction. Quoique à peine âgé de trente-cinq ans, il est érudit et a l'expérience des affaires. Il possède toute la confiance et l'amitié de l'Empereur ; il jouit d'une fortune considérable et il a fait un voyage à La Mecque ainsi que l'indique la première partie de son nom. Il serait vraiment impossible de trouver au Maroc un homme qui convînt mieux que lui ». Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 14. fol. 253-254.

de cause au cours d'une entrevue que par des lettres où le style alambiqué du Vizir dissimulait aisément un refus sous des mots bienveillants.

Le 17 novembre, à onze heures du soir, Léon Roches, muni des instructions de M. de Chasteau et d'une lettre d'introduction pour Sidi Mohammed Ben Dris, s'embarqua donc sur le bâtiment à vapeur le *Météore*, arrivé depuis peu à Tanger pour y chercher l'ambassadeur marocain. Le 19, dans la nuit, le navire français mouillait devant Rabat, mais par suite du mauvais temps qui rendait la barre du Bou Regreg presque infranchissable, ce ne fut que l'après-midi que notre envoyé grâce à une chaloupe venue à sa rencontre put débarquer, non sans danger d'ailleurs, au milieu d'une foule immense intriguée par sa présence. Aussitôt à terre, Léon Roches manifesta le désir, qui fut bientôt exaucé, d'être reçu le jour même par le premier ministre chérifien, mais afin de piquer sa curiosité, il se borna à lui faire une simple visite de politesse et à lui demander une seconde entrevue pour le lendemain. Ce ne fut donc que le 20 novembre dans la matinée qu'il lui exposa l'objet de sa mission ; après avoir longuement dépeint l'émotion causée en France par les événements du mois de septembre, il réclama catégoriquement l'envoi d'un corps d'armée marocain dans l'est de l'empire et la nomination de notre ami le caïd Ben Abbou au gouvernement du Rif. Légèrement décontenancé par ces prétentions auxquelles il n'avait pas le pouvoir de satisfaire, Ben Dris répliqua qu'il allait en référer immédiatement à son maître. Après une demi-heure d'absence, il revint dans sa tente et se mit à exposer à son tour les terribles difficultés au milieu desquelles se débattait Abd er-Rahman, menacé à la fois par les agissements d'Abd el-Kader, les révoltes de ses sujets et nos propres exigences. Pendant trois heures, Léon Roches s'appliqua a réfuter ces arguments en montrant à son hôte que l'Emir était cause de tout le mal et que seule une action énergique et décisive contre lui rendrait au Maroc la paix et la prospérité, puis, fatigué de cette longue discussion, notre envoyé se retira en avertissant le ministre qu'il reviendrait dans la journée pour connaître la décision du Sultan. Le soir même, dès qu'ils s'abordèrent, Ben Dris rendit à Léon Roches une note verbale que celui-ci avait rédigée le matin pour résumer nos réclamations et en marge de laquelle le Sultan de sa propre main avait donné par écrit son adhésion à nos demandes. Dans les premiers jours de décembre, des renforts placés sous le commandement d'un cousin de l'empereur, Moulay

Ibrahim ben Abd el-Malek, devaient partir pour Taza afin d'appuyer les mouvements des caïds de la frontière et l'actuel gouverneur de Tanger Ben Abbou, était chargé de rétablir l'ordre dans la province du Rif. Ne s'estimant pas encore satisfait, notre envoyé, désireux de rapporter avec lui un témoignage officiel des promesses impériales et de recevoir aux yeux des indigènes une marque d'honneur insigne du Chérif, sollicita en outre deux faveurs de sa part : la rédaction d'une lettre solennelle destinée à Louis-Philippe pour lui confirmer les déterminations qu'il venait de prendre et lui assurer qu'il ne se rendrait pas à Marrakech avant la complète pacification des confins, ainsi que l'octroi d'une audience personnelle à son représentant ; mais si Abd er-Rahman n'hésita pas à remplir le premier de ces désirs, il éluda le second en alléguant une indisposition passagère. Roches ne se tint pas pour battu et en prenant congé du ministre marocain, il lui déclara qu'il ne quitterait pas Rabat avant la guérison du Sultan. Le lendemain matin, l'audience était accordée. Escorté par vingt-cinq caïds, cent cavaliers et tous les artilleurs et marins de la ville, notre envoyé se rendit en grande pompe au palais impérial. Sur la vaste esplanade qui y donne accès, il défila en cette compagnie devant toutes les troupes chérifiennes assemblées pour la cérémonie religieuse du vendredi, puis après avoir attendu un instant dans une grande salle où se tenaient une vingtaine d'oulémas, il fut enfin conduit par le Caïd Méchouar en présence du Sultan. Moulay Abd er-Rahman l'accueillit amicalement puis après lui avoir manifesté son intention d'observer loyalement les traités conclus avec la France, il l'entretint d'Abd el-Kader avec qui notre envoyé avait vécu plus de deux ans en Algérie avant la reprise des hostilités en 1839. Le souverain ne lui cacha pas les anciens sentiments d'affection qui l'avaient attaché à l'Emir mais il ajouta aussitôt que, maintenant qu'il avait prouvé sa perfidie et son ambition, il le considérait comme le plus grand de ses ennemis. Heureux de cette déclaration, Roches engagea l'Empereur à rétablir son influence dans l'est de ses États et ce ne fut qu'après l'avoir assuré du concours de nos troupes si jamais sa dynastie était menacée qu'il se retira, non sans avoir obtenu auparavant l'autorisation de baiser le chapelet de son hôte auguste au grand étonnement du Caïd Méchouar surpris par cette grâce inusitée. (1)

(1) Léon Roches nous a laissé un récit très détaillé de son voyage à Rabat dans un rapport en date du 5 décembre 1845 adressé à Chasteau et conservé aux Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 15, fol. 128-157.

Le succès diplomatique remporté par notre envoyé était aussi complet qu'il avait pu l'espérer. Rien ne s'opposait plus à son retour, et le mauvais temps l'ayant contraint de renvoyer peu après son arrivée le *Météore* à Tanger, il décida de rentrer le plus tôt possible par terre dans cette ville. Le 22 novembre, ayant été gratifié d'un magnifique cheval dont les harnachements avaient appartenu au propre fils d'Abd er-Rahman, Moulay-Ahmed, il se rendit à Salé dont il repartit le lendemain. Comme il était en route, il devait d'ailleurs recevoir encore une preuve de la confiance apparente du Sultan ; aux environs de Mehdia, il fut rejoint en effet par le secrétaire Sidi Mohammed ben Sliman qui lui remit de la part de son maître une lettre que les Beni Snassen et les Angad venaient de lui adresser et dans laquelle il lui demandaient le changement du caïd d'Oudjda Si Hamida qu'ils accusaient de faiblesse à l'égard d'Abd el-Kader. L'Empereur qui n'avait maintenu ce fonctionnaire à son poste que pour nous être agréable désirait, disait-il, connaître l'avis de notre représentant pour lui désigner un successeur. Roches, parvenu à Tanger le 27 novembre, répondit aussitôt d'accord avec Chasteau que la meilleure solution leur paraissait être la réunion provisoire du caïdat d'Oudjda et du gouvernement du Rif sous le commandement de Ben Abbou, secondé par deux lieutenants, et la reconstruction de la Kasba de Selouan pour tenir le pays.

Toutes ces démonstrations d'amitié de la part du gouvernement chérifien n'avaient pas manqué de remplir de joie notre actif agent. La veille de son départ pour Tétouan où il allait chercher l'ambassadeur Abd el-Kader el-Achach (1) pour le conduire en France, il confiait à notre consul cette impression optimiste : « Tout homme, disait-il, qui connaît et a connu le Maroc peut constater par les faits que je viens de vous exposer

(1) Accompagné d'une suite de quatorze personnes et guidé par le capitaine Pourcet et l'interprète Urbain, le pacha de Tétouan débarqua à Marseille le 19 décembre 1845 ; il en partait deux jours plus tard pour Paris où il arriva le 28. Le 30, un dîner et une grande réception eurent lieu aux Tuileries en son honneur. Ce fut seulement le 16 février 1846 que l'ambassadeur marocain quitta la capitale pour rentrer dans son pays. Le 9 mars, il était de retour à Tétouan. En dépit de quelques conversations politiques son voyage eut surtout un caractère représentatif. Guizot a écrit dans ses mémoires, t. VII, pp. 240-241 : « Le Marocain Sidi-Mohammed-Ben Achach était un jeune arabe d'une figure charmante, grave, modeste et douce, de manières élégantes et tranquilles, attentif à se montrer scrupuleusement attaché à sa foi, respectueux avec dignité et plus préoccupé de se faire respecter et bien venir, lui et le souverain qu'il représentait, que d'atteindre un but politique déterminé... Il était envoyé à Paris pour faire, entre la France et le Maroc, acte de bons rapports et pour donner au traité du 10 septembre 1844 tout l'éclat de la paix plutôt que pour conclure avec nous aucun arrangement spécial et efficace ». Son voyage n'en eut pas moins une très heureuse influence en nous donnant au Maroc un ami sincère qui, à plusieurs reprises défendit nos intérêts auprès du Sultan.

qu'une révolution s'opère à la cour de Fez. Cette révolution est toute en notre faveur et nous sommes à la veille, si nous savons en profiter, d'établir dans cet empire l'influence française au-dessus de l'influence de toutes les autres nations » (1). Apprenant également la mission de Roches à Rabat et les décisions importantes qu'elle avait motivées, le ministre des Affaires Etrangères en augurait d'heureuses conséquences : « Les résolutions adoptées par l'Empereur, concluait-il, si l'exécution est telle que nous devons espérer, auront une grande influence sur la pacification de la province d'Oran et ne pourront qu'aider puissamment à l'affermissement de bonnes relations entre la France et le Maroc » (2).

(1) Lettre de Léon Roches à M. de Chasteau (5 décembre 1845), Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 15, fol. 169-176.

(2) Lettre du ministre des Affaires Etrangères au consul de France à Tanger (15 décembre 1845), Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 15, fol. 194.

IX

Malgré l'inaction des troupes chérifiennes contre Abd el-Kader et sa deïra, nos représentants a Tanger s'opposent avec vigueur a une intervention militaire au Maroc. Voyage de Chasteau et de Léon Roches a Marrakech. (1846)

Les mesures que Léon Roches avait arrachées à Moulay Abd er-Rahman lors de son voyage à Rabat, au mois de novembre 1845, s'imposaient d'autant plus qu'en l'absence d'Abd el-Kader rentré en Algérie, son khalifa Bou Hamedi auquel avait été confié le commandement de la deïra allait redoubler d'activité pour maintenir tant à nos dépens qu'à ceux du Sultan l'influence de son maître dans la région des confins. Par tous les moyens, le lieutenant de l'Emir cherchera en effet à contrecarrer dans la province d'Oran l'œuvre de pacification entreprise par nos généraux au lendemain du désastre de Sidi Brahim ; non seulement il s'emploiera à retenir autour de son chef les partisans que lui avaient procurés ses récents succès, mais encore il s'efforcera d'en recruter pour lui de nouveaux. Sur son invitation, plusieurs fractions de la grande tribu des Beni Amer Cheraga, les Aredj, les Oulad Brahim et les Oulad Sidi Khaled abandonnèrent au mois d'octobre leurs territoires pour passer au Maroc, tandis que deux mois plus tard les Msirda et les Souhalia, ayant manifesté l'intention de se soumettre à notre autorité, en furent punis par l'imposition d'une amende ou la destruction de leurs villages. Le 19 décembre, Cavaignac dut même franchir la frontière pour répondre à l'appel de nombreux émigrés algériens échappés de la deïra qui avaient imploré sa protection pour pouvoir regagner leur patrie sans s'exposer à être poursuivis et châtiés par Bou Hamedi. Enfin, en dépit de notre vigilance, au mois de janvier 1846, des pillards marocains venaient encore commettre leurs brigandages jusqu'aux abords mêmes de Nedroma ou de Djemaa Ghazaouat. Ce n'était d'ailleurs pas seulement contre nous que s'exerçaient les intrigues d'Abd el-Kader et des siens. Au Maroc, sous son influence, l'agitation s'étendait jusqu'aux environs de Taza. Profitant du

prestige que lui donnaient ses dernières victoires, l'Emir avait envoyé à plusieurs reprises des proclamations aux habitants du Rif et des Djebala pour les exhorter à la guerre sainte ; afin de les attirer dans ses rangs, il énumérait ses succès et vantait son butin. A ces nouvelles, les Oulad Settout, les Mtalsa, les Beni Bou Yahi, les rebelles des Beni Snassen et des Angad avaient juré de ne pas l'abandonner. Inquiet de ces manifestations de sympathie et des désordres qu'elles présageaient dans ses propres États, le Sultan s'était enfin rappelé les promesses qu'il nous avait faites. Le caïd et le cadi d'Oudjda, accusés de complicité ou de tolérance à l'égard de nos ennemis, furent destitués. Le 11 janvier 1846, le caïd Ben Abbou quittait Tanger pour se rendre dans son nouveau gouvernement du Rif et quelques jours plus tôt le pacha Sidi Bou Selham avait annoncé à notre consul que le corps d'armée réuni à Fez sous les ordres d'un cousin du Chérif était parti pour Taza. Peu après, Bugeaud écrivait à son tour à Chasteau afin de lui confirmer ce fait. Il comptait sur l'intervention des troupes chérifiennes pour mettre un terme aux agissements de Bou Hamedi.

Un instant on put croire que sous l'effet des décisions impériales un changement s'était opéré. Le calme revint momentanément. Dans la seconde quinzaine de janvier, le bruit se répandit que le khalifa d'Abd el-Kader, effrayé des intentions hostiles d'Abd er-Rahman, s'était réfugié sur la rive droite de la Moulouya et que les Alhaf avaient profité du désarroi de sa retraite pour lui enlever trois troupeaux de bœufs et un convoi de mulets. En butte aux attaques des Beni Snassen, les partisans de l'Emir étaient, disait-on, dans une situation critique encore accrue par la difficulté de leur ravitaillement. Le général Cavaignac franchit l'oued Kiss le 9 février dans l'espoir de les atteindre et de délivrer les prisonniers que l'ennemi nous avait faits à Sidi Brahim et à Sidi Moussa, mais après une journée de vaines investigations, il dut reconnaître qu'il avait été trompé. La réalité était bien différente. Campée chez les Guelaya dans la plaine d'El-Garet, la deïra d'Abd el-Kader demeurée à l'abri de nos coups de main n'était nullement inquiétée par les lieutenants du Sultan. Les chefs des Beni Snassen et des Ahlaf dépendant du Makhzen, Cheikh Mimoun et Bou Zian avaient fait payer leur neutralité à Bou Hamedi et dans les lettres qu'il faisait secrètement parvenir à notre consul, le caïd Ben Abbou se plaignait amèrement de ne pas avoir des forces suffisantes pour agir. Comme l'écrit Georges Yver, « l'agitation et le désordre continuèrent donc

dans toute la région frontière avec la complicité quasi patente des autorités marocaines. Elles laissèrent les Beni Amer quitter la deïra pour aller en Algérie même razzier les tribus soumises ; elles permirent à Bou Hamedi d'expédier deux cents cavaliers destinés à renforcer les troupes de son maître et de venir en personne surveiller les abords de l'oued Kiss. Au mois de mars, un aventurier, El-Fadel, qui s'était proclamé Sultan, après avoir tenté sans succès une incursion dans la région du Chott Gharbi, put se retirer au Maroc et grouper autour de lui les Oulad Mathar, les Oulad Belagh et autres dissidents algériens réfugiés dans la plaine de Missouïn, non seulement le représentant de l'Empereur n'essaya pas de dissiper ce rassemblement, mais encore, il ne fit rien pour empêcher les Angad, les Mzaouïr, les Oulad Ahmed ben Brahim, sujets marocains, de se joindre au prétendant et de pénétrer avec lui le 20 mars jusqu'aux environs de Tlemcen. Pendant ce temps, Bou Hamedi se tenait en observation à Aghbal prêt à assaillir les tribus algériennes du littoral, si Cavaignac n'eût déjoué ses projets en détachant de ce côté une partie de la garnison de Djemaa Ghazaouat. El-Fadel repoussé, Bou Hamedi se rendit à son tour dans la plaine de Missouïn et la parcourut infligeant des amendes aux tribus d'origine algérienne qui avaient déserté la cause d'Abd el-Kader pour suivre celle de son rival. Les autorités marocaines n'intervinrent pas davantage et Cavaignac n'osa pas aller combattre le khalifa de l'Emir de peur de provoquer un mouvement des tribus en sa faveur » (1). Une fois de plus, la complète liberté dont jouissaient nos adversaires au Maroc montrait clairement qu'Abd er-Rahman était impuissant à tenir ses engagements. Le consul de Chasteau lui-même, naguère si plein d'espoir quand il prédisait la prompte solution de nos difficultés actuelles, était bien obligé de constater maintenant que la situation ne s'était pas modifiée à notre avantage. Comme le ministre des Affaires Etrangères l'avait chargé d'intervenir auprès du gouvernement chérifien pour obtenir la libération de trois cents prisonniers français retenus à la deïra en territoire marocain (2), il n'avait pu s'empêcher d'avouer à Guizot, dans la réponse qu'il lui adressait le 30 mars 1846, que le Sultan serait bien incapable de nous donner satisfaction « car, disait-il, les tribus algériennes qui sont groupées

(1) Georges YVER, *La question marocaine en* 1846, *Revue Africaine*, 1909, pp. 222-223.

(2) A l'exception de onze d'entre eux, ces prisonniers furent lâchement massacrés, le 24 avril 1846, par ordre de Mustapha Ben Thami.

autour de la deïra d'Abd el-Kader et qui sont commandées par Bou Hamedi composent une force susceptible de résister dans ce pays difficile aux attaques des troupes peu nombreuses et indisciplinées que peuvent leur opposer les chefs marocains qui obéissent à l'Empereur » (1).

On conçoit que la prolongation de cet état de choses, après les graves événements survenus l'année précédente, ne manquait pas d'alarmer vivement ceux de nos généraux auxquels incombait le soin de pourvoir à la sécurité de l'ouest de l'Algérie ; ils pouvaient en effet redouter avec raison qu'Abd el-Kader, alors pourchassé par nos colonnes à travers notre colonie, ne s'enfuît de nouveau au Maroc pour y refaire ses forces et reparaître ensuite sur la frontière à la première occasion favorable. Aussi au début d'avril 1846, Cavaignac, commandant la subdivision de Tlemcen, et La Moricière, commandant la province d'Oran, avaient-ils fait part de leurs craintes au gouverneur général et lui avaient-ils exposé les mesures que la situation paraissait exiger devant l'inertie du Sultan. Le premier, lassé par l'inutilité de ses efforts, voyait dans l'existence de la deïra la cause de tout le mal et affirmait ne plus pouvoir désormais y remédier qu'en l'attaquant, sans se laisser arrêter par une frontière illusoire. « Depuis six mois, écrivait-il à Bugeaud, le 2 avril, toutes les voies de sévérité extrême ou d'indulgence prévoyante ont été épuisées et je dois déclarer, Monsieur le Maréchal, qu'aussi longtemps que notre voisinage restera ce qu'il est, la pacification sérieuse de mon territoire est absolument impossible. Les troupes pourront continuer à y faire preuve d'activité et de courage comme elles l'ont fait jusqu'à ce jour, elles pourront y obtenir des succès : ils resteront sans résultat solide en présence de ce fait que nous n'avons point détruit la présence de la deïra sur notre frontière au milieu des populations qui lui sont sympathiques. Cette présence qui constate ou l'hostilité de l'Empereur ou son impuissance, entretient ce foyer des révoltes ou des attaques de tout genre ». Il montrait également que notre attitude défensive inspirée par notre souci de respecter les traités et de ménager Abd er-Rahman était considérée par les indigènes comme une « preuve matérielle d'aveuglement ou d'impuissance » qui ne les incitait que davantage à combattre notre domination, c'est pourquoi, tout en ne dissimulant pas les inconvénients et les dangers que présenterait

(1) Lettre du consul de Chasteau au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 16, fol. 91-93.

notre intervention au Maroc, n'en concluait-il pas moins en disant : «... nous devons faire bien attention à ceci, c'est que l'expulsion de la deïra est pour nos affaires une nécessité » (1). Bien qu'il fût plutôt disposé à agir contre la grande et remuante tribu des Beni Snassen, le général de La Moricière partageait l'opinion de son subordonné sur la nécessité d'entreprendre une expédition efficace au delà de la frontière. Se plaignant à Bugeaud des incursions de deux tribus marocaines qui avaient pénétré sur notre territoire à la suite de l'agitateur El-Fadel également connu sous le nom de Mohammed ben Abdallah, il écrivait à la même date : « Je ne puis m'empêcher d'insister de nouveau sur l'impossibilité pour nous de subir ces attaques et de nous arrêter, par respect pour la bonne foi du souverain, devant une frontière qui ne couvre que nos ennemis ; je ne vois aucun moyen de laisser sans châtiment des hostilités qui ne peuvent être réprimées par d'autres mains que les nôtres. Je voudrais que M. le général Cavaignac fût pleinement autorisé à razzier à la première occasion favorable toute tribu marocaine contre laquelle nous avons à exercer de légitimes représailles » (2). Il était facile de prévoir que le gouverneur général, déjà partisan au mois d'octobre dernier d'une campagne au Maroc, accueillerait maintenant avec d'autant plus de faveur les demandes de ses lieutenants que l'insurrection avait été à peu près complètement réprimée en Algérie au cours de l'hiver 1845-1846. Aussi avait-il beau leur adresser quelques objections que lui suggéraient les difficultés de cette nouvelle tâche, en leur remontrant que ses disponibilités en cavalerie et en infanterie avaient été fortement réduites par ses récentes opérations, que le Dahra, l'Ouarsenis, l'Ouennougha et le sud du Titteri n'étaient pas encore soumis et qu'Abd el-Kader séjournant au milieu des Oulad Naïl pouvait encore menacer la limite méridionale du Tell, il n'en comprenait pas moins l'utilité d'une expédition dans l'ouest. C'est ainsi qu'après avoir longuement exposé à La Moricière les raisons qui rendaient son projet difficilement applicable, le Maréchal finissait par se ranger à l'avis de son subordonné, comme en témoignent ces lignes significatives ajoutées en post-scriptum à sa lettre : « Plus je creuse cette question, disait-il, et

(1) Lettre du général Cavaignac au maréchal Bugeaud, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 16, fol. 115-117, copie.

(2) Le général de La Moricière au maréchal Bugeaud, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 16, fol. 118-120, copie.

plus je sens qu'il y a urgence à faire quelque chose contre la deïra si nous voulons arriver enfin à une solution. Ainsi donc, qu'Abd el-Kader rentre ou ne rentre pas dans le Maroc, je me sens très disposé à agir à la fois au sud et au delà de la Moulouya ; ce n'est donc plus pour moi qu'une question de possibilité de force » (1). Ses dernières hésitations devaient rapidement faire place à la ferme résolution d'entrer en campagne vers le 15 mai avant l'époque des grandes chaleurs. Sans même attendre de ses correspondants la réfutation des arguments qu'il leur avait d'abord opposés, Bugeaud, dès le 10 avril, s'était empressé d'écrire au ministre de la Guerre afin de savoir s'il serait disposé à lui « laisser faire une opération assez profonde pour disperser la deïra et la refouler jusqu'aux environs de Thasa ». Reproduisant à son tour les raisons alléguées par La Moricière et Cavaignac, il dépeignait successivement la mauvaise volonté ou l'impuissance d'Abd er-Rahman, l'audace de Bou Hamedi dont les forces s'augmentaient, l'effervescence des tribus et les alarmes continuelles de nos troupes. « Je pense, concluait-il, qu'il y a moins de danger à chercher avec des forces suffisantes la deïra de l'Emir sur la rive gauche de la Moulouya que de rester dans la situation où nous sommes..., maintenant que nous sommes à peu près maîtres de l'incendie chez nous, je crois le moment venu d'aller détruire le mal dans sa source » (2).

Cependant une fois encore, ces desseins belliqueux si hâtivement conçus allaient échouer devant l'opposition très vive de nos représentants au Maroc et du gouvernement français. Le 6 avril, le gouverneur général, désireux de recueillir toutes les informations nécessaires à l'entreprise projetée, avait expédié à Tanger le navire l'*Etna* avec une lettre à l'adresse de Léon Roches pour lui demander son avis sur l'opportunité d'une attaque dirigée contre la deïra et « poussée profondément dans le Maroc » (3). L'étonnement de notre agent en recevant une pareille communication fut d'autant plus grand qu'au cours d'un récent passage à Alger, un mois auparavant, il avait pu constater l'identité des vues du Maréchal avec les siennes sur la conduite pacifique à observer vis-à-vis de nos voi-

(1) Lettre du maréchal Bugeaud au général de La Moricière, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politiques, vol. 16, fol. 121-124, copie.

(2) Lettre du maréchal Bugeaud au ministre de la Guerre, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 16, fol. 129, 153, copie.

(3) Lettre du maréchal Bugeaud à Léon Roches, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 16, fol. 138-144, copie.

sins. Effrayé par ce brusque changement d'opinion et les prochains événements qu'il annonçait, il s'embarqua le jour même pour aller trouver Bugeaud et le supplier de renoncer à ses intentions hostiles, tandis que M. de Chasteau écrivait au Maréchal et au ministre des Affaires Etrangères pour leur exposer les difficultés matérielles d'une telle expédition et les graves répercussions politiques qu'elle ne manquerait pas d'avoir. « Il ne faut pas se dissimuler, leur disait-il, qu'une violation de la frontière marocaine ne pourra jamais se restreindre à la simple dispersion de la deïra. Notre marche serait lente, la deïra nous échapperait facilement, toutes les tribus se soulèveraient contre nous, Abd el-Kader arriverait alors, se mettrait à la tête de la guerre sainte, se ferait proclamer Sultan par toutes les tribus fanatisées et parviendrait à réaliser son désir d'élever un empire qui menacerait également l'Algérie et le Maroc » (1). A force de développer avec sa chaleur et sa persuasion habituelles ces mêmes considérations, Léon Roches, arrivé à Alger le 19 avril, finit par modifier légèrement la volonté de son hôte. Eu égard aux dangers que lui prédisait son interlocuteur, le maréchal Bugeaud était maintenant disposé à se rallier au plan de moindre conséquence que lui avait proposé La Moricière ; au lieu de poursuivre la deïra sur la rive gauche de la Moulouya, il voulait se contenter de donner un avertissement à nos ennemis en châtiant la tribu des Beni Snassen, favorable à l'Emir et rebelle au Sultan, des nombreux actes d'hostilité qu'elle avait commis contre nous.

Après avoir ainsi suscité les critiques de nos représentants à Tanger, le projet du gouverneur de l'Algérie allait également soulever au conseil des ministres la désapprobation générale.

N'ayant pas encore oublié les paroles belliqueuses que le premier ministre anglais avait prononcées en 1844 dans la crainte de nous voir entreprendre une nouvelle conquête coloniale, le gouvernement ne se souciait pas de retomber, selon l'expression même de Louis-Philippe, dans le « guêpier marocain ». Aussi dès qu'il eût reçu la lettre de Bugeaud en date du 10 avril, le ministre de la Guerre, le général Moline de Saint-Yon, s'était-il empressé de rappeler à son correspondant qu'il n'était autorisé à franchir la frontière qu'à trois conditions : « 1° N'opérer dans le Maroc que pour repousser une agression ou châtier les tribus voisines de la

(1) Lettre du consul de Chasteau au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 16, fol. 134-137.

frontière ; 2° Ne passer dans aucun cas sur la rive gauche de la Moulouya sans de nouvelles instructions du gouvernement ; 3° Ne faire sous aucun prétexte aucun établissement permanent entre cette rivière et notre frontière et après chaque expédition rentrer immédiatement sur le territoire algérien » (1). Le grand projet de Cavaignac que le Maréchal avait tout d'abord adopté était donc implicitement condamné. Afin de lui faire comprendre et accepter ce refus sans trop d'irritation, Guizot agissant à la fois comme ami et comme ministre se chargea d'expliquer au gouverneur général les véritables motifs qui avaient inspiré la décision du gouvernement. Dans une longue lettre en date du 24 avril 1846, il lui énuméra les inconvénients certains auxquels nous nous exposerions pour un résultat aussi hasardeux que la prise de la deïra. Il lui montra clairement que l'apparition de nos troupes au Maroc ne manquerait pas d'y provoquer des troubles et le renversement d'Abd er-Rahman en même temps qu'elle susciterait en Europe de graves complications diplomatiques et en France l'opposition de la majorité du Parlement hostile à de nouvelles et onéreuses entreprises ; aussi l'engageait-il à se tenir comme auparavant sur la défensive dans la province d'Oran, quitte au besoin à empêcher par de rapides incursions l'établissement d'Abd el-Kader et de sa deïra à proximité de notre frontière. « Plus résigné que convaincu », Bugeaud s'inclina devant l'autorité et les arguments du ministre et pour la seconde fois depuis l'automne de 1845, il dut renoncer à exécuter une vaste opération sur la rive gauche de la Moulouya (2).

De proches événements et l'évolution de plus en plus caractéristique des sentiments du Sultan à l'égard d'Abd el-Kader devaient d'ailleurs justifier l'opinion émise par Léon Roches, lorsqu'il écrivait le 20 avril : « Le moment d'agir est arrivé pour le Maroc et non pour la France » (3). En effet, au même moment où nos chefs militaires s'inquiétaient de la puissance de la deïra et de la menace permanente qu'elle constituait, des nouvelles rassurantes ne tardaient pas à se répandre. En proie à la misère et découragés par les échecs que leur maître venait d'éprouver en Algérie, un grand nombre de ses compatriotes qui l'avaient suivi ou rejoint dans

(1) Lettre du ministre de la Guerre au maréchal Bugeaud, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 16, fol. 153-154, copie.

(2) Guizot, *Mémoires*, t. VII, pp. 214-223.

(3) Lettre de Léon Roches au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 16, fol. 159-160.

l'exil se mirent à l'abandonner. Les uns comme les Hazedj, les Oulad Mansour, les Beni Ouassin et les Oulad Mellouk repassèrent la frontière par petites bandes pour regagner leurs territoires, d'autres comme la plupart des membres des grandes tribus des Hachem, des Beni Amer et des Djaafra se dirigèrent en masse vers Fez avec leurs familles et leurs troupeaux ; favorablement accueillis par les autorités chérifiennes, ils reçurent même des terres sur les bords du Sebou et furent incorporés au Makhzen. Plusieurs chefs importants s'étaient également retirés. Miloud ben Arach et Mohammed ben Ikrou répondirent à l'invitation que leur adressa Moulay Abd er-Rahman de se rendre auprès de lui ; Mohammed ben Aïssa el-Berkani, l'ex-khalifa de Miliana, vint se placer sous la protection du caïd Ben Abbou qui l'envoya à Fez au gouverneur Sidi Mohammed, enfin le propre frère de l'Emir, Sidi Mohammed Saïd, quitta les montagnes des Beni Snassen pour chercher un abri plus sûr dans l'intérieur du Maroc. Toutes ces défections avaient considérablement affaibli la deïra qui ne comptait plus environ que quatre cents fantassins et cent cinquante cavaliers groupés autour de Bou Hamedi et de Mustapha ben Thami. En outre, en même temps que se produisaient ces événements si avantageux pour notre cause, le gouvernement marocain, autant que lui permettait « son respect humain musulman », paraissait animé de résolutions conformes à nos désirs (1).

Aux représentations irritées que le consul de Chasteau avait adressées à Ben Dris pour réclamer d'énergiques mesures contre nos ennemis, le Sultan et son Vizir avaient répondu qu'ils faisaient tout leur possible pour nous donner satisfaction mais qu'ils n'osaient encore entreprendre contre l'Emir une guerre susceptible d'exaspérer davantage les populations rebelles et fanatiques de l'est. Ils ne l'en assuraient pas moins que Moulay Ibrahim Abd el-Malek s'avançait vers le Rif avec son armée pour y contenir les tribus favorables à Abd el-Kader et que Sidi Mohammed avait reçu l'ordre d'envoyer des renforts au cheikh Bou Zian afin d'appuyer son action. Le consul de Grande Bretagne, John Drummond Hay, ainsi que le pacha de Tétouan qui s'était rendu à la cour du Sultan afin de lui rendre compte de sa mission en France, nous confirmaient ces bonnes dispositions. Notre ami Sidi el-Hadj Abd el-Kader ben Mohammed el-Achach affirma

(1) Lettre du consul de Chasteau au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 17, fol. 4-8.

même à Chasteau et à Roches, au cours d'une visite que nos représentants étaient allés lui faire à Tétouan dans les premiers jours de juin, que Moulay Abd er-Rahman lui avait montré des lettres qu'il avait expédiées à son fils et aux principaux chefs des Beni Snassen et des Angad afin de les conjurer de s'unir contre l'Emir.

Ces sentiments de méfiance et d'hostilité que le Sultan nourrissait à l'égard d'Abd el-Kader devaient encore se développer lorsque celui-ci successivement poursuivi par nos colonnes chez les Oulad Naïl puis chez les Oulad Sidi Cheikh dut rentrer au Maroc par Figuig pour nous échapper. Revenu sans forces et sans ressources à sa deïra au mois de juillet 1846, l'Emir allait profiter de toutes les circonstances propices pour recouvrer son ancienne puissance, fût-ce même en étendant sa domination sur les tribus marocaines aux dépens de leur souverain légitime. Afin de bénéficier de l'agitation qui se manifestait aux environs de Taza et qui était due à l'impopularité du cheïkh Bou Zian, il se rapprocha de cette ville et s'établit chez les Mtalsa, à Aïn Zora. A l'abri de toute attaque, il se remit à intriguer, écrivant aux tribus rebelles pour les exciter contre leurs chefs et leur demander leur assistance. Ses agissements ne tardèrent pas à produire les résultats qu'il en attendait. Au cours d'une entrevue avec le caïd Homman ben Belabbas el-Maghfari, les Hayaïna mécontents des tournées de police qu'il faisait exécuter sur leur territoire sur l'ordre de Bou Zian se plaignirent avec violence de ces mesures et lui tuèrent deux hommes. Un peu plus tard, le 24 août, les Tsoul et les Branès s'étant joints à une fraction des Miknassa, les Beni Ali attaquèrent l'armée chérifienne, lui infligèrent quelques pertes et mirent en fuite Bou Zian avec tout le contingent arabe. Sous l'effet de ces nouvelles, divers bruits alarmants se répandirent ; tantôt on disait que les populations indépendantes de l'est avaient proposé à Abd el-Kader de le proclamer Sultan, mais qu'il avait refusé leur offre sous prétexte qu'Abd er-Rahman ne l'avait pas encore ouvertement combattu, tantôt on annonçait qu'il viendrait sous peu à Fez afin d'accomplir la mission que Dieu lui avait donnée de régénérer l'islamisme, tantôt enfin on affirmait qu'il avait exhorté toutes les tribus situées entre Fez et Oudjda à se tenir prêtes pour la fin du Ramadan à résister à une prochaine invasion des Chrétiens. En dépit de leur exagération évidente, ces rumeurs ne manquaient pas de provoquer une certaine inquiétude lorsqu'on savait pertinemment que

l'Emir exerçait déjà une très grande influence sur les Mtalsa, les Beni Bou Yahi, les Tsoul, les Branès, une partie des Ahlaf et la majorité des Beni Snassen et des Angad. Les faits démontraient maintenant la justesse des avertissements que tous nos consuls n'avaient cessé de prodiguer à Moulay Abd er-Rahman depuis une dizaine d'années pour le dissuader de soutenir Abd el-Kader ; aujourd'hui celui-ci était devenu pour le Sultan un ennemi bien plus dangereux que pour nous. Aussi le « guerrier saint » ou le « combattant pour la foi » qu'il avait même appelé naguère son khalifa n'était-il plus à ses yeux qu'un « imposteur » ou un « agitateur » dont l'affaire était « la plus grave et la plus urgente à régler ».

« Quant à vous, écrivait-il le 8 août 1846 à son fils Sidi Mohammed, gouverneur de Fez, déployez tous vos efforts contre l'agitateur et employez toute votre énergie pour faire cesser ses agissements et ceux de ses partisans dans cette région, de telle sorte que son expulsion vienne mettre fin aux propos que tiennent les ennemis de la foi. Les tribus seront alors délivrées de sa tyrannie car il a voué une haine mortelle à notre gouvernement et il épie les occasions de lui nuire ; Dieu nous délivre par sa grâce de cet homme et qu'il fasse échouer ses entreprises » (1). Dans sa crainte, il se hâta de prescrire les mesures que la situation exigeait. Bou Zian dont l'impopularité parmi ses subordonnés était une cause d'effervescence propice aux intrigues de l'Emir, vit son commandement restreint au profit du caïd de Taza, Homman ben Belabbas, et le chef de l'armée marocaine Djilali ben el-Aouad, jugé responsable par ses exactions de la rebellion des tribus qui l'avaient assailli le 14 août, fut destitué et puni sévèrement pour calmer l'opinion ; en même temps plus de deux mille hommes de renfort furent envoyés au delà de Taza au camp du chérif Moulay Ibrahim ben Abd el-Malek tandis que le caïd Ben Abbou dont les troupes avaient été également augmentées et la juridiction étendue aux Mtalsa et aux Beni Bou Yahi reçut l'ordre de s'avancer vers le Garet afin de faire reconnaître son autorité et de surveiller l'Emir de plus près, tout en se rapprochant du cousin du Sultan. Dès qu'il apprit ces heureuses nouvelles, notre consul s'empressa de les transmettre au ministre des Affaires Etrangères, en les accompagnant d'un commentaire optimiste : « Je crois, écrivait-il à Guizot, le 23 août, que nous sommes enfin parvenus à émou-

(1) Lettre du Sultan à son fils Sidi Mohammed, publiée par Ismaël HAMET, dans *Académie des Sciences Coloniales, Annales*, tome I, pp. 114-117.

voir l'apathique souverain du Maroc. Son inquiétude se dénote aux yeux de tous par les ordres multipliés qu'il donne de toutes parts et par les proclamations qu'il envoie dans l'est de son empire. Je crois que le moment d'une solution approche et nous devons désirer bien ardemment qu'elle arrive sans que nous soyons obligés d'intervenir activement sur la frontière » (1).

Sur ces entrefaites, une occasion très propice s'offrit à notre représentant de pratiquer à l'égard du gouvernement chérifien la politique de soutien qu'il préconisait de préférence à celle de Bugeaud qui, dans l'impatience d'un prompt résultat, exprimait parfois encore le désir de pénétrer au Maroc pour y atteindre l'Emir, au risque d'y déchaîner la révolte. Au mois de mars 1846, M. de Chasteau ayant été officiellement nommé consul général de France et chargé d'affaires au Maroc, l'usage voulait qu'il allât présenter dans le cours de l'année ses lettres de créance au Sultan ; de plus, Louis Philippe ayant jugé bon de faire don à Moulay Abd er-Rahman de six juments poulinières ainsi que d'une batterie de campagne composée de quatre canons et de deux obusiers (2) pour le remercier des animaux sauvages que l'ambassadeur Sidi el-Hadj Abd el-Kader ben Achach avait amenés à Paris, il fut décidé que notre agent conduirait en grande pompe à Marrakech les cadeaux du roi des Français. En raison des graves événements qui se déroulaient à la frontière, Chasteau résolut de donner à sa mission un caractère exceptionnel et de profiter de ce voyage pour faire comprendre à l'Empereur l'identité de ses intérêts avec les nôtres et pour obtenir son alliance. Par cette solennelle manifestation d'amitié, il espérait en même temps rehausser notre prestige aux yeux des indigènes et démentir publiquement les projets d'invasion que nous prêtaient nos adversaires afin de susciter des troubles au profit d'Abd el-Kader. D'accord avec le ministre des Affaires Etrangères, il fut également convenu « de faire ressentir les effets de notre générosité à quelques

(1) Lettre du consul de Chasteau au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 17, fol. 145-148.

(2) Trois de ces canons et un de ces obusiers sont actuellement conservés à Fez au musée du Dar Batha. Ils portent gravés avec leurs noms (le Sully, le Pilade, le Protecteur) la date et le lieu de leur fonte : Strasbourg, août, octobre 1813 et juin 1814. L'obusier a été fondu à Metz. A ces mentions d'origine les mécaniciens de l'*Achéron* ajoutèrent, sur les indications de Léon Roches, une inscription dédicatoire en langue arabe : *Hediya men soltan Fransa lsoltan al Moghreb sna* 1846 (Cadeau du sultan des Français au sultan du Maghreb). Lettre de Léon Roches à M. Hamon. Tanger, 15 janvier 1847, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Correspondance politique vol. 18, fol. 100 à 154.

fonctionnaires marocains » susceptibles de nous rendre service par leur influence ou leursituation, afin de nous concilier en temps utile leurs bonnes dispositions (1). Le 8 septembre 1846, notre consul écrivit donc à Sidi Mohammed ben Dris pour lui demander l'autorisation d'aller visiter le Sultan ; dix-huit jours plus tard, contrairement aux habitudes de lenteur de la cour chérifienne, il recevait une réponse fort aimable du Vizir qui l'invitait à venir à Marrakech en se rendant par mer jusqu'à Mazagan. Les préparatifs du voyage furent aussitôt commencés ; mais par suite de l'arrivée tardive à Tanger des présents royaux, ce ne fut pas avant le 14 novembre que notre représentant et Léon Roches accompagnés jusqu'à la Marine par toutes les notabilités de la ville, purent s'embarquer à neuf heures du matin sur le navire de guerre l'*Achéron* dont l'état-major devait aussi participer à cette ambassade.

Deux jours plus tard, après avoir déposé à Rabat notre nouvel agent, M. Combes, le vaisseau français mouillait devant Mazagan. Sur le rivage, le négociant anglais Redman, qui remplissait en même temps les fonctions de consul de France et de Grande Bretagne, attendait nos envoyés en compagnie du gouverneur de la ville le vieux Hadj Moussa et du caïd Djilali ben Moussa venu de Marrakech à leur rencontre avec une escorte nombreuse. Léon Roches descendit le premier à terre pour aller saluer ses hôtes et prendre avec eux toutes les dispositions nécessaires à l'installation de Chasteau et de sa suite ainsi qu'au débarquement de leurs bagages. L'état de la mer et les pauvres moyens du port rendirent particulièrement difficile le déchargement des énormes caisses où se trouvait enfermé le pesant matériel d'artillerie destiné au Sultan ; enfin à sept heures du soir, lorsque cette pénible opération eût été complètement terminée, notre représentant, entouré du commandant de l'*Achéron*, M. de Maisonneuve et de son état-major, se décida à quitter le bord et à se rendre à Mazagan où un logement lui avait été préparé dans la maison de notre agent Redman. Désireux de ne négliger aucune occasion qui pût contribuer à rendre sa mission plus éclatante, Chasteau s'attarda dans cette

(1) Voir, à ce sujet, les lettres du consul de Chasteau et de Guizot en date du 23 septembre et du 23 octobre 1846 (Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 17, fol. 192-194 et 220). Ben Dris reçut par la suite 25.920 fr. « dans un joli coffre », Sidi Bou Selham dont le crédit baissait 10.368 fr. seulement « après le serment d'un secret inviolable » et le caïd Ben Abbou enfin, une pension annuelle de 18.000 fr. Lettre confidentielle du consul de Chasteau au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 18, fol. 160-165.

ville pendant toute une semaine afin de faire coïncider son entrée dans la capitale chérifienne avec la fête de l'Aïd el-Kebir qui y attirait toujours une énorme affluence. Ce ne fut donc que le 23 novembre au matin, après que nos six pièces à feu eurent été remontées et attelées non sans peine à trente-deux mulets réquisitionnés à cet effet, que la délégation française se mit en route. Celle-ci, composée de notre consul général et de son adjoint, des officiers de l'*Achéron* et d'une garde d'honneur de treize marins, d'une dizaine d'artilleurs et de palefreniers chargés de veiller sur la batterie de campagne et les six juments poulinières et encadrée par deux cents cavaliers indigènes sous les ordres du caïd Djilali, formait un imposant détachement. Un obstacle imprévu ne tarda pas à se présenter, à la première montée les mulets qui traînaient le lourd convoi refusèrent d'avancer et la troupe aurait pu être longtemps arrêtée si Léon Roches n'avait pas eu l'ingénieuse idée de placer en tête de ces bêtes rétives des chameaux rencontrés en chemin, pour la plus grande joie de nos soldats peu habitués à voir cet étrange animal employé à la traction d'un canon. Le mauvais état des pistes, la nature du terrain tantôt sablonneux ou rocailleux et le passage de deux défilés malaisément praticables devaient d'ailleurs opposer encore à plusieurs reprises de sérieuses difficultés à la marche de la colonne, mais ces embarras matériels étaient amplement compensés par l'accueil chaleureux des indigènes. Chaque jour en effet nos délégués étaient honorés d'élogieux discours et d'enthousiastes fantasias sans que s'y mêlât cette fois, de la part des tribus, aucune trace de l'hostilité qui avait accueilli naguère le comte de Mornay et le colonel de La Rue ; chaque soir, ils recevaient à leur campement de si abondantes mounas qu'en dépit de l'importance de leur escorte ils ne parvenaient pas à consommer les énormes quantités de viande, de volailles, de légumes, de fruits et de couscous qu'on leur apportait. Le neuvième jour de leur voyage, au sortir des mornes plaines qu'ils avaient traversées depuis la côte, ils aperçurent les minarets de Marrakech. A ce spectacle qui provoqua les pieuses invocations de leurs compagnons musulmans, Chasteau sur le conseil de Roches eut soin de dépêcher en avant des cavaliers pour aller remettre de sa part une généreuse offrande aux zaouias des sept marabouts, protecteurs de la cité. Peu après nos représentants étaient salués par une vingtaine de mille hommes à cheval composant le Makhzen et les contingents des tribus que l'Empereur avait envoyés au devant d'eux,

caïds et drapeaux en tête, afin de leur souhaiter la bienvenue. Enfin, le lendemain 2 décembre, montés sur deux chevaux que le Sultan leur avait donnés à cette intention, ils faisaient leur entrée solennelle dans la ville et étaient conduits en grande pompe au palais de La Mamounia où ils devaient résider pendant leur séjour. Les fatigues du voyage dont avaient légèrement souffert bêtes et matériel empêchèrent notre ambassadeur de solliciter dès son arrivée une audience impériale. Le retard qui en résulta dans l'accomplissement de leur mission fut loin cependant d'être préjudiciable à son succès, car pendant qu'artilleurs et marins s'employaient activement à réparer les harnais ou à fourbir les canons qui allaient être remis à Moulay Abd er-Rahman, Chasteau et Roches se rendaient quotidiennement auprès du ministre Ben Dris ou recevaient la visite de nombreux notables indigènes poussés par la curiosité de connaître des Chrétiens. Grâce aux entretiens qu'ils eurent avec ces différents personnages, nos délégués eurent souvent l'occasion de défendre les intérêts de leur pays en renseignant exactement leurs hôtes sur notre établissement en Algérie et sur nos intentions pacifiques à l'égard du Maroc. C'est ainsi qu'au cours d'une entrevue avec Sidi el-Hadj el-Arbi, le chef vénéré de la puissante confrérie religieuse d'Ouezzan, Léon Roches put affirmer à son interlocuteur qui le pressait de questions que la France, loin de persécuter ses coreligionnaires, respectait et protégeait leurs croyances ; aussi lorsqu'il se retira, après avoir offert à ce saint homme une bourse pleine d'or pour ses frères malheureux et après avoir reçu sa précieuse bénédiction, les nombreux spectateurs présents ne manquèrent pas de commenter la conversation qu'ils avaient entendue et de publier la faveur toute spéciale que notre compatriote avait obtenue, malgré la différence de sa foi. Le 11 décembre enfin, tous ses préparatifs étant achevés, Chasteau se décida à écrire au Sultan pour lui demander une audience. Elle lui fut aussitôt accordée pour le surlendemain. A cette date la délégation française, escortée par la garde du Chérif, précédée des marins de l'*Achéron* et des cadeaux royaux se rendit au palais en grand apparat. On la conduisit jusqu'à l'immense esplanade du Méchouar, face à un pavillon, la Koubba Souira, qui s'élève au milieu d'un des côtés. Selon le cérémonial habituel, l'Empereur ne tarda pas à paraître à cheval, vêtu de blanc et suivi d'un serviteur qui tenait au-dessus de sa tête le parasol à boule d'or, emblème de sa dignité. Après que Moulay Abd er-Rahman eût adressé à Chasteau quel-

ques phrases de bienvenue, celui-ci répondit en lisant un discours que Roches répéta à l'instant en arabe d'une voix haute et dans lequel il exprimait son désir de voir se consolider chaque jour davantage la paix qui devait régner entre les deux nations dans leur intérêt commun. Ensuite notre consul remit au souverain ses lettres de créance et les présents que le roi des Français lui offrait en témoignage d'alliance. Le Chérif exprima ses remerciements en jurant qu'il considérait la France comme la meilleure et la plus sûre de ses alliées et qu'il ferait dorénavant tout son possible pour la satisfaire ; puis, avant de se retirer, il s'informa très courtoisement auprès de notre ambassadeur de sa santé et des conditions de son voyage, et l'autorisa à visiter avec ses compagnons l'intérieur du palais et les plantations qui venaient d'être faites dans l'Agdal.

La faveur marquée avec laquelle Moulay Abd er-Rahman avait accueilli M. de Chasteau valut encore à celui-ci deux audiences pendant la durée de son séjour à Marrakech. Une première fois, le 17 décembre, sous prétexte de faire montrer au Sultan par nos artilleurs la manœuvre de la batterie que Louis-Philippe lui avait envoyée, Chasteau profita d'un entretien plus intime avec lui pour le rassurer sur nos prétendus projets de conquête et le mettre en garde contre l'ambition et les intrigues d'Abd el-Kader en même temps que pour lui donner quelques conseils sur les perfectionnements qu'il devrait apporter à l'organisation et à la mise en valeur de ses États. Tout en se dérobant à ces dernières suggestions, Abd er-Rahman manifesta avec violence sa haine à l'égard de l'Emir, mais il exprima formellement le désir que nous le laissions agir seul et à sa guise contre son adversaire, afin de ne point provoquer par notre intervention des complications qui ne profiteraient qu'à notre ennemi et dont nous serions les premières victimes. Une seconde fois, avant son départ, notre consul revint au palais impérial pour y prendre congé de son hôte ; à cette occasion, celui-ci lui renouvela l'expression de ses sentiments d'amitié et le soir même le vizir Ben Dris, qui avait déjà pu constater l'intérêt pécuniaire qu'il aurait à appuyer nos démarches, nous donna l'assurance qu'il userait de toute son influence auprès de son maître pour l'engager à mieux écouter nos demandes dans l'avenir. Satisfaits de ces promesses, nos représentants pouvaient maintenant estimer avec raison qu'ils avaient rempli leur mission. Le 23 décembre, toujours accompagnés du caïd Djilali, ils quittèrent Marrakech pour se rendre à Mogador qu'ils atteignirent après

sept jours de marche. Partout sur leur trajet, comme à leur arrivée dans cette ville, ils furent reçus avec les plus grands honneurs par les autorités et la population ; le second fils de l'Empereur, Moulay Sliman, occupé à percevoir dans cette région une amende imposée aux Chiadma et aux Haha coupables de s'être insurgés en 1841, envoya même une escorte de six cents cavaliers au devant de nos délégués et leur accorda une audience pour les féliciter des sentiments d'affection qu'ils avaient su inspirer à son père. Le premier janvier 1847, après avoir passé deux jours avec Soulange-Bodin, notre nouvel agent dans ce port, pour l'éclairer sur sa tâche, Chasteau se rembarquait sur l'*Achéron* avec toute sa suite à destination de Tanger ; quarante-cinq heures plus tard, il touchait au terme de son voyage avec le sentiment très vif d'avoir fait faire un grand progrès à notre influence au Maroc (1).

Bien que notre consul ait eu trop facilement tendance à donner une importance excessive à des déclarations d'amitié purement diplomatiques ou à des démonstrations de sympathie tout extérieures, on ne pouvait nier cependant que son impression fût justifiée et que notre situation au Maroc se trouvât modifiée à notre avantage depuis la guerre de 1844. En effet, Moulay Abd er-Rahman avait appris alors le péril qu'il avait à être notre ennemi et depuis cette époque il était entièrement dominé par deux sentiments qui expliquaient son attitude, la crainte de nos armes et celle d'Abd el-Kader en qui il pouvait redouter à bon droit un compétiteur dangereux. Aussi sa politique consistait à nous traiter avec ménagement et à nous prodiguer des bonnes paroles tandis qu'il allait prendre désormais des mesures de plus en plus énergiques pour se débarrasser de l'Emir et c'est ainsi que se trouvera bientôt résolue la si grave question de la présence d'Abd el-Kader au Maroc qui préoccupait tant notre gouvernement.

(1) Chasteau et Léon Roches nous ont laissé un récit très détaillé et très intéressant de leur ambassade à Marrakech dans les lettres qu'ils adressèrent, le premier au ministre des Affaires Etrangères et le second à son ami M. Hamon. Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 18, f°. 40 à 84, et 100 à 154.

X

Abd er-Rahman inquiet du pouvoir d'Abd el-Kader dans le Rif se décide enfin a agir contre lui avec énergie. L'Emir chassé du maroc s'enfuit en Algérie et se rend a la France le 23 décembre 1847.

Au moment même où le Sultan affirmait à Marrakech, en présence de nos représentants, sa volonté de ruiner par l'intrigue la puissance d'Abd el-Kader, les nouvelles que Chasteau et Roches recevaient de l'est du Maroc les incitaient à se montrer confiants dans le succès de cette politique. Le prestige de notre ennemi déclinait. Sa situation dans les confins, en ces derniers mois de 1846, n'était plus la même qu'à son arrivée dans ces régions plus de deux ans auparavant. Selon l'expression de Moulay Abd er-Rahman, « son étoile s'était obscurcie » (1). L'action énergique et intelligente du caïd Ben Abbou, secondée par les prédications d'un marabout des Beni Touzin, Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman et-Touzini, et la concentration de troupes à Taza et à Fez, avaient modifié les sentiments des populations à l'égard de leur hôte. Lorsque le gouverneur du Rif s'était avancé vers le désert de Garet pour surveiller l'Emir, des tribus naguère favorables à celui-ci, comme les Temsaman, les Beni Touzin, les Beni Saïd, les Guelaya avaient aussitôt reconnu l'envoyé du Sultan et lui avaient fourni d'importants contingents en fantassins et en cavaliers. Séduits par l'appât du pillage, les Mtalsa contraignaient Abd el-Kader à quitter leur territoire et lui enlevaient une centaine de bêtes de somme chargées de grains ; peu après, son khalifa Bou Hamedi était attaqué et défait à son tour par les Ahlaf. L'Emir n'était plus assuré comme autrefois de trouver parmi les indigènes protection et sécurité, aussi devait-il se déplacer fréquemment ou laisser en son absence sa deïra dans des positions peu accessibles, à l'abri de solides retranchements. Ces précautions n'étaient pas inutiles. Au printemps de 1847, revenant d'une expédition chez les Hamian, il faillit être assassiné à Aïn Zora et dut envoyer sa deïra à Es-Sebra ; à la même époque, huit de ses partisans et un de ses

(1) Lettre du Sultan à son fils Sidi Mohammed (5 décembre 1846), publiée par Ismaël Hamet, *Académie des Sciences Coloniales, Annales*, tome I, pp. 126-172.

officiers s'en étant imprudemment écartés, tombèrent entre les mains du caïd de Taza, qui les envoya à Fez chargés de chaînes. Dans cette ville, tous ceux que l'on accusait de favoriser le rebelle étaient étroitement surveillés et jetés en prison au moindre soupçon. Bref, sous l'effet des mesures prises par le Sultan et de l'habile propagande de ses agents, l'influence d'Abd el-Kader avait beaucoup diminué non seulement dans le bled el-Mahkzen mais encore dans le bled es-siba.

L'Emir n'était pourtant pas homme à se décourager et à se laisser facilement abattre par les manœuvres de son adversaire. Il comprit que la seule chance qu'il lui restât d'assurer son existence et sa sécurité était de se rendre redoutable aux tribus et aux troupes chérifiennes. Il punit donc sévèrement ses agresseurs, razzia les Mehaya et les Ahlaf et s'employa à reconstituer et à accroître son armée régulière. Une expédition dans le sud l'aida à refaire ses forces. Il perçut la zekkat chez les tribus limitrophes de l'Algérie et du Maroc et rassembla un assez grand nombre de réfugiés qu'il ramena avec lui. Il put ainsi remonter sa cavalerie, équiper et payer ses anciens soldats et en enrôler de nouveaux. Son action avait d'ailleurs été favorisée par l'inertie de la plupart des lieutenants du Sultan pendant la mauvaise saison. Egalement retenus par la peur d'un échec et par le manque de vivres, les camps réunis auprès de Taza et d'Oudjda n'osèrent pas s'en éloigner pour se mettre en campagne et le caïd Ben Abbou, insuffisamment soutenu par Bou Zian au cours d'une incursion heureuse chez les Guelaya, dut rétrograder jusqu'aux sources de l'oued Badès (1) ; malade et découragé, il se démit de son commandement.

Devant l'attitude hésitante du Makhzen qui laissait sans appui le plus dévoué de ses agents et ajournait sans cesse les expéditions projetées, dans l'attente d'une meilleure occasion, les tribus rifaines craignant d'être châtiées de leur défection par Abd el-Kader, ne tardèrent pas à se retourner vers lui. Dès la fin du mois d'avril 1847, les Beni Snassen, les Kebdana, les Mtalsa, une partie des Guelaya et des Beni Touzin s'étaient de nouveau soumis à son autorité et lui avaient fourni des secours de toute sorte. Son adversaire, le marabout Sidi Mohammed et-Touzini, moins écouté, avait dû se retirer dans des montagnes écartées pour échapper à sa vengeance. A la date du 1er juin, le prince Sidi Mohammed avait beau rassurer son

(1) Ce cours d'eau appelé également oued Imassimen se jette dans la mer Méditerranée à côté du Penon de Velez.

père en lui affirmant que les renseignements pessimistes adressés par notre consul à la cour marocaine étaient exagérés, il était cependant contraint de reconnaître que dans toutes les tribus Abd el-Kader trouverait de nombreux partisans parmi « les hommes de désordre » et que « dans aucune tribu ces scélérats ne font défaut » (1). C'est pourquoi notre représentant ne manquait jamais d'informer Ben Dris des progrès de l'ennemi commun et de lui montrer la gravité de la situation. Déjà au mois de mars, il lui avait écrit pour se plaindre de l'inaction des troupes chérifiennes en face de l'Emir ; plus tard, le 30 avril, il le conjurait de décider son maître à rentrer à Fez avec ses corps d'élite pour tranquilliser par sa présence ses sujets inquiets et faire rentrer les rebelles dans l'obéissance. « C'est l'Empereur, disait-il, qui peut chasser Abd el-Kader comme il s'est engagé à le faire, ce ne sont pas les populations qui oseront attaquer un guerrier saint » (2). De Fez, Sidi Mohammed suggérait à mots couverts la même solution à son père, en l'avertissant que l'Emir, après s'être préparé à gagner le désert à la nouvelle de la venue du Sultan, avait renoncé à son intention lorsqu'il avait appris que celui-ci ne comptait pas sortir du Haouz de Marrakech.

Cependant, bien qu'Abd el-Kader ait eu soin à plusieurs reprises de déclarer que jamais il n'attaquerait son hôte le premier, et que son unique désir était de vivre en paix avec les siens sur une terre musulmane, Abd er-Rahman était trop clairvoyant pour se fier à ces paroles et trop prudent pour négliger les avertissements qui lui parvenaient de tous côtés ; aussi sans se résigner encore à quitter Marrakech, se décida-t-il à refaire quelques préparatifs de guerre contre l'Emir. Quatre mille hommes furent donc réunis à Taza et un corps d'armée composé de deux mille cavaliers fournis par les tribus guich des Oulad Djemaa, des Cheraga, des Cherarda et des Abid Sidi el-Bokhari, de cinq cents fantassins et d'une batterie de campagne, alla camper le 10 mai aux portes de Fez, sur les bords du Sebou, en vue d'une opération possible. Son commandement avait été confié à Moulay el-Hassan, l'un des fils de l'ancien sultan Moulay Sliman, et à un des chefs les plus renommés de la garde impériale, le caïd Ould Oubba

(1) Lettre de Sidi Mohammed au Sultan son père (1er juin 1847), publiée par Isr. aël Hamet, dans *Académie des Sciences Coloniales, Annales*, t. I, p. 131.

(2) Lettre du consul de Chasteau à Sidi Mohammed Ben Dris, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 13, fol. 306-308, copie.

Mohammed ech-Chergui. Au même moment, Bou Zian, caïd des Alhaf, était venu s'entendre avec Sidi Mohammed sur les dispositions à prendre contre l'agitateur et il s'était engagé à assurer le ravitaillement de l'armée en campagne. Déjà le mois précédent, sur les instances du marabout Et-Touzini, le caïd Mohammed el-Ahmar avait succédé à Ben Abbou dans le gouvernement du Rif. Avec une suite de trois cents cavaliers, il s'était rendu aussitôt à Tafersit dans l'intention de combattre Abd el-Kader. Ce dernier, à l'annonce du mouvement dirigé contre lui, résolut de faire face au danger ; à la tête de ses troupes régulières, qui montaient à deux mille hommes environ, il marcha vers son adversaire et lui écrivit qu'il était prêt à se défendre contre ses attaques. Effrayé, El-Ahmar demanda des renforts à Sidi Mohammed qui lui envoya quinze cents cavaliers et quatre cents soldats prélevés sur les forces de Moulay el-Hassan ; il reçut en même temps l'ordre d'agir sans tarder contre l'Emir pour arrêter sa marche. Une collision était inévitable.

Désireux toutefois de ne pas engager ouvertement la lutte avec un ennemi aussi redoutable qu'Abd el-Kader, le gouverneur du Rif jugea préférable de s'en emparer par surprise ; aussi, afin de lui faire croire qu'il n'avait aucune intention hostile à son égard, il demeura d'abord dans la plus complète inaction, le laissant même passer à proximité de son camp sans rien entreprendre contre lui. Puis quand il crut que, son stratagème ayant réussi, l'Emir ne se tiendrait plus sur ses gardes, il fit avancer ses troupes. Cependant, malgré toutes ses précautions, son plan avait été connu des espions d'Abd el-Kader et sa stupéfaction fut grande quand il rencontra en chemin son adversaire, qui après avoir demandé aux Mtalsa leur appui, s'avançait au devant de lui avec des forces très supérieures en nombre. Jugeant un combat impossible dans ces conditions, El-Ahmar simula les sentiments les plus amicaux ; il expliqua à l'Emir qu'il venait le visiter, l'assura de ses bonnes dispositions et lui offrit même un cheval. Abd el-Kader feignit d'être dupe de cette ruse qui tournait à son avantage et le caïd du Sultan dut revenir sur ses pas sans avoir pu réaliser son dessein. Il ne renonça pourtant pas à son projet et remit à plus tard une nouvelle tentative, mais cette fois encore il allait être devancé. Fatigué de vivre dans un état d'alarme continuel, Abd el-Kader résolut de donner à son voisin un avertissement significatif. Ayant donc convoqué tous ses partisans des Mtalsa, des Beni Bou Yahi, des Beni Snassen et des Guelaya,

il s'approcha du camp chérifien dans la nuit du 6 au 7 juin et après l'avoir fait entièrement cerner par ses troupes, il commanda aux tambours de ses compagnies de battre soudain la charge dans l'obscurité. L'effet fut immédiat : hommes et chevaux s'enfuirent en tous sens, jetant la panique ; seuls les cavaliers réguliers s'apprêtaient à se défendre quand l'Emir les rassura en leur déclarant, non sans ironie, qu'il venait saluer à son tour le caïd El-Ahmar, auquel il délégua Bou Hamedi avec une escorte de cinquante hommes. En vain le Khalifa déposa-t-il son fusil pour manifester ses intentions pacifiques, il n'en fut pas moins accueilli par les décharges de la garde noire quand il s'approcha de la Kasba de Tafersit où dormait le représentant du Chérif. Réveillé par le bruit, celui-ci se jeta sur ses armes et sortit de sa demeure. Reconnaissant alors le lieutenant d'Abd el-Kader, il se précipita et tenta de faire feu sur lui à bout portant, mais le coup ne partit pas et il tomba lui-même frappé à mort par Bou Hamedi d'une balle de pistolet. Jugeant l'exemple suffisant, l'Emir se retira après avoir abandonné aux indigènes le camp impérial et après avoir informé tous les spectateurs de la scène qui venait de se dérouler qu'il réserverait un pareil sort à tous ceux qui voudraient le troubler dans sa retraite. Décontenancées par la perte de leur chef et par les menaces d'Abd el-Kader, les troupes chérifiennes reprirent la route de Fez sans même avoir combattu.

Cet échec, si fâcheux fût-il pour l'autorité du Makhzen dans le Rif, devait avoir néanmoins une heureuse influence sur la politique du gouvernement marocain en lui montrant plus clairement que toutes nos représentations la gravité du danger. A la nouvelle de la mort du caïd El-Ahmar et de la retraite de ses forces, Moulay Abd er-Rahman fut même si étonné et si effrayé par l'audace de l'Emir qu'il écrivit à son fils Sidi Mohammed que la défaite d'Isly, où toute son armée avait été mise en fuite par les Français en 1844, lui semblait en comparaison un moins grand désastre « car, disait-il, les Chrétiens, après tout ce qu'ils ont fait, ont décampé et s'en sont retournés, tandis que cette affaire est une véritable catastrophe par la notoriété qu'elle va donner à ce scélérat plein d'artifices » (1). Le vizir Ben Dris partageait les sentiments de son maître. A Chasteau qui le pressait d'agir, il ne répondait plus maintenant que ses craintes

(1) Lettre du Sultan à son fils Sidi Mohammed (18 juin 1847), publiée par Ismaël Hamet, dans *Académie des Sciences Coloniales, Annales*, t. I, p. 136.

étaient exagérées et son insistance inutile : « En effet, lui écrivait-il dans une lettre en date du 28 juin 1847, tous les avis que vous nous avez donnés au sujet d'Abd el-Kader se sont réalisés ; nous avons vu sa trahison, ses ruses et sa méchanceté. Il a levé le masque de ses perfidies qu'il avait su si bien cacher jusqu'à présent. Le terme de la patience, des prétextes et de la temporisation est arrivé. il ne reste plus aujourd'hui pour Abd el-Kader que la vengeance céleste et c'est à nous à faire disparaître de ce monde la trace même de ses pas... » (1). Afin d'empêcher l'agitation de s'étendre et de gagner sa capitale, le Sultan décida de partir au plus tôt pour Fez, puis comprenant que l'insuffisance des dispositions militaires qu'il avait prises avait été cause de ses revers, il ordonna de nouveaux armements. Trois mille hommes furent confiés au caïd Ould Oubba Mohammed ech-Chergui pour couvrir la région de Taza, en attendant que fussent terminés les préparatifs d'une grande expédition que Sidi Mohammed et ses frères devaient conduire contre l'Emir, et le caïd Mohammed Ben Abd es-Sadek, dont nous avions appuyé la candidature, reçut le gouvernement du Rif qu'il avait déjà occupé pendant quinze ans. Aucun choix ne pouvait nous être plus agréable que celui de ce personnage dont nous connaissions les plans d'action. Au cours d'un entretien avec Léon Roches, Abd es-Sadek lui avait en effet longuement exposé les moyens qu'il emploierait pour venir à bout d'Abd el-Kader. Instruit par les expériences malheureuses de ses deux prédécesseurs, il estimait avec raison que les médiocres effectifs qu'il obtiendrait, loin de l'aider à vaincre, ne serviraient qu'à exciter davantage les sentiments d'indépendance des alliés de son adversaire irrités par la présence des troupes chérifiennes sur leur territoire ; aussi jugeait-il plus habile de préparer la tâche des fils du Sultan, qui devaient bientôt le rejoindre avec des forces considérables, en intriguant auprès des indigènes afin de les détacher de l'Emir. Se contentant d'une garde personnelle de cent cavaliers, il réclama surtout du gouvernement marocain d'importants subsides financiers pour acheter les concours nécessaires et accepta sans difficulté les sommes que le consul de Chasteau lui offrit à cet effet. « Quant à moi, confiait-il à son interlocuteur, je ne me fais pas illusion, je ne veux pas combattre Abd el-Kader avec des soldats qui prendraient la fuite et m'abandonneraient ; je veux le combattre

(1) Lettre de Sidi Mohammed Ben Dris à M. de Chasteau, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 19, fol. 14, traduction.

avec des piastres » (1). La concentration de troupes impériales à Taza et la présence qu'il sollicitait d'un corps d'armée français sur la frontière lui donneraient, disait-il, un appui moral suffisant pour se faire au besoin respecter des rebelles.

Un léger incident survenu peu après l'affaire du 7 juin devait d'ailleurs lui faciliter la besogne en excitant la population contre l'Emir. Incapables de renoncer à leurs habitudes de rapine, même en faveur de leur hôte, les Guelaya avaient profité d'un de ses déplacements pour lui enlever plusieurs tentes ; au cours du pillage, trois soldats d'Abd el-Kader avaient été tués. Furieux, celui-ci décida de ne pas laisser cet acte impuni ; il prit des otages dans la tribu coupable, l'obligea à lui rendre son bien et à lui payer une amende. Cette conduite énergique mécontenta vivement les Rifains qui se montrèrent mieux disposés à accueillir le délégué du Sultan. Ben Abd es-Sadek était trop habile pour négliger une occasion aussi propice : dès son arrivée dans son gouvernement, il s'empressa de convoquer les représentants des tribus pour les mettre en garde contre l'ambition de l'Emir et pour les avertir que l'Empereur allait avoir recours aux armes pour faire respecter son autorité. Son discours fut favorablement écouté et les députés des Guelaya lui jurèrent de ne plus obéir a Abd el-Kader. Peu après, les Beni Ouriaghel et les Temsaman les imitèrent et interdirent à l'Emir l'accès de leurs marchés. Ce dernier, que le retour du Sultan à Fez avait déjà vivement impressionné, dut se retirer successivement sur l'oued Kert, puis près du désert de Garet.

Sur ces entrefaites, un événement plus grave encore allait porter un coup considérable à son influence en montrant la sévérité avec laquelle le Makhzen était désormais décidé à châtier tous les partisans de l'agitateur. Nous avons vu précédemment comment les deux tribus algériennes des Hachem et des Beni Amer, qui avaient suivi Abd el-Kader au Maroc, l'avaient abandonné dans un moment de découragement, au printemps de 1846, pour se retirer aux environs de Fez et se soumettre à l'autorité du Sultan. Malgré l'accueil bienveillant qui leur avait été fait, ces émigrés n'avaient pu s'habituer à leur sort ni oublier leur pays natal. A plusieurs reprises, ils avaient fait connaître à notre consul leur désir d'être rapatriés en Algérie, mais bien que Chasteau eût toujours appuyé leurs demandes,

(1) Le consul de Chasteau au ministre des Affaires Etrangères (23 juin 1847), Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 18, fol. 347-355.

le gouvernement français, à l'instigation du maréchal Bugeaud, s'était constamment opposé au retour de ces turbulents sujets, principaux soutiens de notre ennemi depuis 1833. Ayant donc perdu tout espoir de revoir leur patrie et craignant d'être cruellement châtiés de leur défection par Abd el-Kader qui continuait à triompher de toutes les entreprises dirigées contre lui, ces deux tribus lui manifestèrent le désir de rentrer à son service. Placé dans une situation de plus en plus précaire, l'Emir accepta leur offre avec empressement. Il fut donc convenu qu'à un jour fixé elles se mettraient en marche vers son camp et qu'il viendrait lui même au devant d'elles pour protéger leur mouvement ; le lieu de leur rencontre devait être la vallée de l'oued Leben, dans la tribu des Hayaïna, entre Taza et Fez. Au mois d'août, lorsque les préparatifs furent complètement achevés, les Hachem et les Beni Amer expédièrent à Abd el-Kader un émissaire pour l'avertir de leur prochain départ, mais en chemin celui-ci commit l'imprudence de confier le secret de sa mission à un cavalier du Makhzen des Cheraga qui, dans l'espoir d'une récompense, s'empressa de le trahir. Amené en présence de Sidi Mohammed, le malheureux algérien fut torturé et fouillé jusqu'à ce qu'on trouvât la lettre dont il était porteur. Un caïd placé à la tête d'un fort détachement de Cherarda fut envoyé aussitôt au devant des deux tribus pour les sommer de se retirer dans l'intérieur du Maroc, mais décidées à périr plutôt que de renoncer à leur projet, celles-ci refusèrent d'obéir et poursuivirent leur route. Attirés par l'appât du butin qu'on leur avait promis, tous les contingents des tribus voisines se joignirent aux troupes chérifiennes et se lancèrent à la poursuite des fugitifs. Les Hachem furent atteints les premiers. En vain, au dernier moment, s'étaient-ils réfugiés avec leurs familles dans une zaouia appartenant à la confrérie d'Ouezzan avec l'espoir que le caractère sacré de cet édifice les sauverait du massacre, ils n'en furent pas moins attaqués avec violence. Comprenant qu'il ne leur restait plus aucune chance de salut, ils se défendirent avec acharnement dans un combat désespéré que l'historien arabe En-Nasiri nous a retracé : « Ces gens, raconte-t-il, s'étaient retranchés sur une colline et se mirent à combattre pour leurs enfants. C'étaient de bons tireurs, pas une seule balle ne se perdait. Dès qu'une troupe du gueïch s'avançait contre eux, ils la fauchaient à coups de feu. Ils relevaient leurs morts et les dressaient devant eux comme un rempart qui leur servait comme de bouclier et derrière lequel ils se

battaient. Enfin fatigué de leur résistance, le gueïch dirigea sur eux un assaut général, les attaqua dans leur retranchement et les battit à l'arme blanche, à coups de lance et de baïonnette. Quand ils n'eurent plus de poudre, ils tuèrent leurs enfants et leurs femmes pour les soustraire à la captivité et à la honte, puis se tuèrent eux-mêmes, lorsqu'ils virent qu'ils allaient être faits prisonniers » (1). Quelques jours plus tard, les Beni Amer qui avaient précédé leurs compagnons dans leur marche étaient assaillis à leur tour non loin de la vallée de l'Oued Leben par les contingents berbères au nombre de douze mille hommes environ. Malgré l'héroïsme dont firent preuve les guerriers algériens, l'issue de la lutte ne pouvait être douteuse ; la plupart d'entre eux périrent et leurs têtes coupées ainsi que celles des Hachem furent accrochées aux remparts de Fez, de Rabat et de Marrakech. Les survivants furent faits prisonniers et les femmes et les enfants livrés aux différentes tribus qui avaient pris part au carnage.

La nouvelle de cet épouvantable massacre, rapidement connue et commentée dans tout le Maroc, ne tarda pas à influer sur les sentiments des tribus rebelles effrayées par un tel exemple. Quand les Tsoul et les Branès, sur le territoire desquels Abd el-Kader s'était avancé pour aller au devant de ses partisans, apprirent le sort réservé aux Hachem et aux Beni Amer, ils refusèrent de lui livrer passage et le menacèrent de leurs armes s'il voulait continuer sa route, tandis que les auxiliaires que l'Emir avait recrutés en leur promettant de fructueuses razzias l'abandonnèrent aussitôt, quand ils virent à quel point ils avaient été trompés. Incapable, faute de forces, de punir ce refus d'hospitalité, Abd el-Kader dut revenir sur ses pas ; à Aïn Zora, il devait encore apprendre une mauvaise nouvelle. En son absence, les Guelaya travaillés par Abd es-Sadek avaient contraint sa deïra à changer de campement après lui avoir enlevé la plus grande partie de ses chameaux et de ses mulets. A force de prières et de menaces, l'Emir parvint à se les faire restituer, mais n'estimant pas cette réparation suffisante, il demanda aux Guelaya des otages et voulut leur imposer une amende. Outrés de cette prétention, ils refusèrent de s'y plier et, d'accord avec plusieurs tribus rifaines, convinrent de se débarrasser d'un maître aussi tyrannique. Instruit de ce dessein, Abd el-Kader décida de parer au danger en le prévenant. Avec l'aide des Mtalsa et des Beni Bou Yahi, qui lui restaient fidèles, il tomba à l'improviste sur le plus

(1) En-Nasiri, *Kitab el-Istiqsa*, *Archives marocaines*, vol. X, p. 176.

important village des Guelaya, en tua tous les défenseurs au nombre d'une centaine et emmena avec lui en captivité les vieillards, les femmes et les enfants ; mais bien que cette cruelle vengeance lui ait permis de conserver un peu de temps encore son autorité sur les tribus terrifiées, elle n'en devait cependant pas moins contribuer à son échec final, en exaspérant les populations indépendantes au milieu desquelles il s'était retiré et qui seront bientôt heureuses de prendre leur revanche.

Lorsqu'il vit sa situation au Maroc compromise par suite de l'hostilité du Sultan et des indigènes, Abd el-Kader, bien que peu confiant dans le succès de ses démarches, chercha à entrer en pourparlers avec la France, afin de déconcerter ses adversaires en leur faisant croire que nous étions disposés à traiter avec lui. A cet effet, il eut soin de se concilier les deux gouverneurs qui se succédèrent en 1847 dans le commandement du préside de Melilla et les chargea à plusieurs reprises de transmettre différentes lettres tant à notre consul à Malaga qu'à la reine Isabelle et à l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid, pour leur demander d'intervenir en sa faveur auprès de notre gouvernement. Désireux de couper court à ces démarches dont il suspectait à bon droit le sincérité, Guizot s'était empressé de faire répondre par notre agent et par les puissances sollicitées que seul le gouverneur général de l'Algérie était qualifié pour recevoir les offres de complète soumission de notre ennemi ; mais les Rifains, constatant que l'Emir avait de fréquentes entrevues avec le représentant de l'Espagne, n'en furent pas moins convaincus qu'il était en rapports avec nous par cet intermédiaire et se montrèrent momentanément plus hésitants à le combattre (1).

Ce ne fut d'ailleurs pas seulement dans un intérêt diplomatique qu'Abd el-Kader entretint des relations amicales avec la place de Melilla, mais encore pour en obtenir des secours et surtout pour communiquer par ce port avec Gibraltar, où il pouvait aisément s'approvisionner en matériel de guerre en s'adressant à des agents de compagnies anglaises (2). C'est

(1) Nos représentants à Tanger eurent plusieurs fois l'occasion de démentir les nouvelles mensongères qu'Abd el-Kader s'efforçait de répandre pour jeter le trouble chez nos sujets et nos alliés. C'est ainsi que, le 28 mars 1847, Léon Roches reçut la visite d'un de nos plus fidèles partisans en Algérie, Sidi Mohammed ben Marabout, mokaddem de la confrérie d'Ouezzan, venu lui demander s'il était vrai que nous avions de nouveau l'intention de reconnaître la souveraineté de l'Emir sur une partie de notre territoire.

(2) Le principal auxiliaire de l'Emir dans ce trafic fut un certain Saint-Léger, qui s'appelait en réalité Grenfell et que les Arabes surnommaient Bou Tarbouch ; après avoir encouru en France

ainsi qu'en dépit de nos protestations et des instructions formelles du gouvernement espagnol (1), l'Emir reçut, « moyennant quelques petits services », des vivres et plusieurs quintaux de papier à cartouches du gouverneur de Melilla, tandis que des navires anglais vinrent plusieurs fois déposer à son intention sur le rivage désert des Kebdana, au cours des mois d'octobre et de novembre 1847, des cargaisons de canons de fusils, de batteries à silex et même quelques pièces d'artillerie de campagne. Grâce à ces diverses complicités, notre adversaire put donc se procurer des armes et des munitions, en vue des derniers combats qu'il allait avoir à livrer avec les troupes chérifiennes qui de tous côtés s'avançaient contre lui.

La victoire qu'il avait remportée sur les Guelaya, contraints de se soumettre à son autorité et de lui payer de lourdes redevances, devait hâter l'issue de la lutte qu'Abd el-Kader avait officiellement engagée avec le Sultan en attaquant le 7 juin son représentant le caïd El-Ahmar. Moulay Abd er-Rahman, revenant de Marrakech à Fez, se trouvait à quelques jours de marche de Meknès lorsqu'il apprit la défaite de ses sujets. Il écrivit aussitôt à son fils Sidi Mohammed de terminer rapidement les préparatifs de l'expédition qui lui avait été confiée quelques mois plus tôt, afin de pouvoir bientôt entrer en campagne contre l'Emir. Les appels pressants qu'il reçut en même temps des marabouts Et-Touzini et El-Oulichki, ainsi que du caïd Ben Abd es-Sadek, qui envoya auprès de lui une délégation composée des chefs de tribus, pour le supplier de venir à leur secours, ne pouvait que l'affermir dans sa décision. Désireux de voir menée à bonne fin l'entreprise qui devait le délivrer de son ennemi, le

plusieurs condamnations graves dont une pour faux en écritures de commerce, il avait été le secrétaire particulier du consul de Grande-Bretagne, John Drummond Hay. Une première fois, au mois de mars 1847, cet intrigant avait essayé de pénétrer dans le Rif par Tétouan, mais à l'instigation de Chasteau, le pacha Ben Achach s'était opposé à son voyage. Au mois de septembre, ayant tenté de réaliser son projet en abordant à Melilla, il en fut encore empêché par les autorités qui lui refusèrent sur notre demande l'autorisation de débarquer ; aussi, Saint-Léger dut-il se résigner à ravitailler Abd el-Kader par la côte. Ses entreprises ne furent pas toujours couronnées de succès et une nuit les gens du caïd Ben Abd es-Sadek, prévenu par nos soins, réussirent à le surprendre. Ils le chassèrent à coups de fusil, blessant même un de ses compagnons et tuèrent le fils de Bou Hamedi et quelques soldats de l'Emir envoyés à sa rencontre.

(1) Le gouvernement espagnol, qui était alors en très bons termes avec le nôtre, accueillit toujours favorablement nos représentations. Il destitua même le commandant de Melilla, le colonel Benito, mais le successeur qu'il lui donna nous fut aussi hostile et continua à favoriser l'action de notre ennemi jusqu'à ce qu'il fût remplacé, à son tour, par un troisième gouverneur, Don Manuel Alcaya. (Cf. à ce sujet une lettre du consul de France à Malaga au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 19, fol. 173-178, copie).

Sultan multipliait les recommandations dans les lettres qu'il adressait à son fils. « Préparez mûrement votre plan d'action contre l'agitateur pendant que vous êtes encore à Fez, lui disait-il. Tenez prêtes à l'avance toutes choses qui vous seront nécessaires et dont vous auriez lieu de craindre l'oubli et ne laissez connaître votre départ que quand vous aurez tout disposé et tout réuni, de telle sorte que vous mettant en route, vos affaires seront ordonnées et vos moyens groupés sous la main », ou bien se souvenant peut-être de l'exemple d'Isly, il mettait Sidi Mohammed en garde contre son entourage et lui conseillait d'agir et de décider par lui-même. « L'armée chérifienne de Fez n'a parmi ses notables, lui écrivait-il, aucun homme droit à qui l'on puisse confier une mission dont il saurait s'acquitter ou un emploi qu'il pourrait remplir, ne comptez sur aucun d'entre eux, vous n'en trouverez pas un qui mérite d'être distingué ni choisi, ils n'ont aucune valeur ; ce sont des corps sans esprit ou comme l'on dit : corps de mulets et cervelles d'oiseaux. Nous les avons mis à l'épreuve l'un après l'autre, sans en trouver un seul qui soit bon à quelque chose ou capable de se rendre utile » (1). Enfin le Sultan s'attachait à ce qu'aucune condition ne fût négligée pour assurer le succès de ses armées. Il donna ordre de constituer à Taza d'importants approvisionnements d'orge afin de subvenir au ravitaillement de ses troupes, particulièrement difficile dans cette région peu fertile, et des renforts furent envoyés à tous les chefs qui devaient prendre part à la lutte, afin de leur donner au moins sur leur adversaire une supériorité numérique. Le chérif Moulay Ibrahim ben Abd el-Malek fut désigné pour conduire au gouverneur du Rif six cents cavaliers, et les cheikhs des Beni Snassen et des Ahlaf, Mimoun et Bou Zian, reçurent également des renforts de cavalerie, tandis qu'une armée venue du Haouz à la suite du Sultan alla grossir les rangs des troupes placées sous le commandement de ses deux fils, Sidi Mohammed et Moulay Ahmed. Enfin un plan d'action fut établi pour encercler Abd el-Kader dont on signalait la présence à Selouan. Du territoire des Temsaman où il se trouvait, le caïd ben Abd es-Sadek devait se diriger vers ce point en traversant successivement les territoires des tribus du littoral, Beni Touzin, Beni Saïd et Guelaya, pendant que le cheikh des Ahlaf, Bou Zian garderait

(1) Lettre du Sultan à son fils Sidi Mohammed (3 octobre 1847), publiée par Ismaël HAMET, *Académie des Sciences Coloniale, Annales*, t. I, pp. 142-144.

avec sa tribu les gués de la Moulouya et que le caïd d'Oudjda avec toutes ses troupes (mille cavaliers réguliers dont cinq cents Oudaïas) pénétrerait chez les Beni Snassen et avec l'aide des contingents de cette tribu barrerait la route du désert à l'Emir. De leur côté, Sidi Mohammed et Moulay Ahmed, le premier venant de Fez, le second de chez les Hayaïna' marcheraient sur Taza. De cette ville, ils se dirigeraient sur Selouan mais par des voies différentes, Moulay Ahmed passant par le territoire des Gzennaïa et Tafersit, Sidi Mohammed par Msoun et Aïn Zora. Aux abords de Selouan, ils feraient leur jonction avec le caïd du Rif et se trouveraient ainsi tous les trois réunis pour l'attaque. Sur leurs trajets respectifs, ils auraient préalablement soumis de gré ou de force toutes les tribus.

Tout ce programme fut exécuté ponctuellement. Le 14 octobre, Sidi Mohammed quitta Fez à la tête d'un corps de quinze mille hommes, trois jours avant l'arrivée de son père dans cette ville. Sur son chemin, il soumit les Oulad Alian, fraction de la grande tribu des Hayaïna. Les Tsoul et les Branès vinrent demander l'aman et ils fournirent en même temps des vivres et des contingents. De son côté, Moulay Ahmad avant d'entrer à Taza avait réduit la grande tribu berbère des Aït Seghrouchen, coupable d'avoir entretenu des relations amicales avec Abd el-Kader. Quant aux tribus rifaines, ainsi qu'il avait été prévu, elles ne firent aucune résistance et abandonnèrent peu à peu l'Emir, trop contentes de se soustraire à l'autorité de ce maître tyrannique qui ne s'en faisait plus obéir que par la force. Au mois d'octobre, les Mtalsa, les Beni Bou Yahi, les Kebdana, les Oulad Settout et la plus grande partie des Guelaya qu'il a si dûrement châtiés sont encore à ses côtés ; mais à l'approche des camps impériaux, elles changent rapidement d'attitude, et un mois plus tard la situation est complètement renversée. Les Temsaman, les Beni Touzin, les Tafersit les Beni Oulichek et les Beni Saïd fournissent au gouverneur du Rif des contingents qui montent à deux mille trois cents hommes environ. Les Mtalsa, les Beni Bou Yahi, les Kebdana envoient des délégués et des présents aux fils du Sultan pour manifester leurs bonnes intentions. Quant aux Guelaya, ils sollicitent le privilège d'attaquer les premiers Abd el-Kader. Ecrivant le 12 novembre 1847 au duc d'Aumale, nommé gouverneur général de l'Algérie, le général de La Moricière signalait qu'à l'exception des Oulad Settout, toutes les tribus du Rif s'étaient soumises et avaient rallié les camps impériaux, et il notait l'importance et la nouveauté

de ce fait si préjudiciable moralement et militairement à l'Emir (1). Quand Abd el-Kader connut la marche convergente des troupes chérifiennes et la défection des tribus, il jugea qu'il lui était difficile de lutter, avec les trois mille hommes environ qui lui restaient, contre les trente mille guerriers que son adversaire pouvait mettre en ligne, bien qu'ils fussent très inférieurs, comme courage et comme organisation, à ses soldats. Le 9 novembre au matin, il quitte donc la Kasba de Selouan pour se rapprocher de la Moulouya et il va s'établir à Zaio, situé à une trentaine de kilomètres sud-est de Selouan et à cinq ou six kilomètres du fleuve. C'était là que, depuis quelque temps, il avait ensilé ses grains et emmagasiné ses fourrages, mais, malgré les avantages que lui offrait cette position adossée aux montagnes des Kebdana, il se dirigea vers la Moulouya pour la franchir et gagner ensuite le désert. Cependant le 17 novembre, en essayant de réaliser son dessein, il se heurta aux Beni Snassen qui l'accueillirent à coups de fusil et il dut revenir en arrière. Sa situation était des plus critiques. Le cercle se fermait autour de lui : au nord, la mer ; à l'ouest et au sud-ouest, les troupes chérifiennes ; au sud-est, le caïd d'Oudjda et ceux des Beni Snassen et des Ahlaf avec leurs troupes et leurs tribus hostiles.

Se sentant perdu, Abd el-Kader se résigna alors à faire appel à la miséricorde d'Abd er-Rahman pour obtenir la permission de se retirer dans le désert sous sa sauvegarde. Sur le conseil d'un chef des Ahlaf, du nom de Mohammed ben Abd er-Rahman el-Ahlefi qui lui était très dévoué et qui avait déjà imploré en vain le Sultan en sa faveur, l'Emir se décida donc à envoyer à Fez son fidèle khalifa Bou Hamedi avec des cadeaux et des propositions de paix. Trop de fois Abd el-Kader s'était engagé à gagner le Sahara sans tenir sa parole pour que maintenant le Sultan consentît à laisser échapper son ennemi aux abois. Il était facile de prévoir que la démarche tardive de Bou Hamedi était vouée à l'insuccès. Arrivé à Fez le samedi 27 novembre, il ne put pas, malgré l'urgence, obtenir audience avant le 3 décembre et quand il parut enfin devant le Sultan, ce fut pour se trouver en butte à la colère du prince qui lui reprocha avec chaleur l'ingratitude dont l'Emir avait fait preuve envers lui. En vain Bou Hamedi essaya-t-il de disculper son maître, l'Empereur lui opposa le meurtre du

(1) Lettre du général de La Moricière au duc d'Aumale, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 19, fol. 192-193, copie.

caïd El-Ahmar et l'empêcha de parler ; puis après avoir longuement invectivé contre lui, il lui fit la même réponse qu'il avait déjà faite à Abd er-Rahman el-Ahlefi, lorsqu'il avait voulu intercéder en faveur d'Abd el-Kader : il ne lui donnerait l'aman que s'il consentait à venir à Fez avec tous ses compagnons, sinon, disait-il, rien ne pourrait le soustraire à une juste vengeance. Un témoin rapporta à Chasteau qu'en prononçant ces paroles, l'Empereur « écumait comme un chameau en fureur » (1). Au sortir de cette entrevue peu encourageante, Bou Hamedi fut gardé prisonnier et ce furent deux de ses compagnons qui allèrent à sa place rendre compte à l'Emir du résultat de leur mission. Quand Abd el-Kader connut l'accueil que le Sultan avait fait à son envoyé, il ne se fit pas d'illusions sur ses intentions et il comprit que mieux valait pour lui tenter d'échapper à ses assaillants en les combattant avec les trois mille soldats éprouvés dont il disposait, plutôt que de s'exposer d'une façon certaine à une mort peu glorieuse en se rendant à son adversaire. Une ultime démarche tentée au même moment auprès de Léon Roches n'avait guère eu plus de succès : l'Emir lui avait écrit pour lui demander de se rendre à Melilla afin de le rencontrer et de traiter de sa reddition à la France. Roches, craignant de faire le jeu de notre adversaire, s'était borné à lui répondre qu'un bâtiment à vapeur passerait le prendre à Melilla afin de le conduire auprès du gouverneur général de l'Algérie et de là à La Mecque avec sa famille.

La démarche pacifique tentée par Bou Hamedi auprès du Sultan n'avait d'ailleurs pas arrêté la marche menaçante des différentes mehallas chérifiennes qui continuaient à approcher. Le 2 et le 4 décembre, tous les contingents des tribus rifaines étaient venus se grouper autour du caïd Ben Abd es-Sadek. Le 8, celui-ci atteignait l'oued Kert où il faisait sa jonction avec l'armée de Moulay Ahmed et trois jours plus tard ils rencontraient à Selouan celle de Sidi Mohammed. Leurs forces unies s'élevaient à plus de trente mille hommes. Cependant, malgré la très grande supériorité numérique de ses troupes, le fils aîné de l'Empereur soit qu'il fût animé de prudence excessive, soit qu'il se défiât de la fidélité des tribus ou du courage de ses propres troupes, n'osait attaquer. D'ailleurs, dans la nuit du 11 au 12 décembre, comme il campait sur les rives de l'oued Gaoud, il faillit être complètement battu par son audacieux adversaire.

(1) Lettre de Chasteau au ministre des Affaires Etrangères (12 décembre 1847), Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 19, fol. 219-224.

Profitant de l'obscurité, Abd el-Kader s'introduisit entre son camp et celui de Moulay Ahmed avec une centaine de cavaliers qui s'efforcèrent de répandre la panique au milieu des troupes endormies en sonnant de la trompette, en déchargeant leurs armes, en jetant des fusées embrasées sur les chevaux et les mulets et en courant en tous sens au milieu des tentes avec des torches attachées à leurs lances. Dans leur surprise et leur confusion, les deux armées voisines se mirent à tirer l'une sur l'autre, tandis que l'Emir, à la faveur du désordre, se précipitait vers la tente du fils aîné de l'Empereur, mais au moment où il allait l'atteindre, la décharge des huit canons qui en gardaient l'accès abattit la plupart de ses compagnons et le contraignit à s'enfuir. Dans la journée du 12 décembre, Sidi Mohammed, désireux de ranimer l'ardeur de ses troupes par un succès, lança en direction de Zaio à la poursuite de l'Emir quatre à cinq mille cavaliers ; au bout de quelques heures, ceux-ci revenaient en désordre, annonçant qu'Abd el-Kader les avait mis en fuite, après avoir fait prisonniers quatre de leurs caïds et après leur avoir infligé de lourdes pertes. Afin de rassurer son père et les populations de l'intérieur, Sidi Mohammed n'en fit pas moins couper les têtes des cadavres de ses propres soldats qui gisaient dans son camp, pour les envoyer à Fez, où elles furent suspendues aux remparts en signe de victoire ; puis le 13, il marcha avec toute son armée sur Zaio. Ne pouvant l'attaquer de front avec ses forces trop inférieures en nombre, Abd el-Kader ne l'attendit pas. Il se retira vers l'est, longeant la rive gauche de la Moulouya à la recherche d'un gué. Malgré les effectifs importants dont il disposait et en dépit des exhortations du caïd Ben Abd es-Sadek, Sidi Mohammed n'osa pas troubler la retraite de son ennemi et il se contenta de le suivre de loin avec les plus grandes précautions s'abritant chaque soir derrière de forts retranchements dans la crainte d'une surprise (1). Pendant ce temps, Abd el-Kader avait en vain essayé de passer le fleuve à Mechra Kerma au nord de Cheraa. Ne trouvant aucun gué praticable, il avait dû remonter vers le nord jusqu'à la mer près du

(1) Il est intéressant de signaler le service que nous eûmes l'occasion de rendre à ce moment à l'armée marocaine. Les contingents rifains manquant de poudre, le caïd Ben Abd es-Sadek envoya un émissaire à Melilla en lui disant de s'adresser au gouverneur de Melilla pour s'en procurer. Celui-ci ayant refusé d'en fournir, l'envoyé d'Abd es-Sadek fit la même demande au commandant d'un navire français mouillé dans le port qui s'empressa d'accéder à son désir. Trois jours plus tard, le 17 décembre, il revenait de Djemaa Ghazaouat avec 8 quintaux de poudre et autant de balles qu'il était allé y chercher et, le 19, ces munitions étaient distribuées à nos alliés provisoires. Le gouverneur espagnol s'étant opposé à leur déchargement dans sa ville, on fut obligé de les débarquer sur une plage de la côte.

cap de l'Eau (ou Ras Sidi Béchir). Le 19 décembre, il put franchir, avec sa deïra et ses troupes, la Moulouya à Mechra er-Rahaïl sans être inquiété par les troupes chérifiennes. Informé du passage de son adversaire sur la rive droite et n'ayant plus à redouter ses attaques, Sidi Mohammed vint alors établir bravement son camp sur l'emplacement occupé la veille par celui de l'Emir. Celui-ci ne s'était pourtant pas encore éloigné et, tandis que sa deïra s'enfuyait vers l'Algérie, il demeura, pour couvrir sa retraite, sur le bord de la Moulouya avec sa cavalerie et son infanterie. Les deux armées se trouvaient donc en présence, séparées seulement par le fleuve. En présence de son adversaire, le gouverneur du Rif ne put réfréner son désir de l'attaquer ; aussi après avoir remontré à Moulay Ahmed le discrédit dans lequel tomberait l'armée marocaine quand on saurait qu'elle avait refusé le combat jusqu'au dernier moment, finit-il par lui arracher l'autorisation de traverser la Moulouya avec ses contingents rifains et l'élite de ses cavaliers. Trois fois, Sidi Mohammed ben Abd es-Sadek essaya d'atteindre l'autre rive, mais trois fois il dut reculer devant les charges de la cavalerie de l'Emir qui l'empêchait d'y prendre pied. Devant ces échecs répétés, Sidi Mohammed finit par s'émouvoir à son tour à la pensée du déshonneur auquel il allait être exposé et il décida d'appuyer l'action de son lieutenant. Une quatrième tentative exécutée en même temps par plus de dix mille soldats marocains réussit enfin et un combat terrible s'engagea entre les troupes du Chérif et celles d'Abd el-Kader. L'intervention de la cavalerie des Beni Snassen sur le champ de bataille hâta la défaite de l'Emir qui s'enfuit dans la direction de l'Est à travers la plaine des Trifa (1).

Malgré les pertes qu'il avait éprouvées et l'épuisement de sa deïra et de ses compagnons, Abd el-Kader n'avait cependant pas encore perdu l'espoir de se réfugier au désert, mais, comme sur le territoire marocain l'accès lui en était barré par le caïd d'Oudjda campé chez les Beni Snassen,

(1) Il y a lieu de comparer le récit que nous avons suivi, fait à Chasteau par un émissaire qu'il avait envoyé auprès du caïd Ben Abd es-Sadek, avec celui que reproduit En-Nasiri dans le *Kitab el-Istiqsa* et qui ménage davantage la gloire de Sidi Mohammed. C'est ainsi qu'il écrit (*Kitab el-Istiqsa, Archives Marocaines*, t. X, p. 178), à propos du passage de la Moulouya par Abd el-Kader : « Le khalifa ordonna ensuite la poursuite d'El-Hadj Abd el-Kader et en chargea des troupes choisies. Une nouvelle rencontre eut lieu au gué de l'oued Melouya appelé Mechra Errahaïl, non loin de la mer et près de l'embouchure de ce fleuve. Les troupes lui infligèrent un nouvel échec qui lui causa la perte de ses braves. Voyant sa puissance anéantie, rempli d'épouvante et désespérant de rétablir sa situation, il s'enfuit auprès des Français pour leur demander asile, laissant derrière lui son camp qui fut pris par l'armée du Khalifa ».

il voulut tenter de s'y rendre par l'Algérie. Il franchit donc l'oued Kiss qui séparait nos possessions de celles du Sultan et se dirigea vers le col de Guerbous, qui commandait la route du sud, ignorant qu'il était gardé. Depuis le 24 novembre en effet, La Moricière, accouru d'Oran, avait pris le commandement d'un corps de cinq mille hommes et se tenait à Sidi Mohammed el-Ouassini, près de la frontière, dans l'attente d'un dénouement qui ne pouvait plus tarder. Il suivait avec attention les opérations de l'armée marocaine et les mouvements du fugitif. Le 21 décembre, sur le conseil du frère du caïd d'Oudjda, il avait fait occuper le col de Guerbous par un détachement de spahis, auquel se heurtèrent dans la nuit du 21 au 22 décembre les éclaireurs d'Abd el-Kader. Quand il sut que son dessein avait été prévenu, l'Emir comprit que la lutte était maintenant impossible et il décida de se rendre à la France avec sa deïra. Dans la journée ses émissaires firent connaître son intention à La Moricière et en obtinrent la seule condition que leur chef eût stipulée, celle d'être transporté avec les siens à Alexandrie ou à Acre. Sur la promesse que son souhait serait exaucé, ses dernières hésitations tombèrent. Le 23 décembre, il se rendait au général de La Moricière, non loin du marabout de Sidi Brahim où, deux ans auparavant, tant des nôtres avaient trouvé la mort sous ses coups, et comme le colonel de Montauban lui faisait rendre les honneurs par ses soldats, il manifesta alors clairement les projets qu'il avait formés en ces dernières années en lui disant cette parole significative : « Si j'avais eu des hommes comme les tiens, je serais actuellement à Fez » (1).

Cet aveu justifiait les nombreux avertissements que nos consuls, depuis Méchain, n'avaient cessé d'adresser au Sultan pour l'inciter à se méfier d'Abd el-Kader. Il sanctionnait définitivement la politique préconisée et pratiquée par Chasteau et Léon Roches, qui plutôt que de conseiller une guerre avec le Maroc pour obtenir l'exécution du traité de Tanger, avaient préféré montrer au souverain marocain que son intérêt était le même que le nôtre et l'avaient décidé à agir contre l'Emir.

La nouvelle de la reddition d'Abd el-Kader fut accueillie avec une égale satisfaction par le Makhzen et par le gouvernement français. Lorsque le prince Sidi Mohammed reçut le 25 décembre, de la bouche d'un émissaire qu'il avait envoyé se renseigner à Djemaa Ghazaouat la confirma-

(1) Colonel Paul Azan, *L'Emir Abd el-Kader*, p. 235.

Bibliotheca Generale - Rabat

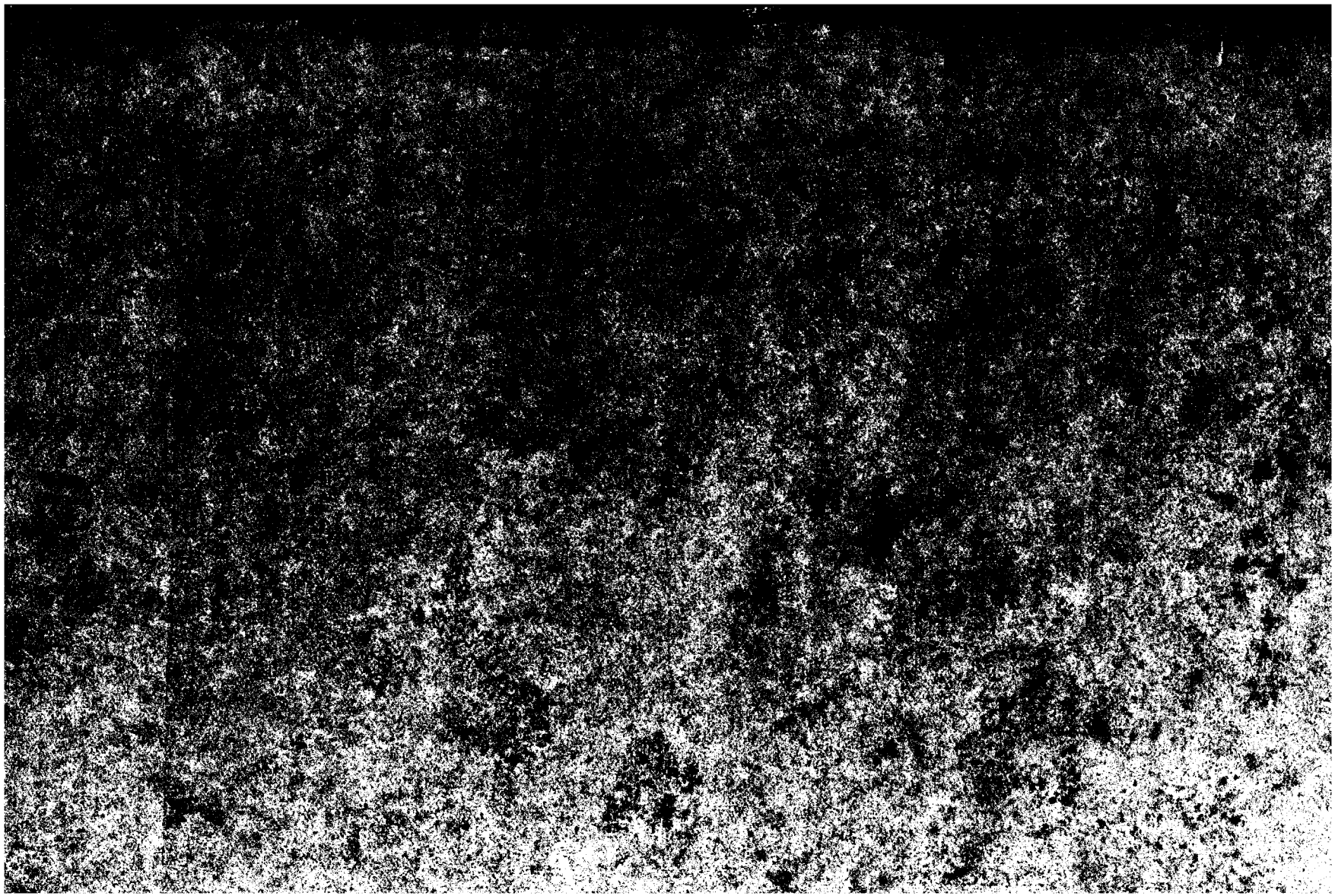

tion de cet événement qu'il avait appris deux jours auparavant, il fit tirer vingt-et-un coups de canon et exécuter des fantasias en signe de joie, avant de reprendre avec son armée le chemin du retour. Le Sultan fit lire dans les mosquées une lettre solennelle, dans laquelle il exaltait sa victoire, non sans essayer de justifier sa conduite auprès des Musulmans, en accusant son adversaire d'impiété et de trahison ; il déclara même que jusqu'au dernier moment il avait voulu user de bienveillance, mais que l'Emir avait attaqué ses troupes sans même attendre la réponse favorable qu'il avait faite à ses propositions de paix. Dans toutes les villes du Maroc, des réjouissances publiques furent ordonnées. Les fonctionnaires, les commerçants, les courtisans célébrèrent la défaite de l'agitateur, mais les Musulmans sincères, ainsi que le remarquèrent nos consuls, constatèrent avec regret qu'Abd el-Kader, en se rendant à la France plutôt qu'au Sultan, avait témoigné qu'il avait plus de confiance dans la parole des Chrétiens que dans celle du Commandeur des Croyants.

Pour nous, la soumission de notre adversaire ne signifiait pas seulement, comme l'écrivait Guizot, « la pacification plus assurée de l'Algérie, l'affermissement de notre puissance sur cette terre devenue française, le développement progressif et régulier des éléments de colonisation qui pour y grandir et prospérer avaient besoin du calme et de la confiance que donne la paix... » (1), elle marquait encore, au moins momentanément, la fin des difficultés incessantes survenues dans nos rapports avec le Maroc depuis la prise d'Alger et nous pouvions alors espérer que des relations amicales et profitables ne tarderaient pas à se nouer avec ce pays limitrophe de notre colonie. « Aujourd'hui, avait écrit Chasteau au ministre des Affaires Etrangères en apprenant le 28 décembre la reddition de notre adversaire, tout sujet de discorde a disparu entre la France et le Maroc, nous n'avons plus j'espère qu'à resserrer les liens de bonne intelligence entre les deux États et à favoriser graduellement l'entrée de la civilisation dans cet empire encore si barbare et si arriéré » (2).

(1) Lettre du ministre des Affaires Etrangères au consul de Chasteau, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 19, fol. 289.

(2) Lettre du consul de Chasteau au ministre des Affaires Etrangères, Archives des Affaires Etrangères, Maroc, Corresp. politique, vol. 19, fol. 230-232.

CONCLUSION

L'histoire des premières années de notre établissement en Algérie ne nous montre pas seulement la nécessité dans laquelle nous nous trouvâmes après la prise d'Alger d'étendre progressivement notre domination sur tout le territoire de l'ancienne régence, elle nous renseigne en outre d'une façon instructive sur les répercussions inattendues de notre conquête dans les États limitrophes de notre nouvelle colonie. C'est en étudiant en effet les rapports qui s'établirent entre la France installée à Alger et le Maroc et en constatant les multiples difficultés que le voisinage de cet empire apporta à notre œuvre de pacification que l'on découvre les raisons qui nous amenèrent dès cette époque à y intervenir.

Induits en erreur par nos conceptions européennes, nous nous imaginâmes tout d'abord qu'il nous serait possible de nous substituer aux Turcs dans leurs possessions sans nous exposer à l'hostilité des pays qui leur étaient contigus. En nourrissant cette illusion, nous ignorions la solidarité que crée l'Islam entre les Musulmans ; nous méconnaissions en même temps le pouvoir spirituel que le Sultan de Fez exerce dans ces régions et qui l'oblige à venir en aide à ses coreligionnaires en danger. Comme nous l'avons vu au début de cette étude, ce fut surtout en qualité de Prince des Croyants que Moulay Abd er-Rahman dut répondre en 1830 à l'appel des habitants de Tlemcen et leur envoyer un Khalifa pour les gouverner en son nom ; ce fut encore comme chef religieux qu'il dut plus tard reconnaître Abd el-Kader luttant contre l'Infidèle et lui fournir, au mépris de ses engagements et des lois de la neutralité, les armes dont il eut besoin pour mener à bien la « guerre sainte » ; ce furent enfin la pression de l'opinion publique et la crainte d'être supplanté s'il se dérobait à son double devoir de souverain et de défenseur de la foi qui le contraignirent en 1844 à prendre ouvertement parti contre nous.

Cet antagonisme d'origine religieuse eut d'ailleurs d'autant plus d'occasions de se manifester que nous nous trouvâmes au contact du Maroc dans une situation très difficile. En effet, au lieu de voir notre occupation simplifiée à l'ouest par l'existence d'une frontière définie et reconnue qui eût à la fois limité notre tâche et assuré le respect de notre territoire,

nous entrâmes en conflit dans la région des confins algéro-marocains avec des tribus nomades et belliqueuses dépendant en principe de l'empire chérifien, mais en fait rebelles à toute autorité. Ce fut toujours au milieu d'elles que nos adversaires et notamment Abd el-Kader vinrent se réfugier et recruter des partisans pour nous attaquer. Cet état de choses nous mettait dans une position fort embarrassante, car en adressant d'une part des réclamations au Sultan, nous nous heurtions à sa mauvaise volonté et à son impuissance à châtier ses sujets insoumis et d'autre part en repoussant nous-mêmes les agressions dont nous étions l'objet, nous risquions de déchaîner contre nous le fanatisme des Marocains et de provoquer une guerre. Ce fut cette éventualité qui se réalisa au lendemain du combat de Sidi Aziz.

De 1845 à 1847, nous pûmes cependant constater qu'une amélioration sensible se produisit dans nos rapports avec le Maroc ; il ne fallait pourtant pas se tromper sur ses causes. Seules la crainte qu'inspirèrent nos victoires de Tanger, d'Isly et de Mogador et la haine que conçut Moulay Abd er-Rahman pour Abd el-Kader devenu un rival dangereux rendirent momentanément possible une action commune contre notre ennemi, mais il était à prévoir qu'une fois nos succès oubliés et l'Emir vaincu, les mêmes difficultés ne tarderaient pas à se représenter. « Si la connaissance de l'histoire d'Abd el-Kader est utile au point de vue algérien proprement dit, écrivait en 1908 Jules Romagny, elle est, on le voit, non moins instructive au point de vue des relations franco-marocaines. Ce qui s'est passé à son sujet s'est toujours renouvelé pour les insurgés algériens et pour les indigènes marocains qui ont pris fait et cause pour eux, depuis 1845 jusqu'à nos jours, depuis les expéditions des Beni Snassen jusqu'au bombardement de Figuig » (1). En effet, au cours des soixante-cinq années qui s'écoulèrent entre la reddition d'Abd el-Kader et l'établissement de notre protectorat au Maroc, la sécurité de l'Algérie fut souvent compromise par les agissements de nos voisins toujours prêts à accueillir et à soutenir les adversaires de notre domination. Il suffira de mentionner les violations de notre frontière par les Beni Snassen en 1859, la longue insurrection des Oulad Sidi Cheikh de 1864 à 1883, les intrigues de Bou Amama, notre occupation des oasis sahariennes et enfin les nombreuses agressions

(1) J. Romagny, *Le rôle de la France au Maroc*, Oran, 1908, p. 60.

dont nos troupes et nos sujets furent victimes dans le Sud-Oranais au début de ce siècle, pour évoquer les complications que nous suscita chaque fois la proximité d'un Maroc hostile ou tout simplement anarchique.

En vain, pour remédier aux graves inconvénients de cette situation, nous employâmes successivement tous les moyens dont nous disposions, sans vouloir toutefois entreprendre une nouvelle conquête. Usant d'abord du « droit de suite » qui nous avait été implicitement reconnu, nous n'hésitâmes pas jusqu'en 1870 à pénétrer sur le territoire marocain pour y châtier nos agresseurs. En 1859, le général de Martimprey parcourut avec succès le pays des Angad et des Beni Snassen et en 1870 le général de Wimpfen s'avança jusqu'à l'oued Guir pour y atteindre les Doui Menia, les Oulad Djerir et les Beni Guil et les punir de leur complicité avec nos Oulad Sidi Cheikh dissidents. Puis après la guerre franco-allemande, dans la crainte d'assumer de lourdes charges militaires, nous nous contentâmes d'adresser à la cour de Fez des réclamations et des demandes d'indemnité toutes les fois que nous eûmes à nous plaindre de la conduite de ses ressortissants. Enfin, lors des accords de 1901 et de 1902, nous essayâmes de pratiquer avec le Maroc une politique de collaboration dans l'espoir de mettre fin au désordre qui régnait dans les confins et de garantir ainsi notre colonie contre d'incessantes attaques ; mais ces différents systèmes se révélèrent insuffisants ou inefficaces.

Les expéditions répressives ne produisaient qu'un résultat éphémère puisqu'elles ne précédaient pas notre installation dans les régions que nous traversions. « En Afrique, avait dit Bugeaud, une expédition non suivie d'occupation ne laisse pas de trace plus durable que celle faite par le sillage d'un navire sur la mer immense ». Les revendications diplomatiques n'offrirent que des désavantages ; ou bien elles ruinaient notre prestige en restant sans effet sur les indigènes qui échappaient à l'action du Sultan et qui considéraient notre abstention comme un signe de faiblesse, ou bien elles poussaient le Makhzen à implanter à notre détriment son autorité dans des régions où elle ne s'était jamais réellement exercée. Enfin une coopération active et loyale était difficilement réalisable. Par suite du caractère religieux de sa souveraineté, le Chérif ne pouvait moralement pas soumettre de son plein gré, avec l'aide des Chrétiens, ses sujets musulmans ; d'ailleurs l'eût-il même voulu, il n'eût jamais été assez fort pour réussir dans cette tâche.

Bibliothèque Générale

Sous la pression des circonstances, nous fûmes donc contraints de recourir au seul moyen susceptible de procurer la sécurité à nos possessions africaines, en étendant notre domination jusqu'à l'Atlantique. Ce fut cette obligation que sanctionna l'acte du 30 mars 1912 qui plaçait le Maroc sous notre protectorat. L'exemple des Romains que la prise de Carthage conduisit jusqu'à Volubilis aurait dû nous renseigner dès 1830 sur les conséquences inévitables de l'expédition d'Alger et l'on ne peut s'empêcher d'admirer la clairvoyance d'un ministre anglais, Sir Robert Peel, qui disait en 1844 en parlant de la régence de Tunis et de l'empire chérifien : « Ces deux États auront le sort de l'Algérie, et deviendront, si ce n'est peut-être de nom, du moins en fait, des portions de la France » (1).

PHILIPPE DE COSSÉ BRISSAC.

---

(1) GUIZOT, *Mémoires*, t. VII, p. 164 ; pour l'histoire des relations de la France et du Maroc, de 1847 à nos jours, nous avons utilisé avec profit les ouvrages suivants : Augustin BERNARD, *Les confins Algéro-marocains et le Maroc* ; LA MARTINIÈRE et LACROIX, *Documents pour servir à l'histoire du Nord-Ouest africain*, et Jules ROMAGNY, *Le rôle de la France au Maroc*.

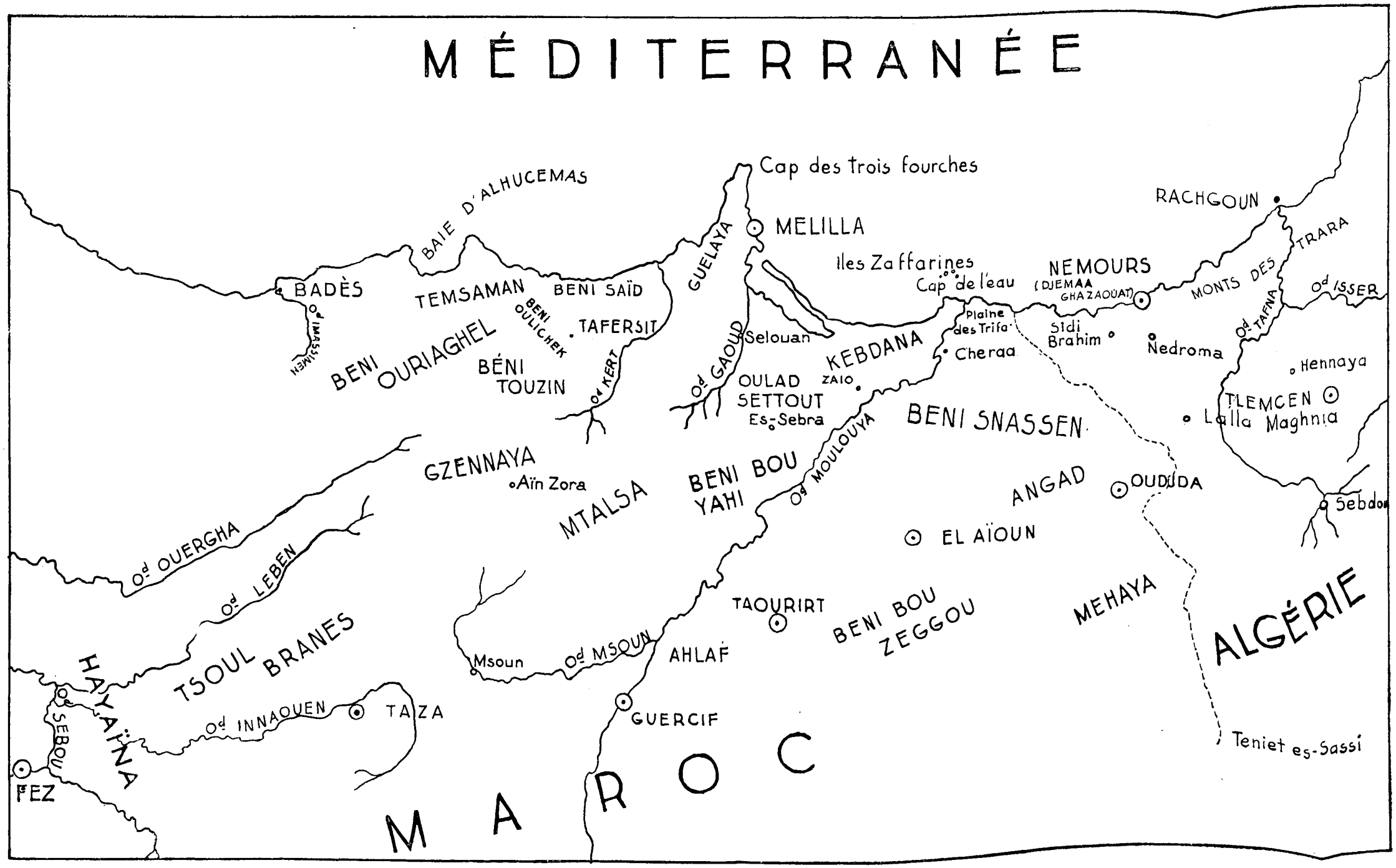
MÉDITERRANÉE
Cap des trois fourches
BAIE D'ALHUCEMAS
MELILLA
GUELAYA
RACHGOUN
TRARA
Iles Zaffarines
Cap de l'eau
NEMOURS
(DJEMAA GHAZAOUAT)
MONTS DES
Od ISSER
Od TAFNA
BADÈS
TEMSAMAN
BENI SAÏD
Od IMASSINEN
BENI OULICHEK
TAFERSIT
BENI OURIAGHEL
BÉNI TOUZIN
Od KERT
Od GAOUD
Selouan
KEBDANA
Plaine des Trifa
Cheraa
Sidi Brahim
Nedroma
Hennaya
TLEMCEN
Lalla Maghnia
OULAD SETTOUT
Es-Sebra
ZAIO
BENI SNASSEN
Od MOULOUYA
GZENNAYA
Aïn Zora
MTALSA
BENI BOU YAHI
ANGAD
OUDJDA
Sebdou
EL AÏOUN
Od OUERGHA
Od LEBEN
TAOURIRT
BENI BOU ZEGGOU
MEHAYA
ALGÉRIE
TSOUL BRANES
HAYAÏNA
Msoun
Od MSOUN
AHLAF
Od SEBOU
Od INNAOUEN
TAZA
GUERCIF
Teniet es-Sassi
FEZ
MAROC

NOTE SUR LA DÉCOUVERTE DE SPÉCIMENS DE CÉRAMIQUE MAROCAINE DU MOYEN AGE [1]

Pendant la guerre, M. le Lieutenant de réserve Campardou, préhistorien et archéologue à ses heures, explorant la nécropole de Taza, découvrit, entre autres objets, des poteries qu'il classa d'après le niveau des couches explorées, en tenant compte des éléments constitutifs de chacune d'elles. Il détermina ainsi deux groupes distincts : des *poteries arabes* et des *poteries plus anciennes*. « Les premières, toujours situées dans les « terres noires superficielles ; les secondes, dans les terres grises ou rou- « geâtres qui forment habituellement les « niveaux les plus profonds » (La Nécropole de Taza, *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran*, t. XXXVII, fasc. CXLIX, 1917).

Il en vint à supposer que ces poteries avaient été fabriquées sur place. « On a pu s'en rendre compte, dit-il, surtout à Sab El Ma, où les tessons « abondent, et où on a pu recueillir, non seulement des poteries « ratées », « mais encore les « pieds de coq » destinés à supporter les pièces dans les fours ».

De minutieuses recherches lui firent découvrir toute une série de fours souvent accompagnés d'un grand nombre de « ratés » abandonnés, fours qui paraissent avoir fonctionné à des époques très différentes : les uns ayant leur cuve creusée dans le rocher et recouverts d'un dôme en briques bien maçonné, les autres étant établis sans beaucoup de soin dans des terres déjà remaniées.

M. Campardou, n'étudiant que les poteries à facies archaïque prove-

(1) Un résumé de cette communication a été lu par M. P. Ricard au Congrès d'Art persan de Londres, à la septième séance du 8 janvier 1930, présidée par M. le professeur A. U. Pope (Proceedings of the second international Congress of Persian Art, publié par « The Society of Antiquaries », Burlington House, London).

nant uniquement de couches profondes, ne décrivit pas les poteries qu'il déclarait appartenir à l'époque arabe. Il se borna à en dire ceci : « Cer- « taines, déjà très anciennes, portent des décorations estampées inté- « ressantes ». Et c'est tout ce que nous en avons longtemps su, car, à notre connaissance, M. Campardou n'en laissa ni dessin, ni photographies.

Mais les documents restèrent. Après avoir été égarés pendant plus de dix ans (nous les retrouvâmes en 1928), ils furent exposés dans une vitrine du musée des Oudaïas où nous pûmes les étudier à loisir (Pl. I, fig. 1 et 6 ; Pl. II : fig. 3 et 5 ; Pl. III : fig. 4 ; Pl. IV : fig. 1 ; Pl. V : fig. 1, 5, 6 ; Pl. VIII : fig. 1 ; Pl. IX : fig. 5 ; Pl. XIII : fig. 3 ; Pl. XIV : fig. 2, 3 ; Pl. XIX : fig. 4, 5).

Entre temps, l'un de nous, ayant pu voir les documents recueillis par M. Campardou à Taza, se livra, dès 1917, et jusqu'en 1920, à des recherches dans la ville et aux abords de Fès, pensant en trouver d'analogues.

Léon l'Africain n'avait-il pas mentionné, dès le début du XVIe siècle, « les marchands qui vendent vases, beaux et chargés de naïve couleur, « dont les uns sont d'une simple couleur, d'autres de diverses, et y en a environ cent boutiques »? Tableau encore vrai aujourd'hui avec une différence seulement dans le nombre des boutiques, réduit à une dizaine, où l'on voit deux sortes de poteries émaillées sur fond blanc, décorées les unes en bleu, les autres en bleu, noir, jaune et vert.

Et Léon ne note-t-il pas, en parlant des marchands « d'huile, beurre « salé, fromage vieux, olives », etc., que leurs boutiques sont « parées « de vases de majolique, tant que le garniement vaut beaucoup mieux « que la marchandise »?

Il s'agit de boutiques identiques à celles que tiennent encore nos « boqqâls » originaires du Sous, dont les pyramides de beurre salé ou de confit de bœuf s'enlèvent de vastes coupes de faïence émaillée.

Léon dit aussi que cette céramique est façonnée sur place. « Vers les « murailles de la cité sont ceux qui font la brique et les fourneaux pour « cuire la vaisselle ». Le quartier en question est celui de Bab Fetouh où sont encore installés les céramistes actuels.

« Au dessous (des marchands de vases du souq), se trouve une place « très grande, là où se vendent les vases blancs, comme sont plats, écuel- « les, pots et autres choses semblables ». On reconnaît ici la poterie blanche, non émaillée, qui n'a reçu qu'une seule cuisson, rehaussée parfois d'un décor pointillé au goudron, dont ne parle pas Léon, soit qu'il ne l'ait pas

connu, soit qu'il ne l'ait pas remarqué, ou encore qu'il l'ait jugé trop vulgaire.

En tous cas, voici certifiée l'existence à Fès, au début du XVIe siècle, d'une fabrication d'ustensiles divers en terre cuite, fabrication en plein développement — il n'y avait pas alors l'actuelle et désastreuse concurrence des innombrables bouteilles, bidons à pétrole ou essence, boîtes de conserves vidées de leur contenu, de la faïence et de la porcelaine fine, de la vaisselle de tôle émaillée ou de fer battu, etc., importés d'Europe, fabrication qui n'en était sûrement pas à ses débuts car nous savons qu'au XIIIe et XIVe siècles, elle avait de nombreuses applications dans les revêtements des minarets et des médersas.

Nos recherches cependant restèrent vaines. Une tranchée dans la colline de tessons qui menace d'enterrer la tombe autrefois à fleur de terre de Sidi Mimoun, patron des potiers, non plus que le forage de puits dans le même quartier, le déblaiement d'une montagne séculaire d'immondices en dehors de Bab Jiaf, annexe de Fès Jedid, ne mirent à jour aucun fragment comparable à ceux de Taza : on ne recueillit que des tessons vernissés et peints analogues à ceux d'aujourd'hui.

Des investigations ultérieures ne furent pas plus fructueuses.

Mais on fit des découvertes ailleurs. Alors qu'il faisait creuser, en 1926, les fondations d'un four à potier pour le compte de MM. Chavanne et Dorée, de Marrakech, M. Mills, céramiste, ancien élève de la Manufacture de Sèvres, tirait, des matériaux extraits, deux fragments provenant, l'un d'un vase tronconique de grande dimension, à émail blanc, vert et noir (VI : 1), l'autre d'un objet mouluré estampé et émaillé de vert (VII : 6) qu'il s'empressait de remettre au musée des Oudaïas.

En 1928, l'un de nous remarquait lui-même, chez un antiquaire de la rue des Consuls, à Rabat, un petit fragment de terre cuite estampé, non émaillé, trouvé peu de temps avant sur le Souk El Ghezel, place qui longe les remparts ouest des Oudaïas (VIII : 4).

En 1930, M. Jorrot, agent technique du Service des Arts Indigènes, en mission à Marrakech, recueillait enfin dans un fond d'oued un fragment rehaussé d'un intéressant décor floral, estampé non émaillé, qui compléta notre collection (X : 2).

Malgré leur petit nombre, ces fragments originaires de Taza, Marrakech et Rabat parurent réunir assez d'unité et d'intérêt pour mériter

d'être étudiés et de servir de base, par leurs techniques et leurs décors, comme il a été fait pour la reliure à Fès et les tapis marocains à Rabat-Salé, à un essai de rénovation.

Terminée en fin 1929, cette étude engagea l'un de nous à faire des recherches à Salé.

Dans le quartier des potiers, les recherches furent infructueuses (il est probable que les ateliers se soient déplacés au fur et à mesure de l'extension de la ville), seul un fragment à décor floral estampé fut trouvé dans la maçonnerie du rempart en mai 1930. Les recherches furent alors dirigées dans le quartier de Talaa, qui passe pour l'un des plus anciens quartiers de la ville.

Dans une maison en ruines, on trouva des fragments décorés de toutes sortes. Des indigènes, s'intéressant au travail du chercheur, l'aidèrent moyennant de petits pourboires.

Par la suite, ces indigènes portèrent leurs investigations de tous côtés, leur temps n'étant pas mesuré comme le nôtre.

C'est surtout aux environs de Bab Chaafa que furent ramassés les premiers fragments.

A cette époque, le chercheur entra en relation avec un surveillant des Travaux municipaux qui avait remarqué, au cours d'ouvrages de terrassement, des restes souterrains de constructions rue Zenata (à l'intérieur de la porte de Bab Chaafa). De nouveaux travaux devant avoir lieu à cet endroit, il nous en avertit. Les ouvriers intéressés aux recherches ramassèrent des fragments très nombreux et importants, tant au point vue des décors qu'à celui des dimensions (quelques ratés de cuisson entre autres).

On remarqua, à une profondeur de 3 à 4 mètres, des soubassements de murs, mais la terre peu consistante qui les recouvrait, composée de détritus, ne permit pas de descendre dans la tranchée. Pour ne pas gêner les ouvriers dans leur travail, on se contenta de regarder d'en haut mais avec l'espoir d'y revenir plus tard.

On parvint ainsi à réunir une collection de plusieurs centaines de pièces dont les plus typiques sont étudiées ici.

Les tessons recueillis paraissant avoir fait partie de pièces de grandes dimensions, en particulier d'amphores comme on en voit si souvent en Espagne, dont le vase de l'Alhambra est le type le plus fameux, ainsi

qu'à des margelles de puits comme en trouva naguère M. A. Bel à Tlemcen, des investigations furent poussées jusqu'à l'intérieur des maisons.

Rien ne se révéla dès l'abord. « Les margelles de puits, répondait-on, « sont en maçonnerie, non en terre cuite ». Et c'est bien ainsi qu'elles paraissaient être faites. Un jour, cependant, l'enduit de chaux sembla suspect : un vague côtelage s'y dessinait en relief mou. Cachait-il quelque décor? La pointe d'un couteau fut enfoncée dans l'enduit qui, en se détachant, laissa voir une tache d'émail vert. Il ne s'agissait pas d'un bloc de maçonnerie, mais bel et bien d'un haut cylindre de terre cuite, entièrement garni d'un décor estampé et émaillé, caché, depuis des siècles peut-être, sous des innombrables couches de chaux périodiquement renouvelées (XXVI). Les plus surpris furent les maîtres de la maison.

Quatre mois ne s'étaient pas écoulés que nous étions en possession de quatre margelles à peu près entières, estampées et vernissées (XXV, XXVI, XXVII, XXVIII), d'une cinquième margelle non décorée, mais recouverte d'un bel émail vert turquoise (XXX), d'une grande amphore accompagnée d'un col qui lui est peut-être étranger, rehaussée d'estampages et portant encore des traces d'émail vert (XXXIV).

En parlant de ces trouvailles, nous apprîmes que M. Lévi-Provençal, Directeur de l'Institut des Hautes-Etudes marocaines, possédait lui-même depuis longtemps déjà quelques tessons de même origine et qu'un certain lettré de Salé, Si Mohammed Ben Ali Slaoui, en détenait aussi un assez grand nombre. Nous avons vu ceux-ci : ils se comptent par centaines, tout à fait analogues aux nôtres.

L'examen des nombreux tessons récemment recueillis par M. J. Borély, dans les fouilles de Chella mérinide, nous permit de constater, non sans quelque surprise, qu'il ne s'y trouve que de très rares spécimens — deux ou trois seulement — pouvant se rapprocher des nôtres. Par contre, Chella possède une autre industrie céramique non moins curieuse sinon aussi classique comprenant, d'une part, des poteries blanches ne manquant pas d'une certaine finesse, très curieuses de formes, d'un décor délicat tantôt gravé ou sigillé, tantôt peint en noir, d'autre part des poteries vernissées suivant le procédé de la « cuerda seca » dont il sera parlé plus loin. Naturellement, Chella connaît la marqueterie de faïence à grands décors floraux, polygonaux et épigraphiques, si répandue dans les monuments mérinides de Fès, zianides de Tlemcen, nasrides de Grenade.

A noter enfin que dans la zone espagnole du Maroc, on a également découvert une margelle d'un facies semblable à celui de nos terres cuites à décor partiellement estampé, portant une inscription modelée en relief, et donnant la date de fabrication, fait important pour nous qui n'avons encore recueilli, non plus que M. Bel à Tlemcen, de documents datés.

La céramique marocaine du Moyen Age, dont on ne connaissait jusqu'ici que les seules applications architecturales, tel le revêtement des minarets almohades et mérinides, ainsi que des lambris et pavements des méderses mérinides, a donc été également représentée par un mobilier dont la nature et les formes, ainsi que les techniques et les décors, peuvent déjà faire l'objet d'intéressantes observations.

La terre cuite des fragments trouvés à Taza, Rabat, Salé et Marrakech est loin d'être homogène. Plutôt jaunâtre à Taza, elle est rougeâtre à Salé et à Rabat, et verdâtre à Marrakech.

A remarquer aussi, notamment à Salé, que la masse rougeâtre de la terre est quelquefois extérieurement recouverte d'un enduit plus blanchâtre, de plusieurs millimètres d'épaisseur, dans lequel s'imprime le décor. Le grain varie également d'un point à un autre. Mais dans l'ensemble, il présente beaucoup d'analogie avec celui qu'on obtient ou obtiendrait encore aujourd'hui dans les mêmes centres. Ce qui laisse supposer que les tessons qui nous intéressent ici ont été pour la plupart découverts sur les lieux même de fabrication.

La terre grise et granulée d'une grande amphore trouvée à Salé diffère cependant assez de la terre cuite locale pour qu'on puisse songer à une origine étrangère. Comme le décor reste le même que partout ailleurs, on peut en déduire aussi que malgré la dispersion de l'industrie, le style en fut assez homogène.

La faible courbure des tessons, générale, indique qu'ils appartiennent non à de petits objets, mais à des pièces de grand rayon, et décorées du côté convexe, par conséquent à l'extérieur.

Quelques fragments de Salé, plats et sigillés sur les deux faces, quelquefois festonnés sur la tranche, rappellent les oreilles qui flanquaient de grandes amphores andalouses. D'autres encore semblent provenir de supports d'amphores, d'augettes pour ablutions en forme de tronc de pyramide, telles les augettes de maçon et visiblement imitées d'objets similaires en bois (Pl. IX : fig. 3).

Un fragment émaillé en vert, plat et possédant un décor floral sur ses deux faces au fort relief pourrait provenir d'un élément de cloison ou d'un rebord de bassin (II : 4).

Un tesson d'épaisseurs différentes, mouluré, estampé et vernissé sur une seule face, semble avoir fait partie d'une vasque ou d'un arc en terre cuite (II : 2). Cet emploi de la céramique comme organe décoratif dans l'architecture fut d'ailleurs fréquent : sur la porte occidentale du Palais du Bou Jeloud, à Fès, on observe par exemple la présence de deux colonnettes engagées de terre cuite, d'environ 0 m. 80 de hauteur et 0 m. 10 de diamètre qui, émaillées en vert, font un agréable contraste avec le mur gris. Le musée du Service des Arts Indigènes de Fès conserve d'autres fragments ayant appartenu à une mître monumentale verte qui pointa autrefois au sommet du toit de la salle de prière de la Médersa Attarine de Fès.

Dans les tessons que possède Si Mohamed Ben Ali es Slaoui, il en est qui proviennent de braseros avec ou sans pied.

Les formes complètes recueillies jusqu'à ce jour se ramènent à deux types seulement ; une jarre et une margelle, celle-ci en 9 exemplaires (3 sans émail).

La jarre, d'environ 0 m. 60 de hauteur sans le col qui l'accompagne, mais qui ne lui appartient peut-être pas, a la forme d'un œuf dont la pointe serait tournée vers le bas. Dans le haut, on voit encore l'enracinement de deux oreilles symétriques et plates qui flanquaient le col (XXXIV). L'objet présente beaucoup d'analogie avec deux autres jarres dont on voit des fragments seulement au musée du Louvre, ainsi qu'une autre jarre du même musée, mais qui, celle-ci, est munie d'une base de faible diamètre, suffisante cependant pour qu'elle puisse rester debout.

Nos margelles sont en général des cylindres de 0 m. 60 à 0 m. 90 de hauteur et de 0 m. 50 à 0 m. 60 de diamètre. De fortes saillies en renforcent les bords inférieur et supérieur, celui-ci étant mouluré (XXV), cannelé (XXVIII et XXX) ou cordelé (XXIX) ; ailleurs, il est garni de consolettes modelées (II : 3 et 5 ; XXX, XXXI et XXXII). Epaisses de 2 à 3 centimètres, cylindriques à l'intérieur, elles sont parfois prismatiques à l'extérieur (XXVIII et XXV, XXVI, XXX) ; le prisme octogonal fut sans doute obtenu après tournassage, par des enlèvements de matière. Il a existé également des margelles à section quadrangulaire (XXXIII).

Vu leurs dimensions et leur épaisseur, jarre et margelles témoignent d'une pratique du tour assez remarquable et surtout de la cuisson.

Il en est de même de la technique décorative.

Jusqu'à ces temps derniers, on n'avait guère observé, comme procédés de décoration céramique, que ceux qui se pratiquent encore aujourd'hui, et décrits par M. A. Bel dans « Les Industries de la Céramique à Fès » (Alger, Carbonnel, 1918) :

1° Le tracé, au pinceau, sur un fond d'émail blanc, d'ornements divers, le brun de manganèse arrêtant les contours, comme le fait un dessin au crayon sur du papier blanc, puis le bleu, le vert et le jaune se partageant l'intérieur des dessins ;

2° L'excision de l'émail après cuisson, dans les vides du dessin qui se détache dès lors sur un fond de brique ;

3° Le découpage de formes diverses, dans des carreaux de couleur différentes en vue de leur assemblage pour l'établissement de ce genre de marqueterie si fréquente au Maroc, les zelliges.

Dans les documents qui nous intéressent ici, nous découvrons une demi-douzaine de techniques à peu près toutes tombées en désuétude :

1° La gravure procédant : soit par sillons réguliers et peu profonds pour dessiner des contours (I : 1, 3, 4, 6), soit par enlèvements obliques de matières dans les vides réservés par le dessin (I : 2, 5) ;

2° Une sorte de modelage, par soustraction ou addition de matière, à la main ou au moyen d'outils, pour l'établissement de moulures, de cannelures, d'arcatures, de consolettes, etc. (II : 1, 2, 3, 4, 5) ;

3° L'impression, au moyen de matrices, de motifs divers, les uns petits et épais donnant le décor que nous appelons sigillé, déjà décrit par M. A. Bel (III à V), les autres plus grands et juxtaposés pour former un décor de bandes continues que nous appelons estampé (VIII à XXIV) ;

4° Une sorte de champlevage des vides du dessin, notamment dans les inscriptions de quelque ampleur (XI : 1 à 3) ;

5° L'application, dans les poteries seulement vernissées, du procédé de « la cuerda seca » qui consiste à tracer certains contours constituant, entre les pleins et les vides du dessin, des réserves non vitrifiées faisant un peu l'effet du plomb dans les vitraux (VI : 1 à 5).

Cet oubli des techniques s'étend aux ornementations, qu'elles soient géométriques, florales, épigraphiques, architecturales ou naturistes.

Ainsi, toute une série de petits motifs à base géométrique a disparu : étoiles, rosettes, anneaux, cercles concentriques, traits, chevrons, arceaux, obtenus probablement à l'aide de bouts de bois taillés à leurs extrémités (III : 1, 2, 4 ; IV : 1, 2, 4 ; V : 1 à 7). De même pour des motifs plus grands réalisés sans doute au moyen de matrices en terre cuite : polygones étoilés ou entrecroisés (III : 3 ; IV : 3, 5 ; V : 1).

La flore classique, bien que de faible développement à cause de la difficulté pour le décorateur d'imprimer de grandes surfaces, était très bien représentée. Le rectangle de 3 à 5 cm de côté qui formait la matrice était gravé par exemple d'une spire, avec épanouissement floral, isolée ou redoublée symétriquement (VIII : 3 et 4), d'une palmette inscrite dans des crosses symétriques (VIII : 1, 2, 5), de fleurons plus ou moins complexes (VIII : 5 ; IX : 2, 3, 4 ; X : 1 et 2), de feuilles nervées et juxtaposées (X : 3), d'une sorte d'arbre de vie, porteur de rameaux symétriques et feuillés (IX : 6), de rinceaux feuillus, florés, et entrelacés, etc. (IX : 3, 4, 5 ; X : 4), tous motifs que la céramique actuelle ne connaît plus.

Ainsi de l'épigraphie, cursive ou coufique, presque toujours associée à des éléments floraux remplissant les vides laissés par l'écriture.

La cursive se développe dans des listels d'une largeur variant entre 2 et 5 à 6 centimètres de largeur. Un fragment d'alif, dans un tesson, est si ample qu'il laisse supposer une taille exceptionnelle : 15 à 20 centimètres (XI : 1). Cette écriture, généralement du type andalou, est d'un style parfois remarquable, mais elle revêt aussi des formes plus ou moins dégénérées (XIII : 3 et 5 ; XIV : 2 et 3).

Le plus grand coufique que nous possédons ne dépasse pas 4 centimètres de hauteur (XV : 1). Le plus réduit a 20 à 25 millimètres. A Salé, le type en est quelquefois remarquablement pur et son origine andalouse n'est alors pas douteuse ; comme aux plus belles époques, les pleins l'emportent sur les vides (XV : 1 à 5 : XVI : 1 à 5 ; XVII : 1, 2, 4, 5). Puis, à côté de ces beaux exemples, on constate l'existence d'un coufique tantôt fleuri, tantôt entrelacé (XVI, 4 ; XVII, 3 ; XVIII à XXI) dont les caractères peuvent même perdre toute signification (XX : 2).

A signaler enfin le mélange des deux écritures : une ligne de coufique rigide courant en bas d'une frise cloisonnée par ses grandes lettres et dont les compartiments se remplissent d'un mot en cursive (XXI : 1).

Les inscriptions découvertes jusqu'ici dans la zone française n'ont pas

fourni la moindre indication qui pût éclaircir l'histoire des objets qui les portent ou des artisans qui les ont tracées. Elles ne se composent que d'un seul mot se répétant indéfiniment en ligne droite, précédé ou non de l'article.

البركة et بركة bénédiction, la bénédiction (XVI : 2 ; XV : 1 ; XVII : 4 et 5 ; XIX : 1 ; XXI : 2).

العطة le succès (XIV : 1).

الملك et الملك لله la puissance, la puissance est à Dieu (XI : 2 et 3 ; XV : 3 à 5 ; XVI : 3 et 4 ; XIX : 3 ; XX ; 3).

اليمن , يمن succès, e succès (XII : 1 à 5 ; XIII : 1, 4, 5 ; XV : 2 ; XVII : 1 et 2.

سلامة salut (XVI : 5).

Si Mohad Ben Ali Slaoui possède un tesson sur lequel on lit التوفير l'économie, l'épargne.

La margelle du puits de Tétouan, heureusement plus explicite, porte une inscription arabe qui a été reproduite dans la « Revista de tropas coloniales in Marruecos » (nº 15 de mars 1926), et traduite ainsi :

« Ceci fut fait en la maison (atelier?) d'El Haj, Bolo-Kin le... du mois « du dernier rebia de l'année cinq cent quatre-vingt-six (mai-juin 1190 « J.-C.) ».

Il y a plusieurs siècles que l'écriture est totalement tombée en désuétude chez les céramistes marocains et jusqu'à certains signes énigmatiques qui la rappellent (XXIII : 3). Périmés aussi sont certains motifs architecturaux tels que ces arcatures festonnées inscrivant un motif familier, main prophilactique ou fleuron qui en tient lieu (IX : 1 ; X : 2), ces arcatures lisses, trilobées ou lobées montées sur de hautes colonnettes (XXII : 1 à 3 ; XXV à XXVII), ces cannelures creusées (XXII : 1 à 3) ou ces reliefs modelés (III : 1 ; IV : 2) sur le pourtour des formes pour en préciser ou en accentuer le galbe.

Disparus à jamais ces motifs naturistes de tradition persane, quadrupèdes (gazelles, antilopes, lièvres?) de profil, griffons marchants ou affrontés qu'apportèrent sans doute les premiers céramistes orientaux venus au Maghreb (XXIV : 1 à 6).

Egalement oubliées ces compositions logiques, en particulier celle qui, par un léger modelage, divisait et compartimentait une forme dans le sens de ses génératrices (I : 1, 5 ; III : 1 ; IX : 5). Si, par contre, le système des

registres horizontaux et superposés, déjà si cher à la Perse antique, a persisté jusqu'à nos jours, il a perdu généralement les transitions moulurées dont les céramistes du Moyen Age avaient conservé un sentiment assez vif.

Cet aperçu sera terminé quand il aura été dit : 1° qu'une petite partie seulement des tessons est émaillée — il y eut donc une céramique moins finie que l'autre — ; 2° que l'émail vert, dominant, recouvre des pièces tout entières estampées ou non ; 3° que l'émail stannifère blanc ne se recouvre guère de manganèse brun et de vert de cuivre que dans les pièces traitées à la « cuerda seca » ; 4° enfin qu'aucun fragment à lustre métallique n'a été trouvé.

Voici prouvée, avec de nombreux documents à l'appui l'existence au Maroc, pendant le Moyen Age, d'un mobilier céramique important et varié, probablement contemporain de celui, jusqu'ici seul connu, tout aussi intéressant et varié, sinon tout à fait identique, du reste de l'Afrique du Nord (1) et de l'Espagne.

Des témoignages plus complets sont encore nécessaires pour élucider la question des origines et des influences dans laquelle nous ne nous engagerons pas ici. Nous croyons cependant pouvoir affirmer que si la Kâlaa des Benni Hammad fait songer à l'Orient, Salé présente au contraire beaucoup de similitude avec l'Espagne musulmane.

A part quelques réminiscences plus foncièrement orientales (XII : 3 ; XVII : 1 ; XIV : 1 à 6) ; nous serions ici en pleins souvenirs hispano-mauresques.

PROSPER RICARD et ALEXANDRE DELPY.

---

(1) G. MARÇAIS, *Poteries et faïences de la Qa'la des Beni Hammad (XIe siècle)*. Constantine, 1913. — G. MARÇAIS, *Poteries et faïences de Bougie*. Constantine, 1916. — A. BEL, *Un atelier de poteries et faïences au Xe siècle, découvert à Tlemcen*. Constantine, 1914. — *Quelques monuments de céramique récemment trouvés à Tlemcen* (Extrait du *Bulletin archéologique* 1914). Imprimerie Nationale, 1912.

Bibli

Fragments de terre cuite gravée, trouvés à Taza (1 et 6) et à Salé (2 à 5).
Les numéros 2, 5 et 6 seulement sont émaillés en vert (Grandeur naturelle).

Fragments de terre cuite modelés, trouvés à Salé (1, 2 et 4) et à Taza (3 et 5).
Ceux de Salé, seulement, sont émaillés en vert (Demi-grandeur).

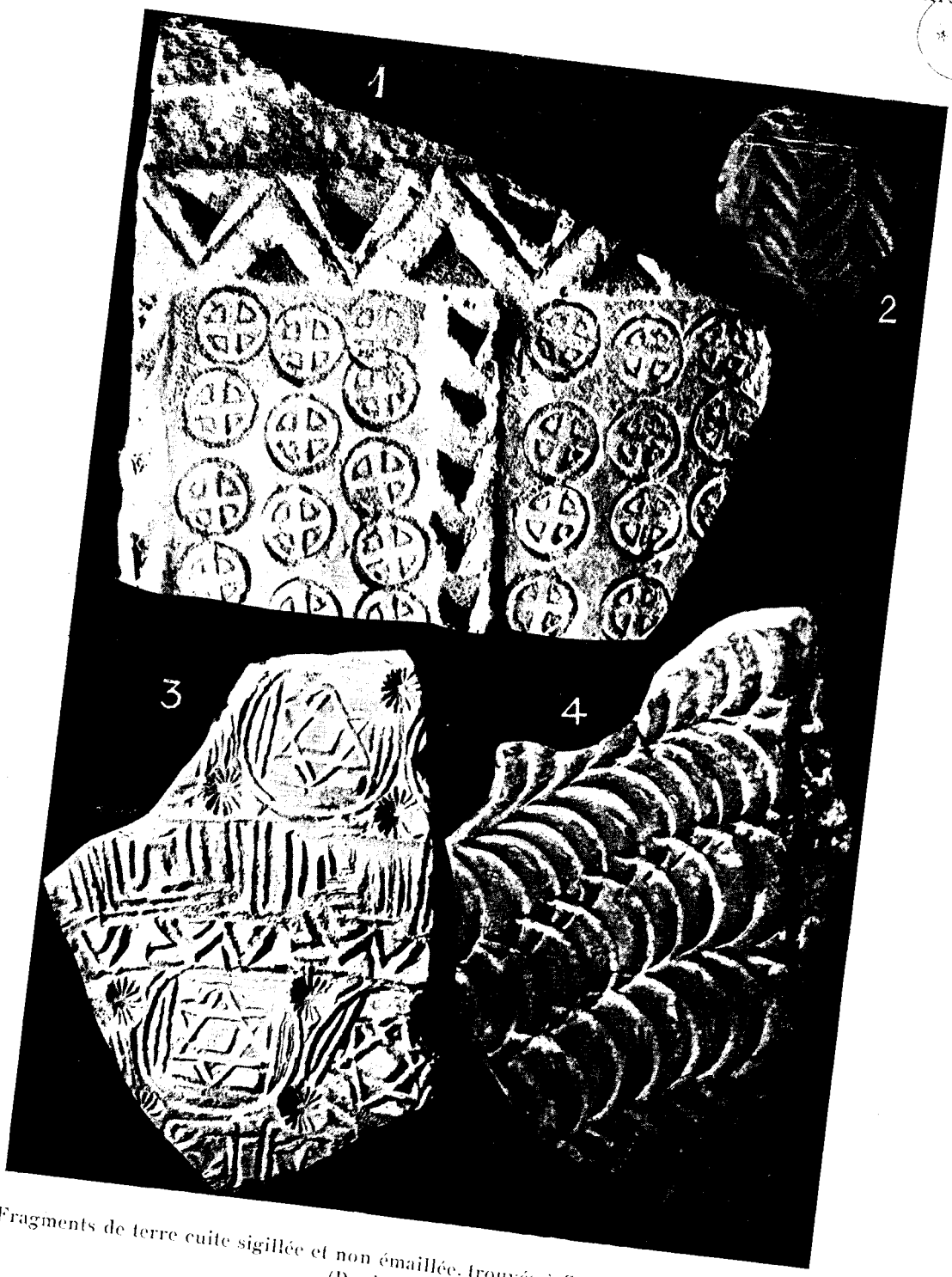

Fragments de terre cuite sigillée et non émaillée, trouvés à Salé (1 à 3) et à Taza (4).
(Demi-grandeur)

Fragments de terre cuite sigillée et non émaillée, trouvés à Taza (1) et à Salé (2 à 5).
(Demi-grandeur).

Fragments de terre cuite sigillée, trouvés à Taza (1, 5 et 6) et à Salé (2, 3, 4 et 7).
Les numéros 5, 6 et 7 seulement sont émaillés (Grandeur légèrement réduite).

Fragments de terre cuite émaillée par le procédé de la « cuerda seca », trouvés à Marrakech (1), à Aïn Gheboula (3) et à Salé (2, 4 et 5).
(Réduction au tiers).

Fragments de terre cuite estampée et émaillée en vert à décor de chaînettes, trouvés à Salé (1 à 5) et à Marrakech (6).
(Légère réduction).

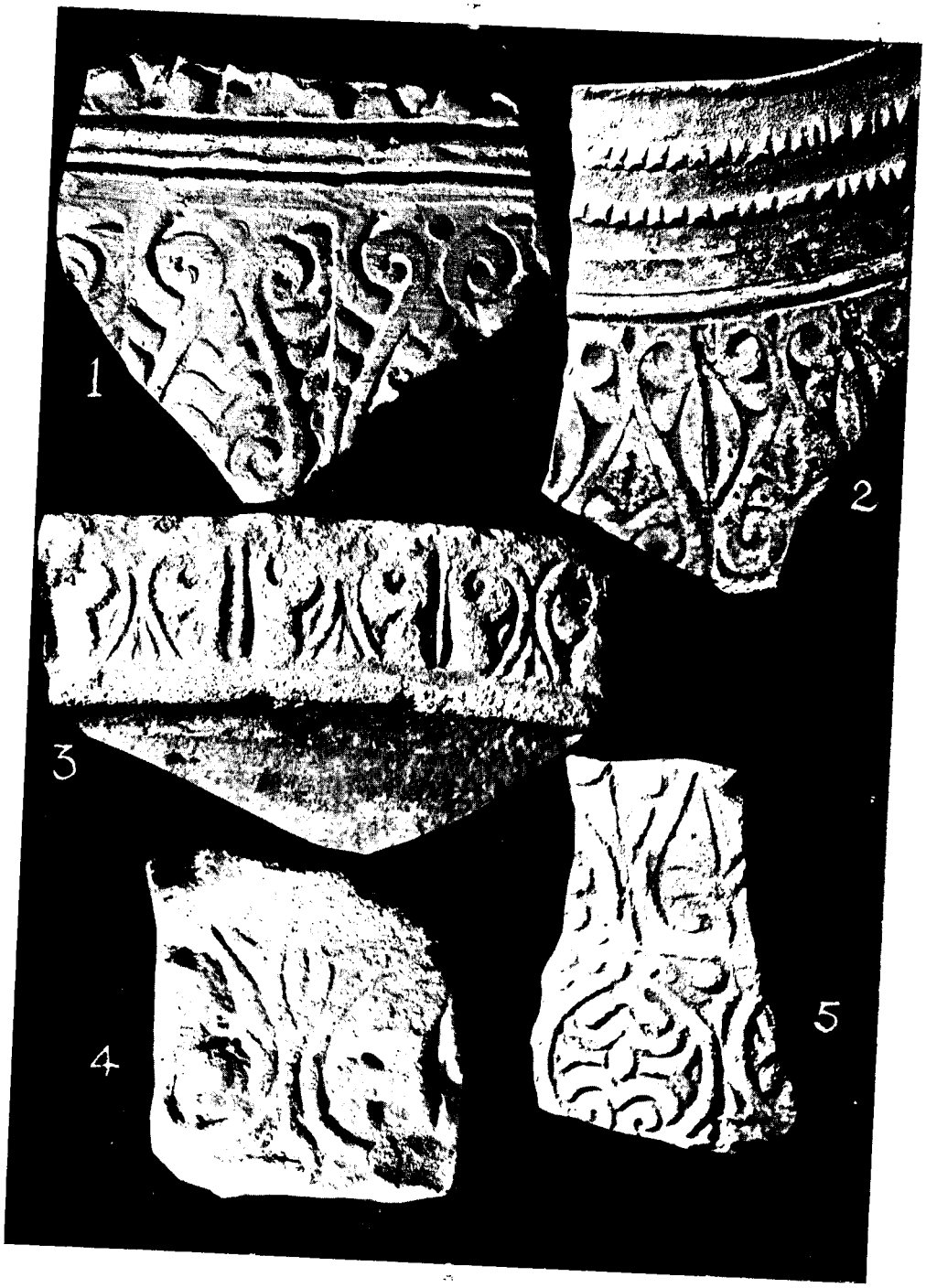

Fragments de terre cuite non émaillée, à décor floral estampé,
trouvés à Salé (1, 2, 3 et 5) et à Rabat (4).
Legère réduction

Fragments de terre cuite à décor floral estampé, trouvés à Salé (1, 2, 3, 4, 6) et à Taza (5).
(Légère réduction).

Fragments de terre cuite à décor floral estampé, trouvés à Salé (1, 3, 4 et à Marrakech (2). Email vert sur les pièces 1 et 4 (Légère réduction).

Fragments de terre cuite émaillée en vert sur décor d'écriture cursive champlevée, trouvés à Salé.
(Demi-grandeur).

Pl. XII

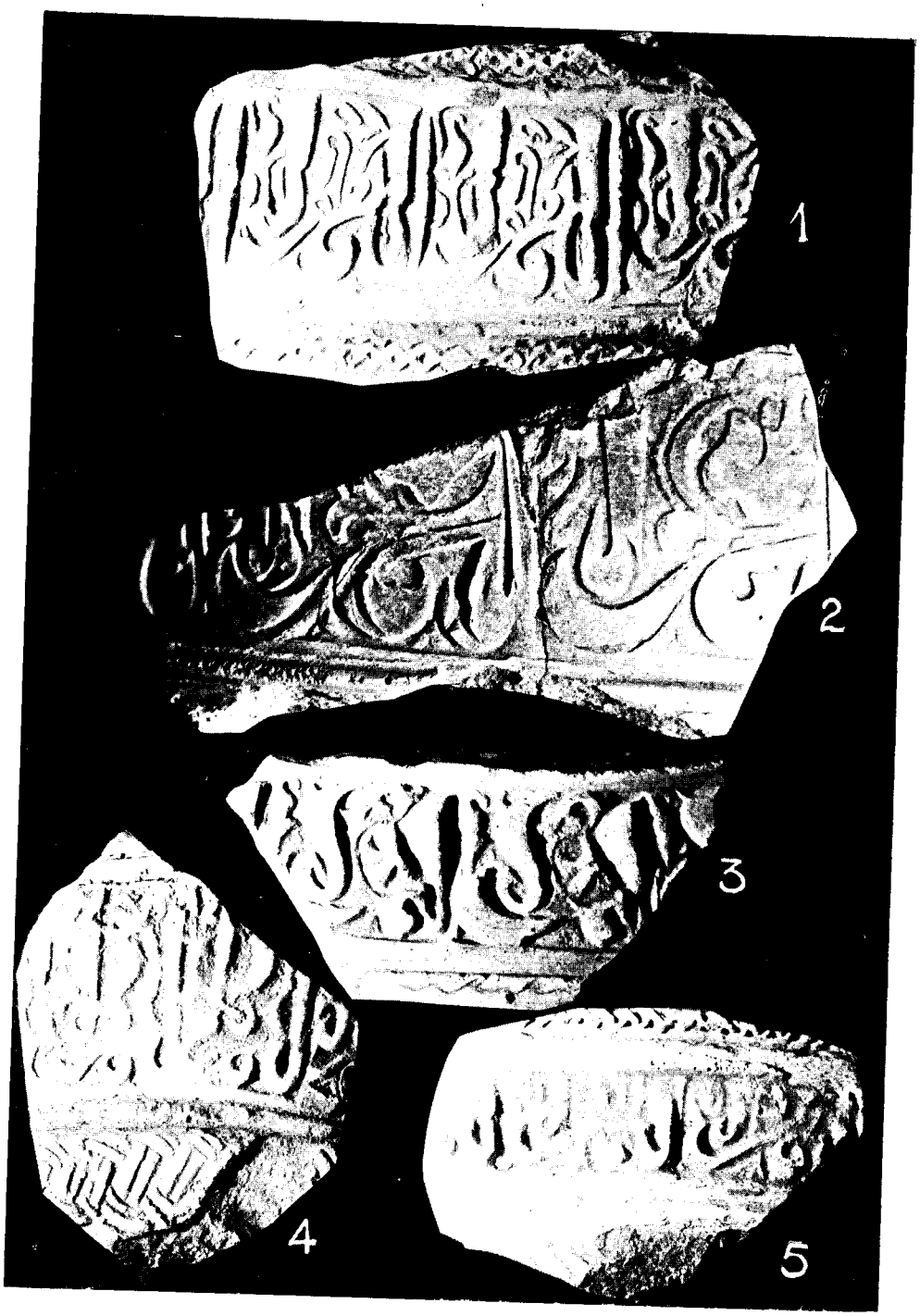

Fragments de terre cuite à décor d'écriture cursive estampée, trouvés à Salé.
« Légère réduction ».

Bibliothèque Générale - RABAT

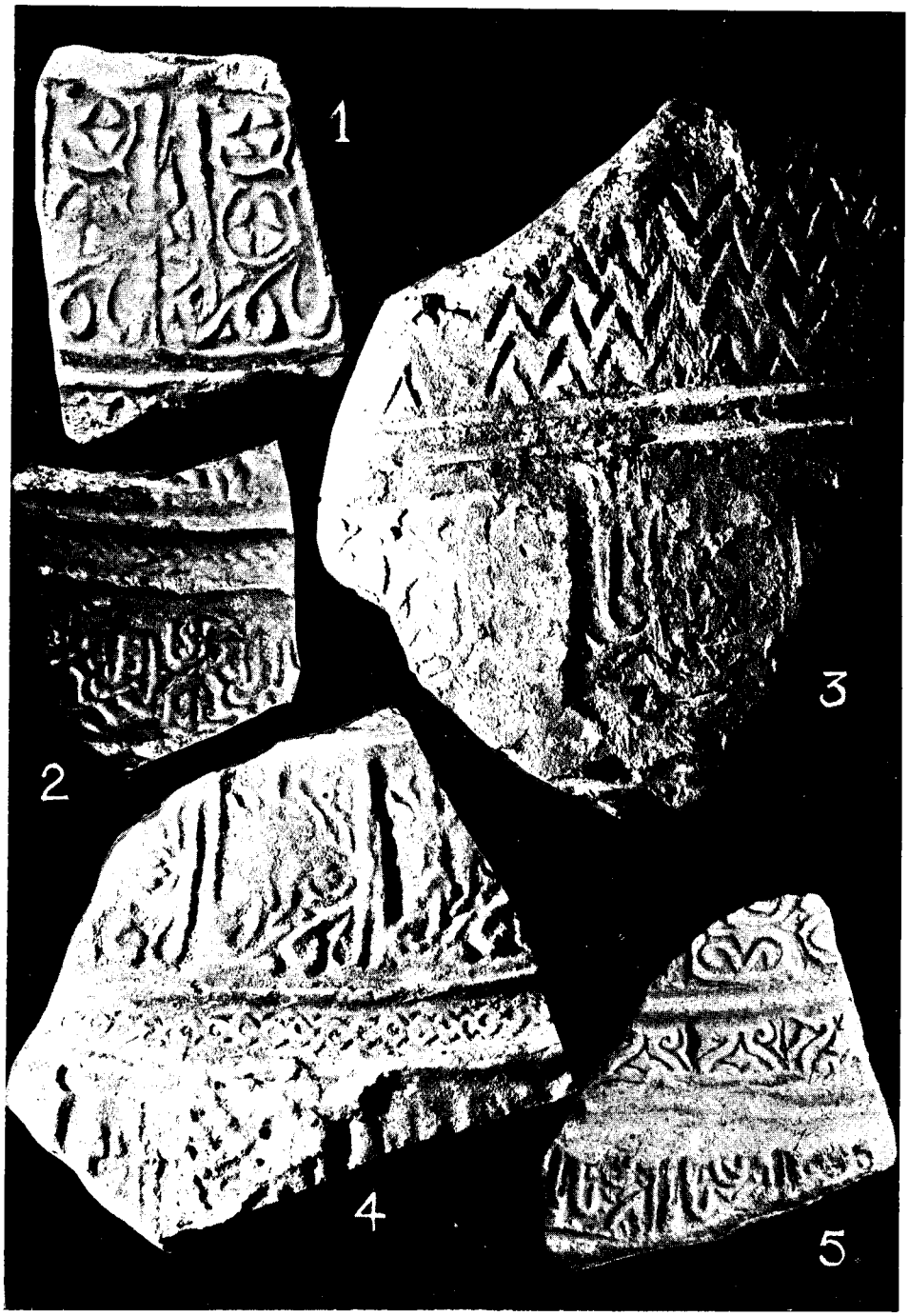

Fragments de terre cuite à décor d'écriture cursive estampée, trouvés à Salé (1, 2, 4, 5) et à Taza (3).
(Légère réduction).

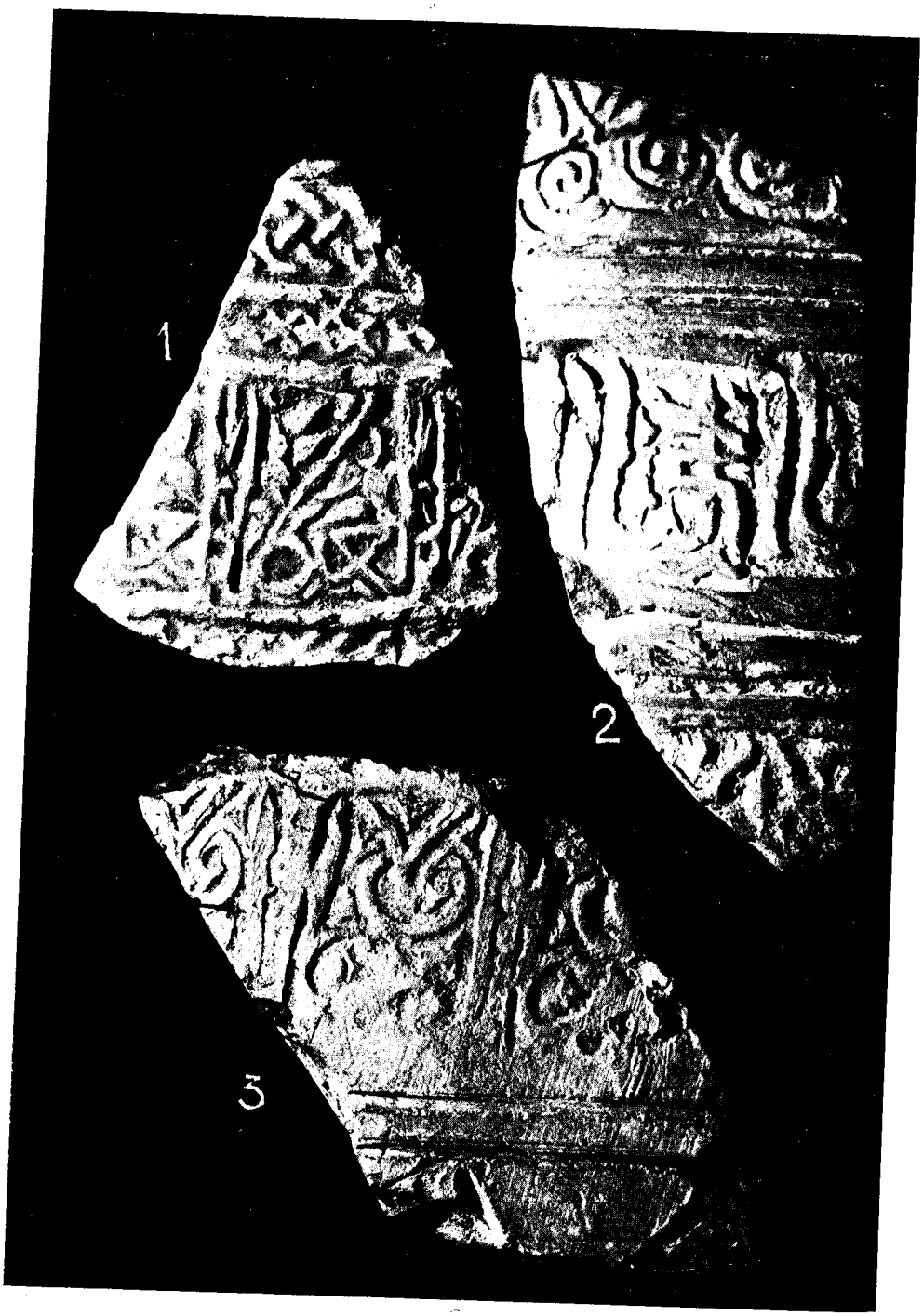

Fragments de terre cuite à décor d'écriture cursive estampée, trouvés à Salé (1) et à Taza (2 et 3).
(Légère réduction).

Fragments de terre cuite à décor d'écriture coufique estampée, trouvés à Salé.
(Légère réduction).

Fragments de terre cuite à décor d'écriture coufique estampée, trouvés à Salé.
(Légère réduction).

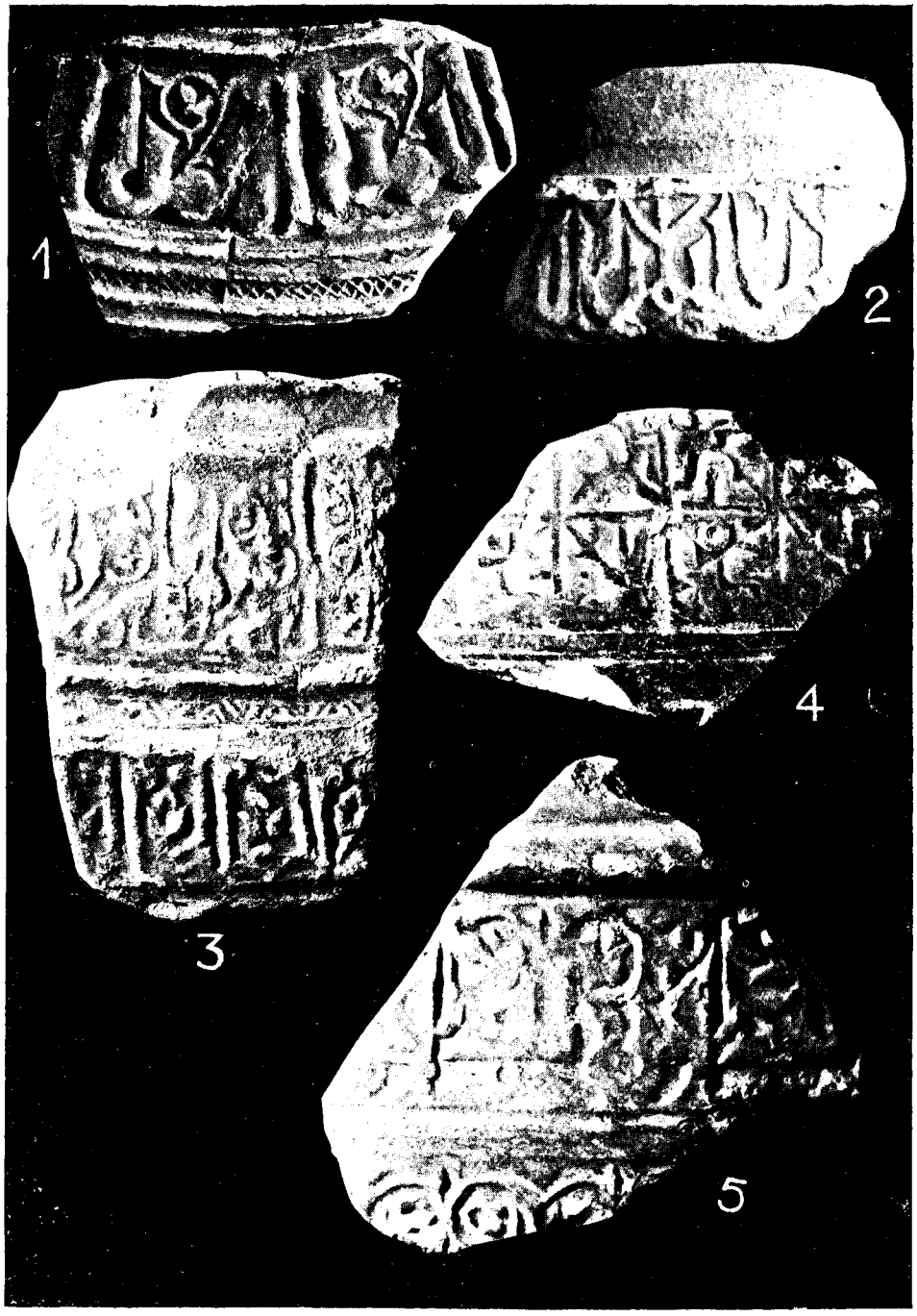

Fragments de terre cuite à décor épigraphique estampé, trouvés à Salé.
(Légère réduction).

Fragment de terre cuite à décor épigraphique et floral estampé trouvé à Salat.
(Légère réduction).

Fragments de terre cuite à décor d'écriture coufique estampé, trouvés à Salé (1, 2, 3, 6) et à Taza (4 et 5).
(Légère réduction).

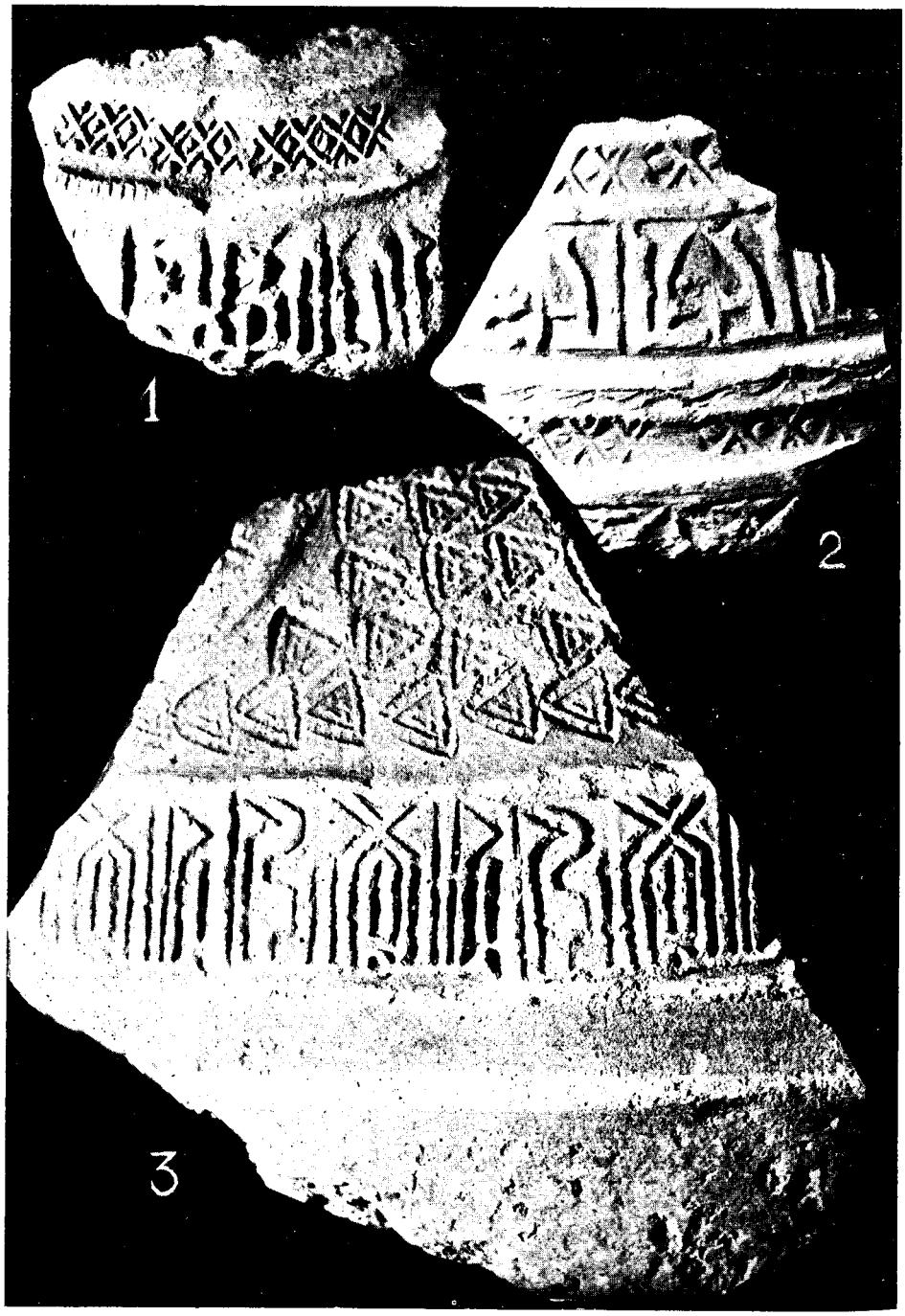

Fragments de terre cuite à décor d'écriture coufique estampé, trouvés à Salé.
(Légère réduction).

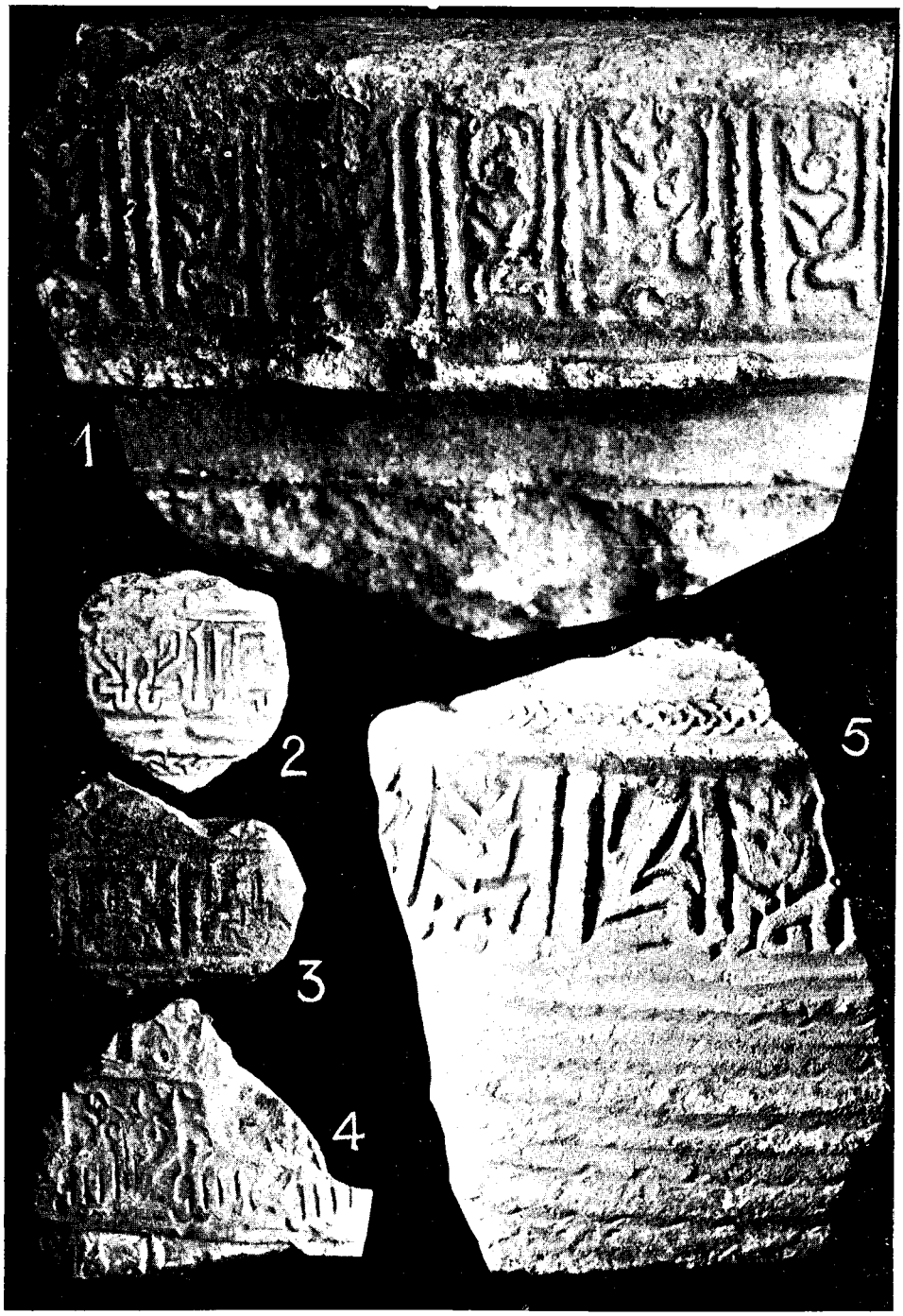

Fragments de terre cuite émaillée à décor épigraphique estampés, trouvés à Salé.
Légère réduction[1].

Fragments de terre cuite à décor architectural et floral estampé, trouvés à Salé. (Légère réduction).

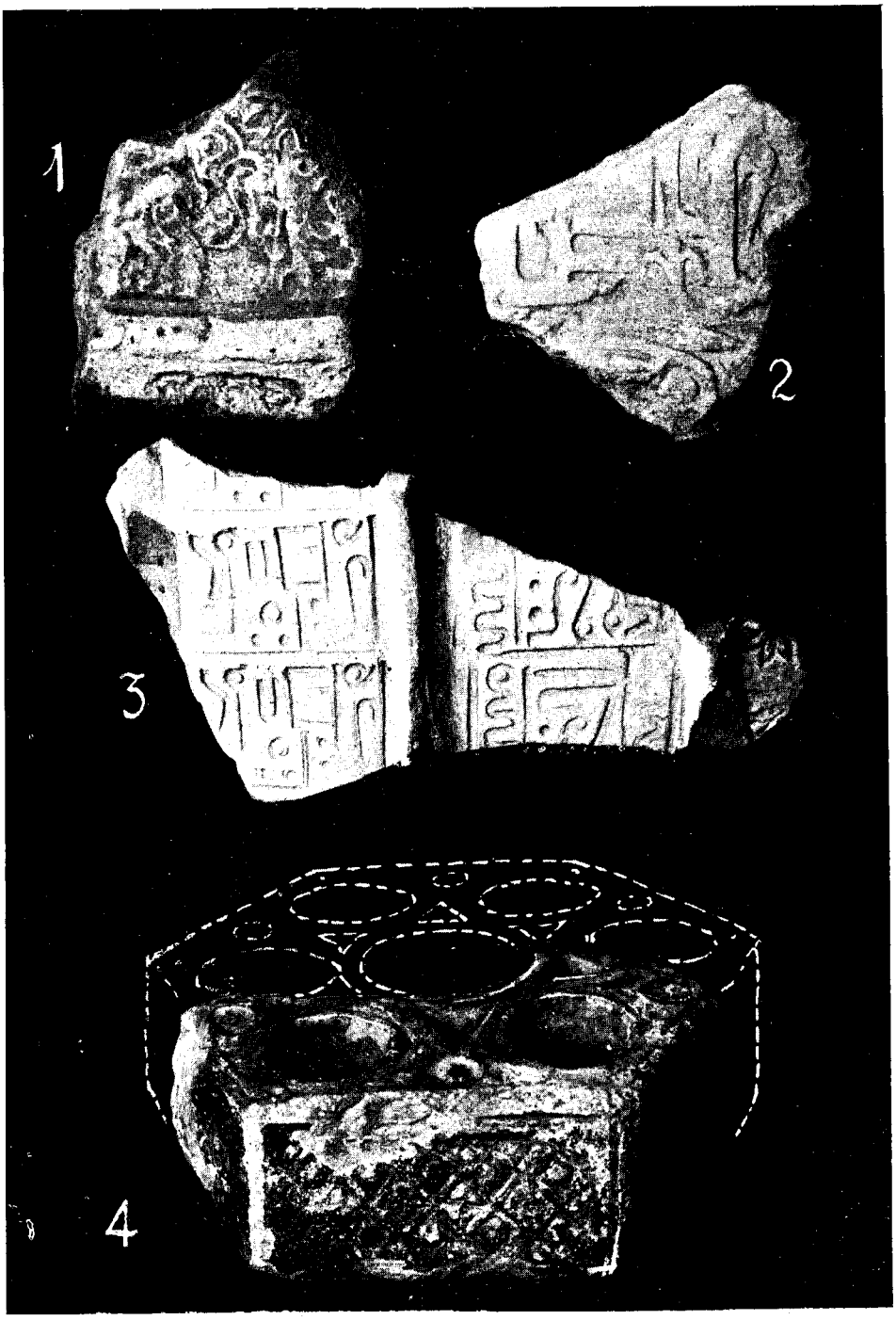

Fragments de terre cuite à décor estampé, épigraphique et divers,
trouvés à Salé (*A. encrier*)
(Légère réduction

Fragments de terre cuite à décor d'animaux estampés, trouvés à Salé.
(Légère réduction)

Margelle de puits en terre cuite émaillée en vert, trouvée à Salé.
(Musée du Service des Arts Indigènes de Rabat).

Fragment de margelle en terre cuite estampée et émaillée en vert, trouvé à Salé.
(Musée du Service des Arts Indigènes de Rabat).
La paroi de droite porte encore des traces de l'enduit de chaux qui recouvrait toute la pièce).

Margelle de puits en terre cuite émaillée en vert, décor estampé, trouvé à Salé.
(Musée du Service des Arts Indigènes de Rabat).

Margelle de puits en terre cuite émaillée en vert foncé et bleu turquoise,
trouvée à Salé, décor gravé et estampé.
Musée du Service des Arts Indigènes).

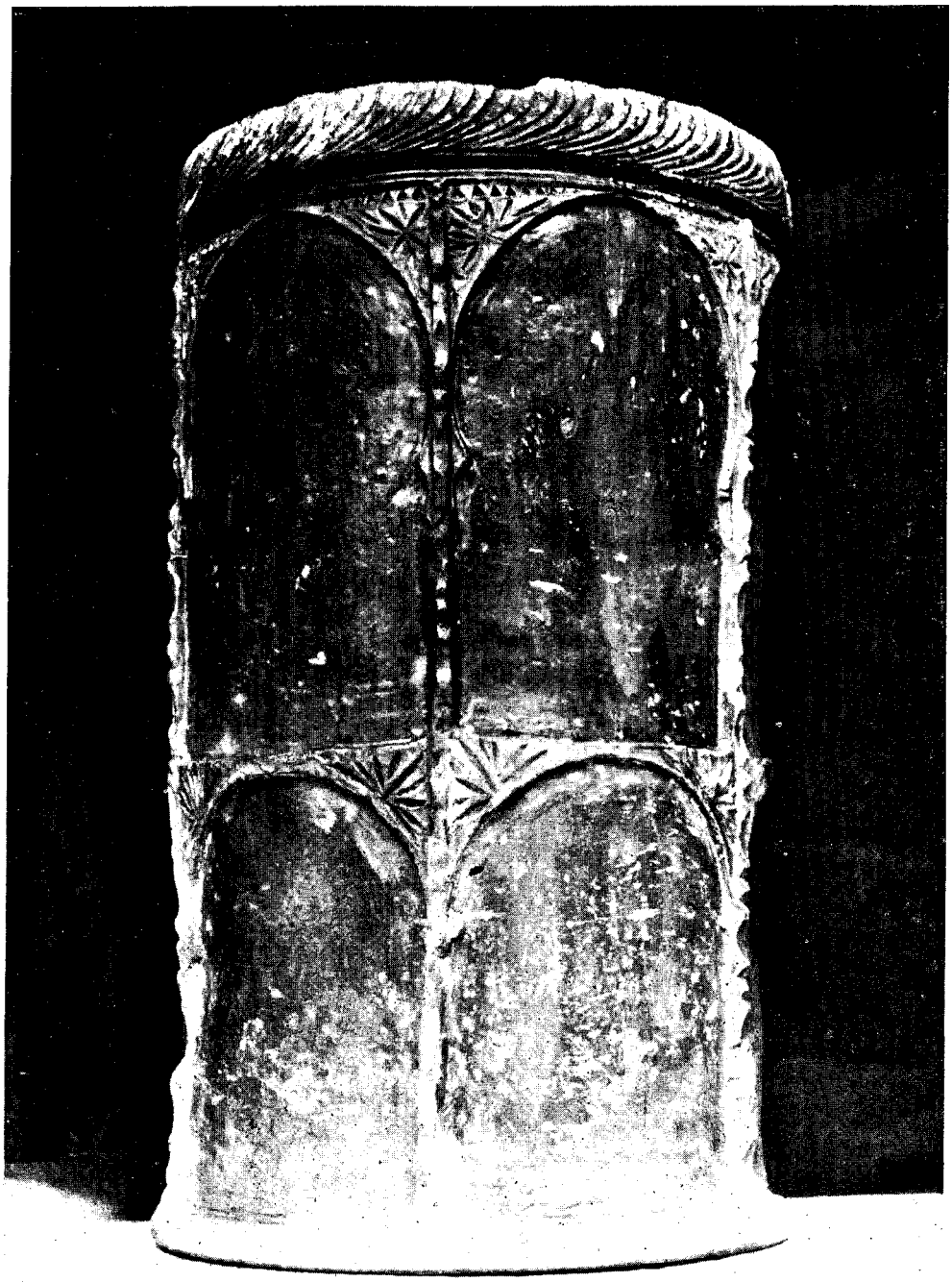

Margelle de puits en terre cuite émaillée en vert, trouvée à Salé.
(Musée du Service des Arts Indigènes de Rabat).

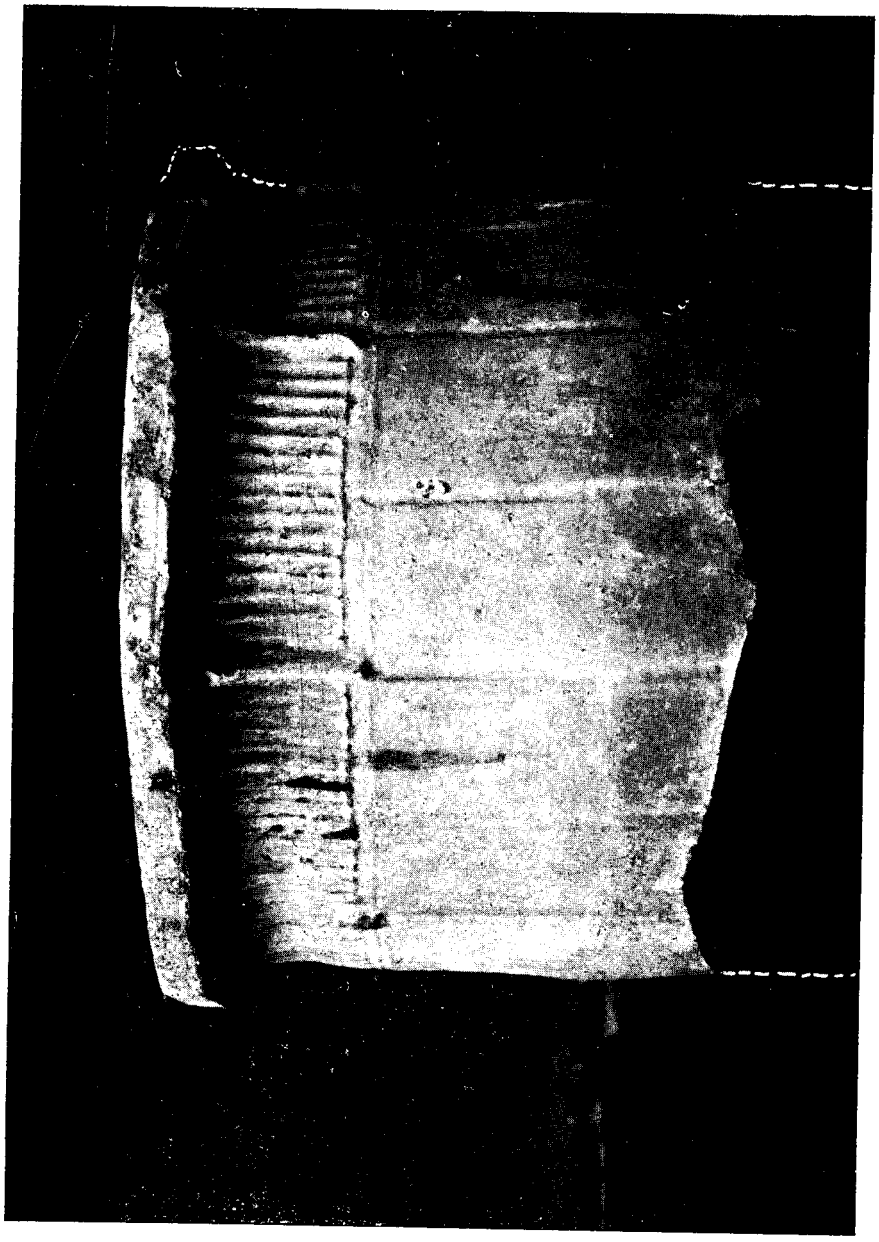

Fragment de margelle en terre cuite émaillée en blanc et bleu turquoise).
(Musée du Service des Arts Indigènes de Rabat).

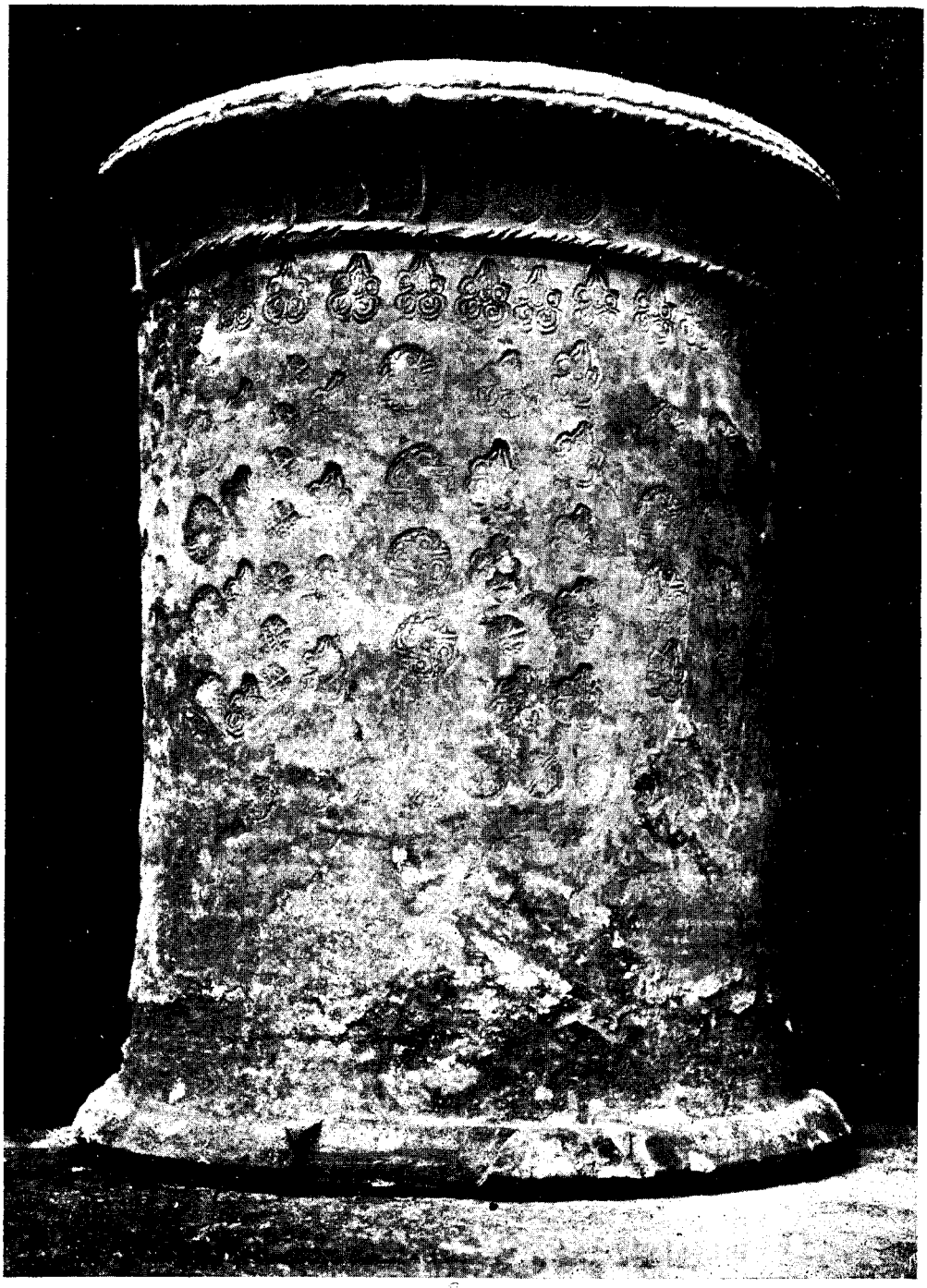

Margelle de puits en terre cuite non émaillée, trouvée à Salé.
(Décor de petits motifs floraux sigillés).
(Musée du Service des Arts Indigènes de Rabat).

Margelle de puits en terre cuite non émaillée, trouvée à Salé.
(Musée du Service des Arts Indigènes de Rabat).

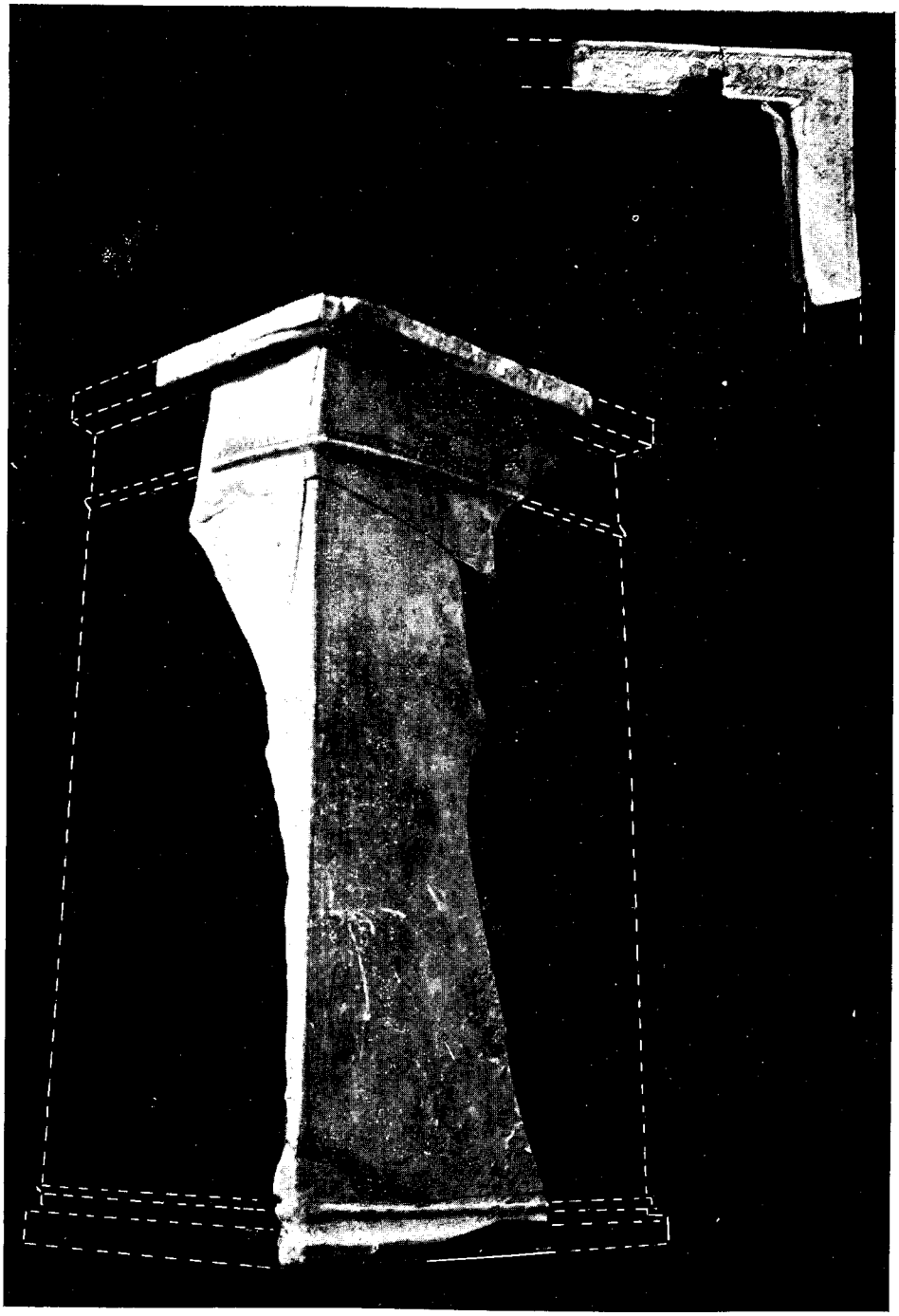

Fragment de margelle en terre cuite quadrangulaire.
Au-dessus : rebord d'un autre fragment de la même margelle,
décoré de petits motifs ronds sigillés.
(Musée du Service des Arts Indigènes de Rabat).

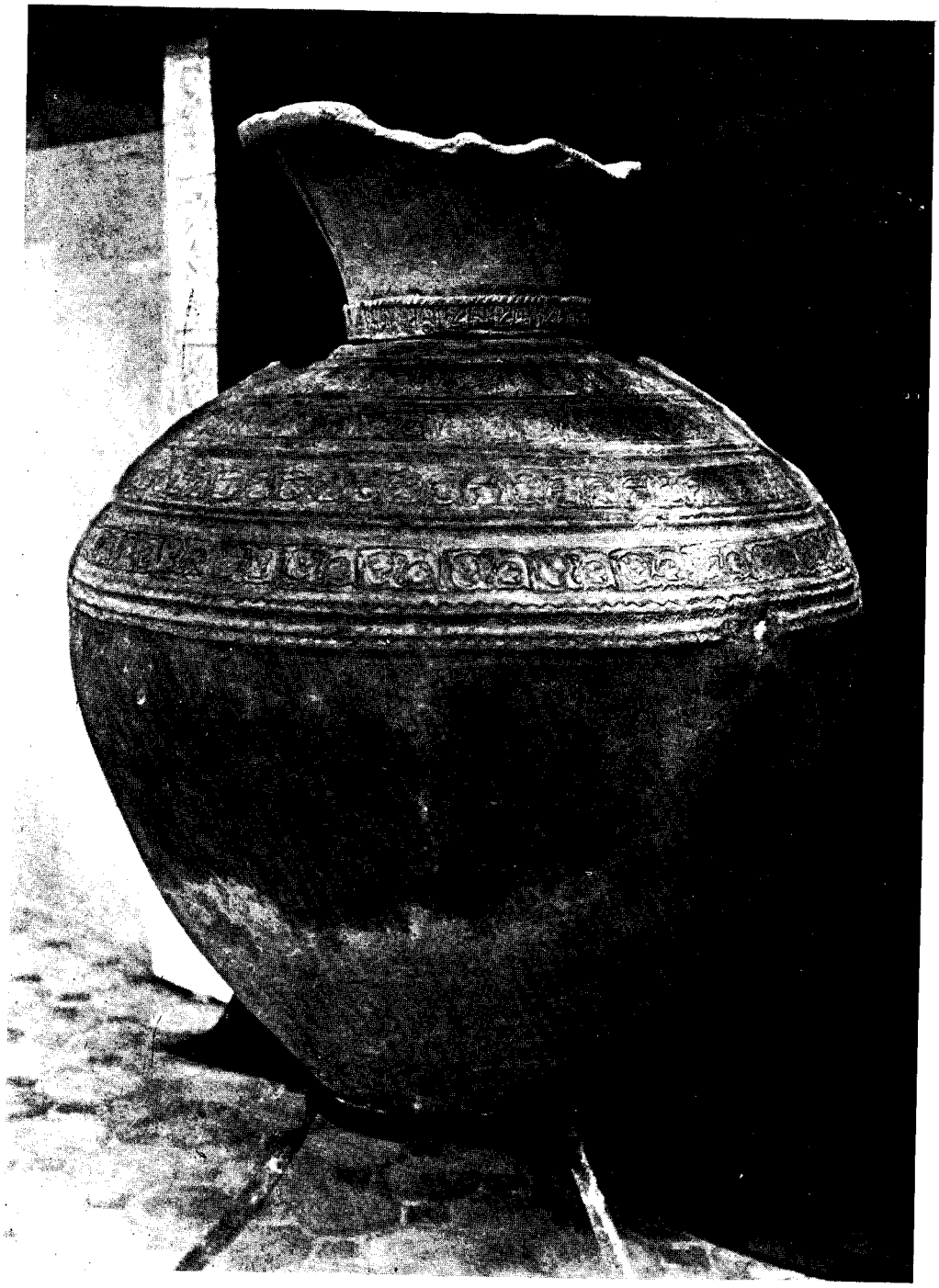

Amphore en terre cuite non émaillée (décor estampé formé de motifs floraux et épigraphiques), trouvée à Salé.

(Musée du Service des Arts Indigènes de Rabat).

Bibliographie

Léo Frobenius et Henri Breuil, *Afrique*, 122 p., in-4°, avec nombreuses illustrations et bibliographie. Editions *Cahiers d'Art*, 14, rue du Dragon, Paris, 1931.

Ce numéro de *Cahiers d'Art*, consacré à la préhistoire et à l'ethnologie africaines, se compose de deux parties d'intérêt scientifique différent. La première est faite d'un long exposé sur l'*Art africain*, de L. Frobenius, qui essaie d'en pénétrer le style, richement illustré de reproductions de peintures appartenant, la plupart, à la Rhodésie du Sud, et de deux articles du Dr Ad. Jensen, l'un traitant *De la technique à employer pour recueillir les poésies africaines*, et l'autre exposant *Les orbes culturels de l'Afrique*.

L'étude d'ensemble, écrite par H. Breuil sur l'*Afrique préhistorique* et l'*Art rupestre*, présente pour nous un intérêt plus direct; illustrée de 126 figures et suivie d'une bibliographie, elle envisage, pour la première fois, de front, dans les grandes périodes de la préhistoire, chacune des régions de l'Afrique: Afrique du Nord-Ouest, Afrique occidentale, Vallée du Nil et Egypte, Abyssinie, Afrique orientale, Afrique du Sud.

A noter, en ce qui concerne la civilisation capsienne, d'une telle importance pour l'Afrique, que H. Breuil qui depuis longtemps avait signalé sa parenté avec l'aurignacien d'Europe, incline vers « une origine orientale de l'aurignacien »; il verrait volontiers, dans la migration qui produisit la civilisation capsienne, « une branche méridionale du même mouvement, cheminant au Sud et à l'Ouest, parallèlement à l'aurignacien européen et réagissant au bout de la course, à travers le détroit, sur le paléolithique d'Ibérie, mais sans qu'on puisse parler d'une réaction en sens inverse appréciable ».

H. B., à propos des « idoles phalliques » de la grotte du Cap Spartel, près de Tanger, émet l'avis que ces figurines de terre cuite ne seraient que la déformation de statuettes d'époque énéolithique, aux jambes fusionnées et coniques, plus ou moins stéatopyges, qu'il compare à celles de la Méditerranée orientale (groupe de Butmir en Serbie).

Il signale les menhirs de la vallée du Bou Regreg (une troisième stèle est entrée l'an dernier à l'Institut des Hautes Etudes, provenant de Maaziz, où figurent très nettement des serpents), qu'il situe sur la voie du Por-

tugal et du Morbihan. Il souligne la vraisemblance d'une hypothèse sur le sens magique des gravures de bélier, si fréquentes dans l'Atlas saharien : H. B. remarque, en effet, que quelques-uns de ces béliers sont accompagnés de la représentation d'une émission de liquide, ce qui tendrait à prouver qu'il s'agit d'un rite de magie sympathique, par analogie aux rites agraires pour obtenir la pluie, bien connus de l'ethnographie berbère. A. Berthelot a, en effet, signalé qu'au Soudan le bélier est encore de nos jours assimilé au dieu de l'orage. C'est sur le sommet d'une montagne que les Berbères de l'Atlas l'adoraient, selon El Bekri. Sans doute, faut-il voir dans ce culte, qui connut une telle survivance, un aspect de religions primitives de l'humanité qui caractérisera encore le culte de Zeus olympien, si facilement confondu avec le dieu de l'orage et Ammon. Notons que le bélier fut également considéré comme une mascotte (l'idée de l'abondance et celle de porte-bonheur sont liées dans les religions primitives) : au XIVe siècle, le cérémonial pompeux des rois de Mâli, selon Ibn Batoutah, prévoyait la procession de béliers « contre le mauvais œil ».

Fernand BENOIT.

Joaquim BENSAUDE, *Lacunes et surprises de l'Histoire des Découvertes maritimes*. Première partie. Coimbra, Imprensa da Universidade, 1930, in-8°, 193 p. (numérotées de 255 à 448).

On connaît les belles recherches de M. Joaquim Bensaude sur *L'Astronomie nautique du Portugal à l'époque des grandes découvertes*. La thèse que M. Bensaude développe dans ce nouvel ouvrage, c'est que le but essentiel de la politique portugaise au XVe siècle était de briser la puissance de l'Islâm, dont la menace pesait alors si lourdement sur la Chrétienté, en le frappant au Maroc et en lui arrachant sa principale ressource, le commerce de l'Orient. C'est là une idée assurément juste, mais qui ne semble pas tout à fait nouvelle. On pourra reprocher à M. Bensaude de ne pas citer assez fréquemment ses sources ; et celles qu'il cite sont parfois des études de troisième ou quatrième main, et de qualité très médiocre. D'ailleurs, dans le domaine de l'histoire politique, l'illustre érudit portugais ne paraît pas aussi à l'aise que dans ses travaux d'histoire des sciences. On n'en trouvera pas moins à la lecture de cet instructif volume le même intérêt qu'à celle des précédents.

Robert RICARD.

L'Editeur-Gérant : R. PINARDON.

Rochefort-sur-mer. — Imprimerie A. Thoyon-Thèze. — 1931.

Table des Matières

du Tome XIII

ARTICLES

Pages

PH. DE COSSÉ BRISSAC. — *Les rapports de la France et du Maroc pendant la conquête de l'Algérie (1830-1847)*, avec 8 pl. hors texte..... 35, 133

J. HERBER. — *Contribution à l'étude des poteries Zaër (Poteries à la tournette. Poteries au moule)* (4 pl.)..... 1

Prosper RICARD et Alexandre DELPY. — *Note sur la découverte de spécimens de céramique marocaine du moyen âge*, avec 34 pl. hors texte... 227

***

COMPTES RENDUS

J. BENSAUDE. — *Lacunes et surprises de l'histoire des découvertes maritimes* (R. RICARD)..... 240

G. ESQUER. — *Les commencements d'un empire. La prise d'Alger* (P. DE CENIVAL)..... 119

L. FROBENIUS et H. BREUIL. — *Afrique* (F. BENOIT)..... 239

A. GOMES DA ROCHA MADAHIL. — *Tratado da vida e martirio dos cinco martires de Marrocos* (P. DE CENIVAL)..... 117

A. KAMMERER. — *La Mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité* (Ed. PAUTY)..... 120

J. A. DES ROTOURS. — *Le Père Pierre d'Alençon (1587-1629)* (P. DE CENIVAL). 119